POLITIQUE COLONIALE

DE L'ANGLETERRE.

II.

LE TERRITOIRE DE L'OREGON.

Les brillantes destinées que l'avenir garde aux îles et aux continens de la mer Pacifique dans le monde politique et commercial ne pouvaient échapper à la pénétration des hommes d'état de l'Angleterre. Déjà, dans l'Australasie, le flot de l'émigration habilement dirigé jette les fondemens de vingt colonies prospères. Mais c'est dans ses entreprises sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord qu'il faut admirer le génie créateur et l'ambition active, persévérante de la Grande-Bretagne. Ces entreprises se rattachent à la politique suivie au Canada, et qui avait son principe dans la pensée, conçue par le gouvernement anglais, de fonder dans les vastes contrées voisines, au nord et à l'ouest, du territoire de l'Union, un puissant empire capable de contrebalancer les développemens énormes des États-

Unis. Des obstacles de toutes sortes entravèrent pendant long-temps les efforts de l'Angleterre pour conquérir, transformer à son profit la colonie française établie sur les deux rives du Saint-Laurent; il y avait néanmoins une population devenue presque indigène, habituée à obéir, et qui n'avait besoin que d'un régime plus libéral pour rivaliser de force et de prospérité avec les colonies anglaises du littoral de l'Atlantique; le pays depuis long-temps exploré offrait tous les élémens d'une excellente colonisation. Il n'en était pas de même à l'ouest des grands lacs et des Montagnes Rocheuses; des contrées immenses, inconnues, point de population qu'un petit nombre de tribus indiennes féroces et indisciplinables, une mer lointaine et jamais visitée. De plus grandes difficultés encore s'opposaient à la réalisation des desseins de l'Angleterre. Des titres incontestables à la possession du littoral et de l'intérieur de ce territoire interdisaient à l'Angleterre de l'occuper ouvertement et d'y appeler des colons, comme elle faisait pour le haut Canada. La ruse est venue à son aide; elle a caché ses tentatives sous le masque des opérations d'une compagnie pour le commerce des fourrures. Toujours prudente, sachant être tour à tour timide et hardie, elle a commencé par reconnaître qu'elle n'avait et ne pouvait faire valoir aucune prétention sur le territoire de l'Oregon, car c'est de l'Oregon qu'il s'agit. Elle s'est faite humble et petite, mais bientôt les concessions qu'elle avait obtenues par surprise, elle les a érigées en titres, et les a considérées comme des droits acquis. Le jour est venu où elle a fièrement demandé de partager le pays où elle n'avait été admise que par une maladroite condescendance, et aujourd'hui enfin, cela ne lui suffisant plus, elle prétend demeurer maîtresse absolue, en droit comme en fait, des contrées dont elle a usurpé la domination au détriment de leurs véritables possesseurs, les États-Unis.

Entre la Californie et les établissemens russes, c'est-à-dire entre le 42° et le 54° 40′ de latitude nord (1), s'étend sur le littoral de la

(1) La limite entre la Californie et le territoire de l'Oregon a été fixée par le traité de 1819 entre l'Espagne et les États-Unis, et confirmée par une convention entre les républiques mexicaines et les États-Unis. Quant aux établissemens russes, il a été convenu, dans un traité conclu à Pétersbourg entre la Russie et les États-Unis le 17 avril 1824, qu'aucun établissement ne pourrait être formé par les citoyens américains sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, ni dans aucune des îles adjacentes au nord du 54° 40′ de latitude; la Russie s'engageait, de son côté, à ne jamais dépasser cette limite. Une convention exactement semblable fut conclue l'année suivante entre la Russie et la Grande-Bretagne.

mer Pacifique, à l'ouest des Montagnes Rocheuses, le territoire de l'Oregon, ainsi appelé du nom donné par les Indiens à la rivière Columbia. La surface de cette contrée ne présente, dans une étendue de trois cents lieues de long sur deux cents de large, qu'une suite de fertiles vallées interrompues par des collines qui s'élèvent comme des gradins successifs des bords de l'Océan jusqu'aux Montagnes Rocheuses. On y distingue pourtant deux chaînes de montagnes presque parallèles qui partagent le territoire de l'Oregon en trois régions à peu près égales en superficie, mais différentes par le climat, la nature du sol et les productions; toutes trois sont coupées du nord au sud et de l'est à l'ouest par la Columbia, dont le cours large et profond, grossi de mille affluens, est le seul moyen de pénétrer du côté des États-Unis à travers cette contrée montagneuse, dans laquelle la main de l'homme n'a pas encore tracé les voies de communication que lui a refusées la nature.

Le caractère le plus remarquable de ce pays est la douceur et l'égalité de la température. Quoique sous la même latitude, on ne connaît pas dans le territoire de l'Oregon les hivers rigoureux et les chaleurs étouffantes de l'été, non plus que les brusques et capricieux changemens atmosphériques de la vallée du Mississipi et du littoral de l'Atlantique. Cet heureux climat ne peut être comparé qu'à celui de nos belles provinces de l'intérieur et du midi de la France. Dans la région du littoral, les étés sont secs, mais l'ardeur du soleil est modérée par les brises de mer; en revanche, il y pleut sans interruption depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril. Presque avec la même température, les conditions atmosphériques de la seconde région sont bien différentes; à mesure que l'on approche des Montagnes Rocheuses, les pluies diminuent et finissent par disparaître, si l'on peut parler de la sorte, car elles ne durent dans toute l'année que quelques jours, au commencement de l'automne et du printemps. Le froid s'y fait à peine sentir, et, même dans les parties les plus élevées, la neige fond en tombant. Néanmoins, grace à d'abondantes rosées, la terre est humide et toujours couverte de verdure, et des vents légers rafraîchissent l'air durant les plus grandes chaleurs de l'été. Ce n'est qu'au pied des Montagnes Rocheuses que le climat devient plus rigoureux, et que tout semble se mettre en harmonie avec le caractère grave et sévère de cette chaîne qui doit sa naissance aux feux souterrains; sur ce sol aride, les bois et les pâturages sont rares, médiocres, ce qui forme un contraste plein de tristesse avec la riche et plantureuse végétation des deux versans.

C'est une chose étrange que le long temps qu'ont mis les nations d'Europe à découvrir, à reconnaître et à explorer les côtes et l'intérieur de cette partie du continent américain. Cependant à peine les Espagnols furent-ils devenus les maîtres du riche empire du Mexique, qu'ils pénétrèrent jusqu'à la mer Pacifique. Fernand Cortez, qui dirigea la première expédition, reconnut le golfe de Californie et le Rio Colorado. Mais bientôt les troubles et les dissensions des Espagnols dans cette partie du monde, et les embarras politiques de la cour de Madrid en Europe, arrêtèrent cette ardeur de découvertes, et ce ne fut qu'en 1543 que Bartolome Ferrelo poussa jusqu'au 43° de latitude nord. Un demi-siècle plus tard, Juan de Fuca découvrit et explora le détroit qui porte son nom, vers le 48° de latitude, et quelques années après Vizcaino visita de nouveau les côtes découvertes par Ferrelo.

Depuis lors jusque vers la fin du dernier siècle, la plus profonde obscurité enveloppa cette contrée. Cependant, en 1763, un Américain, Jonathan Carver du Connecticut, qui avait fait un long séjour au milieu des tribus indiennes du haut Mississipi, avait révélé l'existence d'une grande rivière, nommée Oregon, ou rivière de l'ouest, par les Indiens, à qui il en avait entendu parler, et qui se jetait, disait-il, dans la mer Pacifique, vers le prétendu détroit d'Anian. Ce fait passa presque inaperçu; mais, par un concours singulier de circonstances, dans le même temps les Espagnols reprenaient l'idée de s'assurer la possession de la Californie et de toutes les côtes nord-ouest. Ce projet, qu'avaient inspiré à l'Espagne les craintes que faisaient naître les entreprises des Russes sur la côte la plus voisine du pôle, fut réalisé en partie par les établissemens formés en 1770 et dans les années suivantes à Monterey, vers le 36° de latitude, et dans la baie de San Francisco, aussi bien que par une suite d'expéditions maritimes. En 1774, Juan Perez, qui commandait la première, n'alla pas au-delà du 54°, mais il explora avec soin la côte jusqu'au 49°, et découvrit une baie considérable nommée par les naturels Nootka, et à laquelle il donna le nom de San Lorenzo, qu'elle n'a pas conservé. L'année suivante, don Bruno Heceta reconnut l'exactitude des découvertes de Juan de Fuca, que l'on mettait en doute, et signala l'embouchure de la large rivière dont Carver avait parlé. Dans le même temps, d'autres navires espagnols, sous le commandement de Bodega, remontaient jusqu'au 57° de latitude, et prenaient possession de toute la côte au nom du roi d'Espagne.

C'est ici qu'apparaissent deux nouveaux acteurs, l'Angleterre et

les anciennes colonies d'Amérique devenues indépendantes, les États-Unis, qui par une bizarre rencontre semblaient s'être entendus pour explorer en concurrence, la première par terre et les autres par mer, le territoire de l'Oregon, mais dans un but purement commercial. Ainsi, tandis qu'en 1792 le capitaine Robert Gray, envoyé par des négocians de Boston, découvrait l'embouchure de l'Oregon et remontait jusqu'à une certaine distance cette rivière, à laquelle il donnait le nom de Columbia, que portait son navire, une expédition anglaise partait du Canada à la recherche de la rivière dont Carver avait signalé l'existence, et devait surtout examiner les avantages que pouvait offrir le pays qu'elle traversait au commerce des fourrures et des pelleteries.

Depuis plus d'un siècle, l'Angleterre était activement engagée dans cette branche du commerce transatlantique par la compagnie de la baie d'Hudson, dont l'établissement se rattache aux mauvais jours de la restauration anglaise, car ce fut une concession faite, au détriment des entreprises privées, par la prérogative royale à la cupidité et à la soif de spéculations mercantiles et commerciales qui dévorait les courtisans de Charles II. L'acte qui instituait cette compagnie lui donnait en toute propriété les mers, baies, détroits, lacs et rivières, et toutes les terres adjacentes à la baie d'Hudson qui n'étaient pas occupées par des sujets anglais ou par les sujets d'une autre puissance chrétienne. Pendant bien long-temps, grace à ce monopole exorbitant et à la prohibition des fourrures et des pelleteries du Canada, la compagnie de la baie d'Hudson prospéra; bien que son existence n'eût pas été ratifiée par un acte du parlement, et que tous les sujets anglais eussent la liberté de s'établir et de faire le commerce sur le territoire immense qui lui avait été concédé, les difficultés inhérentes à ce genre de commerce et les obstacles qu'y mettaient les agens de la compagnie rendaient impossible toute concurrence sérieuse. Cet état de choses cessa quand le Canada fut devenu une possession britannique.

On sait que tant que dura la domination française sur les bords du Saint-Laurent, le commerce des fourrures et des pelleteries fut la principale et même la seule ressource du Canada. Le caractère léger et entreprenant de notre nation s'était façonné à merveille aux habitudes que demande ce genre de trafic et aux mœurs des sauvages avec lesquels il se faisait. Ce fut là même l'obstacle invincible contre lequel se brisèrent toutes les tentatives sérieuses du gouvernement français pour fonder dans le magnifique territoire que baigne le Saint-

Laurent une colonie durable et prospère. Chaque année, on voyait, à une certaine époque, les *coureurs des bois* abandonner les villes et les bourgades, et remonter, sur de légers canots chargés d'armes, de munitions de guerre et d'objets d'échange, les innombrables cours d'eau qui coupent le haut Canada; ils allaient à la poursuite des tribus indiennes. Les sauvages aimaient ces hardis aventuriers, qui, en échange des produits de leur chasse, les initiaient à de nouvelles jouissances. La communauté de goûts, de plaisirs, d'habitudes, effaçait les répugnances de races. Les Français passaient de longs mois au milieu des Indiens, partageant leur manière de vivre, adoptant leur costume et leurs mœurs, et prenant des femmes parmi eux. Les négocians anglais, que vexait le monopole de la compagnie de la baie d'Hudson, mirent cette race intelligente au service de leur expérience commerciale; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que, malgré leur habileté et leurs capitaux, la compagnie empruntait du principe de l'association une force qui maintenait sa supériorité. Tant d'entreprises isolées ne pouvaient s'entendre entre elles, et, sans trop songer à la ruine de la compagnie, elles se faisaient une concurrence dangereuse. C'est ce qui décida les principaux intéressés dans le commerce des fourrures et des pelleteries à former une société, en 1783, sous le titre de compagnie du nord-ouest, et dès-lors la compagnie de la baie d'Hudson vit s'évanouir son antique prospérité.

Habilement dirigés, soutenus dans leur audace, les Canadiens obtinrent des résultats surprenans; on en vit s'aventurer jusqu'à plus de douze cents lieues au-delà de Montréal. Cependant ces succès ne pouvaient satisfaire les négocians anglais. Le champ des spéculations était vaste, fécond, mais il pouvait s'épuiser; ce n'était pas assez de jouir du présent, il fallait songer à l'avenir. Derrière les contrées parcourues par les *coureurs des bois* s'étendaient d'immenses solitudes inconnues; la compagnie du nord-ouest entreprit de les faire explorer. Mackensie, qui était un de ses agens, fut mis à la tête d'une expédition, et chargé de sonder ce vaste territoire et de rechercher la rivière dont Carver avait appris l'existence. Ce hardi voyageur ne remplit qu'en partie sa mission. N'étant guidé par aucune notion précise, errant à l'aventure, il n'atteignit la mer Pacifique que cent cinquante lieues au nord de l'embouchure de la Columbia, dont il avait inutilement cherché les sources et le cours, et long-temps après l'exploration de Robert Gray. Ces faits sont évidens; ils ressortent du récit de cette expédition, publié et écrit par

Mackensie lui-même (1). Cependant les Anglais, malgré ce témoignage formel, n'ont pas craint d'affirmer que Mackensie a le premier découvert et exploré le cours supérieur de la Columbia. Quelques mots suffiront pour faire justice de cette prétention.

Mackensie arriva, le 7 décembre 1792, à un lieu propice à l'hivernage qu'il projetait, situé, comme il le reconnut par des observations réitérées, sous le 59° 9′ de latitude nord, et le 117° 35′ 15″ de longitude à l'ouest de Greenwich. C'était sur les bords de la rivière de la Paix, qui prend sa source dans les Montagnes Rocheuses vers le 55° de latitude, coule du nord à l'est, et se jette dans la rivière de l'Esclave, sous le 59° de latitude; par conséquent, tout le cours de cette rivière est à l'est des Montagnes Rocheuses. Il quitta ce lieu le 9 mai 1793, remonta la rivière de la Paix, et se trouva le 17 du même mois en vue des Montagnes Rocheuses. Après les avoir traversées, il arriva, dit-il, sur les bords d'une rivière large et profonde qu'il essaya de descendre dans de grossiers canots construits à la hâte; mais, découragé par les obstacles que présentait le lit de la rivière, il se décida à atteindre par terre la mer Pacifique. C'est ce qu'il fit en s'avançant à l'ouest et suivant une ligne droite, et il arriva sur les bords de la mer le 22 juillet 1793, vers le 52° 23′ 43″. Or, le livre de loch du navire de Robert Gray porte qu'il entra dans la Columbia le 11 mai 1792, c'est-à-dire un peu plus d'un an avant que Mackensie eût traversé les Montagnes Rocheuses. Voilà la question de la priorité de découverte résolue incontestablement en faveur du capitaine américain. Mais la rivière que Mackensie essaya de descendre vers le 56° de latitude était-elle la Columbia? Cela n'est pas possible, car la source la plus septentrionale de la Columbia n'est pas au-dessus du 54°. De plus, cette source est éloignée de l'océan Pacifique d'au moins cent cinquante lieues, et il n'est pas probable que l'expédition de Mackensie eût pu traverser en dix-huit jours, du 4 au 22 juillet, une aussi vaste contrée, dans laquelle il est difficile de se frayer une route rapide et directe. Ainsi, il est évident que non-seulement Mackensie n'a pas aperçu la Columbia, mais même que cela lui était absolument impossible. On aurait tort d'ailleurs d'attribuer cette prétention à Mackensie, car il reconnaît de très bonne foi l'avantage obtenu sur lui par Robert Gray. Quoi qu'il en soit, les rapports du voyageur anglais donnèrent une nouvelle activité aux entreprises de

(1) La relation des voyages de Mackensie, publiée à Londres en 1801, a été traduite en 1802 par Castera.

la compagnie du nord-ouest, et ses postes les plus avancés furent portés jusqu'au voisinage des Montagnes Rocheuses.

Tandis que les sujets de la Grande-Bretagne faisaient ainsi de rapides progrès vers l'occupation de ces solitudes, les États-Unis étaient sortis des embarras de tout genre suscités par l'établissement du gouvernement fédéral. La politique et la prospérité du pays réclamaient de nouvelles voies commerciales. La cession de la Louisiane par la France avait livré aux pionniers américains les riches vallées du Mississipi et du Missouri; mais le cours supérieur de ces deux fleuves, le pays qu'ils traversent, étaient inconnus. On ignorait complètement la topographie et la valeur de l'immense territoire qui séparait de la mer Pacifique les anciennes colonies anglaises. C'est alors que le congrès ordonna l'expédition de Lewis et Clarke. Jefferson, qui était alors président, en avait le premier conçu le projet; il en dressa le plan et rédigea les instructions remises à ces courageux explorateurs. Ils devaient remonter le Missouri jusqu'à sa source dans les Montagnes Rocheuses, traverser cette chaîne, rechercher les sources et les affluens de la Columbia, et explorer le cours de cette rivière jusqu'à son embouchure. Cette mission fut remplie avec beaucoup de zèle et d'intrépidité par Lewis et Clarke. Leur journal de voyage, publié par les soins de Jefferson, renferme les renseignemens les plus curieux et les plus précis sur la géographie, les mœurs des tribus indiennes, les animaux, les plantes et les minéraux de ces contrées. Ils passèrent les Montagnes Rocheuses au commencement d'octobre 1805, descendirent dans des canots jusqu'à sa jonction la rivière Lewis, qui est une des branches les plus considérables de la Columbia, et suivirent le cours principal jusqu'à son embouchure, qu'ils atteignirent le 14 novembre. Ils élevèrent des cabanes sur le bord de la mer et sur la rive méridionale de la Columbia, et construisirent une espèce de fort pour se prémunir contre les agressions des Indiens. Après avoir passé l'hiver à explorer le pays environnant et à faire des observations scientifiques, ils se remirent en route pour retourner dans les États-Unis au commencement du printemps.

Les faits recueillis par Lewis et Clarke sur l'abondance et la beauté des fourrures qu'on pouvait se procurer aisément dans les contrées avoisinant les Montagnes Rocheuses, et les avantages que l'on retirerait de comptoirs d'échange avec les Indiens, éveillèrent l'attention des Américains, qui se livraient à ce commerce. Les premières tentatives de ce côté furent faites par une société de marchands de

Saint-Louis, qui s'était formée, en 1808, sous le nom de compagnie de fourrures du Missouri. Elle était dirigée par un Espagnol fort entreprenant, Manuel Lisa, qui établit plusieurs comptoirs, non-seulement auprès des sources du Missouri, mais au-delà des Montagnes Rocheuses sur les bords de la rivière Lewis, que les attaques des Indiens et la difficutié de s'assurer des moyens de subsistance forcèrent d'abandonner en 1810.

Malheureusement de telles entreprises n'étaient pas en état de lutter contre la compagnie du nord-ouest qui, par des relations déjà anciennes avec les Indiens, s'était emparée de tout le commerce des pelleteries et des fourrures des grands lacs jusqu'aux Montagnes Rocheuses. C'était vainement que les Américains essayaient de lutter avec elle, car la compagnie de Saint-Louis pouvait à peine soutenir la concurrence sur les rives même du Missouri et dans le territoire des États-Unis. Alors se présenta un homme capable, non pas tant par sa fortune, qui était énorme, que par son génie, plein de ressources, de lutter avec la compagnie du nord-ouest, et qui résolut de conquérir au profit de ses compatriotes une industrie qui enrichissait les Anglais et les Canadiens.

Jean-Jacob Astor était né dans un petit village des environs de Heidelberg sur les bords du Rhin. Un concours de circonstances singulières l'amena, jeune encore, à Londres, à la fin de la guerre d'Amérique. Un de ses frères aînés s'était établi depuis plusieurs années dans les États-Unis. Astor profita de la paix, et s'embarqua, vers la fin de l'année 1783, pour le rejoindre à Baltimore, avec une petite pacotille de marchandises. En mettant le pied sur le continent américain, le hasard fit rencontrer à Astor un de ses compatriotes engagé dans le commerce des fourrures et des pelleteries, qui lui apprit l'importance et la pratique de ce commerce. L'imagination aventureuse d'Astor s'enflamma, et, au lieu d'aller rejoindre son frère, il suivit cette nouvelle connaissance à New-York, où il échangea contre des fourrures les marchandises qu'il avait apportées d'Angleterre. Il repartit aussitôt pour Londres, vendit avec un grand bénéfice ses fourrures, et retourna dans la même année aux États-Unis, déterminé à s'y établir et à s'appliquer à ce trafic. Ses opérations, minimes d'abord, s'agrandirent bientôt à force de travail, d'économie et de probité, et en peu d'années il s'était assuré une position très avantageuse.

A son arrivée aux États-Unis, cette branche de commerce existait à peine. C'était du Canada que l'on tirait la plus grande partie des

fourrures et des peaux de castor qui servaient à la consommation de l'Europe et même de la Chine. Dans les premiers temps, Astor, bien qu'il fût établi à New-York, était obligé d'aller chaque année à Montréal acheter les fourrures qu'il expédiait en Angleterre, car cette colonie ne pouvait faire de commerce qu'avec la métropole. Le traité de 1794 changea cet état de choses. Astor passa alors un contrat avec la compagnie du nord-ouest pour avoir le monopole du marché américain, ce qui ne l'empêchait pas de faire des expéditions à l'étranger. Mais ce même traité avait rendu aux États-Unis Oswego, Niagara et quelques autres points importans qui, à cause du voisinage des grands lacs et des tribus indiennes, étaient des centres du commerce des fourrures. C'est alors que cet homme entreprenant résolut de déposséder les Anglais et les Canadiens d'une partie de ce commerce, et de la faire passer dans les mains des Américains. D'abord il essaya de lutter avec les comptoirs des compagnies particulières établis sur la frontière des États-Unis. N'ayant pu y réussir, il forma le projet d'exploiter l'immense territoire en-deçà et au-delà des Montagnes Rocheuses parcouru par Lewis et Clarke, d'occuper tout le pays arrosé par la Columbia, de la Californie jusqu'aux établissemens russes, et de s'emparer du commerce des fourrures que les Anglais importaient en Chine, en faisant des îles Sandwich un grand entrepôt. Pour exécuter ce projet, qui reçut l'approbation du gouvernement fédéral et la promesse secrète d'un appui efficace, il fonda en 1809, à New-York, une société en commandite pour le commerce des fourrures et des pelleteries, au capital de 5 millions de francs. Cette somme avait été entièrement fournie par lui, car les directeurs et les actionnaires dont les signatures avaient figuré sur l'acte de société n'avaient fait que prêter leurs noms; Astor avait voulu couvrir ses projets de la considération qui s'attache ordinairement aux compagnies. Sa première opération fut d'anéantir, avec le concours de plusieurs des actionnaires de la compagnie du nord-ouest, une société pour le commerce des fourrures, dont le siége était à Michilimakniac, et qui pouvait entraver l'exécution de ses plans. Il ne s'agissait de rien moins que de relier le territoire de l'Oregon avec les États-Unis par une ligne de postes et de comptoirs, et de couvrir tout le littoral de la mer Pacifique de forts et d'établissemens commerciaux.

En conséquence, un navire portant vingt canons et soixante hommes partit de New-York dans l'année 1810, doubla le cap Horn, et arriva au commencement du mois de mars 1811, à l'embouchure

de la Columbia. Un établissement fortifié fut élevé à peu de distance de la mer, sur la rive sud de cette rivière, et reçut le nom d'Astoria. Des relations d'amitié furent aussitôt nouées avec les Indiens du voisinage; des détachemens furent envoyés pour explorer l'intérieur du territoire et établir des postes sur tous les points importans. Dans le même temps, une expédition, forte de cent hommes éprouvés, était partie de Saint-Louis. Elle n'atteignit Astoria que dans les premiers mois de 1812, après des fatigues inouies; elle avait traversé les Montagnes Rocheuses, institué des comptoirs d'échange, et formé des relations de bonne intelligence avec toutes les tribus indiennes qu'elle avait rencontrées.

Aussitôt que la compagnie du nord-ouest avait eu connaissance des projets d'Astor qui devaient lui causer tant de préjudice, elle avait fait partir une expédition destinée à devancer l'arrivée des Américains à l'embouchure de la Columbia; mais cette tentative échoua. La compagnie s'adressa alors au gouvernement anglais, lui demandant d'intervenir au nom des intérêts britanniques, et il l'eût fait assurément sans la crainte de compliquer sa situation, déjà si difficile. Mais, dès que la guerre eut éclaté entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, un navire de la compagnie du nord-ouest, suivi d'une frégate et d'un sloop envoyés par le gouvernement anglais, se présenta au commencement d'octobre 1813 devant Astoria, laissé sans défense par des malentendus et le naufrage des deux bâtimens destinés à le protéger, et le 16, l'agent à qui M. Astor avait confié la direction de cet établissement se hâta de le vendre, ainsi que les cinq postes sur la Columbia et ses affluens, avec tout ce qu'ils renfermaient, à la compagnie du sud-ouest, pour la somme de 40,000 dollars, qui ne représentaient pas la moitié de la valeur des fourrures qui y étaient entreposées. En récompense de sa trahison, il reçut une place dans la compagnie anglaise, et mit à son service tous les renseignemens qu'il possédait sur l'exploitation de cette contrée.

Au rétablissement de la paix générale, Astoria, ou plutôt le Fort-George, car les Anglais lui avaient donné ce nom, fut rendu aux Américains, en vertu de l'article 1er du traité de Gand, qui stipulait la restitution immédiate de tout territoire, places et possessions quelconques pris par l'une ou l'autre des deux puissances. Malgré les pertes énormes que la non-réussite de ses projets avait occasionnées à M. Astor, il offrit au gouvernement américain de les reprendre et d'en poursuivre l'exécution avec son concours. Cette offre ne fut pas acceptée, et, au lieu de rentrer en possession de son établisse-

ment, il céda ses droits à la compagnie du nord-ouest pour une faible somme, car, dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis la restitution, un incendie avait détruit Astoria. Les Américains disent que cet incendie fut allumé par les Indiens à l'instigation des Anglais. Ainsi la compagnie du nord-ouest demeura maîtresse sur les deux rives de la Columbia, et, grace à l'insouciance inexcusable du gouvernement des États-Unis, non-seulement elle ne restitua pas les postes créés dans l'intérieur du pays par les agens de M. Astor, comme cela découlait du traité, mais encore elle conserva un petit fort sur les bords de la mer, à peu de distance des ruines d'Astoria, et forma un établissement considérable, le fort Vancouver, sur la rive nord de la Columbia, à trente lieues environ au-dessus de son embouchure, dans une position importante.

Malheureusement pour la compagnie du nord-ouest, de si grands succès avaient réveillé la compagnie de la baie d'Hudson de sa longue inertie. Ne lui cédant dès-lors ni en ressources ni en activité, cette dernière lui fit désormais une concurrence dangereuse, et prétendit reprendre le monopole qui lui avait été autrefois concédé. Pendant plusieurs années, on vit les deux compagnies rivales se disputer l'empire de ces solitudes, et bien souvent elles en vinrent aux mains. Une telle lutte pouvait compromettre l'importance de ces nouvelles acquisitions de l'Angleterre. Le gouvernement le comprit, et en 1821 un acte du parlement réunit les deux compagnies en une seule, sous le titre de compagnie de fourrures de la baie d'Hudson, lui accorda le monopole de tout le commerce, dans les termes de la concession faite par Charles II, lui attribuant de plus la juridiction civile sur tout le pays occupé par elle.

Aujourd'hui cette compagnie a couvert le territoire de l'Oregon de comptoirs et de postes militaires, qui servent d'entrepôts et de lieux de ralliement aux Indiens et à ses agens. Le centre de l'administration est placé dans le fort Vancouver. Malgré le nom pompeux de fort, ce n'est à vrai dire qu'un carré long de 750 pieds sur 450 de large, entouré d'une palissade et d'un fossé, et dans l'intérieur duquel se trouvent les habitations des agens principaux de la compagnie et des ouvriers européens, au nombre de trente environ, attachés à l'établissement. A peu de distance sont situées les cabanes des cultivateurs de la ferme attenante au fort, qui n'a pas plus de 3,000 acres de bonne terre, et qui occupe environ 100 travailleurs, Canadiens et Iroquois. A six milles au-dessus du fort, on a établi une scierie desservie par une trentaine d'ouvriers, la plupart naturels des

iles Sandwich. Presque tous les habitans de Vancouver sont mariés, ou ont pris une femme parmi les Indiens; et comme ils ont tous de 2 à 5 esclaves, car l'esclavage existe dans toutes les tribus indiennes, on peut évaluer la population du fort à 800 ames. Il y règne le régime le plus sévère. Les hommes d'origine européenne, Canadiens ou Anglais, attachés au service de la compagnie, sont engagés pour cinq ans, au prix d'environ 400 francs par an. Ils reçoivent en outre par tête une ration de huit gallons de pommes de terre et huit saumons chaque semaine pendant l'hiver, en été des pois et du suif, mais jamais du pain ni de la viande. Le produit de la chasse et de la pêche de leurs esclaves leur appartient.

Les agens de la compagnie sont intéressés aux bénéfices. Les uns, placés à la tête des comptoirs, et ils sont en très petit nombre, ont droit à un quart d'action, ce qui représente un bénéfice net de 15 à 20,000 francs par an; les autres, qui servent d'intermédiaires entre ceux-ci et les Indiens, n'ont qu'un huitième d'action. Les uns et les autres ne jouissent de cet intérêt dans les profits de la compagnie que viagèrement, et ne peuvent en disposer en aucune manière. Chaque année, les principaux agens se réunissent, à une époque déterminée, à l'établissement central d'York, sous la présidence du gouverneur de la compagnie, pour recevoir les ordres des directeurs de Londres, examiner les rapports des agens secondaires, discuter les plans d'exploration, déterminer le chiffre probable des dépenses et des produits, et s'entendre sur les ordres à donner aux trappeurs; car, si la compagnie ne se fait aucun scrupule de détruire les animaux dans les districts de l'état de l'Union où elle peut pénétrer, elle veille très soigneusement à ce qu'on laisse les castors repeupler les cantons où sa domination est incontestée, et où leur nombre paraît diminuer : elle a fait même accepter, parmi les tribus indiennes qui lui sont soumises, une loi qui punit de mort le meurtre d'un castor au printemps ou dans l'automne. Dans le district de Columbia, le prix d'une peau de castor est à peu près de 10 francs. Chaque peau pèse environ une livre et demie, et la livre se vend, à Londres ou à New-York, 5 dollars, c'est-à-dire plus de 25 fr.; et comme la compagnie achète les peaux de castor avec des marchandises sur lesquelles elle gagne au moins 50 pour 100, on peut juger de l'énormité de ses profits.

Chaque année, au printemps, un navire arrive de Londres à Vancouver chargé de gros draps, de toiles, d'objets grossiers de quincaillerie et de coutellerie qui servent aux échanges avec les Indiens, de tissus de coton et autres articles des fabriques anglaises qui se

glissent, sans payer de droits, par des caravanes à travers les Montagnes Rocheuses, dans les états de l'ouest, où ils font concurrence aux produits des manufactures des états de la Nouvelle-Angleterre. Il apporte tous les articles nécessaires au gréement des navires de la compagnie qui parcourent la côte, de la Californie aux établissemens russes. Cette petite marine se compose, depuis quelques années, de deux bricks, d'un schooner, d'un sloop et d'un bateau à vapeur de 150 tonneaux muni de deux machines de la force de trente chevaux; tous ces navires sont armés en guerre, et leur équipage est formé de marins anglais engagés pour cinq années au prix de 24 liv. st. par an (600 francs). Le navire de Londres dépose sa cargaison, prend un chargement de bois et de farine pour les îles Sandwich, et retourne, au mois d'août, prendre les fourrures et les peaux de castor qui ont été apportées au fort Vancouver des comptoirs situés à l'intérieur ou recueillies sur les côtes. On évalue ce chargement à plus de 2 millions de francs, et, si l'on y joint les bénéfices sur les marchandises introduites dans les États-Unis par contrebande, les profits faits sur les échanges avec les Indiens, et les revenus des établissemens de la baie d'Hudson, on ne sera pas surpris que les actions de la compagnie soient cotées, à la bourse de Londres, à 150 pour 100 au-dessus du taux primitif.

On s'étonnera sans doute que les Américains n'aient pas tourné de ce côté l'esprit d'entreprise qui les distingue, et qu'ils ne se soient pas appliqués à enlever à la compagnie de la baie d'Hudson le monopole d'un commerce qui a long-temps formé une des branches les plus lucratives de leurs importations en Chine. Ils l'ont tenté bien des fois, mais toujours sans succès. Les partis de chasseurs et de trappeurs qui, dans ces dernières années, ont osé s'aventurer au-delà des Montagnes Rocheuses (car les castors et les animaux à fourrure précieuse ont disparu presque entièrement du territoire des États-Unis) ont succombé sous les coups des Indiens, qui pourtant respectent les agens et les émissaires de la compagnie anglaise. Cependant, à côté même des opérations des Anglais, il y avait pour les Américains d'énormes profits à espérer. En 1829, un brick de New-York entra dans la Columbia, et en neuf mois de séjour il s'était procuré un chargement de fourrures et de peaux de castors évalué à 96,000 dollars, près de 500,000 francs. Depuis lors, les agens de la compagnie de la baie d'Hudson ont pris des mesures pour éviter une aussi dangereuse concurrence, et ils ont soin que les Indiens livrent presque immédiatement les produits de leur

chasse. Aujourd'hui les Américains sont obligés d'aller acheter sur les marchés de Québec et de Montréal les fourrures et les pelleteries nécessaires à la consommation intérieure, et ils y trouvent des conditions si désavantageuses, qu'ils ont entièrement abandonné ce genre d'importations en Chine, qui, de 142,000 dollars qu'il était en 1821, est descendu graduellement à 2,368 dollars en 1840.

De la sorte, les Américains, par le fait de l'occupation de la compagnie de la baie d'Hudson, se trouvent en quelque sorte exclus du territoire de l'Oregon. C'est à peine s'il a été permis à quelques missionnaires méthodistes de s'y établir. Dispersés sur ce vaste territoire, ils ont formé çà et là des centres de culture et de défrichement qui ne demanderaient qu'un peu d'encouragement de la part du gouvernement des États-Unis pour devenir le noyau d'importantes colonies agricoles. Aujourd'hui ces intrépides apôtres de la civilisation chrétienne sont réduits à jeter dans l'esprit des Indiens qui les entourent quelques germes de christianisme. Les résultats qu'ils ont obtenus prouvent que leurs efforts pour convertir ces populations peuvent être un jour couronnés de succès. Malheureusement les Indiens semblent condamnés à disparaître bientôt de la surface du sol qui appartenait à leurs pères. L'intempérance et les maladies les déciment avec une effrayante rapidité. C'est à peine si aujourd'hui on compterait vingt mille Indiens dans tout le territoire de l'Oregon; mais, si petit que soit ce nombre, leurs anciens exploits ont laissé dans l'esprit des Américains des sentimens de crainte et de terreur qui ne sont que trop fondés. Si les lumières du christianisme n'adoucissaient leurs mœurs féroces, ces tribus seraient encore pendant long-temps un obstacle au défrichement des contrées qui s'étendent des Montagnes Rocheuses jusqu'à la mer Pacifique. Contenus aujourd'hui par le respect qu'a su leur inspirer la compagnie de la baie d'Hudson, ils portent leurs dévastations sur les rives du haut Missouri et de l'Arkansas, et cette direction donnée aux incursions des Indiens n'est pas un des moindres motifs de la jalousie avec laquelle les Américains considèrent l'occupation du territoire de l'Oregon par une compagnie anglaise. En effet, il a toujours été dans la politique de l'Angleterre de tenir à sa disposition les tribus indiennes pour s'en faire un terrible instrument de guerre, autrefois contre les établissemens français du Mississipi et du Canada, depuis contre les États-Unis. On connaît la fameuse protestation de lord Chatham. Dans les négociations du traité de Gand, les Américains proposèrent, comme ils l'avaient déjà

fait bien des fois, de convenir réciproquement de la neutralité perpétuelle des Indiens. L'Angleterre refusa, et depuis elle n'a pas cessé, dans la prévision d'une rupture plus ou moins prochaine, de les entretenir dans un état d'hostilité à l'égard des Américains, qui, de leur côté, les ont toujours considérés comme des ennemis qu'il fallait, non pas gagner ou civiliser, mais anéantir.

Si hautement exprimées et si sincères que soient les craintes qu'inspirent les Indiens, elles ne sont cependant qu'un prétexte, elles ne servent qu'à couvrir le mécontentement profond causé aux Américains par l'établissement des Anglais dans une contrée si voisine de l'Union, et qu'ils s'étaient accoutumés à regarder comme leur propriété. En effet, les progrès de l'Angleterre dans l'Amérique du Nord sont de nature à inspirer aux Américains des craintes bien autrement sérieuses que les dévastations des Indiens. Il est évident que le territoire de l'Oregon ne suffit pas à l'ambition de l'Angleterre, qui aspire à devenir maîtresse absolue dans la mer Pacifique. Pour n'avoir pas à redouter la concurrence de la Russie sur les marchés de fourrures de la Chine, la compagnie de la baie d'Hudson vient de prendre à bail pour dix ans, moyennant un loyer de 150,000 francs par année, tous les établissemens russes de l'Amérique du Nord. Il est impossible de ne pas reconnaître dans cette opération, qui veut paraître purement mercantile, la main du gouvernement anglais. Suivant sa tactique accoutumée, l'Angleterre se fait humble aujourd'hui pour gagner par surprise ce que la force et une guerre heureuse ne lui auraient peut-être pas donné. Dans dix ans, si elle n'est pas en état d'imposer sa volonté, elle renouvellera le bail; les sacrifices ne lui coûteront pas, et un jour, quand sa domination sera fondée sur l'habitude, elle se proclamera maîtresse : les prétextes ne lui manqueront pas assurément.

Tandis qu'au nord elle écarte toute rivalité commerciale et s'apprête à établir son empire, elle tente au sud de s'introduire dans la Californie. Ce pays n'a pas, il est vrai, de riches fourrures, ses produits se réduisent à du suif et à des peaux de bœufs; mais, outre que la Californie peut devenir un jour un important débouché, elle possède la plus magnifique rade de la mer Pacifique, et, en attendant que la baie de San Francisco devienne dans cet océan ce que sont dans l'Atlantique Québec et Halifax, c'est-à-dire un arsenal militaire et maritime, des négocians anglais établissent, sous le patronage du gouvernement, des comptoirs sur les points les plus importans du littoral, car c'est toujours à l'abri du commerce que se

glisse la domination anglaise. La possession de la Californie compléterait, pour l'Angleterre, un magnifique empire; par là, elle contiendrait les développemens du commerce américain dans la mer Pacifique, et contrebalancerait au dedans les progrès de la race anglo-américaine, qui marche rapidement vers la conquête des anciennes possessions espagnoles dans l'Amérique centrale. Certes, ce n'est pas elle qui doute de la réalisation de la prophétie de Jefferson, et au besoin ce qui s'est passé dans le Texas depuis vingt ans dissiperait toute inquiétude à cet égard.

Les Américains ont donc de justes motifs de s'effrayer de ces desseins, qui menacent autant leur puissance que leur prospérité commerciale, et dont l'occupation du territoire de l'Oregon est le plus éclatant indice. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les hommes d'état de l'Union ont jugé nécessaire de mettre un terme aux progrès de l'Angleterre sur le domaine des États-Unis. Dès 1824, M. Monroe, dans son dernier message présidentiel, indiquait au congrès l'urgence d'établir un poste militaire à l'embouchure de la Columbia, pour sauvegarder les intérêts américains dans la mer Pacifique et sur la côte occidentale du continent américain. L'année suivante, M. Adams, à son avénement à la présidence, conseillait, dans son premier message, l'adoption de la mesure proposée par son prédécesseur, et recommandait d'établir une station maritime sur le littoral de la mer Pacifique. Plusieurs fois la chambre des représentans a examiné les moyens d'assurer la domination des États-Unis sur le territoire de l'Oregon, en 1821, en 1826 et en 1839; en 1838, cette même question fut discutée dans le sénat. Malheureusement le défaut d'unanimité dans les avis a toujours fait ajourner l'adoption de mesures efficaces. Récemment le congrès a examiné, avant de se séparer, ce problème, que les années ont rendu plus grave. Les États-Unis opposent aux prétentions de l'Angleterre des droits et des titres qu'il importe d'examiner.

Trois choses, selon le droit public reconnu par tout le monde civilisé, constituent un droit de possession sur les pays non occupés : la découverte, un premier établissement, et le voisinage. C'est en invoquant ces principes, en vertu desquels la plupart des peuples de l'Europe ont formé des établissemens dans toutes les parties du monde, que les États-Unis réclament la possession exclusive du territoire de l'Oregon.

L'Espagne a découvert et exploré la première la côte nord-ouest du continent américain. C'est donc elle seule qui pourrait prétendre

à l'occuper. Elle y a prétendu, en effet, et l'Angleterre elle-même a, par la convention de Nootka signée à Londres en 1790, reconnu la justice de ses prétentions. Mais ce droit de possession, l'Espagne l'a cédé aux États-Unis par le traité de la Floride conclu à Washington le 22 février 1819. Par ce traité, le roi d'Espagne a transmis aux États-Unis tous ses droits, réclamations et prétentions sur le pays découvert en son nom au nord du 42° de latitude, et y a renoncé à tout jamais pour lui et pour ses successeurs. Après avoir proclamé son indépendance, le Mexique, devenu partie dans ce traité, l'a confirmé par une convention signée à Mexico le 12 janvier 1828, et a reconnu pleinement la cession faite aux États-Unis par l'Espagne. Ce titre, dans les mains des Américains, emprunte une plus grande valeur à la découverte et à l'exploration faites en 1792, par le capitaine Robert Gray, de l'embouchure et d'une partie du cours de la Columbia, et au voyage entrepris en 1805, au nom et aux frais du gouvernement fédéral, dans l'intérieur du territoire de l'Oregon, par Lewis et Clarke.

A l'égard du titre qui découle de l'occupation première, les Américains se l'attribuent exclusivement en vertu des établissemens formés par les Espagnols sur différens points de la côte, et surtout en vertu des postes et des comptoirs placés à l'embouchure de la Columbia, sur le littoral et dans l'intérieur du territoire de l'Oregon, par Lewis et Clarke, par la compagnie du Missouri et par les agens de M. Astor, antérieurement à toutes les entreprises des Anglais au-delà des Montagnes Rocheuses.

Reste le droit exercé par toutes les puissances d'étendre leur domination sur les pays non occupés contigus à leurs propres possessions. Trois nations, l'Espagne, l'Angleterre et la France, auraient pu prétendre à l'exercer à l'égard du territoire de l'Oregon; mais toutes trois ou se sont interdit par des traités la faculté d'étendre leurs possessions au-delà de certaines limites, ou ont cédé leurs titres aux États-Unis. L'Espagne est dans ce dernier cas par le traité de la Floride. En acceptant pour limite, entre les possessions britanniques à l'ouest du Canada et les établissemens français sur la rive droite du Mississipi, le 49e degré de latitude nord qu'avaient fixé les commissaires nommés par les deux puissances en vertu de l'article 10 du traité d'Utrecht, l'Angleterre s'était abstenue d'étendre sa domination au-dessous de cette ligne de démarcation, et par conséquent elle était destituée de tout droit sur la partie septentrionale du territoire de l'Oregon au sud du 49e degré de latitude. Par le traité

de 1763, qui confirmait cette limite, l'Angleterre avait abandonné implicitement le droit d'occuper tout le pays à l'ouest de ses colonies du littoral de l'Atlantique, en reconnaissant formellement les titres de la France sur toutes les contrées à l'ouest du Mississipi depuis sa source, ou plutôt depuis la ligne de démarcation fixée au 49e degré de latitude nord, jusqu'à sa jonction avec la rivière Iberville. C'était admettre que la France avait seule la faculté de s'étendre à l'ouest du Mississipi jusqu'aux Montagnes Rocheuses, et au-delà de cette chaîne, sauf à concilier ce droit avec les prétentions de l'Espagne, maîtresse du littoral de la mer Pacifique. Or, ce titre incontestable de la France, qui, joint à celui de l'Espagne, exclut absolument la Grande-Bretagne de toute réclamation sur le territoire de l'Oregon compris entre le 49e degré de latitude nord, la mer Pacifique, le 42e de latitude, et les Montagnes Rocheuses, est en possession des États-Unis depuis le traité de 1803, par lequel la France a cédé aux États-Unis toutes ses possessions dans l'Amérique du Nord.

Les États-Unis réunissent donc tous les titres qui résultent de la découverte, du premier établissement, et du droit de s'étendre sur les pays contigus non occupés. Voilà sur quelles bases les Américains fondent leurs prétentions à la propriété exclusive du territoire de l'Oregon, et tout esprit impartial ne pourra s'empêcher d'en reconnaître la justice. La conduite même de l'Angleterre, son long silence, la marche tortueuse et obscure de ses empiètemens, la restitution d'Astoria, le vague et l'incertitude de ses réclamations, en sont une confirmation éclatante. En effet, on dirait que le gouvernement anglais n'a pas su déguiser, dans la manière dont il a soutenu son occupation du territoire de l'Oregon, combien il sentait la faiblesse de ses titres. Dès que les rapports de Mackensie et les progrès de la compagnie du nord-ouest lui eurent révélé l'importance du littoral de la mer Pacifique, il forma le projet de s'en rendre maître; mais il adopta la route qu'il suit toujours quand il n'a pas confiance dans la justice de sa cause : toutes ses démarches furent dissimulées, et il s'en fia plus à son adresse et à la voie détournée des négociations qu'à la bonté de son droit pour renverser les obstacles qui s'opposaient à ses empiètemens.

Le premier était la limite du 49e degré de latitude nord posée entre les possessions anglaises et les possessions françaises, et qui, d'après les traités, s'étendait au-delà des Montagnes Rocheuses *indéfiniment* à l'ouest, c'est-à-dire jusqu'à la mer Pacifique. Prenant

prétexte de cette expression vague, l'Angleterre s'occupa de faire déterminer cette limite à son avantage. L'occasion s'en présenta dans la négociation d'un traité de frontières qui se discutait en 1803 à Londres entre M. Rufus King et lord Hawkesbury. Le plénipotentiaire anglais proposa de conserver pour ligne de démarcation entre les États-Unis et le Canada l'ancienne limite établie, à la suite du traité d'Utrecht, jusqu'au lac des Bois, et de tirer de ce point une ligne droite jusqu'à la rencontre du Mississipi. Cette frontière ne nuisait en aucune façon aux États-Unis, et le gouvernement anglais se flattait qu'ils l'accepteraient aisément. Mais il ignorait que les Américains négociaient à Paris la cession de la Louisiane et de toutes les possessions françaises dans la vallée du Mississipi, et que dès-lors ils étaient intéressés à maintenir dans toute leur intégrité les droits de la France, auxquels cette nouvelle ligne de démarcation pouvait être préjudiciable. Aussi M. Jefferson, alors président, repoussa-t-il le traité, sans même le communiquer au sénat, souverain arbitre dans les questions diplomatiques. Quatre ans plus tard, en 1807, de nouvelles négociations s'ouvrirent à Londres entre M. Monroe et M. Pinkney pour les États-Unis, et lord Holland et lord Auckland pour l'Angleterre. Cette fois-ci le gouvernement anglais adopta une autre marche, tout en poursuivant le même but. Acceptant la conservation de l'ancienne limite du 49e degré, il se contenta de demander qu'on fît disparaître l'expression vague des premiers commissaires français et anglais, et qu'on arrêtât la frontière aux Montagnes Rocheuses. Les plénipotentiaires américains consentirent volontiers à ce sacrifice, dont ils ignoraient la valeur. Ce traité eut le sort du précédent. M. Jefferson refusa de le ratifier, parce qu'il ne renfermait pas une renonciation explicite au droit de presse, que les Anglais voulaient exercer sur les navires des États-Unis. A Gand, la même concession fut demandée et accordée; mais, comme les Anglais exigeaient qu'elle fût accompagnée du droit de libre navigation sur le Mississipi, l'article qui la renfermait fut omis, et la question des limites fut laissée à une négociation particulière, qui s'ouvrit à Londres en 1818.

Jusque-là, jamais l'Angleterre n'avait fait entendre la plus légère réclamation sur le territoire de l'Oregon. Ce n'est que dans cette négociation, comme cela est prouvé par les instructions de M. Adams, secrétaire d'état, aux plénipotentiaires américains, M. Rush et M. Galatin, que les Anglais prétendirent avoir des droits par les découvertes du capitaine Cook et les achats de terres faits par Drake

aux Indiens au sud de l'embouchure de la Columbia. Sans apporter aucune preuve à l'appui de ces allégations, ils proposèrent d'entrer en compromis pour la possession de tout le territoire de l'Oregon, et de prendre la Columbia pour limite entre les possessions respectives des deux puissances au-delà des Montagnes Rocheuses. On comprend aisément quel fut l'étonnement des plénipotentiaires des États-Unis à cette étrange prétention.

Sur quel fondement l'Angleterre pouvait-elle élever cette réclamation dont on n'avait pas encore ouï parler? Assurément, si un droit était incontestable, c'était le droit de l'Espagne cédé aux États-Unis. Nous avons vu que plusieurs navigateurs espagnols, dans des expéditions entreprises pour explorer la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord, avaient découvert les points les plus importans du littoral, et que particulièrement don Bartolome Ferrelo avait, en 1543, poussé jusqu'au-delà du 43° de latitude nord. Ce ne fut que trente-cinq ans après que Drake parut dans la mer Pacifique. Dans quel but? Était-ce dans le dessein de découvrir de nouveaux continens, de doter son pays de nouvelles possessions? Non, assurément; Drake n'était alors, comme chacun sait, qu'un hardi aventurier que l'amour du gain seul poussait dans ces mers lointaines. Craignant d'être rencontré à son retour par les vaisseaux qui s'étaient mis à sa poursuite pour le punir de ses pillages et de ses méfaits, il résolut de revenir par le cap de Bonne-Espérance; seulement, avant de se mettre en route, il remonta vers le nord et s'arrêta quelque temps vers le 38° de latitude, dans une rade sûre et commode, qui est aujourd'hui le golfe San Francisco, pour se ravitailler et faire reposer ses équipages. Mais qui jamais, avant ces négociations, avait entendu dire que Drake eût fait des acquisitions de territoire sur la côte occidentale de l'Amérique?

Deux siècles après, le capitaine Cook parut dans les mêmes mers. Il était chargé de découvrir une route de l'Inde plus directe que celle du cap de Bonne-Espérance ou du cap Horn par un passage que l'on croyait exister entre les deux océans. Les instructions du conseil de l'amirauté prouvent que tel était l'unique objet du voyage de Cook. Elles lui recommandent de se hâter d'arriver dans le nord le plus tôt possible, de ne point perdre de temps à explorer les côtes et à découvrir de nouvelles terres, et de ne s'arrêter que pour renouveler sa provision d'eau et de bois. Ce n'est qu'après être arrivé au 65° de latitude nord qu'il lui sera permis de prendre possession, avec le consentement des naturels, des pays qu'il aura découverts, pourvu

qu'ils n'aient pas déjà été visités par des Européens. Cook arriva le 7 mars 1778 en vue du continent américain, vers le 44° de latitude nord. Après avoir durant plusieurs jours longé la côte, il aborda le 19 dans le golfe de Nootka, dont Perez avait déjà pris possession au nom de l'Espagne en 1774, c'est-à-dire quatre ans auparavant. Il vit dans les mains des Indiens des instrumens de fabrique européenne; mais, comme il ignorait que des Espagnols eussent visité récemment ces parages, il imagina que ces objets leur étaient venus par terre du Mexique. Après n'être demeuré que le temps nécessaire pour faire du bois et de l'eau, il remit à la voile, et vers le 61° de latitude, il découvrit l'embouchure d'une rivière qui a reçu son nom, et un pays dont il prit possession. C'est la seule acquisition faite par Cook dans sa longue et infructueuse traversée. Il ne paraît pas que l'Angleterre ait cru bien sérieusement à la valeur de ce titre de possession, car elle n'a fait aucune difficulté d'abandonner, par la convention de 1825, cette découverte à la Russie, qui la revendiquait.

Ce n'était pas sur des allégations aussi dénuées de fondement que les plénipotentiaires américains pouvaient admettre les prétentions de l'Angleterre au partage du territoire de l'Oregon. Après de longues discussions infructueuses, on convint de laisser indécise la question de possession : c'était tout ce que désirait l'Angleterre. L'article 3 de la convention du 20 octobre 1818 fixa le 49° de latitude nord pour ligne de démarcation entre les territoires respectifs des deux puissances contractantes, depuis l'extrémité nord-ouest du lac des Bois jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Toujours entraînés par une imprévoyance impardonnable, les plénipotentiaires américains, non contens de consentir à effacer la continuation de cette limite jusqu'à la mer Pacifique, ce qui était un obstacle aux desseins de l'Angleterre, agirent comme s'ils eussent voulu les favoriser. Le même article porte, en termes formels, que le territoire en litige, non pas seulement jusqu'à la Columbia, mais tout le pays jusqu'à la frontière de la Californie compris entre les Montagnes Rocheuses et la mer Pacifique, sera, avec ses havres, ses baies et ses rivières, libre et ouvert, pendant les dix années qui suivront la signature de la présente convention, aux navires, citoyens et sujets des deux puissances. Tout ce qu'ils exigèrent pour la sûreté des droits des États-Unis, c'est qu'il fût inséré dans le même article que les termes de cette convention ne préjudicieraient en rien aux prétentions que l'une ou l'autre des deux parties contractantes pourrait avoir sur une portion du territoire de l'Oregon; mais les Anglais y ajoutèrent ce corrective, qu'ils

n'affecteraient pas non plus les réclamations que pourrait vouloir y exercer une autre puissance, le seul objet des deux parties contractantes étant de prévenir les différends et les disputes entre elles.

Cependant, par une contradiction inexplicable, l'Angleterre, en restituant au même moment les établissemens fondés dans le territoire de l'Oregon par les agens de M. Astor, semblait reconnaître virtuellement les titres des États-Unis. Lord Castlereagh, ministre des affaires étrangères, admettait, comme l'écrivait le 18 février 1818 M. Rush à M. Adams, le droit incontestable des États-Unis à être remis en possession des établissemens dont la compagnie du nord-ouest s'était emparée durant la guerre. Il est vrai que lord Bathurst, dans son ordre de restitution, et lord Castlereagh, dans ses instructions au ministre anglais à Washington, n'admettaient pas que cette restitution constituât la reconnaissance du droit absolu et exclusif de domination que réclamaient les États-Unis; mais, d'après le droit public, l'établissement d'un fort dans des pays inhabités, inoccupés, n'a-t-il pas toujours indiqué une prise de possession de tout le territoire qui l'entoure? Or, dans ce cas, les Américains avaient un droit incontestable de propriété, car les agens de M. Astor avaient établi, outre Astoria, des postes dans l'intérieur du pays; ces forts étaient au nombre de cinq, tous placés sur la Columbia ou sur ses affluens, dans des positions importantes. Leur existence ne pouvait être contestée, car ils sont désignés fort exactement dans le prétendu acte de vente d'Astoria. On est forcé ici de prononcer un blâme sévère sur la légèreté et l'imprudence des plénipotentiaires américains. Non-seulement ils ne firent pas valoir ce titre de possession, cette occupation de tout le territoire de l'Oregon, qu'avait reconnu par cet acte la compagnie du nord-ouest elle-même; ils abandonnèrent encore aux Anglais les établissemens de M. Astor, qu'ils s'étaient engagés à restituer. Astoria fut rendu, mais aussitôt le fort Vancouver fut élevé, et les cinq postes qui étaient à l'intérieur restèrent dans les mains des Anglais, qui par là demeurèrent maîtres du pays et de toutes ses ressources.

Les Américains firent, en cette circonstance, une grande faute dont ils subissent aujourd'hui les conséquences. Avec plus de prévoyance, le cabinet de Washington eût réclamé l'exécution entière des stipulations du traité de Gand; l'Angleterre y était disposée, comme le prouvent les paroles de lord Castlereagh; les Américains seraient alors rentrés, sous la protection de leur gouvernement, en possession des postes les plus avantageux, et ils auraient recueilli

le fruit non-seulement des efforts de M. Astor, mais encore des habitudes données aux Indiens par les Anglais; et, si le gouvernement fédéral eût accepté les propositions de M. Astor en 1818, ils seraient aujourd'hui les seuls propriétaires en fait comme en droit de la côte occidentale de l'Amérique du Nord.

Non contens des avantages qu'ils avaient tirés de l'impéritie des États-Unis, les Anglais, s'apercevant de la faiblesse des titres qu'ils avaient invoqués, se tournèrent d'un autre côté. Comme la convention n'avait que la durée très limitée de dix années, les négociations pour un arrangement définitif étaient toujours pendantes. A deux reprises, en 1824 et en 1826, le gouvernement américain, mieux avisé, proposa de rétablir la ligne de démarcation fixée à la suite du traité d'Utrecht et si maladroitement abandonnée, c'est-à-dire de continuer au-delà des Montagnes Rocheuses la limite du 49e degré de latitude nord. Le cabinet britannique pouvait difficilement admettre cette proposition. Il offrit d'accepter pour limite une ligne tirée depuis les Montagnes Rocheuses, au point où s'arrêtait la démarcation reconnue, jusqu'à la source la plus proche de la Columbia, et de suivre le cours de cette rivière jusqu'à son embouchure. C'était précisément ce que les plénipotentiaires américains avaient refusé d'admettre en 1818. Cette fois le cabinet anglais n'invoquait plus seulement à l'appui de ses prétentions les achats de Drake et les découvertes de Cook, mais il affirmait que les premiers postes établis au-delà des Montagnes Rocheuses l'avaient été par la compagnie du nord-ouest, et cela lui suffisait pour que son titre valût celui des États-Unis, qu'il reconnaissait par là implicitement comme incontestable. Voici les termes de la note présentée par le gouvernement anglais à l'ambassadeur des États-Unis en 1826 : « En réponse aux allégations des États-Unis que leur droit sur le territoire de l'Oregon (comme héritiers du titre de l'Espagne et de celui de la France) est fortifié et confirmé par la découverte des sources de la Columbia, et par l'exploration de cette rivière jusqu'à son embouchure par Lewis et Clarke, la Grande-Bretagne affirme et peut nettement prouver que sinon avant, au moins dans *les mêmes années et les années suivantes*, la compagnie anglaise du nord-ouest avait fait établir par M. Tompson des postes au milieu des tribus indiennes auprès des sources ou sur la principale branche de la Columbia, qu'elle étendait graduellement sur tout le cours de cette rivière. De la sorte, la Grande-Bretagne a, pour la question de premier établissement aussi bien que pour celle de la découverte de l'embouchure de la Columbia, faite

par Vancouver, dans le temps même que Robert Gray y entrait, un titre sinon antérieur, au moins égal à celui des États-Unis, de posséder le territoire de l'Oregon. »

Avant de réfuter par des dates précises ces assertions si nettes et pourtant dénuées de toute preuve, remarquons que dans cette note on voit le gouvernement anglais réclamer pour la première fois le privilége de la découverte de l'embouchure de la Columbia et l'attribuer à Vancouver au détriment de Robert Gray. Vancouver avait, il est vrai, précédé le capitaine Gray dans ces parages; mais qui croire sur ce point, de Vancouver ou du cabinet anglais? Vancouver déclare expressément dans le récit de ses voyages, publié par lui-même, qu'il avait passé, en se rendant au golfe de Nootka, devant l'embouchure de la Columbia sans l'apercevoir, et qu'il dut la connaissance de cette rivière et du havre dans laquelle elle se jette à un capitaine de navire américain, Robert Gray, de Boston. Ce premier point décidé, examinons maintenant ce que signifient les *mêmes années et les années suivantes* de cette note. Lewis et Clarke, avons-nous dit, arrivèrent le 15 novembre 1805 sur les bords de la mer Pacifique après avoir suivi le cours de la Columbia depuis sa source la plus occidentale jusqu'à son embouchure. Or, depuis l'expédition de Mackensie, ce fut dans les premiers mois de l'année 1806 qu'un agent de la compagnie du nord-ouest, M. Frazer, s'aventura pour la première fois au-delà des Montagnes Rocheuses. Il les traversa vers le 56° degré de latitude nord, et établit un comptoir deux degrés plus au sud, sur les bords d'un lac qui a pris son nom, situé au pied du versant occidental de ces montagnes. C'est là que s'arrêtèrent les plus lointaines explorations des Anglais jusqu'au milieu de l'année 1811, où M. Tompson, astronome de la compagnie, partit de ce poste pour devancer, sur les bords de la mer Pacifique, l'arrivée des agens de M. Astor, et leur établissement à l'embouchure de la Columbia.

On admire comment des assertions aussi légères, et dont il était si facile de prouver l'inexactitude, ont pu être avancées comme des faits irrécusables dans une pièce diplomatique. C'est ce que le cabinet anglais reconnut bientôt. Aussi, quand les négociations furent définitivement reprises en 1827, MM. Huskisson et Addington, chargés de défendre les intérêts de l'Angleterre, présentèrent au ministre américain, M. Galatin, un mémoire dans lequel, abandonnant tous les titres invoqués précédemment, ils fondaient la justice des prétentions de la Grande-Bretagne sur la convention du golfe de Nootka.

« Dans cette convention, disaient-ils, les droits de la Grande-Bretagne ont été enregistrés et définis : ils embrassent le droit de naviguer dans toute l'étendue de la mer Pacifique, de s'établir sur tous les points du littoral, et de faire le commerce avec les naturels et les habitans. Ces droits ont toujours été exercés sans contestation depuis la date de cette convention, c'est-à-dire depuis 1790, et c'est sous cette convention que des intérêts considérables pour l'Angleterre ont pris naissance et se sont développés dans cette partie du monde. »

Le capitaine Cook avait relâché, on le sait, dans le golfe de Nootka. Durant son court séjour, il avait pu apprécier tous les avantages que cette contrée offrait au commerce des fourrures et du *ginseng*, deux articles fort demandés sur les marchés de la Chine. Sur ce qu'il en avait rapporté, une société de négocians de Londres entreprit, en 1785, d'établir un comptoir dans ce golfe. Deux navires furent d'abord expédiés, et les profits énormes des armateurs les engagèrent à renvoyer sans retard dans les mêmes mers deux autres navires, sous le commandement des capitaines Douglas et Meares. Ce dernier acheta sur la côte du golfe de Nootka, de la tribu indienne qui l'habitait, l'autorisation d'élever un bâtiment qu'il entoura d'une palissade, et sur lequel il planta le pavillon britannique. De nouveaux navires apportèrent des ouvriers d'Europe et environ soixante-dix Chinois, avec tout ce qu'il fallait pour fonder un établissement commercial. Les Indiens s'empressèrent d'apporter des fourrures et des pelleteries, et toutes choses prospéraient, lorsqu'un jour deux vaisseaux de guerre espagnols, partis d'un port du Mexique, entrèrent dans le golfe de Nootka, saisirent les navires anglais au nom du roi d'Espagne, mirent aux fers les officiers et les équipages, prirent possession des bâtimens élevés sur la côte, et remplacèrent le pavillon britannique par celui d'Espagne, sous le prétexte que toute la côte occidentale du continent américain, depuis le cap Horn jusqu'au 60e degré de latitude nord, appartenait à sa majesté catholique.

La nouvelle de cet acte de domination, exercé au milieu d'une paix profonde, fit une grande sensation en Angleterre. L'ambassadeur d'Espagne à Londres, le marquis del Campo, s'empressa d'offrir la restitution des navires saisis, pourvu que le gouvernement anglais reconnût le droit de souveraineté réclamé par son maître sur toute la côte nord-ouest de l'Amérique. Cette satisfaction ne pouvait suffire à la Grande-Bretagne, blessée dans son honneur et dans ses intérêts. Aussi le chargé des affaires de l'Angleterre auprès de la cour de Ma-

drid reçut-il l'ordre de demander non-seulement la reddition des navires saisis, mais de plus une indemnité pour les pertes occasionnées aux parties intéressées, et une réparation éclatante de l'injure faite à des sujets anglais commerçant et naviguant sous le pavillon britannique dans des mers où ils avaient un droit incontestable de commercer, de naviguer et de pêcher librement, de s'établir sur les côtes avec le consentement des naturels, partout où ne flottait pas le drapeau d'une autre nation européenne.

Dès le premier moment, l'Espagne s'était montrée prête à soutenir par les armes ses prétentions. L'Angleterre fit de même : le parlement vota des subsides extraordinaires; des communications furent faites à la Hollande et à la Prusse, qui promirent leur concours, comme elles y étaient engagées par des traités. Cela se passait au commencement de l'année 1790, tandis que dans toute l'Europe on était en proie aux sentimens de crainte ou de sympathie qu'avait excités le début de la révolution française. M. de Montmorin, craignant que la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne ne fît éclater un bouleversement général, offrit la médiation de la France, qui fut refusée. Dans ces conjonctures, un ambassadeur anglais fut envoyé à Madrid. Ses instructions lui enjoignaient d'exiger, comme préliminaires de toute négociation, des réparations pour les dommages éprouvés par les parties intéressées, et une déclaration des motifs de cette concession. Il devait, par-dessus toutes choses, éviter d'entrer dans des discussions sur le point de droit; mais, s'il y était forcé, il fallait qu'il déclarât nettement que l'Angleterre n'admettrait pas que les Espagnols eussent des droits sur un pays qu'ils n'avaient jamais possédé ni exploré, non plus que le privilége de faire le commerce et de naviguer dans la mer Pacifique, sur les côtes de l'Amérique; enfin, il lui était enjoint de soutenir que l'occupation, faite de bonne foi, sur la côte du golfe de Nootka, par des sujets britanniques, constituait une prise de possession, et leur conférait le droit d'y faire le commerce, à moins qu'il ne fût prouvé que l'Espagne en avait la possession antérieure. La cour de Madrid reçut avec beaucoup de fierté ces impérieuses prétentions. Elle renouvela l'offre de restituer les navires saisis et de donner une indemnité, puisqu'il y avait eu bonne foi; mais elle maintint qu'elle possédait, en droit comme en fait, toute la côte découverte par elle du continent américain, depuis la Californie jusqu'aux établissemens russes.

Entre ces prétentions également absolues, il n'y avait pas d'arrangement praticable. Cependant, des deux côtés, on redoutait une

déclaration d'hostilités qui pouvait mettre en feu toute l'Europe : l'Espagne était faible et sentait son infériorité; l'Angleterre se préoccupait surtout du mouvement de la révolution française. Enfin, après bien des alternatives, une convention, qui laissait intactes les prétentions de la cour de Madrid, et favorisait légèrement les intérêts commerciaux et maritimes de l'Angleterre, fut proposée et signée à Londres le 28 octobre 1790. L'Espagne restituait tout ce qui avait été saisi aux Anglais, et leur accordait une indemnité, qui fut fixée ultérieurement à un million de francs. Les sujets respectifs des deux puissances contractantes, y était-il dit, ont un droit égal de naviguer, de faire le commerce et de pêcher dans tout l'océan Pacifique, d'aborder sur les côtes non occupées, et de s'y livrer à des échanges avec les naturels; mais les Anglais ne pourront qu'élever des huttes, ou bâtimens temporaires, pour les besoins de la pêche ou du commerce.

Telle était la convention à l'abri de laquelle l'Angleterre voulait cacher la prise de possession du territoire de l'Oregon. Les États-Unis, ayant succédé aux droits de l'Espagne, étaient liés par les stipulations de ce traité, qui laissait ouvertes aux sujets britanniques, pour commercer et fonder des établissemens, les côtes non occupées, qui abrogeait tous les droits préexistans de l'Espagne, et laissait indécise la question de souveraineté.

A cela le plénipotentiaire américain répondait que cette convention n'était et ne pouvait être considérée que comme un simple traité de navigation et de commerce, qui ne préjudiciait en rien aux droits de l'Espagne à la possession du golfe de Nootka, et partant de toute la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord; que dans aucun temps les Espagnols ni les Anglais ne l'avaient entendue autrement, qu'ils n'y avaient vu autre chose qu'une concession favorable aux intérêts maritimes et commerciaux de l'Angleterre qui ne portait aucune atteinte aux droits de l'Espagne. A l'appui de cette interprétation, il invoquait une pièce importante, dont les termes avaient été acceptés et sans doute approuvés par les Anglais eux-mêmes : c'était la lettre écrite par le comte Florida Blanca, le 12 mai 1791. « Vous donnerez des ordres, y était-il dit au commandant de l'escadre espagnole mouillée dans le golfe de Nootka, pour que l'officier de sa majesté britannique qui vous délivrera cette lettre (c'était Vancouver) soit immédiatement mis en possession des bâtimens et des parcelles de terres qui étaient occupés par les sujets anglais au mois d'avril 1789, aussi bien dans le port du golfe de Nootka que dans un

autre appelé port Cox, situé à seize lieues du premier vers le sud. » Il est évident par cette pièce que la cour de Madrid ne soupçonnait pas que l'on pût seulement mettre en doute l'intégrité de son droit de domination absolue, et qu'elle excluait jusqu'à la présomption que la Grande-Bretagne pût réclamer autre chose que les petites portions de territoire achetées par Meares aux Indiens et les cabanes qu'il y avait fait élever.

Les débats du parlement sur cette convention prouvent, ajoutait M. Galatin, que les Anglais l'entendaient dans le même sens que la cour de Madrid. Dans cette question, whigs et tories, M. Fox et M. Pitt, parlèrent le même langage, et tous déclarèrent unanimement que l'Angleterre n'avait rien acquis par cette convention, qui ne contenait que la reconnaissance du droit de pêcher et de faire le commerce dans la mer Pacifique, qu'on lui contestait, avec cette différence, que les adversaires du cabinet soutenaient que cette convention n'était ni honorable ni avantageuse aux intérêts de la Grande-Bretagne. « Depuis le commencement de cette discussion, disait M. Fox, je n'entends que des rodomontades sur ce que nous avons acquis; on ne nous entretient que de nouvelles branches de commerce, de nouvelles entreprises, de nouveaux océans et de nouveaux continens ouverts à l'activité de nos spéculateurs et au courage de nos marins. De telles fleurs de rhétorique sont assurément de très belles choses, également propres à donner de la force aux argumens et à en déguiser la faiblesse; mais est-il vrai que cette convention nous ait ouvert des sources nouvelles de prospérité, ou que nous ayons fait la moindre acquisition? Un honorable préopinant a posé la question précisément comme elle doit l'être; il a prouvé que nous n'avons rien acquis, mais seulement obtenu des garanties pour ce que nous possédions déjà. Voilà tout ce que nous avons gagné... Quelle était l'étendue de nos droits avant la convention, et jusqu'à quel point nous sont-ils assurés aujourd'hui? Nous possédions la libre navigation de l'océan Pacifique, sans restrictions et sans bornes; nous avions le droit illimité de faire le commerce et de pêcher dans ces mers. L'admission d'une partie de ce droit est tout ce que nous avons obtenu. Il reste à savoir ce que cela nous a coûté. Nous avions auparavant le droit de nous établir partout sur la côte nord-ouest de l'Amérique, dans tous les points qui n'étaient pas déjà occupés; maintenant, nous sommes forcés de nous borner à certaines places, et encore avec bien des restrictions. Notre droit de former des établissemens n'était pas comme maintenant le droit d'élever seule-

ment des cabanes, mais de fonder des colonies, si cela nous convenait. Assurément, ce ne sont pas là des acquisitions, et cependant, si nous écoutons le langage emphatique et presque triomphant de certains orateurs, ce seraient de grandes et importantes concessions... Nous n'avons rien gagné, mais nous avons renoncé au droit de nous établir d'une manière permanente sur toutes les côtes occidentales de l'Amérique, où la possession n'est pas même définie. Ce que nous avons acquis dans le golfe de Nootka ne nous sera pas même restitué. »

Tel était le sentiment de toute l'Angleterre en 1790; et que l'on ne croie pas que ces paroles n'exprimassent que les opinions de l'opposition. Le chef du gouvernement, M. Pitt, pensait à cet égard comme ses adversaires : « Nous avions avant ce traité, disait-il, le droit de naviguer, de pêcher et de faire le commerce dans toute la mer Pacifique et sur les côtes nord-ouest du continent américain. Cela est vrai, mais ce droit non-seulement n'était pas reconnu, il était même disputé, et son exercice rencontrait de la résistance. Par la convention, il nous est assuré, et, si ce n'est pas un nouveau droit, c'est un nouvel avantage. »

La lettre de ce traité, son esprit, tel qu'il était interprété et par les Espagnols et par les Anglais, autorisaient donc le plénipotentiaire américain à repousser les prétentions de l'Angleterre, et à soutenir que cette convention n'entamait en rien l'intégrité des droits de l'Espagne, laissait subsister dans toute leur force les titres préexistans, puisqu'il constatait que l'Angleterre ne pouvait faire valoir aucun titre de possession sur le territoire des côtes nord-ouest, et qu'il ne leur accordait que des priviléges fort restreints.

Les États-Unis repoussant énergiquement tout compromis, et refusant d'admettre les prétentions de la Grande-Bretagne, on tenta vainement de concilier d'une manière définitive les droits réclamés par les deux parties, et on convint de demeurer dans les termes du traité de 1818. C'est ce que marquait nettement le protocole du 16 décembre 1826 : « La Grande-Bretagne, y était-il dit, ne prétend pas à la souveraineté exclusive d'aucune partie du territoire de l'Oregon. Toutes ses prétentions se réduisent à l'occuper en commun, conjointement avec d'autres états. » De leur côté, les États-Unis, tout en soutenant l'intégrité de leurs droits, stipulaient qu'ils ne prétendaient nullement exclure la Grande-Bretagne, non plus que les autres nations, du droit de s'établir dans le territoire dont ils réclamaient la possession absolue. Comme on ne pouvait trancher les dif-

ficultés présentes, et que de part et d'autre on cherchait à gagner du temps et à ajourner une détermination définitive, on dressa d'un commun accord une convention nouvelle, qui fut signée à Londres le 6 septembre 1827. Elle maintenait en vigueur l'art. 3 de la convention de 1818, avec cette nouvelle réserve que l'une et l'autre des parties contractantes avaient le droit de l'annuler en prévenant douze mois à l'avance, dans les formes accoutumées. Il y avait seulement cette différence, que les États-Unis, n'ayant pu faire accepter l'ancienne ligne de démarcation du 49e degré de latitude des Montagnes Rocheuses jusqu'à la mer Pacifique, déclaraient qu'ils se croyaient autorisés à réclamer la possession entière du territoire de l'Oregon, c'est-à-dire depuis la Californie jusqu'aux établissemens russes.

C'est sous l'empire de cette convention que s'est développée la situation présente. Depuis cette époque, des négociations ont été pendantes et n'ont amené aucun arrangement définitif. Aujourd'hui les Américains paraissent las de cet état de choses qui consacre leur infériorité et le mépris de leurs droits. Dans toutes les parties de l'Union, et surtout dans les états de l'ouest, voisins des Montagnes Rocheuses, les progrès de l'Angleterre ont excité une vive inquiétude; l'orgueil national, une juste et honorable susceptibilité, ont réclamé, d'abord sourdement, aujourd'hui avec violence, contre ces empiétemens qu'une nation libre et fière ne peut tolérer sans déshonneur. On se demande si les titres des États-Unis ont perdu de leur valeur parce qu'on n'a pas encore pu s'entendre sur leur étendue. Les prétentions sont d'autant plus exagérées, qu'elles sont moins définies, et le gouvernement fédéral ne peut, sans s'exposer à de justes ressentimens, tarder davantage à résoudre cette grave et difficile question, et à satisfaire aux exigences qu'elle a fait naître.

Telles sont les nécessités qui ont commandé au président d'appeler l'attention du congrès sur ce sujet dans son dernier message. C'est pour obéir à ces sentimens impérieux que la commission des affaires militaires dans la chambre des représentans, dont M. Pendleton, de l'Ohio, était l'organe, proposait, le 4 janvier 1843, d'assurer aux États-Unis la possession de tout le territoire de l'Oregon par une mesure efficace, l'établissement de postes militaires depuis les Montagnes Rocheuses jusqu'à la mer Pacifique. Exprimant l'opinion plus ardente du parti démocratique, M. Linn, du Missouri, a présenté dans le sénat un bill destiné à changer immédiatement les conditions présentes de force et de faiblesse des Anglais et des Américains

dans cette contrée. Une ligne de postes garnis de dragons établirait assurément l'empire des États-Unis; mais l'exploitation des ressources du territoire de l'Oregon n'en appartiendrait pas moins à la compagnie anglaise. Le projet émis par M. Linn tend au contraire à lui créer une concurrence formidable qui l'anéantirait avant peu de temps. Il ne s'agirait de rien moins que de concéder dans le territoire de l'Oregon, compris depuis la limite de la Californie jusqu'aux établissemens russes, entre la mer Pacifique et les Montagnes Rocheuses, six cent quarante acres à tout individu mâle âgé de dix-huit ans et au-dessus qui irait s'y établir, à la condition de les cultiver durant cinq années consécutives, sept cents acres s'il est marié, et cent soixante acres pour chacun de ses enfans âgés de moins de dix-huit ans ou qui naîtront durant ces cinq années. Cette loi adoptée pousserait immédiatement dans ce territoire le flot des émigrations qui se porte incessamment vers l'ouest, et les États-Unis remettraient ainsi l'établissement de leur domination à cinquante mille *riflemen* de l'Ohio, du Missouri ou du Tennesse.

L'importance de la mesure proposée par M. Pendleton s'est effacée devant le bill de M. Linn, qui a rencontré dans les deux chambres du congrès des partisans et des adversaires également passionnés. Ces derniers soutenaient, non sans quelque apparence de raison, que l'adoption immédiate d'une pareille loi violait la clause de la convention de 1818, maintenue dans la convention de 1827, qui pose que tout le territoire de l'Oregon sera libre et ouvert aux citoyens et aux sujets de la Grande-Bretagne, comme aux citoyens des États-Unis, aussi long-temps que l'une des deux parties contractantes n'aura pas prévenu douze mois, à l'avance, qu'elle désire rompre cette convention. Le gouvernement des États-Unis peut-il donner force de loi, avant que cette formalité ait été remplie, à une mesure dont l'objet est d'exclure les sujets de l'Angleterre de la plus grande partie du territoire de l'Oregon?

Oui, reprenaient M. Linn et ses amis, cette mesure viole la convention de 1818 et de 1827; mais qui, des États-Unis ou de l'Angleterre, y a le premier porté atteinte? Cette convention assurait le territoire de l'Oregon aux sujets de la Grande-Bretagne, tout en maintenant les droits des États-Unis. C'était une concession de bonne amitié. Qu'est-il résulté de cette condescendance? La ligne de démarcation du 49e, abandonnée par faiblesse, a été dépassée; la compagnie de la baie d'Hudson a pris possession de tout le cours de la Columbia, depuis ses sources jusqu'à son embouchure; elle a établi sur tous les points importans des postes fortifiés qui com-

mandent le pays. C'est au péril de leur vie que les chasseurs américains se hasardent aujourd'hui au delà des Montagnes Rocheuses. L'embouchure de la Columbia est ouvertement un entrepôt de marchandises anglaises, qui inondent les états de l'ouest, au grand détriment du trésor et des manufactures indigènes. Gardez-vous de croire que la compagnie de la baie d'Hudson ne soit qu'une société de particuliers, agissant uniquement dans son propre intérêt. Ne nous y trompons pas. La compagnie de la baie d'Hudson, c'est l'Angleterre cachant ses desseins sous le masque du commerce; c'est l'Angleterre établissant son empire et prenant possession du territoire de l'Oregon, le soumettant à la juridiction des agens de la compagnie et aux cours d'appel du Canada. N'est-ce pas là une violation de la convention? Il est temps de mettre un terme à un état de choses aussi pernicieux à l'honneur qu'aux intérêts des États-Unis.

Il est vrai, répondaient à leur tour les adversaires du bill, l'Angleterre a usé de la convention à notre détriment; elle a abusé de l'imprévoyance de notre gouvernement, qui n'a pas prévu les conséquences de cette concession. Il est vrai qu'à l'ombre de cette convention et sous le manteau de la compagnie commerciale, l'Angleterre prend possession d'un pays qui nous appartient; qu'elle l'occupe, et que si nous tardons davantage, quelque valeur qu'aient nos titres, nous ne serons pas reçus à en faire la preuve, et qu'alors même que l'Angleterre reconnaîtrait la justice de nos réclamations, elle aurait jeté dans ce pays les germes d'une colonie qui entraverait l'exercice de nos droits. Mais il n'en est pas moins vrai que le bill de M. Linn viole la convention, et que, si l'Angleterre a abusé de la liberté accordée à ses sujets, ce n'est pas elle que nous en devons rendre responsable : nous ne pouvons en accuser que notre propre erreur et notre propre folie. Quels qu'aient été ses desseins cachés, le gouvernement anglais ne nous a pas donné sujet par ses actes publics, les seuls que nous puissions juger, d'user de représailles si violentes. Au contraire, autant sa conduite secrète tendait à la ruine de nos droits, autant ses actes et ses sentimens publics ont gardé l'apparence de la bonne foi et de la justice, comme le prouve l'acte qui a réuni la compagnie du nord-ouest à la compagnie de la baie d'Hudson, dans lequel les droits et immunités des citoyens des États-Unis sont expressément sauvegardés. Nous voulons autant que vous le résultat que M. Linn s'est proposé par la mesure dont il est question, mais nous le voulons par des moyens plus conformes au droit public et à l'équité. La voie des négociations n'est-elle pas plus na-

turelle? n'est-il pas plus simple de demander l'annulation de la convention, et d'attendre pour adopter la proposition de M. Linn, que le délai d'un an stipulé par la convention soit expiré? Cette marche est légale, elle est ouverte à notre gouvernement, et il peut la suivre. Cependant il en est une préférable. Souffrez encore un peu de temps le *statu quo*, et ouvrez des négociations pour terminer pacifiquement ce différend, au lieu de courir la chance d'une guerre entre deux nations dont le plus grand intérêt est de demeurer en bonne intelligence.

Tel a été le langage des whigs dans le sénat et dans la chambre des représentans. Peut-être, en scrutant soigneusement les motifs de ces prudens conseils, trouverait-on des sentimens peu désintéressés. Représentant les états du littoral et de la Nouvelle-Angleterre, les whigs n'ignorent pas que l'adoption des mesures proposées par les démocrates de l'ouest entraînerait une rupture, immédiate peut-être, avec la Grande-Bretagne, dont les résultats porteraient d'abord sur ces états, engagés presque exclusivement dans le commerce et l'industrie. Mais, quel qu'ait été le premier motif de leur langage, leur modération a été partagée par le congrès. Dans le sénat, la proposition de M. Linn n'avait été perdue qu'à deux voix de majorité : la chambre des représentans l'a repoussée à la presque unanimité, sur les conclusions du rapport de M. Adams. Aujourd'hui, le congrès est dissous, les élections générales se préparent, les nouvelles chambres exprimeront le vœu du pays, et il est probable que dans la prochaine session, qui ne s'ouvrira pas avant le mois de décembre, nous verrons en présence le sentiment national et le résultat des négociations déjà ouvertes entre les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Quoi qu'il arrive, les États-Unis ne laisseront pas les Anglais s'établir impunément sur le territoire de l'Oregon. Le sentiment naturel de conservation, qui est aussi inhérent aux états qu'aux hommes, leur commande d'empêcher l'Angleterre de prendre possession de ce territoire. S'il est impossible de prévoir les conjonctures qu'amèneront les événemens, il n'est pas douteux que le mouvement qui porte les Américains à occuper tout le continent de l'Amérique septentrionale secondera puissamment les mesures que sera forcé d'adopter le gouvernement fédéral. Est-il possible d'imaginer que ce flot de population qui s'avance vers l'ouest, sur une ligne de plus de trois cents lieues, depuis les grands lacs jusqu'au golfe du Mexique, avec une progression fatale, dans la proportion d'un demi-degré de longi-

tude chaque année, s'arrêtera devant les Montagnes Rocheuses? Non assurément. Les ressources agricoles, commerciales et industrielles, que renferme le sol du territoire de l'Oregon, tenteront tôt ou tard la cupidité des Américains. Le besoin de richesses, qui dévore toutes les classes de citoyens dans les États-Unis, ne s'arrêtera pas devant une barrière imaginaire, et ce ne seront ni les Indiens ni les trappeurs de la compagnie de la baie d'Hudson qui opposeront un obstacle à l'invasion des *riflemen* qui ont conquis l'Arkansas et le Missouri. Il est permis de croire sans témérité que cette fois la politique de l'Angleterre sera en défaut, et qu'elle trouvera dans la race anglo-américaine, qui a hérité de ses qualités les plus heureuses, des adversaires dignes d'elle et capables de lui poser des bornes. Les Peaux Rouges, les agens anglais, les castors et les bêtes sauvages s'effaceront devant les progrès des Américains, car les pionniers apporteront avec eux, non pas seulement les armes qui donnent la mort aux timides et inoffensives créatures de ces solitudes, mais ces instrumens bien autrement irrésistibles, je veux dire la hache et la charrue, qui défricheront ce sol vierge, et y feront lever, en même temps que des moissons dorées, une noble, forte et libre population, fille du travail et de la civilisation nouvelle des bords de l'Atlantique.

P. Grimblot.

VOYAGE
AUTOUR DU MONDE

DE M. ABEL DU PETIT-THOUARS.[1]

Occupation des Iles Marquises et des Iles de la Société.

Les mers du Sud viennent d'acquérir pour la France une importance nouvelle. Depuis que notre pavillon y a été déployé, ce n'est pas seulement à titre de curiosité et d'intérêt romanesque qu'il faut songer à ce vaste océan, parsemé d'archipels. L'honneur de nos armes est désormais engagé dans ces lointains parages; il n'y a plus à discuter la position qu'on nous y a faite, il ne reste qu'à l'affermir.

A voir les choses froidement, peut-être les groupes que notre marine a récemment occupés d'une manière immédiate ou médiate n'étaient-ils pas ceux qui méritaient cette préférence. La possession d'îles dépourvues d'articles d'échanges et placées hors du rayon actuel de l'activité commerciale et maritime est une charge qui ne

(1) Sur la frégate *la Vénus*. 3 vol. in-8°, librairie de Gide, rue des Petits-Augustins.

promet pas, même pour l'avenir, de bien sérieuses compensations. La Nouvelle-Zélande, sur laquelle des colons français ont commencé une exploitation, offrait de tout autres avantages et de tout autres ressources. Là du moins un sol étendu et fertile, des produits riches et variés, le voisinage de marchés importans, auraient permis d'entrevoir le terme des sacrifices d'une occupation et le remboursement des avances que la métropole y aurait consacrées. Sur les deux archipels qui reconnaissent aujourd'hui notre suprématie, rien de pareil à attendre; le territoire est trop borné, les distances sont trop considérables, pour que ces îles puissent jamais devenir le siége de relations fructueuses et suivies.

Est-ce une raison pour condamner l'initiative qui nous en a rendus ou les protecteurs ou les maîtres? Non, certes. Aux empiètemens successifs de l'Angleterre il convenait d'opposer un acte qui eût à la fois le caractère d'une protestation et d'un commencement de représailles. La témérité du ministère est allée jusque-là, et il faut l'en féliciter. La raison financière pourrait avoir à y reprendre, mais la politique l'absout. Quand on ne devrait y voir qu'une diversion au grand débat sur la police des mers, il serait encore habile de l'avoir créée et surtout de l'avoir fait accepter par l'amirauté anglaise. Tout ce que l'on peut regretter à cet égard, c'est que notre gouvernement n'ait pas répondu à des exigences voisines par une démonstration moins lointaine, et que la concession obtenue du cabinet britannique ne porte pas sur un territoire d'une valeur plus réelle. En fait de dédommagemens, on ne pouvait pas se montrer plus modeste, et l'acte est plus significatif en lui-même que dans son objet.

Divers motifs conseillaient d'ailleurs de fonder dans ces mers un établissement militaire, un mât de pavillon, pour ainsi dire. Nos nationaux y étaient en butte à des outrages et à des dangers de plusieurs sortes. Les navires que nos ports de commerce expédiaient à la pêche du cachalot et de la baleine avaient eu plusieurs fois à essuyer d'horribles catastrophes sur ces bords inhospitaliers. *Le Jean-Bart* du Hâvre, *la Joséphine* de Bordeaux, disparurent ainsi, l'un devant les îles Chatam, l'autre aux îles Viti, et l'on sut depuis que les équipages avaient été dévorés jusqu'au dernier homme par des tribus de cannibales. D'un autre côté, les missionnaires méthodistes ou épiscopaux, dont l'influence est souveraine sur tous les groupes de l'Océanie, s'étaient livrés à d'indignes voies de fait envers les premiers apôtres catholiques qui avaient mis le pied sur ces rivages. A ce double titre, des réparations pour le passé, des garanties pour

l'avenir, étaient devenues nécessaires. La France ne pouvait laisser impunis ni le meurtre de ses équipages de commerce victimes d'abominables festins, ni l'intolérance d'un clergé qui ne reculait pas devant la violence pour s'assurer le monopole des travaux apostoliques. Tels sont les motifs qui ont amené l'occupation des îles Marquises et le protectorat des îles de la Société.

Le voyage de *la Vénus* est comme le prélude de ces deux démonstrations décisives. Avant d'arborer le drapeau national sur ces terres éloignées, M. du Petit-Thouars les avait parcourues de 1837 à 1839. Sa mission intéressait principalement nos pêches lointaines: il s'agissait de montrer notre pavillon dans des parages où il était peu connu et d'en imposer le respect à des peuplades promptes à l'insulte; il s'agissait en outre de prêter main-forte à nos capitaines contre l'indiscipline et la turbulence de leurs équipages : double mandat difficile à remplir et qui exigeait autant de modération que de fermeté. Cette intervention armée était d'ailleurs urgente. Sur les points où abordaient nos baleiniers, ils ne rencontraient qu'un accueil fort équivoque, tant les missionnaires protestans avaient su propager parmi les insulaires des mers du Sud le mépris de notre puissance; et, livrés pour ainsi dire à eux-mêmes pendant deux ou trois années de navigation, les équipages partis du Hâvre, de Nantes ou de Bordeaux, donnaient dans ces eaux éloignées le spectacle d'une insubordination qui allait parfois jusqu'à la violence, et qui, dans tous les cas, était indigne d'une nation civilisée. Un intérêt de protection vis-à-vis des autres, de police vis-à-vis des nôtres, appelait donc notre marine militaire dans une zône de croisières trop délaissée par elle. C'est ce qui motiva l'expédition du capitaine du Petit-Thouars.

Il n'y a pas lieu d'appuyer sur les premières relâches de *la Vénus*; cette partie de l'itinéraire se rapporte à des contrées trop connues et en relations journalières avec l'Europe. La frégate toucha à Rio de Janeiro, d'où, à la suite d'un court séjour, elle remit à la voile pour doubler le cap Horn. A la hauteur du détroit de Lemaire parurent les oiseaux qui habitent les latitudes élevées du pôle austral, les pingouins si curieux dans leurs habitudes apathiques, l'albatros dont les larges ailes ont jusqu'à quinze pieds d'envergure, le damier qui a pris ce nom de son plumage noir et blanc, enfin le fou, le pétrel et toute cette famille d'oiseaux à pattes palmées qui décrit dans le ciel des spirales sans fin ou se laisse mollement bercer par la vague. On ne chasse pas ces animaux, on les pêche. A l'aide d'une ligne

amorcée, on prend autant de damiers qu'on le veut : une fois sur le pont, ils rejettent les alimens qu'ils ont dans l'estomac, et, quoiqu'on les laisse libres, ils ne peuvent plus s'envoler. Dans ces mers, comme dans tout le cours du voyage, les officiers de *la Vénus* exécutèrent des sondes de température à de grandes profondeurs et avec des fatigues infinies. Peut-être y a-t-il aujourd'hui quelque puérilité dans l'importance que l'on accorde à ces expériences toutes variables et souvent contradictoires. Un instant, l'Académie des Sciences a eu l'espoir d'y trouver les élémens d'un système complet: cette attente ne s'est pas réalisée. A bord de *la Vénus*, rien de concluant ne fut obtenu. Près des Marquises, l'observation donna le même degré de température à huit brasses de profondeur qu'à deux cents. Aux environs du cap Horn, et par 57 degrés de latitude, on envoya une sonde à deux mille deux cent quatre-vingt-dix brasses, sans fond. Le plomb mit quarante-cinq minutes à descendre, et la pression de l'eau brisa le thermométographe. Il fallut pour le retirer employer soixante hommes et plus de trois heures. Le lendemain, on sonda de nouveau, et on alla jusqu'à deux mille cinq cents brasses. La mer était belle; un calme plat favorisait l'expérience; cependant l'instrument fut encore brisé. La pression à cette profondeur de plus d'une lieue était de 871,600 livres par pied carré de surface.

Après avoir visité divers ports du Chili, la frégate mouilla devant Valparaiso, où se tiennent habituellement nos stationnaires. L'escadrille française se composait alors de la frégate *la Flore*, la corvette *l'Ariane* et le brick *le d'Assas*. Cette relâche se prolongea pendant un mois, qui suffit à un ravitaillement complet, après quoi *la Vénus* vint jeter l'ancre dans la baie du Callao, qui sert de port à la ville de Lima. Un trajet de quelques lieues sépare ces deux résidences. Pour arriver à la capitale du Pérou, on franchit une avenue de très beaux peupliers d'Italie entremêlés de saules pleureurs. A droite et à gauche de la route s'étendent des jardins où l'oranger a le port et la grandeur des chênes. Souvent on y voit sur la même branche le bouton, la fleur et le fruit. L'air est rempli de parfums; la vue se repose sur une végétation prodigue de belles nuances. Des conduits dans lesquels coule une eau limpide bordent le chemin et y entretiennent la fraîcheur. Cette avenue de Lima est vraiment pleine de grandeur et de charme; elle est digne de la ville des rois, comme on la nommait dans les beaux jours de l'occupation espagnole. Dans ce parcours d'un mille et demi environ, on trouve trois ronds-points entourés de bancs sculptés : le troisième aboutit à la porte de Lima,

morceau d'une belle architecture. Malheureusement l'intérieur de la ville ne répond pas tout-à-fait à cette apparence extérieure. On voit que la guerre civile a passé par là. Les rues sont mal entretenues et se dégradent, les maisons sont à demi ruinées; presque toutes n'ont qu'un rez-de-chaussée, à cause des tremblemens de terre. Une cour intérieure sépare les bâtimens, et c'est là qu'aux premières secousses se réfugient les familles. Les logemens sont disposés autour de cet espace; les chambres à coucher en garnissent les côtés, les salons occupent le devant et sont de plain-pied avec la rue; ils prennent jour par des portes cochères qui ne se ferment qu'à l'heure des repas, de sorte que la vie domestique a peu de secrets pour le public.

Lima est dans une grande décadence; jusqu'ici l'émancipation ne lui a pas porté bonheur. C'est du reste une fatalité attachée à toutes les colonies d'origine espagnole que cette agitation dans l'impuissance et ce désordre dans la torpeur. Depuis que l'impulsion métropolitaine ne les anime plus, elles se consument sur place et ne semblent avoir d'activité que pour se nuire. Il n'y a là ni assez d'élémens de sagesse pour organiser la liberté, ni assez d'élémens de soumission pour fonder la dictature. Au milieu de cette anarchie qui dévore le pays, Lima se dépeuple d'une manière effrayante, et la misère y gagne chaque jour du terrain. En 1820, on y comptait près de soixante mille habitans; il n'y en a guère aujourd'hui plus de quarante mille, en y comprenant les métis et les noirs. La ville occupe un site pittoresque au débouché d'une vallée que forme la chaîne des Andes et qu'arrose le Rimac, rivière torrentueuse; sa forme est celle d'un croissant; une muraille de huit mètres de hauteur l'enveloppe et la protége. Comme toutes les villes espagnoles, elle est divisée par *quadras* qui ont cent vingt-cinq mètres de côté; les rues ont dix mètres de largeur; celle du faubourg de Malambo en a vingt. En général, les places sont prises sur l'aire de la *quadra*, et la plus grande de toutes, que l'on nomme la Place du Palais, occupe une *quadra* tout entière. C'est là que se trouvent l'archevêché et la cathédrale.

Les femmes de Lima ont une grande réputation dans le monde des voyageurs, et le capitaine de *la Vénus* n'est pas des derniers à leur rendre justice. Petites en général, elles ont des traits d'une finesse extrême, de très beaux yeux, des dents d'une blancheur parfaite, des chevelures noires, soyeuses, touffues, et tombant jusqu'à terre. Le pied est petit et bien fait, le bas de la jambe fin et élégant,

la taille pleine de grace. Le teint seul pourrait prêter aux objections; comme celui des filles du Soleil, il tire sur le jaune et n'a qu'un éclat mat et sans couleur. Cependant cette complexion a un charme auquel on se dérobe difficilement; la volupté y est empreinte et le désir y respire. Ces femmes semblent faites pour le plaisir; toute occupation leur répugne, tout art d'agrément les trouve indifférentes. Il en est peu de musiciennes, peu qui s'occupent de travaux d'art et d'aiguille. Jeunes ou vieilles, toutes n'ont que le cigare pour passe-temps; seulement, à mesure qu'elles avancent en âge, il augmente en dimension, et les matrones fument des cigares gros comme des bougies. Il est vrai qu'elles ne les achèvent pas en un jour et reviennent plusieurs fois à la charge.

La mise des femmes de Lima est très recherchée. Dans la société élevée, les modes françaises dominent, quoique tempérées par le goût espagnol. Ainsi les élégantes sont toujours coiffées en cheveux avec des fleurs naturelles; elles ne portent que des bas de soie et des souliers de satin, dont elles font une consommation ruineuse. Sous ce costume, elles ne sortent qu'en voiture; quand elles veulent aller à pied, soit pour se rendre à l'église, soit pour faire les visites du matin et courir les marchands, elles y ajoutent un vêtement très caractéristique et qui a acquis une certaine célébrité. Il se nomme la *saya* ou *saya y manto*, et se compose de deux pièces principales. L'une, qui est la jupe, prend la taille à la ceinture et descend jusqu'à la cheville. Cette pièce est en soie plissée et froncée du haut en bas de telle sorte que, tout en dessinant exactement les formes, elle conserve cependant quelque élasticité. Le bas de la jupe se rapproche des jambes, et les comprime au point qu'en marchant il faut faire un effort et profiter du jeu que les plis donnent au vêtement. L'autre pièce de ce costume est la mante, toujours en soie noire : elle part également de la taille, revient par derrière au-dessus de la tête, qu'elle enveloppe, ainsi que la partie supérieure du bras, et partage la figure de manière à ne laisser voir qu'un œil. Dans cet étrange accoutrement, les femmes ne peuvent pas être reconnues; c'est pour elles une sorte de masque auquel elles tiennent à cause des franchises qu'il comporte. A les voir ainsi empaquetées, on dirait de ces figurines que l'on trouve dans les tombeaux de l'ancienne Égypte, et c'est évidemment là une tradition que les Espagnols ont empruntée aux Maures. Du reste, il est impossible de n'être pas frappé, en débarquant à Lima, de la singularité et aussi de l'indécence de ce costume. Le jeu des formes s'y laisse voir tout entier : comprimées dans cette espèce

de sac, les femmes ne peuvent marcher qu'à très petits pas, et à la condition que leurs moindres mouvemens se dessinent.

Comme toutes les villes qui reposent au pied des Andes, Lima est sujette à de fréquens tremblemens de terre. Rien ne les annonce, rien ne les précède; ils arrivent en toute saison et se renouvellent souvent. Quand un phénomène de ce genre se déclare, un cri se fait entendre d'un bout de la ville à l'autre, et à l'instant la foule émue se précipite hors des maisons. Les rues, ordinairement solitaires, se remplissent d'habitans qui fuient devant le danger, et quand l'accident a lieu la nuit, on conçoit quel bizarre spectacle il en résulte. C'est à qui se mettra en règle avec sa conscience; les uns se jettent à genoux et frappent la terre de leur front, d'autres font la confession publique de leurs fautes et s'administrent dans la poitrine des coups de poing sonores; d'autres, plus aguerris, profitent de ce moment de trouble pour dévaliser les logemens. En des occasions moins graves et plus fréquentes, une scène tout aussi curieuse s'offre à l'étranger. Au milieu de la promenade la plus animée, de la fête la plus bruyante, il est étonné de voir que tout s'arrête à l'instant, comme par magie. Les voitures ne roulent plus, les promeneurs suspendent leur marche; les sayas, les hommes du peuple, les femmes, les enfans, les animaux, tout est frappé d'immobilité; les cris cessent, les conversations aussi; aux bruits d'une grande ville succède le silence du désert. C'est que l'*Angelus* vient de sonner. Au premier tintement de la cloche, la vie est pour ainsi dire supprimée; il faut se recueillir et prier jusqu'aux derniers coups de la sonnerie. Alors tout recommence brusquement, l'agitation et le bruit, les cris et les entretiens.

La Vénus quitta le Callao de Lima vers le milieu de juin, et, servie par la brise et l'état de la mer, elle arriva en vue des îles Sandwich après trois semaines de navigation paisible. La première terre qui frappa le regard fut celle de Mawi, où des cascades éblouissantes se précipitent dans la mer du haut de falaises escarpées. La frégate ne fit que longer cette côte, et le lendemain elle laissa tomber l'ancre sur l'île d'Oahou et dans la baie d'Honoloulou, qui passe pour la capitale de cet archipel. Rien n'est plus triste à l'œil que l'aspect de ce rivage du côté du vent : point de végétation apparente, partout le rocher nu. Les montagnes sont découpées en cannelures qui, de loin, ressemblent à des tuyaux d'orgue, et sur plusieurs points les pierres sont noires comme si elles avaient subi l'action d'un feu récent. Tout le groupe, d'origine ignée, porte la même empreinte de dévastation; à

peine découvre-t-on çà et là quelques vallons que décorent de beaux tapis de verdure.

L'archipel des Sandwich a été trop souvent décrit pour qu'il soit utile de s'y étendre; il faut se borner à raconter ici l'épisode principal du passage de *la Vénus*, et les circonstances curieuses qui l'accompagnèrent. Le hasard voulut qu'au moment où une frégate française mouillait devant cette île, un de nos compatriotes eût précisément besoin d'un appui contre le fanatisme local. Deux prêtres catholiques (1), l'un Français, M. Bachelot, l'autre Irlandais, M. Short, après un séjour de quatre ans aux Sandwich et un apostolat fructueux, en furent chassés en 1831 par l'influence de missionnaires wesleyens qui s'étaient emparés de l'esprit de la reine. Comme les proscrits se refusaient à obéir, on les déporta de force sur une goëlette appartenant au roi du pays, et on les jeta sur une plage déserte du golfe de Californie. Les deux prêtres ne se rebutèrent pas. Avec cette persévérance qui caractérise les défenseurs de la foi, ils profitèrent d'un changement de règne pour reparaître, vers la fin de 1836, aux îles Sandwich, où leur petit troupeau les attendait. *La Clémentine*, brick-goëlette appartenant à M. Dudoit, notre agent consulaire à Honoloulou, les ramena dans ce port, et à leur débarquement ils reçurent de ce fonctionnaire l'hospitalité la plus empressée. On devine à quel point ce retour exaspéra les wesleyens, qui avaient alors pour chef un homme d'un sombre puritanisme. De nouvelles intrigues s'ourdirent. Le roi des Sandwich, Tamea-Mea III ou Kaui-Keaouli, était entièrement gouverné par sa sœur, la princesse Kinau, et celle-ci par le missionnaire Bingham. Les deux prêtres catholiques étaient donc condamnés d'avance. En effet, peu de jours après leur arrivée, on leur signifia, de la part du roi, qu'ils eussent à se rembarquer sur *la Clémentine*, et, sur leur refus d'obéir, on employa de nouveau la violence pour les conduire à bord. En vain M. Dudoit résista-t-il et fit-il amener le pavillon de son navire; l'ordre d'exil fut maintenu, et il allait être exécuté quand *la Vénus* parut sur la rade d'Honoloulou. La présence d'un bâtiment de ce rang changeait la face des choses.

Il faut rendre cette justice au consul anglais, qu'il avait pris parti pour les victimes contre les persécuteurs. Le consul américain lui-même n'approuvait pas Bingham, quoiqu'il fût son compatriote; mais

(1) M. Adolphe Barrot a déjà parlé, dans cette *Revue* (1er août 1839), de ces deux missionnaires et de leurs aventures. Les faits commencent ici au point où il les a laissés.

le wesleyen bravait toutes les animosités, et ne prenait conseil que de lui-même. Il voulait régner seul aux Sandwich, et ne supportait pas l'idée qu'une autre communion que la sienne pût y prendre racine. Son zèle ne reculait même pas devant la persécution et la violence; il condamnait au fouet et aux travaux publics les indigènes qui persévéraient dans la foi catholique. Ainsi, la partie était engagée entre le fougueux méthodiste uni aux grands chefs d'une part, et de l'autre le capitaine du Petit-Thouars, arrivé si à propos, et s'appuyant sur tous les représentans des puissances civilisées. Par une heureuse coïncidence, une corvette anglaise, le *Sulphur*, sous les ordres du capitaine Belcher, venait de mouiller dans le port.

A peine instruit de ces faits, M. du Petit-Thouars se rendit à terre, où il s'aboucha avec les divers résidens. Le roi Kaui-Keaouli était alors absent; il habitait Mawi, l'île voisine. Le commandant français se présenta chez la princesse Kinau, qui gouvernait par interim, et, après lui avoir vivement reproché la conduite qu'on avait tenue à l'égard des prêtres catholiques, il demanda d'une manière formelle que M. Bachelot fût autorisé à séjourner à Honoloulou jusqu'à ce qu'il eût trouvé une occasion convenable pour se rembarquer. Le missionnaire Bingham, présent à cette entrevue, dictait à la reine des réponses à l'aide de quelques gestes; sous cette influence, elle refusa, et, avant d'employer des moyens plus efficaces, on résolut d'écrire au roi pour le rappeler à Honoloulou. Ce prince vint en effet dix jours après, accompagné de tous les gouverneurs des îles voisines, ramenant sa petite escadre composée de goëlettes armées, et déployant tout l'appareil de sa grandeur. Il fut convenu que l'audience solennelle aurait lieu le lendemain.

Les choses se passèrent avec une certaine étiquette. Les personnages de la cour étaient tous en grand costume, ainsi que le roi, c'est-à-dire revêtus d'uniformes anglais. Dans l'enceinte extérieure et dans la galerie du palais se rangeaient les gardes d'honneur du souverain, qui avaient poussé la tenue jusqu'à se vêtir de pantalons. M. du Petit-Thouars parut, accompagné de deux officiers de la frégate; le capitaine Belcher et quelques officiers de son état-major, les consuls d'Angleterre et des États-Unis, complétaient le nombre des personnes admises à l'audience. L'un des officiers du roi les introduisit dans la salle de réception, tapissée de nattes qui occupaient presque toute l'aire du palais. Ce palais était tout simplement une maison couverte en paille, et l'ameublement répondait à l'aspect du dehors. D'un côté, un grand divan formé de nattes et élevé

d'un demi-mètre au-dessus du sol, de l'autre un canapé et quelques chaises, voilà à quoi se réduisait le luxe de la résidence royale. Sur le divan se tenaient le roi, la reine, la sœur du roi, les princesses, les gouverneurs et les grands officiers. Toutes les dames de la cour étaient couchées à plat ventre sur les nattes, et ne changèrent pas de position tant que dura l'entrevue. Les capitaines et les résidens s'assirent sur les chaises et le canapé.

La conférence s'ouvrit : la sœur du roi s'était placée derrière son frère, de manière à pouvoir lui dicter les réponses qu'il devait faire, et le missionnaire Bingham, assis auprès de la sœur du roi, lui suggérait à son tour ce qu'elle avait à dire. On ne pouvait pas jouer plus ouvertement la comédie. Le capitaine du Petit-Thouars demanda au roi pourquoi il avait traité M. Bachelot d'une manière si inhumaine, à quoi Kaui-Keaouli répondit qu'il n'avait fait que maintenir un décret rendu pendant sa minorité; puis il ajouta que, les missionnaires américains ayant les premiers porté la civilisation dans ce groupe, il était juste de les laisser jouir des fruits de leur œuvre, à l'exclusion de toutes les autres sectes. La discussion, portée sur ce terrain, embarrassait le commandant; il n'avait pas d'instructions à ce sujet, et craignait d'engager son gouvernement dans une querelle religieuse. De là un échange de pourparlers qui n'amena aucun résultat dans le cours de la première audience. Avant de renvoyer les conférences au lendemain, M. du Petit-Thouars remit au roi une note que celui-ci repoussa d'abord, et qu'il ne reçut ensuite qu'avec un sentiment de frayeur mal déguisé. Enfin, le jour suivant, les choses s'arrangèrent. Le roi consentit à autoriser le séjour de M. Bachelot à Honoloulou, jusqu'à ce qu'il trouvât l'occasion de s'embarquer, et, de son côté, M. du Petit-Thouars se rendit garant que le missionnaire catholique ne chercherait pas de vains prétextes pour reculer indéfiniment son départ. Par un dernier accord, il fut entendu que désormais les sujets français seraient traités aux Sandwich sur le pied de la nation la plus favorisée, et qu'un égal avantage était acquis à ceux des indigènes qui voudraient visiter la France.

Évidemment, en tout ceci, M. du Petit-Thouars avait pris beaucoup trop au sérieux cette royauté sauvage; il ne s'était pas ménagé assez de garanties et eût mieux fait de mener les choses plus militairement. Les évènemens le prouvèrent. Quatre mois après le passage de *la Vénus*, M. Bachelot, alors malade, et l'un de ses confrères, M. Maigret, qui était venu des îles Gambier pour l'assister dans son pieux ministère, furent transportés de vive force à bord d'une

petite goëlette qui fit voile pour le groupe de Pounipet, et les déposa sur ce rivage. M. Bachelot n'eut pas la force de résister à cette nouvelle persécution; les fatigues de la traversée l'achevèrent : il mourut et fut inhumé à Pounipet. Les choses n'en pouvaient pas rester là sans compromettre l'autorité de notre pavillon. La frégate *l'Artémise*, qui achevait alors sous les ordres du capitaine Laplace une exploration dans l'Inde, reçut à ce sujet des instructions précises et se disposa à les suivre (1).

Après le départ de M. Bachelot, une sorte de persécution, organisée par les wesleyens, vint épouvanter la petite église catholique des Sandwich. Il y eut des martyrs, il y eut des confesseurs parmi ces tribus à peine civilisées. Bingham poussa l'égarement du zèle jusqu'à des violences déshonorantes. Il fit enfermer dans le fort ceux qui lui résistaient, chercha à les séduire par des offres d'argent ou à les intimider par des menaces. On s'accorde à dire que beaucoup d'entre eux persévérèrent dans leur foi et que les séductions échouèrent comme les sévices. Tout l'odieux de cette conduite retomba sur la mission wesleyenne, qui fut dès-lors un objet de mépris, même pour les protestans anglais et américains. Les résidens se séparèrent de ces hommes qui interprétaient ainsi l'Évangile et traitaient des catéchumènes comme l'auraient fait des proconsuls romains. On vit là-dessous plus d'ambition que de ferveur et moins de fanatisme que d'avidité. Ce fut dans ces circonstances que *l'Artémise* fit une apparition sur ces côtes, deux ans après que le capitaine du Petit-Thouars les eut quittées. Le capitaine Laplace conduisit la négociation de la manière la plus ferme et la plus résolue. Le 10 juillet 1839, *l'Artémise* mouillait dans la baie d'Honoloulou en dehors des récifs. La vue d'un bâtiment de guerre déployant les couleurs françaises fut pour la population un sujet d'émotions diverses; les chefs et les missionnaires en ressentirent une vive frayeur, les résidens une joie extrême. Ceux-là ne récapitulaient pas sans appréhension les griefs que la France avait à faire valoir contre eux, la violation des accords signés avec M. du Petit-Thouars, la déportation et la triste fin de M. Bachelot, les persécutions exercées contre la petite église catholique; ceux-ci voyaient avec plaisir que l'on donnât enfin une leçon aux sectaires qui faisaient peser sur l'île le joug d'une dévotion intolé-

(1) Le contre-amiral Laplace n'ayant encore publié que les deux premiers volumes de son intéressante relation, j'emprunte la suite de ce récit à des notes fort exactes qui m'ont été confiées par un officier de l'expédition.

rante et poussée jusqu'à l'hébétement. Des deux parts, les passions étaient fort animées, et l'on attendait avec autant de curiosité que d'inquiétude la suite des évènemens. Le capitaine Laplace ne tint pas long-temps les esprits dans l'indécision.

Aussitôt que la frégate avait été signalée, l'agent consulaire français s'était rendu à bord; deux heures après, des salves d'artillerie annoncèrent le départ de ce fonctionnaire en compagnie d'un officier qui devait demander au roi des Sandwich comme ultimatum : 1° le libre exercice de la religion catholique; 2° un terrain pour la construction d'une église; 3° l'élargissement des catholiques incarcérés; 4° une somme de 20,000 piastres fortes, à titre de garantie. Soixante-douze heures étaient accordées pour adhérer à ces conditions; la somme fixée devait être portée à bord de la frégate, pendant que le fort d'Honoloulou saluerait le pavillon français de vingt-quatre coups de canon. A l'appui de son ultimatum, le capitaine Laplace écrivit aux divers consuls pour leur en notifier le contenu, en offrant aux résidens des diverses nations civilisées un asile à bord de la frégate dans le cas où il faudrait en venir à l'emploi de la force. La lettre au consul des États-Unis contenait le passage suivant, qui eut un effet décisif : « Je ne comprends pas parmi vos nationaux, monsieur, les individus qui, quoique natifs des États-Unis, font en réalité partie des chefs de cet archipel, dirigent son gouvernement, influencent sa conduite, et sont les véritables instigateurs des insultes faites à la France. A mes yeux ils passent pour de véritables indigènes, et ils doivent subir les conséquences de la guerre qu'ils auront attirée sur ce pays. »

Telle était la réparation que le commandant français exigeait du roi polynésien; on ne pouvait se montrer plus catégorique. Le consul était chargé d'ajouter verbalement qu'en tout état de cause l'équipage de *l'Artémise* descendrait en armes le dimanche 14, pour assister à une messe qui serait célébrée au consulat.

Quand cette pièce parvint au palais du gouvernement, la consternation y fut grande. Cependant un sentiment de résignation parut dominer les esprits. Le roi étant absent, il fallut demander quelques jours de délai; le capitaine Laplace ne les accorda qu'en exigeant un otage. On lui envoya le commandant du fort, personnage très influent; il se nommait Kanaïna, et passa quelques jours à bord de la frégate. Cet homme paraissait émerveillé de ce qu'il voyait et ne cherchait pas à cacher sa surprise. Les wesleyens avaient, à l'aide d'habiles mensonges, si bien déprécié la France aux yeux des insu-

laires, que Kanaïna pouvait à peine croire que cette puissance eût autant de canons et de mousquets. Quand on eut déroulé sous ses yeux une carte, et qu'on lui eut fait juger de l'étendue du territoire français, comparé à celui des Sandwich, sa terreur n'eut plus de bornes; il demandait si vraiment notre roi était fort courroucé contre le sien, et s'il ne pousserait pas plus loin les représailles. On rassura cet enfant de la nature qui portait le plus plaisamment du monde la culotte et les bas de soie; on lui dit que, si les indigènes reconnaissaient et réparaient leurs torts, s'ils repoussaient désormais les conseils des missionnaires, la chose n'aurait pas pour eux des suites fâcheuses. L'insulaire écoutait tout cela avec intérêt, et chaque soir il rendait compte à la régente de ce qu'il avait vu et appris dans la journée, des manœuvres du bord, de l'exercice à feu qui lui paraissait exécuté à merveille et dont il ne perdait pas un détail.

A terre, les choses suivaient leur cours. Les résidens étrangers, hostiles aux missionnaires, avaient pris la résolution de s'armer en cas d'une rupture, et d'appuyer de toute leur influence des réclamations dont la justice était incontestable. Ainsi le droit et la force se réunissaient en faveur de la même cause. On croyait d'abord que Bingham, dont l'énergie sombre était connue, ne désarmerait pas sans combat; mais la prudence eut le dessus. Les missionnaires wesleyens, au lieu de lutter, prirent le parti de fuir devant l'orage; ils quittèrent tous Honoloulou avec leurs familles et leurs effets les plus précieux, et gagnèrent l'intérieur de l'île. Les chefs indigènes furent dès-lors abandonnés à leurs inspirations et à leurs lumières. Le premier effet de cette retraite fut l'élargissement de soixante naturels, détenus dans le fort pour cause de religion : les bons traitemens succédèrent aux outrages, on alla même jusqu'à leur offrir de l'argent comme indemnité. Évidemment la réaction s'opérait.

Enfin le samedi, veille du jour de grace et terme du délai, le gouvernement des Sandwich s'exécuta en tout point. Une double pirogue venait d'arriver de Mawi et d'apporter le consentement du roi à toutes les conditions posées par le capitaine Laplace. Il était deux heures de l'après-midi quand le fort hissa le pavillon français en le saluant de vingt-un coups de canon. Immédiatement ce salut fut rendu par les batteries de la frégate, et les compagnies prirent les armes pour recevoir le gouverneur de la ville, mari de la régente, qui apportait en personne le traité signé par les chefs, et des caisses contenant les 20,000 piastres de garantie. Le gouverneur était revêtu d'un bel uniforme anglais que rehaussaient la culotte et les bas de

soie, tenue de rigueur aux îles Sandwich; il s'avança avec calme et dignité vers le commandant, qui l'attendait avec tout son état-major au pied du mât d'artimon. M. Laplace prit le traité des mains du représentant du roi, et crut devoir terminer cette négociation par quelques paroles sévères. La bonne harmonie étant ainsi rétablie, le gouverneur visita la frégate, passa l'inspection du matériel et du personnel sous les armes, et, à son départ, fut salué par treize coups de canon.

Le lendemain dimanche, le roi arriva de Mawi avec une escadrille de trois goëlettes, et se rendit à la résidence royale. Le jour même devaient avoir lieu la cérémonie et le spectacle que le commandant français avait promis à Honoloulou. A dix heures du matin, une compagnie de débarquement descendit sur le môle et s'y forma en colonne par sections pour marcher vers l'église. Exécutant d'avance l'une des clauses du traité, le roi avait mis à la disposition des prêtres une fort belle case, qui devait servir à la célébration du service divin. C'est de ce côté que l'équipage de la frégate se dirigea; la foule était immense. Pour mettre un peu d'ordre au sein de cette multitude, le roi avait envoyé tous les soldats de sa garde, disposés en haie le long du chemin, et contenant les curieux à grands coups de fouet. Ces moyens de police suffisaient à peine pour maintenir le passage libre. On arriva ainsi dans le local qui allait servir de chapelle. Le roi avait eu soin de le faire garnir de belles nattes, et les résidens y avaient envoyé des chaises et des fauteuils. Une assemblée nombreuse remplissait l'enceinte; des familles protestantes étaient accourues, attirées par la curiosité. Le service divin fut célébré par le jeune abbé Walsh, missionnaire d'origine irlandaise, mais appartenant à la maison de Picpus. La musique de la frégate exécuta pendant l'office divers morceaux religieux, et un grand *Te Deum* termina la cérémonie.

Les jours suivans furent employés à la conclusion d'un traité de commerce. On devine sans peine qu'il fut dicté par le commandant français : le gouvernement des Sandwich n'était plus en mesure de se défendre, même sur ce terrain. M. Laplace se contenta des conditions que le capitaine anglais Russel avait obtenues pour ses nationaux, et entre autres stipulations il imposa celle de l'admission, au droit de 5 pour 100, des esprits et des vins, jusque-là rigoureusement interdits par les missionnaires. Peut-être aurait-il fallu tenir cette taxe plus élevée, afin qu'un brusque changement de régime ne répandît pas trop rapidement dans ces îles l'usage des spiritueux, si funeste aux peuples enfans. Le roi ne fit d'ailleurs aucune objec-

tion; il souscrivit à toutes les demandes. Il se montrait enchanté que tout fût fini, et se plaisait à se montrer à nos Français dans son bel uniforme de feld-maréchal, présent du roi d'Angleterre. Sa tournure n'était point empruntée; il portait fort bien cet habit. Un peu ramassé dans sa taille, il avait une physionomie pleine d'intelligence et un visage moins cuivré que celui de ses sujets. Les officiers de sa cour étaient revêtus de fracs de diverses coupes, français, espagnols et anglais. On ne saurait se faire une idée du maintien aisé et des manières décentes de ces hommes, hier sauvages. Il y a en eux un tact et un sentiment des convenances qui étonnent. Le roi vint visiter la frégate, et y accepta une collation offerte par le commandant. Jamais on ne l'avait vu aussi heureux, aussi gai; on eût dit qu'il respirait plus à l'aise loin du joug des missionnaires. Il examina en connaisseur les détails d'armement et d'installation, fit sur ces divers objets des observations fort justes, et ne quitta le bord que vers quatre heures du soir.

Pendant le séjour du roi sur la frégate, les marins de *l'Artémise* eurent tout le temps d'admirer la double pirogue qui l'avait amené, et qui se livrait à des évolutions brillantes autour du bâtiment de guerre. C'était une magnifique barque longue de quarante-cinq pieds et montée par quarante naturels couronnés des plumes jaunes de l'*ivi*, oiseau charmant, et qui de jour en jour devient plus rare. Les officiers de la pirogue, en uniformes européens, se tenaient à cheval sur une planche garnie de belles nattes qui règne sur toute la longueur. Ce contraste des deux costumes était d'un effet singulièrement pittoresque, et le mouvement cadencé des pagaïes rappelait les procédés de navigation que Bougainville et Cook ont si bien décrits. Les extrémités de la barque, en queue de poisson, étaient ornées de nacre de perle et de sculptures à jour. L'ensemble se distinguait par un goût délicat, et cette élégance n'excluait pas la solidité. Cette pirogue ramena rapidement le roi au débarcadère, et peu de jours après *l'Artémise* quitta cette côte où elle venait de laisser un souvenir durable de notre puissance.

Pour terminer l'histoire de la crise catholique qui a agité l'archipel des Sandwich, il nous a fallu abandonner un instant *la Vénus* et son itinéraire. Nous retrouvons cette frégate au Kamtschatka, et mouillée dans la baie de Pétropawlowski, vers les premiers jours de septembre. Les sites qui entourent ce bassin ont le charme particulier aux paysages du Nord. Sur une côte fort inégale apparaissent tantôt des promontoires escarpés, tantôt des anses tranquilles qui aboutissent

à de jolis vallons. A cette époque de l'année, une végétation magnifique couvre les reliefs et les pentes du terrain. Un ou deux plans de collines verdoyantes semblent s'adosser, à l'horizon, à des sommets volcaniques que couronnent la neige et la fumée. Rien de plus vaste, rien de plus sûr que cette rade; toutes les flottes du monde y tiendraient à l'aise. Cependant la solitude seule règne dans cet espace; au mouillage, pas un navire; à terre, pas une hutte, pas une maison, si ce n'est le village où réside le gouverneur-général du Kamtschatka. C'était alors M. Shakoff, qui se montra animé, vis-à-vis de nos officiers, d'une bienveillance extrême. A peine *la Vénus* reposait-elle sur son ancre, qu'elle reçut de la part du gouverneur deux veaux, un bateau chargé de saumons, et une grande quantité de légumes de son jardin. Ces procédés ne se démentirent pas, et, pendant le séjour qu'elle fit dans cette baie, l'expédition n'eut qu'à se louer des attentions de toutes les autorités russes.

De ce point du mouillage que l'on nomme la baie d'Avatscha, il était impossible d'apercevoir Pétropawlowski, la capitale du Kamstchatka; elle était cachée par la presqu'île qui ferme le port. Le mot de capitale est du reste bien ambitieux pour un groupe de petites maisons en bois, couvertes d'herbes sèches et entourées de cours et de jardins palissadés. Une église d'un effet pittoresque occupe le fond même du vallon : elle est desservie par un évêque ou protopope. La ville n'a que trois rues dignes de ce nom, et la plus spacieuse aboutit au palais du gouvernement, qui ne se distingue des autres demeures que par son étendue. Les maisons, construites sans alignement suivi, sont toutes en bois et sans étages; elles sont faites de troncs d'arbres liés par des entailles et superposés de manière à former les côtés de la maison; on les recouvre en bardeaux, que l'on tapisse ensuite de joncs. Au milieu de l'aire des habitations, on bâtit en terre ou en briques un énorme poêle qui en chauffe tout l'intérieur au moyen de quelques dispositions ingénieuses. Ces demeures sont divisées en trois ou quatre pièces, l'une pour les filets et les ustensiles de pêche, l'autre qui sert de salon et de salle à manger, les autres de chambre à coucher. Les appartemens reçoivent le jour par une ou plusieurs fenêtres à double châssis garnis de carreaux de verre ou de talc. Une forte odeur de poisson séché, qui envahit jusqu'aux rues, trahit l'occupation des habitans. Pétropawlowski est en effet habité par des pêcheurs ou des chasseurs, et ces deux industries y forment la base des échanges. Le poisson sec, les martes et les autres fourrures y ont cours comme la monnaie; les marchands

du pays comptent par queues de saumons, par peaux de martes, de loutres ou d'hermines, comme ailleurs on compterait par roubles. Du reste, la population ne s'élève guère qu'à six cents personnes, sur lesquelles un tiers se compose d'employés du gouvernement. On y voit aussi des condamnés politiques que la proscription a jetés sur ces tristes plages. Il est aisé de les reconnaître, car leurs visages portent les traces des plus odieux traitemens : les lobes du nez sont fendus avec des ciseaux ou arrachés avec des tenailles. Les Kamtschadales ne semblent admis dans la ville qu'à titre de domestiques ou de miliciens. Au nombre de soixante, ils forment la garnison de Pétropawlowski, et ils ont en outre l'instruction nécessaire pour servir de charpentiers, de forgerons, de marins et d'artilleurs.

Le gouverneur, M. Shakoff, vint, quelques jours après l'arrivée de *la Vénus*, visiter la frégate et inviter l'état-major à assister aux cérémonies qui devaient consacrer l'anniversaire du couronnement de l'empereur Nicolas. La fête fut aussi belle que le comportait la localité, et la présence de nos officiers en grande tenue lui donna un intérêt de plus. A la suite d'une revue de la garnison, on se rendit à l'église, où le service se fit avec une grande pompe et un grand luxe d'ornemens sacerdotaux en drap d'or et d'argent. La journée s'écoula en surprises et en plaisirs. La fille du gouverneur, à qui le français est familier, fit avec une grace parfaite les honneurs de sa maison. On parcourut d'abord le jardin, qui descend en pente douce vers le port; un ruisseau le traverse et dans sa course forme plusieurs bassins sur lesquels voguaient des cygnes du Japon que distinguent leurs crêtes charnues. Un monument élevé à la mémoire du navigateur Behring occupe la partie inférieure de l'enclos. Là on présenta à nos officiers deux chefs de Kamtschadales ou *taïons* dont le type était caractéristique. Ils avaient la figure large, carrée, les yeux petits, les pommettes saillantes, le nez épaté, la bouche grande, les cheveux noirs, plats et fournis. Ces figures, sans être belles, avaient une certaine finesse. Le costume de ces hommes, simple et décent, se rapprochait de celui des Russes; l'un d'eux portait, sur une redingote verte, un sabre monté en argent, don de l'empereur; il remit au gouverneur un rapport, ce qui prouve qu'il savait lire et écrire. On les fit parler : leur langage, quoique guttural, n'a rien de rude. Ils dirent en kamtschadale qu'on se souvenait avec reconnaissance dans leur pays que Lapérouse avait le premier fait connaître le sel aux indigènes.

Bientôt un spectacle d'un caractère tout local fut offert à nos ma-

rins. C'était un élégant équipage de voyage attelé de six beaux chiens. Un Kamtschadale en costume d'hiver, le bâton ferré à la main, se tenait prêt à partir. Quand on eut examiné l'attelage, il monta sur une selle revêtue de peaux d'ours et donna le signal en criant : *khá! khá!* A ces mots, les chiens s'élancèrent de toute leur vitesse, parcoururent une rue inclinée, puis coupèrent une autre rue à angle droit, enfin, après divers détours, remontèrent la colline et revinrent au point de départ. C'était une scène charmante et pleine de nouveauté. Un officier de la frégate ayant témoigné le désir de faire une course, un autre traîneau fut amené et attelé d'une nouvelle meute. Les chiens dressés à cet usage ressemblent aux chiens-loups de nos bergers; ils ont les oreilles courtes, en forme de cornets, toujours dressées, ce qui leur donne un air éveillé et farouche; ils sont très haut sur leurs pattes, leur queue est très développée, le poil est long et touffu; la couleur la plus commune est fauve ou blanche à reflets jaunes. Ces animaux vivent toujours en plein air, attachés deux à deux, et ils font dans la terre des trous où ils logent une partie de leur corps; on les nourrit de poisson salé, souvent pourri, qui leur est distribué deux ou trois fois par jour. Aucun service n'est plus précieux que le leur; en voyage, ils font six milles à l'heure, et près de soixante milles dans leur journée. Dans ce cas, on ne leur donne à manger qu'une seule fois et lorsque la course est finie. Pour une longue route, il faut plusieurs attelages, afin que ces animaux puissent se reposer un jour sur deux. Les équipages des traîneaux se composent de cinq, dix et jusqu'à vingt chiens; le prix du loyer est de quatre centimes par attelage de cinq chiens et par chaque verste de parcours pour les courriers du gouvernement, et de huit à douze centimes pour les autres voyageurs. Les chiens sont ordinairement attelés deux par deux; quelquefois on en place un en volée; le mode d'attelage est un collier en lanières de cuir assez léger pour ne pas gêner les mouvemens. Lorsqu'un équipage est attaqué par un ours, il suffit de dételer les chiens pour qu'ils viennent à bout de l'agresseur, mais, gênés par les harnais, quelquefois ils succombent. Quant aux traîneaux, ils sont de diverses formes et de différentes grandeurs, les uns pour une personne, d'autres pour deux, trois, quatre et jusqu'à six personnes; d'autres, enfin, ne sont destinés qu'au transport des marchandises. A l'aide du bâton dont il est armé, le conducteur dirige le tout, change de direction ou imprime des mouvemens obliques. Cette manière de voyager est la seule qui soit usitée dans la partie méridionale du Kamtschatka; les attelages

de rennes ne se trouvent que plus au nord, et ici, d'ailleurs, les chiens les remplacent avec beaucoup d'avantage.

Ainsi se passa le séjour de *la Vénus* dans les eaux de Pétropawlowski, au milieu de prévenances et de fêtes. Le capitaine du Petit-Thouars ne voulut pas être en arrière de politesses, et reçut à son tour à bord de la frégate le gouverneur, l'état-major russe et les chefs kamtschadales. On se mit à table, et pendant le repas la musique exécuta quelques airs des opéras nouveaux. Deux toasts furent portés : l'un à l'empereur de Russie, l'autre au roi des Français, et une salve de vingt-un coups de canon les salua tous les deux. Après le repas, les chefs kamtschadales demandèrent à être introduits; chacun d'eux apportait son présent, l'un un bois de renne, l'autre des cornes d'argalis; en retour, le commandant français leur donna des instrumens aratoires et à chacun un fusil à deux coups. Ces cadeaux les comblèrent de joie, et le plus jeune crut devoir témoigner sa reconnaissance en exécutant une danse nationale qui divertit beaucoup les convives. Ce prince kamtschadale était vêtu d'une robe de fourrure de peaux de rennes qui tombait à mi-jambe; des manches longues et un capuchon s'adaptaient à ce vêtement, orné à toutes les extrémités d'une bordure artistement tissue et brodée en poils de diverses couleurs; une ceinture décorée de la même manière et fixée par une agrafe en ivoire de lion de mer complétait cet ajustement; des bottes en peau de renne, remontant au-dessus des genoux, lui servaient à la fois de pantalon et de chaussure. Ainsi accoutré, il se mit à exécuter sa pantomime, qui figurait une scène d'amour entre deux ours. Il paraît que c'est une danse de caractère fort appréciée dans le pays. Du reste, le prince indigène s'en tira au mieux; son vêtement prêtait à l'illusion; les gestes, les grimaces, les contorsions, les poses, achevaient de rendre la scène plus bouffonne.

Ces Kamtschadales sont de très hardis chasseurs; ils poursuivent au milieu des neiges les rennes et les argalis, les ours, les renards et les loups dans les contrées moins froides. Ils expédient chaque année leurs pelleteries et leurs fourrures sur les marchés de Moscou et de Saint-Pétersbourg, ou dans les ports de la Chine les plus voisins. La bête la plus abondante, c'est l'ours; on en trouve peu de noirs, mais beaucoup d'un brun fauve à reflets jaunes ou blancs. Les ours vivent sur le bord des rivières et dans des marais, où ils se nourrissent de poissons qu'ils savent pêcher à merveille. Quand le poisson est gros, l'ours le poursuit et parvient à le happer; mais, s'il faut en croire quelques récits, l'animal use vis-à-vis du frétin d'un

stratagème fort singulier. Il se place sur l'un des bords de la rivière, le corps plongé à demi dans l'eau, en ayant soin de hérisser ses poils. Trompés par l'apparence, les petits poissons croient voir de longues herbes, et viennent se loger dans les fourrures de l'animal. Quand l'ours suppose que sa nasse est garnie, il se retire doucement pour ne pas effaroucher sa proie, secoue vivement sa robe et jette ses hôtes sur la plage, où il les dévore. Ce procédé ressemblerait à celui qu'emploient le fourmilier, l'iguana et le crocodile, quand ils offrent leur langue comme un appât à des légions d'insectes, pour la retirer au moment où elle est suffisamment chargée. Cependant la pêche de l'ours est encore plus extraordinaire, et peut-être faut-il se tenir sur la réserve jusqu'à vérification plus complète.

La chasse de l'ours est l'une des passions des habitans de Pétropawlowski. C'est le long des rivières et dans les endroits marécageux qu'on en rencontre le plus. On va s'y mettre à l'affût, ou bien on suit la bête à la piste, qui est fort aisée à reconnaître. Les chasseurs sont ordinairement armés de deux fusils à un coup qu'ils ajustent sur une fourche, afin de rendre le tir plus assuré. Si cette double décharge ne suffit pas, il ne reste plus au chasseur qu'à attendre la bête, qui revient toujours sur lui quand elle est blessée. Alors tout dépend de la manière dont l'homme se servira de la crosse de son fusil : s'il a l'adresse de frapper violemment l'ours sur le museau, celui-ci tombe mort ou étourdi, et il est facile de l'achever; mais, s'il manque cet endroit vulnérable, l'animal se précipite sur son agresseur, et entame une lutte corps à corps qui se termine presque toujours par la mort de l'homme. Cependant on cite des Russes qui sont sortis mutilés, mais victorieux de ces combats terribles. C'est toujours un moment fort dur à passer, et il est plus prudent de ne pas courir une telle chance.

L'hiver est très rigoureux au Kamtschatka, et cependant c'est l'époque où les communications sont le plus actives, car la neige rend le traînage possible. Le gouverneur profite de cette saison pour faire ses tournées et envoyer des officiers en inspection; le protopope se met aussi en route et va rendre visite aux membres de son clergé. Avant d'entreprendre ces voyages, les Kamtschadales examinent le temps avec un soin particulier, et se trompent rarement sur les pronostics. Sans ces précautions, ils risqueraient d'essuyer ces tempêtes de neige si redoutables dans les hautes latitudes. Quand ils sont surpris par une de ces tourmentes, ils s'arrêtent et se laissent enterrer en se garantissant de leur mieux. La bourrasque une fois passée,

ils se dégagent et poursuivent leur route; mais souvent ils périssent enfouis et surpris par l'engourdissement. Dans ces ouragans, la ville de Pétropawlowski disparaît quelquefois tout entière; la neige s'élève jusqu'au sommet du clocher de l'église. Pour rétablir les communications et aérer les logemens, il faut pratiquer d'énormes tranchées. Quand cette neige fine commence à tomber, les habitans ne peuvent marcher qu'en se garnissant les pieds de larges raquettes, qui par leur surface les empêchent de s'abîmer et de disparaître.

Après une station de trois semaines, *la Vénus* quitta ces parages pour gagner le port de Monterey en Californie. Chez quelques matelots, des plaies provenant d'accidens avaient pris un caractère scorbutique, et pour les guérir il fallait l'air du rivage. C'est à Monterey qu'on les soigna dans une maison qui servit à la fois d'ambulance et d'observatoire. La frégate manquait de biscuit; on mit les bras du pays à contribution, on alla à la recherche des farines, même dans des fermes éloignées, pour obtenir un ravitaillement incomplet. Pour avoir de l'eau, il fallut affréter un petit navire qui alla en charger dans un établissement voisin. Telle était la situation de Monterey, capitale de la haute Californie. Des révolutions successives ont ruiné ce comptoir, jadis florissant. Aujourd'hui, il se compose de quarante ou cinquante maisons blanchies à la chaux, véritables huttes couvertes de joncs et de branches d'arbres. Autour de ces habitations point de jardins, point de cultures, le sol y est encore ce que la nature l'a fait; l'indolence des naturels et l'inertie des gouvernemens laissent en friche un territoire qui ne demanderait qu'à produire. Quand *la Vénus* mouilla à Monterey, la haute Californie, bouleversée de fond en comble par soixante ou quatre-vingts aventuriers américains ou espagnols, *riflemen* ou *rancheros*, venait de se déclarer indépendante du Mexique, et telle est la force de l'état mexicain, que le pouvoir central avait dû s'incliner devant le fait accompli. Un ancien employé des douanes nommé Alvarado était gouverneur de Monterey. Il se montra fort empressé vis-à-vis de l'expédition, et envoya quelques paniers de raisin à bord de la frégate. Du reste, dans tous les troubles du haut Mexique et de la haute Californie, il faut voir la main des États-Unis, qui cherchent à s'assurer quelques ports et quelques comptoirs sur l'océan Pacifique. Les aventuriers ouvrent la marche; mais le gouvernement les appuie avec cette persévérance qui caractérise la race des Américains du Nord. C'est ainsi que se forment peu à peu de nouveaux états qui prennent place à leur tour dans cette vaste fédération ré-

publicaine. Déjà les colonies d'origine espagnole ne savent plus se défendre contre ces empiétemens; les Russes seuls se maintiennent dans l'établissement de la Bodega, et convoitent, avec celui de San-Francisco, le riche bassin qui s'étend sur les deux rives du Sacramento.

Les deux Californies comptaient autrefois des missions d'Indiens organisées dans le genre de celles du Paraguay, et dont plusieurs avaient atteint un haut degré de prospérité. Aujourd'hui, toutes ces fondations ont disparu ou sont en complète décadence. La plus florissante était celle de San-Carlos, que M. du Petit-Thouars visita pendant son séjour à Monterey. La solitude des lieux et l'état de ruine des constructions y attristent maintenant le regard. La campagne environnante, jadis couverte de riches moissons, offre le spectacle d'une stérilité complète. Par l'aspect des bâtimens, on peut se faire une idée de l'importance qu'avait autrefois cette exploitation. Ils se composent d'une vaste cour bordée sur trois côtés de logemens à l'usage des travailleurs : l'église est dans l'un des angles; les granges, les greniers et les magasins occupent le reste du pourtour. Tout cela est en grande partie abandonné; les chambres sont sans portes et sans toitures, les greniers sont sans récoltes. Deux ou trois familles d'Indiens habitent seules les masures qui entourent la mission; ils vivent de coquillages et de glands de chênes qu'ils écrasent entre deux pierres, et dont ils font une espèce de pain. D'autres Indiens sont moins heureux encore; errant sur le rivage de la mer, ils se nourrissent de coquillages, entre autres de l'haliotis géant, dont la chair savoureuse est renfermée dans une belle écaille diaprée, et de larges patelles qui abondent sur les roches de cette côte. Quand la pêche ne suffit pas, ces nomades ont recours à la chasse, et y emploient mille stratagèmes ingénieux. Voici celui qu'ils ont imaginé pour chasser les daims. Ils se revêtent d'une peau de cerf garnie de son bois, et se rendent dans des clairières où l'herbe de moutarde est parvenue à une certaine hauteur. Là, cachés à demi, ils agitent les bois qui surmontent la dépouille de l'animal, imitent à s'y méprendre les mouvemens du cerf au pâturage, et vont jusqu'à en contrefaire le cri avec une grande vérité. Les troupeaux de cerfs et de daims accourent, et bientôt se trouvent à une petite portée des flèches. Le chasseur les ajuste alors un à un, et le grand talent consiste à toucher la bête au cœur, de manière à ce qu'elle tombe raide morte, et ne trouble en rien la sécurité des autres. Quand on la blesse seulement, elle fuit et entraîne la bande entière.

Les officiers de *la Vénus* trouvèrent chez les habitans de Monterey un fort aimable accueil. Un bal fut donné en leur honneur; les notabilités du lieu se firent un devoir d'y paraître. Cette population est d'ailleurs vive, enjouée et bienveillante; un sentiment profond d'égalité y domine : point d'étiquette, point de distinction de classes. Il serait difficile, en effet, au milieu du croisement des familles, d'établir la moindre catégorie. Parmi les deux cents ames qui peuplent Monterey, il y a des créoles issus d'Espagnols et de femmes indigènes, des étrangers venus de tous les points du globe, des Écossais, des Irlandais, des Américains, des Français, qui ont pris là des femmes métisses ou blanches, et ces races se sont croisées de telle sorte, qu'aujourd'hui l'identification en est complète. C'est ce qui compose à Monterey la société de la *gente de razon*, les gens raisonnables, comme il faut; viennent ensuite les Indiens convertis que l'on nomme *christianos*, et les Indiens idolâtres qui sont les *gentiles*. Le bal qui fut donné aux officiers de la frégate se composait des personnes de la *gente de razon*. Les femmes de cette classe sont d'une taille moyenne, ont le teint brun, de belles dents, de magnifiques cheveux noirs. Elles ont adopté, pour leur costume, les modes européennes, modifiées par le goût espagnol. Les hommes ont en général un air de distinction, et dans les traits cette régularité qui appartient au type espagnol. Quant aux Indiens, ils ont des figures repoussantes, le teint fuligineux, des cheveux noirs et plats, les pommettes saillantes, la bouche énorme, enfin une intelligence à peine au-dessus de celle de la brute. Leurs compagnes ne sont pas mieux partagées sous ce rapport, et les deux sexes ajoutent à cet ensemble de dons extérieurs une saleté repoussante. La principale industrie de ces indigènes consiste dans la fabrication de paniers d'un tissu si serré, qu'ils tiennent l'eau; ils s'en servent pour faire cuire leurs alimens. Ils travaillent aussi avec un art infini des coupes élégantes qu'ils revêtent de coquillages nacrés, et qu'ils ornent des plumes noires choisies dans les huppes de la perdrix de Californie. Les Indiens excellent de leur côté dans la préparation des arcs et des flèches. Ils renforcent l'arc par un nerf de cerf très artistement uni au bois, et tendent l'arme dans le sens opposé à la courbure. En guise de carquois, ils se servent d'étuis faits en peaux de lièvres et de renards, qu'ils ornent toujours de grains de verre et de petits coquillages.

Après diverses relâches dans les ports de la haute et basse Californie, *la Vénus* parut au mouillage de Mazatlan, dont la destinée forme un contraste complet avec celle de Monterey. Pendant que ce

dernier comptoir allait dépérissant, Mazatlan réalisait en très peu d'années une belle fortune commerciale. En 1828, on y voyait à peine quelques huttes misérables habitées par des pêcheurs; aujourd'hui c'est devenu une ville de cinq mille ames, un entrepôt important. C'est là que viennent déboucher désormais une grande partie des richesses minérales du Mexique, l'or, l'argent et le cuivre de huit districts, enfin des bois de teinture qui font l'objet d'une exploitation récente. Les habitations de Mazatlan ne sont pas à la hauteur de sa situation actuelle; il est aisé de voir que la prospérité a pris cette ville au dépourvu. A peine peut-on citer sept ou huit habitations de quelque importance; le reste ressemble aux chaumières d'un hameau. Celles qui bordent la plage reposent sur le sable, et pour aller de l'une à l'autre, comme pour arriver à la rue principale, on est obligé de marcher dans une arène mouvante. Le comptoir n'en est pas moins riche et florissant; des maisons importantes s'y sont fixées et en ont fait le siége de vastes opérations. Cette population, d'origine espagnole, est mêlée de quelques négocians étrangers. Elle fit à *la Vénus* un accueil qui laissa chez nos marins de longs souvenirs. Les bals, les fêtes, les réunions, les dîners se succédaient sans relâche. Pour répondre au vœu des habitans, il avait fallu rapprocher la frégate du port et la conduire au mouillage de l'île de Creston. Elle y reçut des visites qui ne cessèrent qu'au jour du départ.

Il est impossible de suivre *la Vénus* dans toutes les échelles du Mexique : à San-Blas, ville en décadence et ravagée par des fièvres intermittentes; à Acapulco, où arrivait autrefois le célèbre galion des Philippines, et dont la baie est une des plus sûres qui existent dans cette zone. La frégate revit encore le Pérou et le Chili, où elle procéda aux grosses réparations dont elle avait besoin. A Valparaiso, le capitaine du Petit-Thouars fut invité à une chasse au condor, ce destructeur des troupeaux, et il donne de curieux détails sur ces parties de plaisir.

Le condor, le plus grand des oiseaux de proie, est originaire des Andes et se tient ordinairement au-dessus de la limite extrême de la végétation. Au Chili, il a de quinze à vingt pieds d'envergure; son plumage est noir, la peau de sa tête a un aspect hideux; elle est ridée, ainsi qu'une partie du cou, et couverte d'un poil noir et rare; un collier d'un beau duvet blanc la sépare de la partie emplumée du cou. Le bec du condor est terrible; ses serres sont puissantes, mais pas au point de pouvoir enlever des bestiaux, comme l'ont prétendu quelques voyageurs. Le condor recherche les ani-

maux qui viennent de naître, les tue et les dévore, si la mère ne veille pas sur eux. Lorsque la curée est belle et la besogne difficile, ils se mettent plusieurs pour l'achever. Ainsi on raconte que, sur les Andes, un veau de cinq à six mois fut attaqué par trois condors. Ils fondirent sur lui d'une manière furieuse : deux le prirent de front, tandis que l'autre l'inquiétait par derrière. A coups de bec, les premiers lui crevèrent les yeux, et l'animal tomba; ils l'achevèrent à coups d'ailes, et le firent disparaître avant qu'on eût pu venir au secours du pauvre animal.

On conçoit quel intérêt ont les éleveurs de bestiaux à diminuer le nombre de ces oiseaux féroces; mais comment s'y prendre? Les condors nichent sur des rochers escarpés où il est impossible d'aller détruire leurs œufs, et ils ne se laissent jamais approcher à portée de fusil. Il ne reste donc plus qu'à organiser contre eux des battues. Voici quels moyens on emploie. Sur un lieu élevé et préparé à l'avance, on dépose le corps d'un cheval écorché. Autour de ce cadavre est construite une enceinte circulaire de six mètres de rayon, bordée de pieux que l'on enfonce en terre très près les uns des autres, en ménageant une porte d'un mètre de largeur sur autant de hauteur. Quand la proie commence à entrer en putréfaction, on peut apercevoir des bandes de condors planer autour de l'enceinte. C'est le moment pour les chasseurs de se rapprocher du lieu de l'action. Une cabane recouverte de ramée a été préparée; ils s'y tapissent en se dérobant aux regards. De là on peut, pendant des heures entières, voir ces hideux oiseaux, dont le nombre augmente à chaque instant, décrire dans le ciel des cercles infinis, attirés vers le cadavre par l'odeur qui s'en exhale, et s'en éloignant à cause de l'appareil suspect qui l'entoure, partagés entre le désir de faire un bon repas et la crainte que ce plaisir ne leur soit fatal. Ils descendent ainsi presque jusqu'à terre et se relèvent au plus haut des airs, toujours excités et toujours contenus. Enfin peu à peu l'odeur les enivre, et dès qu'un des leurs, moins expérimenté ou plus affamé que les autres, s'est abattu sur la proie, les autres le suivent à l'instant même. On ferme alors la porte de l'enceinte au moyen d'une corde qui a été disposée à cet effet, et tout le bataillon se trouve ainsi prisonnier. Il n'est pas rare de voir jusqu'à trente condors traqués et rassemblés dans un pareil piége.

Une fois qu'ils ont commencé leur festin, on peut s'approcher sans crainte; l'oiseau est tout entier à sa besogne, il ne s'effarouche pas; il se contente de fixer sur les curieux son œil noir et perçant et

ne songe pas à quitter ce charnier. Il ne le pourrait pas d'ailleurs dès qu'il s'est gorgé de nourriture : pour reprendre son vol, il faudrait qu'il pût courir pendant quelques pas, et les pieux l'en empêchent. La porte de l'enceinte lui fournit seule une issue, et c'est là que les chasseurs l'attendent. Armés de bâtons ferrés et disposés sur deux rangs, ils assomment les condors qui se présentent au passage; d'autres chasseurs attendent plus loin avec des fusils ceux qui pourraient s'échapper. La porte est entr'ouverte de manière à n'en laisser sortir qu'un ou deux à la fois, et, quand ceux-ci sont expédiés, on passe à d'autres. Tous y succombent, mais non sans faire une vigoureuse résistance. Les condors se défendent à coups de bec et à coups d'ailes, et, si l'on manque d'agilité ou d'adresse, on peut recevoir une blessure grave et ne sortir de là qu'avec un membre brisé. Les dames assistent parfois à cette chasse; mais elles ont le soin de se tenir à l'écart. C'est d'ailleurs une véritable tuerie, et, à la fin de la journée, le champ est jonché de morts. Les fermiers qui élèvent des bestiaux multiplient ces expéditions et se délivrent ainsi de leurs terribles ennemis.

Dans la zone qu'embrassait alors la croisière de *la Vénus* se trouve l'île de Pâques, limite extrême du monde océanien, et que visitent fort peu de navigateurs. La frégate s'y rendit pour exécuter quelques relèvemens à la voile. Quand on jette un coup d'œil sur la carte et qu'on y voit cet écueil isolé sur une mer presque sans bornes, on se demande par quels moyens il a pu se peupler, et si c'est bien à l'aide de leurs frêles pirogues que les naturels ont affronté l'immensité de l'Océan. La moindre distance du continent est de six cents lieues, et du côté des groupes polynésiens on en compte quatre cents. Encore n'existe-t-il dans cette direction que d'autres îlots sans importance, derniers satellites du groupe de Pomotou, tels que Pitcairn, Ducie et les Gambier. Cependant l'île de Pâques renferme une population évidemment d'origine polynésienne. L'aspect du sol accuse une origine ignée, mais des sommets arrondis et une grande étendue de terrains meubles assignent une date ancienne à ces bouleversemens. Avec des lunettes d'approche, on pouvait distinguer les monumens étranges et plusieurs fois remarqués de cette île. Ils consistent en blocs d'une couleur foncée et à forme pyramidale, et couronnés par des chapiteaux en pierre blanche. Ces blocs, disposés régulièrement, ont été évidemment érigés par la main des hommes, et ont servi sans doute à indiquer des sépultures. Aujourd'hui cette tradition semble tout-à-fait perdue, et les naturels ne savent rien au sujet

de la destination de ces informes monumens. Tout le rivage de cette île offre des débris semblables. Le plus remarquable est une sorte de temple que l'on découvre sur la côte occidentale, avant d'arriver à la baie de Cook. Il consiste en une plate-forme en pierre, sur laquelle reposent quatre statues rouges symétriquement placées, dont les sommets portent encore des blocs d'une blancheur éclatante. Sont-ce là des temples ou des cippes? Il est difficile de s'en assurer.

Pendant que la frégate exécutait ces évolutions autour de l'île, cinq pirogues se détachèrent du rivage; dix insulaires les montaient, et dans chacune d'elles se trouvait une femme. Tout ce monde s'élança fort hardiment sur le pont, et comme des personnes habituées à de pareilles aventures. Gais et familiers, les visiteurs se mirent sur-le-champ à danser, à exécuter une foule de gambades. Les hommes demandèrent à être rasés, et on leur rendit ce service : ils n'avaient pour tout vêtement que le *maro*, témoignage de pudeur que l'on trouve chez les peuples les plus sauvages. On fit cadeau à l'un d'eux d'une casquette et d'un col; il s'en para sur-le-champ et se promena fièrement sur le pont, en s'admirant comme s'il eût été richement habillé. Du reste, ils ne voulurent ni boire ni manger, et parurent faire peu de cas des couteaux et des ciseaux; ils préféraient les miroirs et les mouchoirs de couleur. Au bout de quelques minutes de séjour à bord, les instincts de vol se réveillèrent parmi eux, et l'un d'eux déroba avec une adresse toute particulière une cravate rouge qui appartenait à un matelot. Lorsqu'on la lui fit rendre, il ne témoigna ni humeur ni surprise d'être découvert, et recommença un instant après son entreprise, espérant être plus heureux.

Les femmes qui montèrent à bord de la frégate étaient toutes très jeunes. Plus petites que les hommes et un peu plus blanches, elles avaient une physionomie agréable, des yeux vifs, de belles dents, et de longs cheveux assez malpropres qui flottaient sur leurs épaules. Elles étaient d'ailleurs, comme les hommes, dans le costume le plus simple : leur toilette consistait en une ceinture en cheveux, roulée comme une corde, et servant à fixer un bouquet d'herbes qui couvrait à peine leurs charmes les plus secrets. Les hommes étaient tatoués à la façon polynésienne; les femmes l'étaient également autour de la bouche, sur le front, près de la racine des cheveux; sur le devant des cuisses, ce tatouage avait toute l'apparence d'un tablier bleu. Ces beautés sauvages avaient évidemment été amenées à bord pour un trafic galant, et tout prouve qu'elles ont contracté l'habitude de ce commerce, exercé au large, avec les équipages des baleiniers

qui passent devant l'île. La tenue sévère d'un bâtiment de guerre leur prouva qu'elles en seraient cette fois pour leurs avances, et ce désappointement fit naître parmi elles un embarras qui n'était ni sans pudeur ni sans grace. Pour les mettre plus à l'aise, on leur demanda une danse, et elles exécutèrent avec leurs compagnons une sorte de menuet qui était fort léger de dessin et de caractère. Après ce divertissant spectacle, la frégate, qui avait un instant suspendu sa marche pour opérer quelques relèvemens, déploya de nouveau sa voilure, et il fallut donner congé aux visiteurs. Le mouvement de retraite se fit le plus simplement du monde; tous, hommes et femmes, se jetèrent à la mer, et regagnèrent leurs pirogues à la nage.

Ces insulaires venaient de partir, et la frégate faisait route à l'ouest avec une très grande vitesse, lorsque des cris s'élevèrent du sein de la mer. On regarda : c'étaient deux hommes qui semblaient se soutenir avec peine sur l'eau au moyen des débris d'une barque brisée, et qui se dirigeaient vers le navire. On envoya un canot pour les recueillir; mais quelle fut la surprise de nos marins lorsque, arrivés à une moindre distance, ils reconnurent que ces sauvages se promenaient à cheval sur un rouleau de joncs de la forme d'une gerbe de blé, et apportaient à bord de la frégate des bananes, des patates et des ignames, enfermés dans des roseaux! Une fois sur le pont du bâtiment, ils se livrèrent au même manége que ceux qui venaient de le quitter, et insistèrent pour que l'équipage vînt les visiter dans leur île, où l'attendaient toutes sortes de provisions et des femmes charmantes, dont ces proxénètes proposaient les faveurs à l'aide d'une pantomime qui ne laissait pas de prise à l'équivoque. On eut beaucoup de peine à se débarrasser de ces nouveaux hôtes; ils se riaient des menaces, et ne se décidèrent à partir que lorsqu'on eut jeté leurs paquets de joncs à la mer. Alors ils prirent le même chemin que leurs nacelles, et, après les avoir de nouveau enfourchées, ils se dirigèrent vers leur île.

La Vénus allait ainsi d'une terre à l'autre, cherchant partout des observations à faire, des renseignemens à recueillir. Une belle étude sur les Galapagos, groupe assez peu connu, se rattache à cette époque du voyage; mais il faut se hâter de franchir cette série de travaux pour arriver aux îles Marquises et aux îles de la Société, qui désormais intéressent la France d'une manière directe. Ce fut au mois d'août 1838 que le capitaine du Petit-Thouars se présenta devant l'île Magdalena, la plus méridionale des Marquises. Il eut avec les

indigènes quelques communications à la voile, et dès l'abord il fut facile de voir que, dans leur contact avec les baleiniers, ces peuples avaient perdu presque toute l'originalité de leur caractère. Plusieurs d'entre eux parlaient un fort mauvais anglais, et montraient, avec un certain orgueil, des certificats qui leur avaient été délivrés par des capitaines marchands. Rien n'est plus hideux que la nudité à demi cachée sous des guenilles; mieux vaut le sauvage que cette espèce de demi-civilisé. Déjà l'on peut juger quels ravages a faits parmi eux l'influence de maladies que les navigateurs y ont importées; presque tous les naturels qui parurent le long de *la Vénus* étaient couverts de tumeurs scrofuleuses et d'ulcères d'un aspect repoussant. Cette première impression n'était pas à l'avantage des îles Marquises, et ne justifiait guère le nom que Mindana leur a donné, il y a près de trois siècles.

La frégate ne fit que passer devant les îles Hood, San-Pedro et la Dominica. Près de cette dernière île, des pirogues vinrent encore accoster le bâtiment pour offrir aux équipages, suivant l'usage polynésien, des provisions et de jolies femmes. Ces insulaires avaient à peine un vêtement complet entre eux tous; l'un portait un fragment de chemise, l'autre un méchant pantalon, celui-ci une casquette, celui-là une veste, quelques-uns une cravate, d'autres enfin le maro, l'indispensable vêtement. Sur la frégate se trouvaient deux missionnaires catholiques, MM. Devaux et Borghella, qui se rendaient aux Marquises avec l'intention de s'y fixer. Les naturels offrirent de les conduire sur l'île Dominica, la plus importante et la plus fertile de l'archipel. Il y eut chez les deux prêtres un instant d'hésitation; mais ils pensèrent qu'il valait mieux suivre la frégate jusqu'au mouillage, afin de profiter de l'ascendant qu'exercerait notre pavillon sur les tribus voisines. On cingla donc vers la baie de Madre-de-Dios, sur l'île Christina ou Tahou-Ata, et à l'aide de deux pilotes anglais, Robinson et Tom Collins, *la Vénus* y laissa tomber l'ancre le jour suivant. A peine les premières dispositions étaient-elles prises, que l'on vit arriver le roi. Il se nommait Youtati ou Yotété. C'était un vrai sauvage, presque noir, nu et tatoué des pieds à la tête, d'une taille colossale. Les guerriers qui l'accompagnaient étaient, comme lui, tatoués à plusieurs couches, et ne lui cédaient en rien pour la puissance des formes. Yotété se présenta d'une manière fort naturelle et comme un homme habitué au commerce des Européens. La frégate parut l'intéresser beaucoup, et, quand on lui annonça qu'il serait honoré à son départ d'un salut de quatre coups de canon, il

parut enchanté de cette marque de déférence; seulement il insista pour que les salves eussent lieu devant lui, et il fallut le satisfaire à moitié, en tirant deux coups avant, deux coups après son embarquement. Quant au premier ministre, il eut aussi un caprice, celui de mettre le feu aux canons; on procura ce plaisir à son excellence.

Dès ce moment, les relations les plus familières s'établirent entre le roi Yotété et le capitaine du Petit-Thouars. Sa majesté fit élection de domicile sur la frégate. Elle arrivait le matin de fort bonne heure, déjeunait avec le commandant, retournait à terre après son repas, et revenait très ponctuellement à l'heure du dîner. Cela faisait désormais partie des prérogatives de la couronne. Le premier ministre croyait de son devoir de ne pas abandonner son souverain dans l'exercice de ses fonctions, et il paraissait chaque jour en même temps que lui, s'asseyait à la même table, se livrait aux mêmes occupations. Ainsi M. du Petit-Thouars eut constamment pour convives ces deux géans tatoués, complètement nus, et doués l'un et l'autre d'un appétit remarquable. Le commandant se prêta gaiement à ce rôle d'amphitryon, et ne négligea rien pour laisser dans l'esprit de ces sauvages une bonne idée de l'hospitalité française. Le roi ayant demandé un nouveau salut d'artillerie, l'officier s'y prêta et y ajouta quelques fusées et chandelles romaines, qui eurent un prodigieux succès. De son côté, le digne souverain prodiguait les témoignages de bienveillance; il voulut que, selon l'usage polynésien, il y eût entre le capitaine et lui un échange de noms : ainsi du Petit-Thouars fut Yotété, Yotété fut du Petit-Thouars, et parmi les droits attachés à ce troc figurait en première ligne celui de disposer de la reine. Le commandant n'abusa pas de ses priviléges : il opposa une discrétion exemplaire à une telle générosité. Cependant la reine semblait toute prête à subir les conséquences de la transaction qu'avait passée son noble époux; elle se rendit à bord dans un costume qui trahissait des projets de séduction. Ses cheveux avaient été relevés avec soin sous une espèce de réseau en étoffe de *tapa* qui avait la finesse d'une gaze; une robe de mérinos vert-pomme lui donnait un air conquérant, quoique les jambes et les pieds fussent nus, et un manteau de tapa jeté négligemment sur le tout complétait cette merveilleuse toilette. C'était, du reste, une grosse femme, à qui des habitudes sédentaires rendaient la locomotion difficile; elle paraissait avoir de l'embarras à se tenir debout, et peut-être se fût-elle mieux tirée d'affaire à quatre pattes que sur ses deux jambes. Le roi avait aussi, pour ce jour-là, endossé son grand costume. Il portait les che-

veux liés en touffes sur le sommet de la tête; un immense *maro*, dont les bouts pendaient jusqu'à terre, lui couvrait la ceinture et les hanches; les épaules et le buste étaient drapés dans un manteau de molleton, qu'il portait avec une certaine dignité. Dans cette visite d'apparat, le capitaine offrit à sa majesté quelques cadeaux qui parurent lui faire un grand plaisir, entre autres un sabre à fourreau doré, dont le ceinturon se trouva être d'une dimension trop petite pour faire le tour du colosse. La reine eut aussi son présent : un rideau ponceau, en cotonnade croisée, fut pour elle une bonne fortune; elle y ajouta un pain qu'elle déroba en passant devant le four, et s'en retourna heureuse comme un souverain qui n'a pas perdu sa journée.

Durant son séjour dans cette baie, M. du Petit-Thouars voulut pourvoir à la sécurité des deux missionnaires qu'il allait déposer sur le rivage, et il entama à ce sujet des négociations. Le roi accueillit cette ouverture avec empressement; il offrit un terrain et un emplacement pour bâtir une case aux missionnaires, et mit en attendant à leur disposition une partie de son palais. Malgré les dangers réels qui les menaçaient au sein d'une peuplade connue par sa cupidité et sa perfidie, MM. Devaux et Borghella se décidèrent à tenter la conversion de ces insulaires; ils acceptèrent ce que Yotété leur proposait. On trouva une maison suffisamment grande et en assez bon état; des cocotiers, des arbres à pain, l'entouraient; le jardin était vaste, et on eut soin de le clore par un mur en pierres sèches. M. du Petit-Thouars remit aux deux prêtres une collection de plantes potagères; on sema du café, on planta de petits orangers apportés du Chili; enfin on chercha à installer la mission naissante aussi commodément qu'on le put. Il existait sur le même point une église rivale, fondée sans succès et sans résultat apparent par la société biblique de Londres. Les apôtres catholiques espéraient être plus heureux. Ils ne parlaient pas la langue du pays, mais l'île était pleine de déserteurs de toutes les nations et d'Européens établis; les interprètes officieux ne pouvaient pas leur manquer.

Le roi Yotété allait ainsi au-devant des désirs de son hôte; il voulut également lui faire les honneurs de son village et de son palais. Le village se compose de trente ou quarante cabanes dispersées sur la plage et renfermant une population de cent cinquante ames. Quant au palais, c'est une grande case de vingt mètres de long sur quatre ou cinq de large, élevée sur une plate-forme rectangulaire. Construite en bambous et située près du rivage, cette habitation jouit à la fois de la brise de mer et de la fraîcheur des grands arbres qui l'om-

bragent. Le chef sauvage se montra, à cette occasion, en fonds de générosité, et offrit au capitaine un diadème en plumes de coq d'un fort joli goût; en même temps il le fit saluer de toute son artillerie, qui consiste en une caronade à demi enterrée sous le sable. C'était faire royalement les choses; il est vrai qu'en homme avisé il sut se ménager des dédommagemens. En effet, le soir même Yotété alla dîner à bord de la frégate, et, avec la finesse qui caractérise ces races, il parla d'un bel uniforme à grosses épaulettes qu'il avait reçu du capitaine anglais Bruce. « Celui-là, ajouta le rusé sauvage, je le réserve pour monter à bord des vaisseaux de la Grande-Bretagne; je n'en ai donc point que je puisse revêtir pour me rendre convenablement à bord des bâtimens de guerre français. » L'argument était puissant et direct; M. du Petit-Thouars s'exécuta : il offrit un uniforme à son ami Yotété; mais les rois des îles Marquises n'estiment pas les présens incomplets, et, pour rendre sa majesté tout-à-fait heureuse, il fallut y ajouter une chemise et un pantalon. Alors le noble souverain ne se posséda plus; il se promena fièrement, se regarda dans toutes les glaces, fit venir son premier ministre pour lui donner la satisfaction de l'admirer, se montra à l'équipage pour voir quel effet produisait son nouveau costume. On ne saurait se faire une idée de la vanité de ce vieil enfant; c'était le plus singulier et le plus amusant spectacle que l'on pût voir. Pour compléter l'espèce de rafle qu'il exerçait ce jour-là, Yotété voulut avoir un pavillon. Un grand chef comme lui devait arborer des couleurs! Le commandant lui donna à choisir; il prit un damier à carreaux rouges et blancs et le fit immédiatement flotter au-dessus de sa case.

A peine *la Vénus*, prenant congé du roi Yotété, avait-elle quitté les îles Marquises qu'une autre expédition française parut dans cet archipel; c'était celle du commandant d'Urville, qui revenait alors du pôle austral avec ses deux corvettes. Seulement, au lieu de mouiller sur l'île Christina, M. d'Urville porta sa reconnaissance un peu plus au nord et vint s'établir sur l'île de Nouka-Hiva, dans la baie de Taïo-Hae. La scène la plus animée signala les premières heures de la relâche, et en lisant ce récit on se reporte aux descriptions gracieuses qui accompagnent les voyages de Cook et de Bougainville. A l'arrivée de nos deux corvettes, la rade se couvrit d'un essaim de femmes qui se rendaient à la nage le long du bord, tout en babillant et folâtrant. A cette vue, pour prévenir un premier moment de désordre, les capitaines firent déployer ce que l'on nomme les filets

d'abordage, sorte de barrière à grandes mailles qui rend impossible l'accès des bâtimens. Ces néréides ne se laissèrent pas rebuter par un pareil obstacle; à l'aide de ce qui pouvait faciliter l'escalade, elles grimpèrent autour des corvettes et les entourèrent bientôt d'une guirlande de beautés dans l'état de nature. Ce n'était pas un tableau sans ombre : des maladies cutanées et des ulcères assez nombreux gâtaient le charme de l'exhibition; mais pourtant, dans le nombre, il y avait quelques créatures vraiment attrayantes, jeunes et belles. Plus blanches que les autres Polynésiennes, ces femmes ont les pieds et les mains fort petits, les formes heureuses, les yeux vifs et pleins d'expression. Aussi les matelots désiraient-ils voir tomber la barrière transparente qui les séparait de ce harem improvisé. Les capitaines fermèrent les yeux, et au coucher du soleil les communications furent permises.

Le caractère dominant de ces peuples est la rapacité. On a vu quel génie le roi Yotété sait déployer au besoin pour obtenir les objets qu'il convoite. Ses sujets et ceux de Temo-Ana, le roi actuel de Nouka-Hiva, n'y mettent pas tant de scrupules. Ils dérobent tout ce qui leur tombe sous la main. Faute de pouvoir rien trouver de mieux, on a vu des naturels plonger dans la mer pour y arracher le cuivre du bâtiment, les ferremens du gouvernail et jusqu'aux clous des bordages. Les femmes songent au larcin, même dans les momens où tout s'oublie; on les a surprises détournant les hardes des marins et les petits objets placés à côté de leurs hamacs. Du reste, aucun instinct, aucun sentiment de pudeur n'existe chez ces créatures. Les jeunes filles disposent librement d'elles-mêmes; elles quittent souvent, avant l'âge nubile, la case paternelle pour se livrer à leurs fantaisies. Le mariage n'existe pas à l'état d'institution; c'est à peine une coutume. On se prend et on se quitte sans autre formalité qu'un consentement mutuel. Quelques hommes ont deux femmes, mais le plus souvent une femme a plusieurs hommes. Le plaisir est la grande affaire de ces tribus, presque la seule; la débauche est un titre d'honneur.

Ces îles sont d'origine ignée; les accidens du terrain portent ce caractère, et la charpente offre les reliefs élevés qui se rencontrent dans cette formation. Les crêtes sont nues; sur les coteaux même, on ne voit guère que quelques hibiscus ou des arbres à pain, mais les versans et le fond des vallées présentent une belle végétation. De là des guerres sans fin entre les tribus; on se dispute la jouissance des gorges fertiles, des bois de pandanus, des ruisseaux abondans, des

bras de mer poissonneux, et cette guerre dure de temps immémorial. Mindana en fut témoin en 1595, Porter en 1813, Waldegrave en 1830. On s'est toujours battu aux îles Marquises, et, sans la France, la lutte n'était pas près de finir. Le régime de ces tribus, c'est une anarchie complète. Elles ont des chefs et des grands chefs, les premiers investis d'un titre héréditaire, les seconds élevés à cette dignité par leurs services. Plus d'une fois on a expliqué dans ce recueil ce que c'est que le *tabou*, loi d'interdiction qui gouverne les peuplades polynésiennes. Le tabou se retrouve aux îles Marquises; les chefs n'ont pas d'autre pouvoir. Ils sont à peine obéis quand ils conduisent leurs hommes au combat : aussi s'occupent-ils moins à diriger l'action qu'à faire preuve de bravoure personnelle. Le grand but de la guerre est de faire des prisonniers afin de les rôtir et de les dévorer. S'il n'en tombe qu'un entre les mains du vainqueur, on l'offre en sacrifice au dieu, puis on le dépèce; si le nombre des captifs est grand, un festin solennel couronne le triomphe et le complète.

Les îles Marquises n'offrent pas des ressources très variées sous le rapport de la subsistance. L'aliment principal est le *poï-poï*, préparation fermentée que l'on obtient avec le fruit de l'arbre à pain, le taro (*arum esculentum*), les patates, les ignames, les cocos et les bananes. Le poisson est fort abondant, et le cochon se multiplie, tant à l'état domestique qu'à l'état sauvage. D'ailleurs, nulle industrie et nulle activité. Une indolence apathique règne parmi ces insulaires; la culture est négligée, et à peine ont-ils l'énergie nécessaire pour songer au soin de leur nourriture. De là une dépopulation graduelle que la guerre empire chaque jour et un abâtardissement très sensible dans la race. Aussi, pour se tenir dans un chiffre sérieux, ne doit-on pas élever à plus de quinze mille le nombre des naturels qui peuplent l'archipel. Les hommes paraissent conserver mieux que les femmes la vigueur et la beauté des formes que les premiers navigateurs attribuaient à cette race, mais chaque jour les avantages du type s'effacent en même temps que le nombre décroît. C'est là d'ailleurs un fait général pour toutes les îles de l'océan Pacifique que la civilisation européenne a visitées. Partout elle a été funeste, partout elle a fait des ravages. Les îles Sandwich n'ont pas aujourd'hui le quart de la population qu'elles nourrissaient lors de la découverte; les îles de la Société n'ont plus que huit mille ames, au lieu des cent cinquante mille que Cook y comptait. Jamais destruction plus rapide ne fut opérée en moins de temps. On dirait qu'une loi fatale fait peu à peu disparaître de la surface du globe les peuples enfans pour les remplacer

sur tous les points par une race plus virile. La civilisation procède par couches; ce qui s'en va sert de litière à ce qui arrive.

L'expédition aux ordres du commandant d'Urville rejoignit *la Vénus* aux îles de la Société, où les deux officiers français allaient poursuivre en commun une réparation analogue à celle qui avait été obtenue du roi des Sandwich. Cet épisode a été raconté dans cette *Revue* (1), et quelques détails sommaires suffiront. L'histoire est d'ailleurs la même, quoique avec d'autres personnages. Le missionnaire Bingham s'appelle ici Pritchard, et les noms de MM. Laval et Carret doivent être substitués à ceux de MM. Bachelot et Short. Il y a également déportation violente, proscription et même enlèvement nocturne. Le consul des États-Unis, M. Moërenhout, veut s'opposer à cet acte arbitraire; il est attaqué de nuit dans sa maison, frappé par un assassin et laissé pour mort. Deux fois les prêtres catholiques cherchent à débarquer pour remplir les devoirs de leur ministère; deux fois, en violation du droit des gens, on les chasse avec une brutalité inouie. Tels étaient les griefs qui amenaient *la Vénus* dans le port de Papeïti, capitale des îles de la Société et résidence de la souveraine. L'affaire fut très vivement conduite : après quelques négociations évasives, la reine Pomaré et son intermédiaire Pritchard consentirent à payer deux mille piastres d'indemnité et à écrire une lettre de réparations au roi des Français. Dans cette occasion et sur ce point encore, *l'Artémise* eut six mois plus tard à compléter l'œuvre de *la Vénus*. Dès que cette dernière frégate eut quitté l'île, tout fut remis en question. Pomaré avait rendu une loi qui assurait à tous les cultes le libre accès de ses états; cette loi fut révoquée. Il fallut menacer de nouveau et exiger un emplacement pour la construction d'une église catholique. La reine résista d'abord, mais la crainte l'emporta sur l'influence des missionnaires : elle céda.

Du reste, avec de pareils peuples et des gouvernemens aussi dérisoires, aucun accord n'est définitif, aucune transaction n'a de valeur. Ce sont des enfans qui se soumettent quand on les châtie et qui se révoltent quand la terreur ne les contient plus. Les conditions imposées par le commandant de *l'Artémise* n'ont donc pas été mieux tenues que celles qu'avait dictées le commandant de *la Vénus*, et ainsi est née la situation nouvelle qui vient d'aboutir à un protectorat. Il paraît que la petite église des Gambier, premier foyer des missions catholiques dans l'Océanie, avait essayé de détacher sur les

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1840.

îles de la Société quelques-uns de ses prêtres, et qu'ils ont encore trouvé chez le missionnaire Pritchard la même intolérance et le même esprit de persécution. D'un autre côté, M. Moërenhout, devenu notre consul à Papeïti, est parvenu à réunir peu à peu autour du nom de la France un faisceau de sympathies et de témoignages de confiance. Depuis long-temps le gouvernement des missionnaires protestans était odieux à ces peuples; la reine elle-même s'accommodait mal d'un fanatisme qui proscrit les plaisirs dont elle est avide. Il n'est donc pas surprenant qu'à la première occasion la souveraine et les chefs de l'île se soient jetés dans les bras d'une puissance européenne, pour se délivrer d'un régime frappé d'impopularité. Si l'empire échappe aujourd'hui aux missionnaires protestans, ce sont les femmes qui le leur enlèvent : le culte réformé est trop rigide pour leurs cœurs et trop sévère pour leurs faiblesses.

C'est ici que doit prendre place un ordre de faits plus récent qui complète ce récit. De retour en France, le capitaine du Petit-Thouars rendit compte de sa mission, et, dans l'intérêt de notre influence, la création d'un poste militaire fut résolue. Il était naturel de confier le soin de l'entreprise à celui qui en avait conçu l'idée. M. du Petit-Thouars, alors contre-amiral, quitta donc les côtes de France vers la fin de 1841, sur la frégate *la Reine Blanche*, se fit reconnaître à Valparaiso comme chef de la station navale dans l'océan Pacifique, et remit à la voile presque aussitôt en se dirigeant sur le groupe des Marquises. Le 28 avril, il aperçut l'île Christina, ou Tahou-Ata, où il devait retrouver le roi Yotété et la mission catholique fondée en 1838. Cette mission avait reçu de nouveaux apôtres, et, sous la direction de M. François de Paule, elle semblait prospérer. Quant au souverain du pays, il était alors livré à une inquiétude extrême. Cédant à une de ces inspirations de piraterie dont les sauvages se défendent mal, il avait pillé des naufragés américains qui s'étaient réfugiés sur cette plage, et il tremblait que des représailles ne vinssent l'atteindre. M. du Petit-Thouars profita de cette disposition d'esprit; il promit à Yotété l'appui de son artillerie s'il consentait à reconnaître la souveraineté de la France et à prendre notre pavillon. Sous l'empire d'une première alarme, Yotété consentit à tout, et le 1er mai l'occupation de son île eut lieu avec une certaine solennité. A la suite de cette cérémonie, l'état-major se rendit chez le roi, où l'acte de reconnaissance fut dressé et signé. Le jour même, et sans perdre de temps, on fixa, de concert avec Yotété, le lieu de la baie où l'établissement serait fondé : les ouvriers mirent

la main à l'œuvre, et les marins de la frégate rivalisèrent d'activité avec ceux qui devaient rester dans l'île pour y tenir garnison. Après trois semaines de travail, le logement des troupes, les magasins des vivres et des munitions, le four et quelques constructions accessoires étaient entièrement terminés. Les autres détails d'installation pouvaient se poursuivre avec plus de lenteur et avec moins de bras.

Pendant qu'on procédait à cette organisation préliminaire, M. du Petit-Thouars opérait une descente sur la grande île de la Dominica, ou Hiva-Hoa. Sur ce point eut lieu une nouvelle scène de reconnaissance, à laquelle concoururent les principaux chefs. D'eux-mêmes ils demandèrent un pavillon et une garnison, comme leurs voisins de l'île Christina; mais le contre-amiral n'accorda cette faveur qu'à la condition que les naturels construiraient une grande case pour recevoir les troupes, et trois tribus se mirent sur-le-champ à l'œuvre pour satisfaire à cette demande. De tous les côtés, les négociations prenaient donc une tournure favorable, lorsqu'on acquit la preuve que Yotété n'agissait pas, dans cette affaire, avec une bonne foi complète. Deux ouvriers européens, que M. du Petit-Thouars avait appelés des îles voisines, venaient d'être insultés et maltraités par un homme qui passait pour l'émissaire du roi. Des explications furent demandées, et, pour s'épargner l'embarras d'y répondre, Yotété se tint caché pendant plusieurs jours : il ne reparut que sur les instances du supérieur de la mission, et se borna à fournir quelques satisfactions illusoires. Le contre-amiral insista; il exigea qu'on lui remît le coupable, et retint à bord le fils du roi comme otage. Yotété aima mieux voir emmener son fils que livrer son favori, et, après deux jours d'attente, *la Reine Blanche* appareilla pour le groupe du nord, sans avoir eu raison de cette résistance. C'était une faute : avec les sauvages, il convient en pareil cas de recourir sur-le-champ à l'emploi de la force, et de ne jamais se payer de mauvaises raisons. Si l'on eût fait alors un exemple, quelques mois plus tard deux officiers de notre marine, un capitaine de corvette et un lieutenant de vaisseau n'auraient pas péri victimes d'un abominable guet-apens. A défaut de révolte ouverte, on avait à craindre des surprises et des assassinats isolés. La population de la Christina n'est que de huit cents ames, mais des relations journalières avec les baleiniers y ont introduit l'usage des armes à feu, et chaque insulaire a aujourd'hui au moins un mousquet. De là résultait la nécessité de placer le pays sous l'empire d'une crainte salutaire. On eût ainsi prévenu des attentats qu'il a fallu plus tard sévèrement châtier.

De l'île Christina, où elle avait laissé une garnison, *la Reine Blanche* cingla vers le groupe nord-ouest des îles Marquises. Le supérieur de la mission catholique prit passage à bord de la frégate afin de s'assurer par lui-même du sort de quelques prêtres qu'il avait envoyés à Houa-Poua. On mouilla dans l'une des baies de cette île, et l'on apprit que les missionnaires, en butte à de mauvais traitemens, avaient été contraints d'abandonner cette résidence; un petit troupeau d'indigènes convertis y restait comme un témoignage de leurs efforts. La frégate passa outre et vint jeter l'ancre dans la baie de Taïo-Haë, sur l'île de Nouka-Hiva, lieu désigné pour devenir le siége du gouvernement des îles Marquises. Le roi auquel obéissait cette plage se nomme Temo-Ana; il descend de chefs que l'Américain Porter avait connus, et dont il parle dans sa relation. Sur le premier appel qui lui fut fait, ce souverain se rendit à bord de *la Reine Blanche*. C'est un tout jeune homme d'assez bonne mine, mais dont l'autorité ne semble pas solidement assise, même sur ses propres tribus. Quelques mois auparavant, sa femme lui avait été enlevée par un chef voisin, et ce rapt était demeuré impuni. Le contre-amiral offrit à Temo-Ana d'intervenir dans sa querelle, s'il consentait à reconnaître la souveraineté du roi des Français. Temo-Ana accepta la proposition avec empressement, et les chefs des deux baies, consultés à leur tour, y accédèrent. La reconnaissance eut lieu avec la même solennité que sur l'île Christina. Le pavillon français fut hissé sur le mont Tuhiva, qui domine la petite baie d'Hakapéhi, et l'acte de possession, dressé après la cérémonie, fut signé par tous les chefs qui y avaient assisté. On leur distribua quelques présens et on leur donna un drapeau, dont ils se montrèrent très fiers. Ainsi finit cette seconde journée, qui terminait les formalités préliminaires de l'occupation.

Depuis ce jour, les travaux du nouvel établissement furent conduits avec une grande ardeur. On traça le plan du fort, on commença la construction d'une case de vingt mètres de long sur sept à huit de large. Les indigènes offrirent leurs bras et fabriquèrent de la chaux; on découvrit une argile propre à faire des briques, on suppléa par des moyens ingénieux au manque d'outils et d'instrumens. Peu à peu des renforts et des ravitaillemens arrivèrent. Des corvettes de l'état et des bâtimens de commerce apportèrent des vivres, des munitions, des objets de toute nature, même des couples d'animaux qu'on devait naturaliser sur ces plages. Pendant ce temps, le capitaine du Petit-Thouars s'acquittait de sa promesse envers Temo-Ana, et intervenait comme médiateur dans sa querelle conjugale. Un in-

térêt majeur se mêlait à cette affaire; la reine tenait, par sa famille, à une puissante tribu, et la rendre à son époux, c'était assurer à ce dernier la souveraineté de l'île entière. La négociation fut longue; M. du Petit-Thouars y échoua d'abord, mais M. François de Paule fut plus heureux et amena une explication intime entre les deux principaux intéressés. La tribu poussa un cri de joie, ce qui signifiait que le raccommodement était complet. Il faut dire que le prêtre et l'officier de marine jouaient là un singulier rôle; mais la religion et la politique les excusaient. Temo-Ana se montra d'ailleurs plus loyal et d'un commerce plus sûr que Yotété. Un uniforme rouge avec des épaulettes de colonel, des pantalons et quelques chemises suffirent pour le gagner à la France. Il se montra heureux sous ces vêtemens et les porta avec aisance; il s'habitua même à nos chaussures. La reine, à son tour, renonça à son léger costume de feuilles d'hibiscus, et consentit à se couvrir d'une robe.

Quelques mois après ces évènemens, l'archipel de la Société devenait le théâtre d'une petite révolution en faveur de la France. Le hasard y joue un rôle, mais pas aussi grand qu'on l'a cru : une main habile se cache là-dessous. Est-ce celle de notre consul, M. Moërenhout, ou celle de M. du Petit-Thouars? Est-ce l'une et l'autre? Ont-ils tous deux suivi leur impulsion plutôt que des instructions précises? Il est plus facile de se poser ces questions que d'y répondre; c'est le secret de l'occupation, et, même en le pénétrant, il convient de le respecter. Le fait est que la situation de ces divers archipels, désormais fréquentés par les navires européens, devenait de plus en plus intolérable. Nulle police, nulle sécurité; l'arbitraire sous mille formes, religieuses, commerciales, politiques; partialité révoltante pour certains pavillons, exclusion et rigueur pour d'autres; partout anarchie complète, confusion de pouvoirs, lutte entre les résidens ecclésiastiques et civils, combats des divers cultes, oppression et exploitation des indigènes. Il était temps de substituer à ce régime intolérant et irrégulier un régime empreint de quelque générosité et de quelque justice. Probablement les deux grandes puissances maritimes de l'Europe ont agité et résolu cette question par les voies diplomatiques. L'Angleterre, habituée à se faire la part du lion, a occupé la Nouvelle-Zélande presqu'au même instant où la France s'emparait des îles Marquises, et prenait les îles de la Société sous son patronage. Il y a dans ces faits l'indice d'une résolution commune : on a voulu mettre un terme à la baraterie maritime dont cet océan est le théâtre, créer une surveillance et une police là où régnaient le désordre et les

abus de tout genre. Sans doute les îles Sandwich sont aussi comprises dans cette organisation de l'Océanie, et si les Américains du Nord, éloignés par système de toute entreprise coloniale, n'y substituent pas leur autorité et leur responsabilité au fanatique empire des missionnaires wesleyens, il faudra nécessairement qu'une autre puissance se charge d'y fonder la franchise des pavillons et la liberté des croyances.

Quoi qu'il en soit, cette révolution est aujourd'hui accomplie pour les îles de la Société, l'un des archipels polynésiens les plus avancés dans les voies de la civilisation. Quelques mois après l'occupation des Marquises, M. du Petit-Thouars fut appelé par notre consul, M. Moërenhout, pour demander une réparation de nouveaux griefs dont nos nationaux avaient à se plaindre. Le contre-amiral, arrivé à Papeïti, exigea de la reine Pomaré une indemnité de 10,000 piastres fortes. C'était une faible somme et à peine une compensation suffisante pour des dommages considérables. La reine consulta les chefs, et soit que la contribution de guerre parût trop onéreuse, soit qu'on cherchât un autre moyen de conjurer les hostilités, ils hésitèrent quelques jours. Une occasion meilleure ne pouvait s'offrir de secouer le joug des missionnaires; cette considération l'emporta et domina les négociations. Au lieu d'une indemnité, on offrit à M. du Petit-Thouars, stipulant pour la France, le protectorat des îles de la Société. La proposition était avantageuse et honorable; le contre-amiral l'accepta. Il alla plus loin, il fit acte provisoire de suzeraineté, modifia le pavillon taïtien en l'écartelant d'un yacht tricolore, et institua un commissaire royal près du gouvernement indigène, avec un personnel d'officiers chargés de l'assister dans ces fonctions délicates. Une requête, signée par les principaux chefs de l'île, explique cet évènement et en précise le caractère.

Aujourd'hui commence, pour les deux archipels qui relèvent de l'autorité française, un régime sérieux, un gouvernement stable. Au prix de quelques sacrifices, nous allons fonder dans les îles de l'Océanie centrale la plus précieuse des libertés, celle des consciences, et répandre une civilisation moins intolérante, moins exclusive que celle dont les missionnaires anglais ou américains sont les représentans. De nos jours, l'autorité religieuse a besoin d'être tempérée et limitée; les rêveurs seuls peuvent songer à réunir dans les mêmes mains les intérêts du ciel et ceux de la terre. Le règne du protestantisme dans les mers du Sud peut servir, à ce point de vue, de leçon et de témoignage. Maîtres souverains de tribus naguère sauvages, les missionnaires n'ont su ni les gouverner ni les rendre

heureuses. L'exploitation apostolique n'a pas été moins lourde que l'exploitation séculière; elle a manqué de dignité et de désintéressement. La religion doit tenir une grande place dans les sociétés humaines; mais, pour l'honneur du culte comme pour le bien des ames, il ne faut pas que cette influence s'étende plus loin que les choses du sanctuaire. Si le catholicisme devait, à l'ombre de la puissance que va lui donner notre pavillon, engager la lutte des croyances et opposer fanatisme à fanatisme, la France aurait rendu un triste service aux tribus polynésiennes en y introduisant sur une grande échelle la guerre des religions. Ce serait préparer de graves soucis à cette occupation lointaine, et nous exposer à des embarras européens. Qu'on ne s'y trompe pas, la ligne de conduite sera difficile à tenir en présence de deux cultes rivaux, dont l'un possède l'influence et l'autre aspire à la posséder. Il faudra, dans le fonctionnaire que le gouvernement a investi du pouvoir, une grande modération unie à une grande fermeté. Celui qui a été choisi, M. le capitaine Bruat, possède l'une et l'autre, et un zèle à la hauteur de ses lumières. Du reste, la question a été parfaitement établie dans l'exposé des motifs de la loi que le ministre de la marine vient de présenter aux chambres; il ne reste plus qu'à faire passer dans les esprits cette réserve que la politique commande, et à contenir dans de justes limites les manifestations du zèle religieux.

Il convient de ne pas se bercer d'illusions; la mission que nous avons acceptée dans les mers du Sud est une mission de dévouement. Elle est digne de la France, elle a un caractère de grandeur, et c'est ainsi qu'elle se justifie. Nous ne sommes pas assez connus au loin et nous ne pouvons que gagner à l'être davantage. Ces considérations suffiraient, quand même nous ne serions pas engagés de manière à ne pouvoir reculer sans faiblesse. Il faut donc passer outre résolument, entrer dans l'esprit de notre rôle, et surtout écarter des fictions dangereuses. La première fiction serait de croire que notre commerce retirera un avantage immédiat ou tout au moins prochain de cette prise de possession. En dehors d'une protection plus efficace pour nos baleiniers, il n'y a rien dans les archipels de la mer du Sud qui puisse intéresser notre mouvement commercial. Les pronostics que l'on peut tirer pour l'avenir ne changent pas même à cet égard la situation de la métropole. Dans des temps fort éloignés, il se peut que l'océan Pacifique ait une activité qui lui soit propre. Si les anciennes colonies espagnoles parviennent à trouver une assiette, si les ports du Mexique, du Pérou, du Chili, des deux Californies, ac-

quièrent l'importance que l'avenir leur réserve, si les pionniers descendus des Montagnes Rocheuses fondent sur la côte nord-ouest de l'Amérique des colonies florissantes, si la Russie complète cette chaîne de comptoirs qui s'étend du Kamtschatka à la Bodega en passant par les îles Kouriles et Aleutiennes, si la Chine et le Japon renoncent au système d'isolement qui les frappe d'inertie, si de vastes territoires aujourd'hui à demi peuplés ou livrés à des races impuissantes comme la Nouvelle-Zélande et l'intérieur de l'Australie, la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Louisiade, la terre des Papous, les îles Viti, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, enfin si les nombreux archipels dont cette vaste étendue d'eau est semée deviennent le siége d'une civilisation industrieuse et d'une exploitation intelligente, il est évident que les îles de la Société et les îles Marquises, comprises dans ce rayon d'activité, participeront aux bienfaits de cette existence nouvelle, et ne seront ni les moins heureuses ni les moins favorisées de ces Cyclades océaniennes. Nulle part la nature, en secouant les plis de sa robe, n'a répandu plus de germes puissans qui ne demandent qu'à être fécondés. Mais, en supposant que tout ceci s'accomplisse, il ne reste toujours à la France que la gloire d'avoir créé au loin une richesse indépendante de la sienne et qui ne gravite pas dans la même orbite. L'ouverture de l'isthme de Panama ne suffirait pas pour rattacher vigoureusement les groupes français de la mer du Sud à l'activité de la métropole. La question des distances dominerait toujours celle des relations. C'est ce que le ministre de la marine a fort bien compris en demandant pour les établissemens nouveaux la liberté des échanges. A six mille lieues, il n'y a pas de pacte colonial possible : il ne faut songer qu'à des ports francs ouverts à tous les pavillons.

La seconde fiction à écarter est celle du maintien de l'état mixte que l'on a désigné sous le nom de protectorat. En acceptant cette situation, le gouvernement français a cru qu'il lui serait possible de naturaliser dans l'archipel de la Société un régime qui fonctionne dans l'Inde sous les Anglais, et dans les îles de la Sonde sous les Hollandais. Ce régime est celui des princes que l'on nomme *médiatisés*, et qui règnent sous le bon plaisir des deux puissances protectrices. Il y a peut-être là-dessous une illusion fâcheuse. Si les Anglais et les Hollandais ont recours à ce patronage indirect, c'est que l'étendue des territoires soumis ne leur permet pas d'exercer partout la souveraineté directe. Ils y voient un pis-aller, rien de plus. D'ailleurs, les

princes auxquels ils délèguent le pouvoir sont des hommes habitués au commandement et qui l'exercent d'une manière sérieuse. Ils ont une milice, une clientelle, une fortune qui sert de garantie; souvent même ils fournissent des otages. Dans l'archipel de la Société, on ne voit rien de pareil. En premier lieu, partager le pouvoir sur un territoire aussi étroit, est-ce possible? Ensuite quelles garanties se promettre de ces chefs sans autorité, de cette reine sans conduite, de cette cour qui ne songe qu'au plaisir et qui ne connaît pas la valeur d'un engagement? Évidemment tout régime mixte sera impuissant, fâcheux, sujet à d'interminables conflits. Ce que fera l'autorité médiate, l'autorité immédiate le défera. De deux choses l'une, ou l'action du protectorat absorbera celle du gouvernement, et alors il est inutile de maintenir un mensonge, ou l'action du gouvernement balancera celle du protectorat, et il y aura lutte, rivalité, anarchie. Il est difficile d'échapper à ce dilemme, et sur les lieux il aura une force telle que l'occupation directe et entière en sera avant peu la conséquence obligée.

La tâche est assez rude d'ailleurs pour qu'on évite de la compliquer par des difficultés de forme. L'archipel de la Société est peuplé d'une race indolente qu'il faut assouplir au travail, à qui les déréglemens de tout genre sont familiers, et qu'il faut ramener à des mœurs moins dissolues, à qui manquent l'esprit de suite, le sentiment du devoir, et qu'il faut rendre à ces bons instincts. Comment entreprendre ces réformes, si l'on n'a pas un point d'appui solide, et si l'on est préoccupé de questions de compétence et d'attributions?

On l'a vu, aux îles Marquises comme aux îles de la Société, la dépopulation suit une marche rapide. Voici plus de trente ans que les missionnaires ont pris dans ce dernier archipel une position presque souveraine, et, loin d'arrêter ce symptôme fâcheux, ils l'ont aggravé par des interdictions ridicules et nuisibles. C'est là le premier mal à combattre; sous l'empire des lois actuelles, la Polynésie ne serait bientôt plus qu'une suite d'îles désertes. Aux Marquises et dans le groupe de la Société, il faut mettre le mariage en honneur, réprimer la prostitution précoce et l'infanticide, qui y est habituel. Les menaces, les rigueurs déployées par les missionnaires n'ont pas suffi pour amener ce retour à la vie de famille; d'autres moyens seront plus éfficaces, et peut-être conviendra-t-il de prendre cette race par l'intérêt, par les jouissances de l'épargne, par les raffinemens de la civilisation. C'est une étude à faire sur les lieux, mais elle est urgente, elle

doit passer avant tout. Quels que soient les projets que l'on puisse imaginer pour les îles polynésiennes, l'essentiel est d'avoir des bras; la conservation de la race se lie à toutes les combinaisons et les domine.

Le soin des cultures est également un objet essentiel. Aux Marquises, le sol est presque tout en friche; à peine y récolte-t-on quelques ignames et quelques patates douces. Aux îles de la Société, les champs offrent un meilleur aspect, quoique leur rapport ne soit pas encore ce qu'il devrait être. Sur les deux points, il y a un élan, une impulsion à donner, une initiative à prendre. Aux environs de Papeïti et dans la presqu'île de Taiarabou, à Eimeo et dans les autres îles de la Société, à Noukahiva, à la Dominica et dans tout le groupe des Marquises, des terres fertiles n'attendent que des bras et des soins. Le premier effort doit être porté sur la culture des vivres, afin d'épargner au trésor français les approvisionnemens coûteux que l'on devrait tirer du Mexique, du Chili et du Pérou. Surtout point d'essais de cultures commerciales ou industrielles avant que le service des subsistances ait été assuré. La part des objets d'échange viendra ensuite, et déjà les îles polynésiennes en comptent plusieurs qui trouvent un écoulement dans un rayon assez rapproché, tels que l'arrow-root, le bois de sandal, les holothuries, l'huile de coco, les nacres de perle, et enfin les perles de l'archipel de Pomotou.

Tels sont les premiers devoirs du gouvernement français. Il a entrepris au loin une tâche difficile; il doit en sortir à son honneur. Dans les premiers momens, l'emploi de la force sera souvent commandé, et plus d'une trahison est à craindre. Déjà, on le sait, deux de nos officiers sont tombés victimes d'une embuscade dressée par le roi Yotété, si aimable envers M. du Petit-Thouars. Des exemples seront nécessaires, et avec les sauvages ce sont les chefs qu'il faut frapper. Comme moyens de police, un mélange de douceur et de force; comme moyens de civilisation, l'initiative du travail et la surveillance éclairée des mœurs : ainsi se réalisera la marche de ces peuples vers un état social digne de ce nom. Quand la France n'aurait fait, en s'emparant de ces positions, que rendre ce service à l'humanité, et laisser cette empreinte sur cette partie du globe, ce titre serait digne d'envie, et du moins cette entreprise ne porterait pas le cachet d'intérêt personnel qui accompagne toutes les colonisations anglaises.

Ces considérations nous ont éloigné de *la Vénus*, qui d'ailleurs n'a plus à parcourir que des pays familiers aux lecteurs de cette *Revue*. En quittant l'archipel de la Société, la frégate se dirigea sur la

Nouvelle-Zélande, et de là sur Sydney dans la Nouvelle-Galles du sud. Déjà le bruit de la première réparation obtenue de la reine Pomaré était parvenu dans cette résidence, et les journaux de la localité, inspirés par les amis du missionnaire Pritchard, en parlaient dans les termes les plus injurieux. Le gouverneur anglais s'en émut, et il crut devoir adresser à M. du Petit-Thouars une lettre ambiguë à laquelle celui-ci répliqua d'une manière ferme et digne. Le séjour de *la Vénus* dans cette colonie pénale offrit au commandant l'occasion d'étudier le régime qui y est en vigueur. On venait alors d'introduire à la Nouvelle-Hollande l'institution du jury, dans lequel étaient admis des hommes notoirement vicieux et même d'anciens libérés. Ces gens-là, interprétant ces fonctions à leur manière, acquittaient tous les prévenus indistinctement, même les assassins. M. du Petit-Thouars cite une affaire où douze *convicts* étaient convaincus d'avoir traqué dans une hutte vingt-huit naturels, de les avoir fait rôtir à petit feu et massacrés à la suite d'horribles tortures. Ils parurent devant un jury qui rendit un verdict d'acquittement. Entre bandits c'est ainsi qu'on se rend justice; ce dernier trait manquait à l'histoire des colonies pénales.

Enfin *la Vénus*, après une campagne marquée par d'utiles travaux, tourna sa proue vers Bourbon et le cap de Bonne-Espérance. Elle était sur le grand chemin de l'Europe; sa mission pouvait être regardée comme finie. Peu de temps après, elle reprenait à Brest le mouillage qu'elle avait quitté trente mois auparavant. Outre l'intérêt qui s'attache à de pareils voyages, celui-ci a un titre qui lui est particulier. Il a préparé les voies à l'occupation des îles Marquises, et à l'attitude que la France vient de prendre dans les parages polynésiens.

Quoique *la Vénus* n'eût pas une mission scientifique proprement dite, de nombreuses et importantes observations signalèrent son itinéraire. En dehors du calcul des montres, on prit à bord des distances lunaires toutes les fois que les circonstances le permirent, et les résultats obtenus coïncidèrent avec les indications des meilleurs chronomètres. L'hydrographie ne fut pas négligée; vingt-un plans ou cartes témoignent du zèle de l'ingénieur et des officiers de la frégate. La météorologie, les températures sous-marines, la direction des courans, la hauteur des vagues, la phosphorescence de l'eau, les observations sur le magnétisme terrestre, occupent une place importante dans les opérations du voyage, à côté des études ethnographiques et des travaux de triangulation. Des collections considérables, rapportées de différens points du globe, ont enrichi nos

musées d'échantillons curieux et d'espèces rares, qui forment la part de la géologie et de l'histoire naturelle. Ainsi, les sciences n'ont pas été négligées dans le cours d'une navigation qui avait surtout pour objet la protection et la surveillance de nos pêches lointaines.

A ce dernier point de vue, la relation de M. du Petit-Thouars devient un véritable traité. Tout ce qui touche aux armemens des baleiniers y est examiné avec étendue et dans les moindres détails; les hommes spéciaux consulteront avec fruit cette partie de l'ouvrage. Quant au récit en lui-même, il a les qualités et les défauts qu'on doit attendre d'un marin, la franchise, la simplicité, la rondeur, unies à la prolixité et à l'incorrection; mais, dans l'ensemble, c'est une lecture qui plaît et qui attache. Le nom de l'auteur est d'ailleurs un de ceux qui réveillent le plus de souvenirs glorieux et qui se lient avec le plus d'éclat à notre histoire navale. Involontairement on se rappelle, en le voyant, l'un des derniers faits d'armes de nos escadres, le combat que soutint en 1814, et quand la paix était signée, un oncle du capitaine de *la Vénus*, le brave George du Petit-Thouars, qui, pendant cinq quarts d'heure, résista, monté sur *la Sultane*, au feu de deux frégates anglaises, et, secouru ensuite par sa conserve, les contraignit à la retraite; on se souvient aussi de la triste journée d'Aboukir et de ce vaillant Aristide du Petit-Thouars, autre oncle du contre-amiral, qui, voyant la bataille perdue, fit clouer son pavillon au mât du vaisseau *le Tonnant*, et, blessé à mort, criait encore à son équipage : « Ne vous rendez pas! Coulez bas plutôt! » Ce sont là pour une famille des titres qui obligent; si l'occasion s'en présentait, M. Abel du Petit-Thouars ne l'oublierait pas. Dans sa dernière campagne des mers du Sud, il s'est montré résolu et entreprenant au point d'engager le ministère plus peut-être qu'il ne l'aurait voulu. C'est une hardiesse bien rare de notre temps, et à ce titre elle mérite d'être signalée.

LOUIS REYBAUD.

LE ROMAN

DANS LE MONDE.

Dans cette déchéance momentanée que l'envahissement de l'esprit industriel a fait subir aux lettres depuis quelques années, c'est, personne ne le niera, le roman qui a surtout souffert. Rien n'était plus naturel : si aucun genre, pour être amené à sa vraie perfection, ne demande peut-être un don plus réel, un talent plus exercé, cette forme, en revanche, semble plus qu'une autre encourager l'inexpérience et appeler le métier. C'est là surtout que l'abus du talent est possible; c'est là que l'improvisation hâtée vient le plus facilement obéir aux avides exigences. Quoi de plus commode? On n'a qu'à laisser courir sa plume, on n'a qu'à suivre au hasard les fantaisies d'une imagination rompue à la production comme à une besogne quotidienne. Le temps sans doute est la première loi de l'art, et plus d'un maître a cru naïvement que la composition, que le style, avaient leurs veilles nécessaires. Mais ce sont là des susceptibllités et des scrupules dont il est facile de se guérir. Si les vanités sont exigeantes, elles ont aussi leurs illusions : il suffit de prendre les profits du labeur pour les échéances de la gloire, et les annonces des journaux complices pour les échos de la popularité. Une question

seulement reste à vider, c'est de savoir si le public, un instant leurré, est resté de la partie. Il faudrait être bien aveugle pour ne point s'apercevoir du dégoût presque universel qu'ont suscité tant de maladives productions, du discrédit marqué dans lequel tombe de plus en plus la littérature du jour.

Mais suffit-il à la critique de signaler ce qui meurt, de montrer cette décrépitude précoce et significative comme le châtiment mérité de tant d'excès intellectuels? Il semble qu'une tâche plus douce lui soit assignée en même temps, une tâche que la fréquence assurément ne rend pas importune. Au milieu de la lassitude générale, et comme contraste à tant de débordemens divers, quelques symptômes heureux se manifestent çà et là, qu'il importe d'accueillir et de mettre en lumière. Ce n'est pas seulement dans la jeune littérature militante que se sont récemment produites des tentatives curieuses, et qu'un mouvement, dont on ne saurait prévoir les conséquences, commence à éclater en des œuvres qui peuvent ne pas atteindre à la perfection, mais qui ont au moins l'idéal généreux de l'amour de l'art. Sur une scène moins bruyante, dans les salons (et le public en doit tenir compte, puisque ce n'est là, après tout, que l'élite même du public), on aurait à noter tout un retour vers les choses littéraires, toute une réaction de bon goût et qui ne tire vengeance des retentissantes prétentions d'à présent que par des essais calmes, sobres, vraiment distingués. Ainsi ont pris naissance plus d'un roman agréable, plus d'un récit digne du regard, et qui, de la lumière discrète du foyer, pourraient passer, sans trop y perdre, à l'éclat de la publicité. Sans doute les gens du monde ont toujours plus ou moins écrit, sans doute il y a toujours eu une littérature en quelque sorte inédite. L'art n'est-il pas, après tout, la plus noble des distractions, un but donné aux loisirs, un refuge toujours prêt contre les tristesses? Mais pourquoi, quand cette littérature élégante n'est d'ordinaire qu'un écho, souvent affaibli, de la littérature courante et active, se présente-t-elle aujourd'hui avec un autre caractère, avec le caractère d'une protestation par le contraste?

Cela tient à bien des causes, la plupart tristes, où les personnes même sont trop souvent mêlées pour qu'on y insiste; cela tient surtout à la persistance fatale des écrivains d'imagination, qui, malgré les avertissemens de la société, se sont obstinés dans des routes où la foule a de plus en plus cessé de les suivre. Chacun était fatigué de ces déportemens de toute sorte, de ce dévergondage des idées, traduit ici par une forme tourmentée, là par un style à peine suffisant.

En un mot, le public avait le désir du simple et comme le regret du naturel. Au lieu de répondre à ces instincts des lecteurs, au lieu de céder à temps à ce dégoût du bizarre, à ce désenchantement de l'extraordinaire, qui éclataient de toutes parts, on a résisté, on a outré encore les moyens factices qui donnaient la victoire hier, qui font la défaite aujourd'hui. Plus que jamais on a entassé les combinaisons étranges, on a compliqué l'action et comme égaré les personnages dans ces trames interminables qui semblent indiquer ou l'absence ou la fatigue absolue de l'imagination; plus que jamais la main du peintre a prodigué les contours difformes, les tons faux et chargés; on a fini par verser la palette sur le tableau. Ce procédé est plus commode, et surtout il est plus prompt, ce qui ne laisse pas d'avoir son avantage, quand il faut jeter chaque jour les lambeaux de son œuvre comme une pâture au feuilleton. Le feuilleton fut une sorte de panacée dernière, de remède *in extremis* pour le roman aux abois. On servit en morceaux au public ce qu'il avait rejeté en bloc, et le public (cette comédie pouvait-elle durer?) parut se laisser prendre. Cependant il s'aperçut bientôt qu'on le traitait sans gêne: il ne voulait plus de romans industriels; ces romans se glissèrent jusqu'à lui sous le couvert du journal, et il lui fallut les retrouver encore, ici enflés en volumes dans les cabinets de lecture, là découpés en actes de mélodrames sur les scènes du boulevard; il lui fallut les subir enfin imagés et illustrés, sous toutes ces formes puériles où se complaît et s'épuise l'aveugle concurrence des éditeurs. C'était à lasser la plus robuste patience, et, on le sait, ce n'est point là précisément la qualité distinctive du public français.

Il est arrivé ainsi que le roman, ce cadre charmant qui correspondait si bien à tous nos penchans littéraires, s'est compromis de plus en plus aux yeux de ceux qui lisent, et qu'à cette heure il tend à devenir un genre secondaire, si des mains propices et jeunes, si à leur tour les maîtres de l'art contemporain, réfugiés dans un silence fatal, ne lui rendent bientôt son rang et sa vraie place. Il faut pour cela que non-seulement le roman se dégage des honteuses entraves de la spéculation et de l'atelier, mais qu'il revienne à être une peinture vraie de la vie, mise en œuvre par l'imagination. Or, cette condition essentielle manque chaque jour davantage aux écrits des romanciers de profession.

En serions-nous donc arrivés à ces tristes âges où l'on écrit par habitude, par état, et non plus pour satisfaire à un besoin du cœur, où la poésie n'est plus un écho et comme une traduction éloquente

de ce qui s'agite dans l'ame? Faudrait-il croire que dorénavant il ne devra plus y avoir de place que pour les enfantillages du caprice et les banalités du rêve? Quand une littérature est vraiment active et vivante, quand elle se développe dans ses conditions véritables, ce qui en fait le fonds, n'est-ce pas surtout le tableau des passions humaines, des sentimens éternels de notre nature, saisis et fixés sous les nuances contemporaines? L'imagination alors n'est qu'un cadre, la scène où viennent se produire avec bonheur les créations du génie, qui ne sont autre chose, après tout, que les types et comme les résumés, l'expression dernière de ce que fournit à l'observation l'étude profonde du cœur dans l'homme, de l'homme dans le monde. C'est là l'époque de virile jeunesse où l'art tient de près à la vie, où la vie, par ce contact fécond, se communique à l'art et lui imprime la durée. Plus tard, quand on arrive à ces époques douteuses où un changement est devenu imminent, où une transformation s'annonce, à ces époques d'où peuvent dater également la fin d'une période glorieuse ou le début d'une ère nouvelle, on hésite; des pressentimens de rénovation, des craintes de décadence, s'entremêlent et se succèdent. C'est l'heure de choisir, c'est l'heure de se décider. Qui passera d'abord dans l'art, qui sera maître, ou du sentiment ou de l'imagination? Là est la question véritable.

Si l'imagination devient exclusivement souveraine, il faut tout attendre de son despotisme : elle n'aura plus la règle qui fait sa force, le frein qui la tient dans les hautes sphères, et vous la verrez, vagabonde, s'égarer jusqu'aux dernières limites de l'impossible, pour retomber ensuite aux plus grossières trivialités du réel. Par malheur, l'imagination entraîne avec elle, dans cette course aventureuse, le sentiment, qu'elle subjugue et qu'elle transforme, dont elle fait son esclave et presque son jouet. C'est ainsi qu'à la suite de l'imagination, et dans ce vasselage humiliant, le sentiment, si on l'ose dire, devient imaginaire. Alors se produit ce monde de convention où tout est grossi et altéré, où la vertu a perdu sa grace et le vice sa laideur, où les passions ne correspondent même plus aux caractères; en un mot, ce monde sans vérité et sans nom, le monde de tant de romanciers de notre époque.

Ce n'était pas assez encore de fuir les régions sereines où se complaît la muse des âges vraiment littéraires. A mesure qu'on se séparait davantage de la société, à mesure qu'on se perdait dans les extases solitaires de l'orgueil, on ajoutait en même temps à ses exigences envers cette société qu'il eût suffi d'amuser en la peignant,

et que plus d'un avait la singulière prétention de réformer sans la peindre. De là ces aberrations vaniteuses, ces rêves de royauté poétique, cette prétention au sceptre universel qui se montrait plus impérieuse au moment même où elle devenait moins légitime. Et tandis que, dans l'enivrement de l'amour-propre, on visait à je ne sais quel rôle de *maréchal littéraire*, il se trouva qu'à ce jeu on avait risqué son talent, que les grades en quelque sorte s'y étaient perdus, et qu'on n'était plus qu'un soldat égaré de la milice confuse du feuilleton. Cependant le monde protestait, et la critique (là où le roman-feuilleton n'avait pas établi ses compagnies d'assurance) ne ménageait point ses avertissemens; mais au lieu d'écouter ces sages conseils, la vanité ne sut que montrer du dépit. Ici, elle crut avoir raison du dégoût que manifestait le monde contre ses folles exagérations en les outrant encore, en s'enfonçant plus que jamais dans les voies mauvaises. Là, elle crut avoir raison de la critique par de honteuses caricatures, par de prétendues scènes de la vie des publicistes littéraires qu'on aurait pu prendre aussi bien pour de médiocres parodies de la vie des romanciers. Puisqu'en définitive le jugement suprême appartenait au public, était-ce là un moyen sûr de gagner sa cause? Et qu'importent ces détails à la foule? La foule, ne voyez-vous pas qu'elle est prête à vous quitter, que déjà elle vous quitte? Si, à défaut de concurrens, vous la retenez une dernière fois, c'est par la curiosité; si vous l'intéressez un instant encore, c'est par le scandale. Moyens extrêmes, ressource dangereuse! Que cédant aux entraînemens d'une popularité passagère, des organes, jusque-là graves, colportent sous leur couvert vos récits éhontés, le lecteur peut s'y arrêter en passant, comme il ferait une visite à Bicêtre ou à Toulon; êtes-vous bien sûrs de l'y ramener deux fois?

Ainsi il serait bon d'y prendre garde : le monde peut vous lire encore, mais quand il écrit, quand il met la main pour sa part aux œuvres de l'intelligence, il ne vous imite plus; ses productions, même les plus légères, se trouvent être une piquante critique de vos procédés factices, de votre manière convenue, de cette débauche que vous avez introduite dans l'art. Ce sont là à notre sens des symptômes tout-à-fait significatifs et qu'il est bon de constater; c'est une opposition spirituelle et de bon goût, comme le monde en sait faire, une opposition de convenance, où l'épigramme, pour être indirecte, ne frappe pas avec moins de sûreté. Malheureusement, la vanité fait bonne garde sur les frontières qui séparent la littérature d'avec la société, et l'on ne se doute guère, dans l'étroite arène où naît, s'en-

ferme et meurt le roman de chaque jour, que non-seulement il y a un désir général de quitter cette atmosphère viciée pour un milieu plus sain, mais que l'accueil est partout souriant à ce qui ne sent pas la fatigue et la fabrique, à ce qui a un air d'honnêteté. Ce n'est pas tout, ce n'est même point là ce qui nous frappe le plus. Le monde en effet ne se contente point de désirer et d'accueillir; voyant qu'on le peint si mal, qu'on ne le peint plus, il écrit des romans, il prend le parti de se peindre lui-même, et assurément, si l'on ne juge que par le contraste, on peut dire qu'il réussit quelquefois. Ce mouvement, en quelque sorte intérieur et secret, ne pourrait, on le comprend, être traduit au grand jour de la publicité, sans perdre tout aussitôt son caractère et sa séduction, sans faire des salons ce qu'ils ne veulent pas être, une sorte de succursale de la littérature des journaux. C'est donc avec une réserve extrême, et seulement comme une disposition curieuse et notable de l'esprit public, que nous voulons signaler, sans y mettre d'insistance, cette intervention nouvelle et continue de la société polie dans la culture littéraire.

Il y a eu cet hiver un grand nombre de lectures dans les salons les plus distingués de Paris; des hommes politiques, qui savent remplir l'intervalle des affaires par les lettres, des femmes spirituelles que le monde occupe, mais qui trouvent encore le temps d'apporter au monde, comme une distraction, le poétique tribut de leurs loisirs, enfin bien des écrivains aimables qui n'oseraient pas se donner pour auteurs, ont contribué au charme de ces réunions intimes. Les femmes, comme toujours, ont eu la meilleure part dans ces offrandes de la muse discrète : on a entendu d'elles plus d'un roman délicat et fin, plus d'une nouvelle attendrissante, où la sensibilité et l'observation venaient se fondre dans les nuances de la grace.

N'est-ce pas là, à le bien prendre, le vrai, le seul rôle littéraire qui convienne aux femmes, un rôle qu'elles n'ont jamais abdiqué en France depuis deux siècles? Si, dans ces dernières années, la critique a dû quelquefois protester contre ces déclamations humanitaires, contre ce vulgaire byronisme, qui paraissent si étranges sur des lèvres faites pour dire les mots d'amour et les paroles de pitié, il serait souverainement injuste de méconnaître les traditions d'élégance, les enseignemens de tendresse et d'émotion, tout ce qui s'échappe de poésie dans le sourire de l'amante ou dans les larmes de la mère. On serait donc mal venu à contester la précieuse influence des femmes, qui plus d'une fois déjà a su, par la mesure et la délicatesse, par une

certaine pudeur qu'elles apportent dans l'art, maintenir son autorité au bon goût, et corriger à propos les âpretés par la politesse, les exagérations par la convenance. Si jamais cette bienfaisante influence a semblé plus particulièrement désirable, si l'on a invoqué à bon droit ce sceptre qui ne pèse pas, si l'esprit poétique enfin a eu besoin de s'abreuver à ces sources épurées et d'en retenir la salutaire fraîcheur, c'est assurément aujourd'hui.

Par là, nous ne voulons pas dire le moins du monde qu'une révolution littéraire se prépare, dans les salons, qui va ouvrir à l'art des horizons nouveaux. En réalité, c'est quelque chose de beaucoup plus simple et où la prétention n'entre pour rien. Que s'est-il passé depuis quelques années? N'a-t-on pas vu (et on ne saurait trop le déplorer), par dégoût, par découragement, les voix aimées se taire, les maîtres se réfugier dans le silence? Partout, au lieu de combattre, on a attendu. C'est ainsi que l'arène est restée ouverte aux ambitions sans frein de ces écrivains bruyans qui ont mis peu à peu leur imagination en coupe réglée, et qui en sont venus à calculer les produits de leur intelligence, comme s'il s'agissait d'une usine ou d'une banque. Eh bien! voilà qu'un fait nouveau se produit, un fait qu'il importe d'enregistrer, car il en sortira peut-être une situation nouvelle. Aujourd'hui, la curiosité du public est saturée, et cette attention que le monde avait laissé se détourner un moment sur tant de compositions convulsives, il est prêt à la rendre sans partage aux représentans véritables de l'art contemporain. Maintenant il suffit aux maîtres de vouloir. Nous en avons pour garant le goût chaque jour plus vif des salons pour ce qui est simple et de bon aloi, nous en avons pour gage les essais littéraires auxquels se complaisent les personnes du monde, simples essais qui ressemblent fort peu aux tristes épopées des feuilletons, et qui montrent qu'on a retrouvé la pente du franc et du naturel.

Les lectures de cet hiver auraient convaincu les plus incrédules. Il n'y avait point là en effet la plus petite tradition de ces fatuités des grands seigneurs d'autrefois, qui voulaient bien condescendre aux lettres et déroger jusqu'à l'Académie. La première marque au contraire de ce retour, de ce goût nouveau, qui sont de plus en plus manifestes dans la haute société parisienne, c'est sans aucun doute la sincérité. On se trouve charmé et ému par des histoires que le cœur seul a dictées, et l'on ressent, dans ces confidences des heures de loisir, quelque chose des jouissances pures que donnent les lettres cultivées pour elles-mêmes. Plus d'un ensuite s'en retourne im-

prégné du léger parfum, et en vient presque à se demander si cet air de négligence, qui ne messied pas, ne vaut pas mieux après tout que le métier, et si la vie littéraire n'est pas dans ce cercle qui applaudit avec réserve et qui sourit avec discrétion tout aussi bien que dans les éloges assourdissans des journaux.

Entre ces ouvrages inédits et confiés par la lecture à des oreilles amies, nous pourrions assurément indiquer plus d'une composition vraiment touchante, plus d'un récit finement observé; mais ce serait trahir des secrets qui ne sont pas les nôtres, et les convenances nous forcent à taire ce que nous serions tenté de révéler. Le silence cependant ne nous paraît pas imposé au même degré pour un rare et splendide volume provenant de la même origine, et dont les salons déjà avaient mystérieusement consacré le succès. Dès l'abord, le livre que nous avons sous les yeux n'était même pas destiné à la publicité fort restreinte qu'il vient de recevoir contrairement aux vœux de l'auteur. On a dû s'adresser à sa charité pour vaincre sa modestie, et encore a-t-il fallu qu'une royale voix parlât, et dans une de ces tristes circonstances où le devoir dit de céder. Ce volume, sorti des presses de l'imprimerie royale et tiré à un très petit nombre d'exemplaires, a été, par ordre de la reine, vendu à haut prix pour les victimes de la Guadeloupe, dans une de ces exhibitions du Palais-Royal où le luxe s'est fait bienfaisant et où la charité s'est déguisée sous l'élégance. Ainsi naguère l'*Ourika* de Mme de Duras dut également le jour à une bonne œuvre. C'est, au surplus, ce qui se comprendra mieux par les lignes même qu'on lit en tête de l'ouvrage, et que voici : « Ces pages devaient toujours rester ignorées. La charité royale, inépuisable dans sa pitié pour ceux qui souffrent, n'a pas dédaigné même les plus humbles moyens de venir à leur secours. De loin, elle a bien voulu penser à ces faibles essais, et, devant un généreux désir, il ne restait qu'à s'incliner avec respect, soumission et reconnaissance. » Ce n'est pas à nous qu'il appartient de dévoiler un anonyme qui se cache si délicatement dans l'ombre : seulement il nous sera permis de dire qu'on désigne bien bas une personne du monde qui compte des alliances illustres, une personne dont la réputation d'esprit et de grace est faite auprès de tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher.

Le volume qui est tombé entre nos mains contient trois nouvelles où au talent de raconter simplement et d'émouvoir par les choses du cœur viennent s'ajouter encore le tour heureux de l'invention et le charme du bien dire. Ce qui nous frappe surtout dans les deux pre-

mières, c'est l'originalité de l'idée principale, de l'idée hardie autour de laquelle l'auteur (si le mot d'auteur peut s'appliquer à une œuvre si dénuée d'ambition) sait grouper ses personnages et lier sa narration. — On joue quelquefois au Théâtre-Français une agréable comédie qui s'appelle *le Portrait vivant :* quoiqu'une donnée bien différente et toute contraire ait servi de canevas à *Madeleine*, il semble que cette émouvante histoire eût pu aussi s'appeler du même nom. Bien souvent on a mis en scène des jumeaux qui se ressemblent, et c'est un lieu commun que les quiproquos des *Adelphes*. Rien de pareil ici. Bien qu'il y ait deux jumeaux, deux frères dont la figure et la voix se pouvaient confondre, deux frères qui sont loin l'un de l'autre, un médecin dévoué à la science qui vit en reclus dans une solitude voisine de Paris, et un officier de marine dont le vaisseau quitte brusquement les côtes de Bretagne au moment où il allait épouser Madeleine, ne craignez aucune de ces confusions plaisantes ou cruelles auxquelles on s'est complu depuis Térence jusqu'à Lope. C'est dans le cœur d'une enfant aimante que le drame se passe tout entier, et les mystères de cette ressemblance ne s'échapperont qu'avec la mort de l'ame brisée de la jeune fille. Quand l'orage aura englouti le vaisseau qui portait son amant, elle se dépouillera de l'héritage du fiancé, elle viendra secrètement, dans la dernière des conditions, comme une humble servante, chercher un asile auprès de ce frère qui reste comme une image du frère absent; elle viendra, contemplant ce portrait animé de celui qui n'est plus, reconstruire en imagination l'idéal sacré du souvenir. Mais Madeleine est belle, et cette passion qu'elle ressent, elle la donne; ce feu qui brûle en elle, comme l'holocauste à la mémoire d'un mort, elle le communique à celui qui vit, à celui dont elle a fait imprudemment la source renouvelée de ses émotions. On imagine toutes les angoisses, toutes les luttes qui suivent : placée entre ce nouvel amour, qui l'obsède et qu'elle plaint, et ce souvenir vivant qui est devenu sa vie nécessaire, elle n'a qu'à mourir en laissant échapper le secret qui lui pèse. On devine les scènes vraies et attendrissantes qu'une plume souple et tendre a su tirer de cette situation originale et difficile.

Dans *une Vie heureuse*, l'amour encore reparaît avec les atteintes profondes qu'il porte aux ames bien nées. Ce n'est pas la mort cette fois qui a pris son fiancé à Hélène; mais les engagemens du cœur ont été violés, et la religion a béni les sermens faits à une autre. A ce coup fatal, la raison d'Hélène n'a pas résisté : elle est devenue folle,

et sa folie, c'est de croire en tout au bonheur. Rien n'est plus triste, rien n'est mieux saisi que ce contraste. Combien la vie semble plus amère encore quand Hélène n'y voit que la joie et le sourire! combien le soleil d'hiver se montre avec des teintes plus sombres quand Hélène parle des rayons dorés et du jeu de la lumière! Toutefois la figure vraiment frappante et qui reste gravée dans le souvenir, c'est la marquise d'Erigny. Il s'échappe du cœur de cette mère qui, pendant son fils, a la force de cacher un tel malheur à sa fille, et de ne rien troubler à tant de bonheur ou plutôt à tant de folie; il s'échappe, dis-je, de ce cœur ulcéré des accens d'une naturelle et forte éloquence. Le souvenir de Niobé n'est jamais sans grandeur.

Le dernier récit, pour se passer dans une sphère moins dramatique, dans la région simple des sacrifices ignorés et des dévouemens obscurs, ne nous paraît pas touché avec moins de bonheur; mais il vaut mieux que le lecteur lui-même devienne juge : si, en insérant au long ce morceau, nous pouvons craindre d'effaroucher une noble modestie, nous sommes sûr au moins que le public ne nous trouvera pas indiscret.

RÉSIGNATION.

Je vais raconter simplement une chose que j'ai vue. — C'est un des souvenirs mélancoliques de ma vie. — C'est une de ces pensées vers lesquelles l'ame se reporte avec une douce tristesse quand vient l'heure du découragement. — Il s'en exhale je ne sais quel renoncement aux trop vives espérances de ce monde; je ne sais quelle abnégation de soi-même qui apaise ce qui murmure en nous, et nous appelle à une silencieuse résignation.

Si jamais ces pages sont lues, je ne voudrais pas qu'elles fussent

lues par ceux qui sont heureux, complètement heureux. — Il n'y a là rien pour eux, ni invention, ni évènemens. — Mais il y a des cœurs qui ont un peu souffert, beaucoup rêvé, et qui sont aptes à une facile tristesse. Qu'en passant ils entrevoient une souffrance quelconque, ou qu'un son qui ressemble à un soupir frappe leur oreille, ils s'arrêtent, écoutent et plaignent. A eux je puis parler, presque au hasard, et raconter une histoire, simple comme tout ce qui est vrai, touchante comme tout ce qui est simple.

Il y a dans le Nord, près de la frontière belge, une toute petite ville obscure, ignorée. — Les éventualités de la guerre l'ont fait entourer de hautes fortifications, qui semblent écraser les chétives maisons qui se trouvent au centre. — La pauvre ville, étreinte par un réseau de murs, n'a pu, depuis lors, laisser égarer une seule maisonnette sur la pelouse qui l'entoure. Sa population augmentant, elle a diminué ses places, entravé ses rues; elle a sacrifié l'espace, la régularité, le bien-être. — Les maisons, ainsi entassées les unes auprès des autres, et étouffées par les murs d'enceinte, n'offrent aux regards, d'un peu loin, que l'aspect d'une grande prison.

Le climat du nord de la France, sans avoir des froids extrêmes, est d'une morne tristesse : l'humidité, le brouillard, les nuages et la neige obscurcissent le ciel et glacent la terre pendant six mois de l'année. — Une épaisse et noire fumée de charbon de terre, s'élevant au-dessus de chaque habitation, ajoute encore à la sombre apparence de cette petite ville du Nord.

Je n'oublierai jamais la froide impression de tristesse que j'éprouvai en franchissant les ponts-levis qui lui servent d'entrée. — Je me demandai avec effroi s'il y avait des êtres qui fussent nés là et qui dussent y mourir, sans rien connaître du reste de la terre. — Il y en avait, en effet, dont telle était la destinée. — Mais la Providence, qui a des bontés cachées jusque dans les privations qu'elle impose, a donné aux habitans de cette ville la nécessité du travail, le besoin d'acquérir le bien-être qui leur manque, et, par ces moyens, ôta à ses pauvres enfans déshérités le temps de regarder si le ciel était gris et privé de soleil. — Ils oublient ce qu'ils n'ont pas. — Mais moi, en entrant dans cette ville sombre et enfumée, j'évoquai le souvenir de tous les jours de soleil qui avaient rempli ma vie, de toutes les heures passées en liberté avec un ciel pur au-dessus de ma tête et de l'espace devant moi. — En cet instant, je pensai à remercier de ce que j'avais jusqu'alors regardé comme des dons faits à tous les hommes : — la lumière, l'air, l'horizon.

J'habitai dix-huit mois cette petite ville, et j'allais peut-être murmurer contre cette longue captivité, lorsque voici ce qui m'arriva.

Pour gagner une des portes des fortifications, il me fallait chaque jour, à l'heure de la promenade, descendre une petite ruelle semblable à un escalier, le sol étant creusé en forme de marches, pour rendre la pente d'un accès plus facile. — En traversant cette étroite et obscure ruelle, pendant long-temps, mes pensées devançant mes pas, je ne songeai qu'à la campagne que j'allais chercher; mais un jour, par hasard, mes yeux s'arrêtèrent sur une pauvre maison, qui seule paraissait habitée. Elle n'avait qu'un rez-de-chaussée, deux fenêtres; entre elles, une petite porte; au-dessus, des mansardes. — Les murs de la maison étaient peints en gris foncé, les fenêtres avaient mille petits carreaux d'un verre épais et verdâtre. — Le jour ne devait pas pouvoir franchir cet obstacle pour éclairer l'intérieur de cette demeure. La rue était trop étroite, d'ailleurs, pour que jamais le soleil y parût. — Il régnait là une ombre perpétuelle et il y faisait toujours froid, quelle que fût, du reste, la chaleur du jour.

L'hiver, quand la neige était gelée sur les marches de la petite rue, on ne pouvait faire un pas sans risquer de tomber : aussi était-ce un chemin désert que moi seule, peut-être, je traversais une fois par jour. — Je ne me souviens pas d'y avoir rencontré un passant, ou d'y avoir vu un oiseau se poser un instant sur les crevasses des murs.—J'espère, me disais-je, que cette triste maison n'est habitée que par des personnes arrivées presque au terme de leur vie, et dont le corps vieilli ne peut plus ni s'attrister, ni regretter. — Ce serait affreux d'être jeune là !

La petite maison restait silencieuse : aucun bruit ne s'en échappait, aucun mouvement ne s'y faisait remarquer. Elle était calme comme un tombeau, et chaque jour je me disais : — Qui peut donc vivre ainsi ?

Le printemps vint. Dans la ruelle, la glace se changea en humidité; puis l'humidité fit place à un terrain plus sec; puis quelques herbes poussèrent au pied des murs. — Le coin du ciel que l'on pouvait à grand'peine entrevoir devint plus clair. — Enfin, même dans ce passage obscur, le printemps laissa tomber une ombre de vie. — Mais la petite maison restait toujours sans bruit et sans mouvement.

Vers le mois de juin, je me rendais, comme de coutume, à ma promenade de tous les jours, lorsque je vis (qu'on me pardonne cette phrase), lorsque je vis, avec une profonde tristesse, un petit bouquet

de violettes placé dans un verre sur le bord d'une des fenêtres de la maison.

— Ah! m'écriai-je, il y a là quelqu'un qui souffre!

Pour aimer les fleurs, il faut, sinon être jeune, du moins avoir conservé quelques souvenirs de jeunesse; il faut n'être pas absorbé entièrement par la vie matérielle; il faut avoir la douce faculté de ne rien faire sans être oisif, c'est-à-dire de rêver, de se souvenir, d'espérer. — Dans la jouissance qu'apporte le parfum d'une fleur, il y a une certaine délicatesse d'ame. C'est un peu d'idéal, un peu de poésie qui se glisse au milieu des réalités de la vie. Quand, dans une existence pauvre et laborieuse, je vois aimer les fleurs, je pressens qu'il y a lutte entre les nécessités de la vie et les instincts de l'ame. — Il me semble que je sais parler, que je pourrais presque causer avec quiconque cultive une pauvre fleur près du mur de sa cabane. — Ce jour-là, ce bouquet de violettes m'attrista; il disait : — Il y a là quelqu'un qui vit en regrettant l'air, le soleil, le bonheur; — quelqu'un qui sent tout ce qui lui manque; — quelqu'un de si pauvre en fait de jouissances, que je suis une joie dans sa vie, moi, pauvre bouquet de violettes!

Je regardai ces fleurs avec mélancolie; je me demandai si l'obscurité et le froid de la petite rue n'allaient pas les faire bien vite se faner, si le vent ne pouvait pas les atteindre. — Je leur portais intérêt. — J'aurais voulu les conserver long-temps à celui qui les aimait.

Le lendemain, je revins. — Les fleurs avaient souffert de ce jour d'existence de plus. — Elles avaient vieilli, et leurs pétales décolorés se recourbaient sur eux-mêmes. — Cependant elles avaient encore un peu de parfum, et l'on avait pris soin d'elles. — En m'avançant, je vis que la fenêtre était entr'ouverte. Un rayon, je ne dirai pas de soleil, mais de jour, pénétrait dans la maison, et faisait une traînée lumineuse sur le plancher de la chambre; mais à droite et à gauche l'obscurité n'était que plus profonde, et mes yeux ne purent rien distinguer.

Le lendemain encore, je passai; — c'était presque un jour d'été : — tous les oiseaux chantaient, — tous les arbres se couvraient de bourgeons, — mille insectes bourdonnaient. Tout brillait au soleil. — Il y avait de la vie partout, — presque de la joie partout.

Une des fenêtres de la petite maison était toute grande ouverte.

Je m'approchai, et je vis une femme assise, travaillant près de la fenêtre. — Le premier regard que je jetai sur elle ajouta à la tris-

tesse que m'avait inspirée l'aspect de sa demeure. — Je n'aurais pu dire l'âge de cette femme. — Elle n'était plus très jeune, elle n'était pas jolie, ou n'était plus jolie. — Elle était pâle, — malade ou triste; je ne pouvais le définir. — Ce qu'il y avait de sûr, c'est que ses traits étaient doux, que cette absence de fraîcheur pouvait venir d'un chagrin aussi bien que du nombre des années, que cette pâleur, si elle n'eût attristé le cœur, eût paru avoir quelque charme à côté du noir mat des cheveux. — Elle était inclinée sur son ouvrage; — elle était mince — ou maigrie. — Ses mains étaient blanches, mais un peu osseuses, allongées. Elle portait une robe brune, un tablier noir, — un petit col blanc, — tout uni; — et le bouquet qui avait fleuri deux jours sur la fenêtre, presque caché dans un pli de son corsage, était là pour que rien ne fût perdu de ses derniers parfums.

Elle leva les yeux et me salua; — je la vis mieux. — Elle était jeune encore, — mais elle était si près du moment où l'on cesse de l'être, que ce dernier adieu de la jeunesse attristait à regarder. — Évidemment elle avait souffert, — mais probablement sans lutte, sans murmure, — presque sans larmes. — Il y avait sur sa physionomie silence, résignation et calme; — mais c'était ce calme qui succède à la mort. — Je m'imaginai qu'elle n'avait dû éprouver nulle secousse, que son ame avait langui long-temps, puis s'était éteinte; qu'elle ne s'était pas brisée, mais inclinée, — courbée, — puis était tombée à terre, sans bruit, sans déchirement.

Oui, le regard, la physionomie, l'attitude de cette femme, disaient tout cela. — Il y a des personnes qui vous parlent rien qu'en vous regardant, et dont on se souvient pour avoir passé une seconde auprès d'elles.

Chaque jour, je la retrouvai à la même place. Elle me saluait; puis, avec le temps, elle ajouta un triste et doux sourire à son salut. — Voici ce que je pus entrevoir de l'existence de cette femme que je voyais constamment assise près de sa fenêtre.

Le dimanche elle ne travaillait pas. — Je crus qu'elle sortait ce jour-là, car le lundi il y avait le petit bouquet de violettes sur la fenêtre. — Mais il se fanait les jours suivans, et n'était remplacé qu'après la fin de la semaine. — Je pensai encore qu'elle était presque pauvre, et qu'elle travaillait en secret pour vivre, car elle brodait sur de belles et riches mousselines, et je ne lui voyais jamais que la plus humble simplicité dans sa toilette. — Enfin elle n'était pas seule dans la maison, car un jour une voix un peu impérieuse appela « Ursule! » et elle se leva précipitamment. — Cette voix n'é-

tait pas celle d'un maître, — Ursule n'avait pas obéi comme une servante obéit. — Il y avait eu je ne sais quelle bonne volonté de cœur dans la précipitation avec laquelle elle se leva, — et cependant la voix n'avait eu nulle expression affectueuse. — Je pensai qu'Ursule, peut-être, n'était pas aimée de ceux avec qui elle vivait, — qu'elle en était même rudoyée, — tandis que sa triste et douce nature s'était attachée à eux, sans rien recevoir en échange.

Le temps s'écoulait, et chaque jour je m'initiais davantage à l'existence de la pauvre Ursule. — Cependant, pour deviner ses secrets, je n'avais d'autre moyen que de passer une fois par jour devant sa fenêtre ouverte.

J'ai déjà dit qu'elle souriait en me regardant; bientôt, pendant ma promenade, je me mis à cueillir des fleurs, puis un matin, timidement, avec un peu d'embarras, je les déposai sur la fenêtre d'Ursule. — Ursule rougit, puis sourit plus doucement encore que de coutume. — Chaque jour, depuis lors, Ursule eut un bouquet; peu à peu aux fleurs des champs je mêlai quelques plantes de mon jardin. — Il y eut des touffes de fleurs sur la fenêtre, des fleurs à la ceinture d'Ursule. Enfin, il y eut un printemps, un été, pour la petite maison grise.

Il advint que, rentrant dans la ville un soir, une pluie d'orage commença à tomber comme je passais dans l'étroite ruelle. — Ursule s'élança vers la porte de sa demeure, l'ouvrit, me prit par la main, me fit entrer, et, quand nous fûmes dans le corridor qui précède la chambre où elle se tenait habituellement, la pauvre fille saisit mes deux mains, et avec un regard presque humide de larmes : — Merci! me dit-elle. — C'était la première fois que nous nous parlions. — J'entrai.

La chambre où travaillait Ursule voulait être le salon de la maison : des carreaux rouges y glaçaient les pieds, des chaises de paille étaient les seuls siéges de cette chambre, deux vieilles consoles en ornaient les extrémités. Cette pièce longue, étroite, n'ayant de jour que par la petite fenêtre donnant sur la rue, était obscure, froide, humide.

Oh! comme Ursule avait raison de s'asseoir près de la fenêtre, de chercher un peu d'air, un peu de lumière pour vivre! — Je compris alors la pâleur de la pauvre fille : ce n'était pas une fraîcheur perdue, c'était une fraîcheur qui n'avait pas existé. — Elle était étiolée comme les plantes qui ont poussé à l'ombre.

Dans un angle obscur du salon, sur deux fauteuils plus commodes que les autres, je vis deux personnes que l'obscurité m'avait d'abord

empêchée d'apercevoir. — C'étaient un vieillard et une femme presque aussi âgée que lui. — Cette femme tricotait loin de la fenêtre, sans y voir : elle était aveugle. — Le vieillard ne faisait rien; il regardait en face de lui, d'un regard fixe, sans intelligence. — Hélas! il avait dépassé les limites habituelles de la vie, et son corps seul existait; il était impossible de regarder ce pauvre vieillard sans comprendre qu'il était tombé en enfance.

On dirait souvent que, lorsque la vie se prolonge, l'ame, comme irritée de sa trop longue captivité, cherche à se dégager de sa prison, et, dans ses efforts, brise les liens qui établissaient l'harmonie. — Elle trouble sa demeure. Elle n'est pas encore partie, mais elle n'est plus où elle devrait être.

Et c'était là ce que cachait la petite maison grise, avec son isolement, son silence, son obscurité. — Une femme aveugle, un vieillard imbécile, une pauvre jeune fille flétrie avant le temps, parce que sa jeunesse avait été opprimée, écrasée par les vieillesses qui l'entouraient, par les vieux murs qui la retenaient captive!

Encore, si le ciel eût fait d'Ursule une intelligence bornée, une ménagère active, absorbée par les travaux de la journée, heureuse de ses fatigues, agitée par les petites choses, et parlant pour ne rien dire! Mais, dans cette maison, il avait oublié une mélancolique jeune fille, rêveuse, exaltée, devinant la vie, entrevoyant ses bonheurs, aimant jusqu'à ses tristesses; il avait fait de son ame un instrument dont toutes les cordes auraient pu rendre un son délicieux; puis, il les avait toutes condamnées à un éternel silence.

Hélas! le sort d'Ursule était encore plus triste que je ne l'avais supposé, lorsqu'à voir sa pâleur et son abattement je la croyais souffrante d'un malheur; il n'y avait rien eu dans sa vie.... rien!

Elle avait vu le temps emporter jour à jour sa jeunesse, sa beauté, ses espérances, sa vie; et rien, toujours rien, le silence et l'oubli!

Je revins souvent voir Ursule, et voici à peu près comment, un jour, assise avec elle auprès de la fenêtre, elle me raconta sa vie.

— Je suis née dans cette maison, je ne l'ai jamais quittée; mais ma famille n'est pas de ce pays : nous y sommes étrangers, sans liens, sans amis. Mes parens étaient déjà âgés quand ils se sont mariés.— Je ne les ai jamais connus jeunes.— Ma mère devint aveugle. Ce malheur attrista son caractère; aussi la maison paternelle fut-elle toujours bien austère, je n'y ai jamais chanté. Personne n'y a été heureux; mon enfance fut silencieuse; on ne m'a jamais permis le plus léger bruit.—On ne m'a donné que de bien rares caresses. Mes

parens m'aimaient cependant, mais ils ne m'ont jamais dit ce qu'ils sentaient; j'ai jugé leur cœur d'après le mien, je les ai aimés, et j'en ai conclu qu'ils m'aimaient aussi. Cependant ma vie n'a pas toujours été aussi triste qu'elle l'est en ce moment, j'avais une sœur...

Les yeux d'Ursule se mouillèrent de larmes; mais ces larmes ne coulèrent pas : elles avaient l'habitude de rester cachées dans le fond du cœur de la pauvre fille. Elle reprit :

— J'avais une sœur aînée, elle était un peu silencieuse, comme ma mère, mais elle était compatissante, douce, affectueuse pour moi. Nous nous sommes bien aimées.... Nous nous partagions les soins à rendre à nos parens. Jamais nous n'avons eu la joie de nous promener ensemble, là-bas, dans les bois, sur le haut de la colline. — L'une de nous restait toujours à la maison pour soigner notre vieux père; mais celle qui était sortie rapportait quelques branches d'aubépine, cueillies sur les haies, parlait à sa sœur du soleil, des arbres, de l'air. — L'autre croyait aussi avoir quitté la maison, et puis, le soir, nous travaillions ensemble près de la lampe. Nous ne pouvions causer, car nos parens sommeillaient à côté de nous, mais du moins, en levant les yeux, chacune de nous rencontrait sur le visage de l'autre un doux sourire; nous montions ensuite nous coucher dans la même chambre, ne nous endormant qu'après qu'une voix amie eût souvent répété : « Bonsoir! dors bien, ma sœur! »

Dieu aurait dû nous laisser ensemble, n'est-ce pas?... Je ne murmure pas cependant; — Marthe est heureuse là-haut!

Je ne sais si c'est le manque d'air, d'exercice, ou bien encore le manque de bonheur, qui donna à Marthe les premiers germes de sa maladie, mais je la vis s'affaiblir, languir, souffrir. — Hélas! moi seule m'inquiétais pour elle; ma mère ne la voyait pas, et Marthe ne se plaignait jamais. — Mon père commençait à entrer dans l'insensibilité que vous lui voyez aujourd'hui. — Ce ne fut que bien tard que je pus décider ma sœur à appeler un médecin.

Il n'y avait plus rien à faire; elle languit encore quelque temps, puis mourut.

La veille de sa mort, elle me fit asseoir près de son lit, prit une de mes mains dans ses mains tremblantes : — Adieu, ma pauvre Ursule! me dit-elle. — Je ne regrette que toi sur la terre. — Aie bon courage, soigne bien notre père et notre mère; ils sont bons, Ursule, ils nous aiment, quoiqu'ils ne le disent pas toujours. — Ménage ta santé pour eux; tu ne peux mourir qu'après eux. — Adieu, ma bonne sœur; ne pleure pas trop; prie Dieu souvent..... et au revoir, Ursule!

Trois jours après, on emportait d'ici Marthe, couchée dans son cercueil, et je restai seule près de mes parens.

Quand j'appris à ma mère aveugle la mort de ma sœur, elle jeta un grand cri, fit quelques pas au hasard dans la chambre, puis tomba à genoux. — Je m'approchai d'elle, la relevai et la ramenai à son fauteuil. — Depuis lors elle n'a plus ni crié ni pleuré; seulement elle est plus silencieuse encore qu'elle n'était, et je vois plus souvent que de coutume les grains de son chapelet rouler entre ses doigts.

Je n'ai presque plus rien à vous raconter. — Mon père tomba tout-à-fait en enfance; nous perdîmes un peu de la petite fortune qui faisait notre bien-être. — Je voulus que mes parens ne s'en aperçussent pas; les tromper était bien facile : l'un ne comprend rien, l'autre n'y voit pas. Je me mis à travailler et à vendre en secret mes broderies. — Je ne cause plus avec personne depuis que ma sœur est morte. — J'aime la lecture, et je ne puis lire : il faut que je travaille. — Je ne prends l'air que le dimanche; je ne vais pas bien loin, car je suis seule.

Il y a quelques années, lorsque j'étais plus jeune, j'ai beaucoup rêvé, là, à cette fenêtre, en regardant le ciel. Je peuplais ma solitude de mille chimères, qui abrégeaient la longueur du jour. — Maintenant une espèce d'engourdissement alourdit mes pensées : je ne rêve plus.

Tant que j'ai été jeune et un peu jolie, j'ai espéré, au hasard, je ne sais quel changement dans ma destinée. — Maintenant j'ai vingt-neuf ans; la tristesse a, plus encore que les années, flétri mon visage. — Tout est dit!..... je n'attends plus, n'espère plus; j'achèverai ici mes jours isolés.

Ne croyez pas que j'aie tout de suite accepté cette amère destinée avec résignation. Non, il y avait des jours où mon cœur se révoltait de vieillir sans aimer. — N'être pas aimé, cela encore est possible; mais ne pas aimer, cela tue! — Vous l'avouerai-je? j'ai murmuré contre la Providence; j'ai eu contre elle de coupables pensées de révolte et de reproches.

Mais ce tumulte intérieur a passé aussi comme mes espérances. — Je songe aux douces paroles de Marthe : « Au revoir, ma sœur! » et il ne reste plus en moi qu'une passive résignation, qu'une humble abnégation de moi-même. Je prie souvent, je ne pleure plus que rarement. — Et vous, vous êtes heureuse?

Je ne répondis pas à la question d'Ursule; parler du bonheur de-

vant elle, c'eût été comme parler d'un ami ingrat devant ceux qui sont oubliés de lui.

Par une belle matinée d'automne, à quelques mois de là, j'allais sortir de chez moi pour me rendre chez Ursule, quand un jeune lieutenant du régiment en garnison dans la petite ville que j'habitais, vint me voir; me trouvant prête à sortir, il m'offrit son bras et se dirigea avec moi vers l'étroite ruelle d'Ursule.— Le hasard me fit parler d'elle, de l'intérêt que je lui portais; et, comme le jeune officier, que j'appelleral Maurice d'Erval, semblait prendre plaisir à cette conversation, je marchai plus lentement. — Quand nous atteignîmes la maison grise, je lui avais raconté toute l'histoire d'Ursule. — Il la regarda avec intérêt et pitié, la salua et s'éloigna. — Ursule, interdite par la présence d'un étranger, quand elle s'attendait à ne voir que moi, avait légèrement rougi.—Je ne sais si ce fut à cause de cet instant d'animation de son teint, ou si ce fut seulement par le désir que j'en avais, mais la pauvre fille me parut presque jolie.

Je ne pourrais dire quelles vagues pensées traversèrent mon esprit: je regardai long-temps Ursule, et puis, absorbée par mes réflexions, sans lui parler, je me levai, je passai mes mains sur les bandeaux de ses cheveux, je leur donnai une forme plus baissée sur ses joues pâles. — Je détachai un petit velours noir, noué autour de mon cou, pour le passer au sien, et je pris quelques fleurs pour les mettre à sa ceinture. — Ursule souriait sans comprendre. Le sourire d'Ursule me faisait toujours mal : il n'y a rien de si triste que le sourire des personnes malheureuses. — Elles semblent sourire pour les autres et non pour elles.

Il se passa bien des jours avant que je revisse Maurice d'Erval, bien des jours encore avant que le hasard me ramenât avec lui près de la maison grise. — Mais enfin cela arriva. C'était au retour d'une promenade faite joyeusement par plusieurs personnes ensemble.— En entrant dans la ville, chacun se dispersa; je pris le bras de Maurice d'Erval pour me rendre chez Ursule.—C'était dénué de raison, mais j'éprouvais involontairement une vive émotion; je ne parlais plus, je formais mille rêves. — Il me semblait impossible que le jeune officier ne devinât pas mes pensées. Je croyais, j'espérais presque qu'il comprenait mon trouble intérieur; mais, hélas! peut-être n'en était-il rien... Il y a tant de choses qui ne se disent qu'avec les paroles!

C'était le soir, un de ces beaux soirs d'automne, où tout est calme et reposé; pas un souffle d'air n'agitait les arbres, que coloraient les

derniers rayons du soleil couchant. Il était impossible de ne pas se laisser aller à une douce rêverie en présence de cette belle nature, qui endormait à cette heure-là tout ce qui avait vie dans son sein, hors l'homme, qui veillait pour penser. C'était un de ces momens où l'ame s'attendrit, où nous devenons meilleurs, où nous sommes prêts à pleurer, sans chagrin cependant.

Je levai les yeux; du bout de la ruelle, j'aperçus Ursule. Un dernier rayon de soleil glissait sur la fenêtre et brillait sur la tête d'Ursule. — Ses cheveux noirs en recevaient un lustre inaccoutumé. — Un peu de joie passait dans ses yeux en me regardant, et elle souriait de ce triste sourire que j'aimais tant. — Sa robe noire, à longs plis tombans, ne laissait entrevoir de toute sa personne que l'endroit où la ceinture marquait la taille. Cette taille, la maigreur la rendait bien mince, bien souple, et non dépourvue de grace. — Des violettes, ses fleurs favorites, étaient attachées à son corsage.

Il y avait dans la pâleur d'Ursule, dans sa robe noire, dans ses fleurs aux tristes couleurs, dans ce rayon de soleil couchant qui l'éclairait, quelque chose qui s'alliait harmonieusement avec la beauté de la nature ce soir-là, avec la douce rêverie que nous éprouvions.

—Voilà Ursule! dis-je à Maurice d'Erval en appelant son attention sur la fenêtre basse de la petite maison.—Il la regarda, puis marcha, les yeux toujours fixés sur elle.— Ce regard déconcerta la pauvre fille, encore timide comme on l'est à quinze ans, et, quand nous arrivâmes près d'elle, les plus belles couleurs animaient son teint. Maurice d'Erval s'arrêta, échangea quelques paroles avec nous, puis s'éloigna.— Mais, depuis ce jour, il rentra souvent dans la ville par la ruelle d'Ursule; — il en arriva à lui dire bonjour. — Enfin, une fois, il entra chez elle avec moi,

Il y a des ames si désaccoutumées de l'espérance, qu'elles ne savent plus comprendre le bien qui leur arrive. — Enveloppée dans sa tristesse, dans son découragement de toutes choses, comme dans un voile épais qui lui cachait le monde extérieur, Ursule ne voyait rien, n'interprétait rien, ne s'agitait de rien. — Elle resta sous les regards de Maurice comme elle avait été sous les miens, abattue et résignée.

Quant à Maurice, je ne savais pas clairement ce qui se passait dans son cœur. — Il n'avait pas d'amour, je le crois du moins; mais la pitié que lui inspirait Ursule allait jusqu'à l'affection, jusqu'au dévouement. — L'ame de ce jeune homme, un peu exalté et rêveur, aimait l'atmosphère de tristesse qui régnait autour d'Ursule. Il venait

là, près d'elle, dire du mal de la vie, blasphémer contre ses bonheurs, ne parler que de ses mécomptes, sans s'apercevoir que, dans cet échange de tristesses, s'exhalait de ces deux ames, jeunes encore, une douce sympathie qui allait ressembler au bonheur, dont elles niaient l'existence.

Enfin, quelques mois après, un soir encore, sur la lisière d'une forêt, marchant au milieu de landes incultes, à quelques pas de nos amis communs, Maurice me dit :

—Le bonheur le plus positif de ce monde n'est-il pas de faire celui d'un autre?... N'y a-t-il pas dans la joie que l'on donne une immense douceur?... —Se dévouer à qui sans vous n'aurait connu que les larmes de la vie, n'est-ce pas un bien préférable aux destinées les plus brillantes? Faire renaître une ame qui se meurt;— mieux que Dieu, peut-être, lui donner la vie.... n'est-ce pas là un beau rêve?

Je le regardai avec anxiété. Une larme brilla dans mes yeux.

—Oui! dit-il, demandez à Ursule si elle veut m'épouser!

Un cri de joie fut ma réponse, et je me précipitai vers la demeure de la pauvre fille.

Lorsque j'arrivai chez Ursule, elle était, comme de coutume, assise, travaillant, somnolente. La solitude, l'absence de tout bruit, le vide de tout intérêt, avaient réellement endormi cette ame.— C'était là une des premières bontés de Dieu. Elle ne souffrait plus. Les autres seuls s'apitoyaient encore sur cette immobilité d'une existence qui n'avait pas eu sa part de vie et de jeunesse. — Elle sourit en me regardant. — C'était là le plus grand mouvement de cette pauvre ame paralysée. — Je ne craignis pas de donner une violente secousse à toute cette organisation souffrante, de la frapper d'une brusque commotion de bonheur : je voulais voir si la vie n'était qu'absente ou définitivement éteinte.

Je m'assis sur une chaise devant elle, je pris ses deux mains dans mes mains, et, fixant mes yeux sur les siens :

— Ursule, lui dis-je, Maurice d'Erval m'a chargée de vous demander si vous voulez être sa femme.

La pauvre fille fut comme frappée de la foudre : à l'instant, des larmes jaillirent dans ses yeux; son regard, à travers ce voile humide, étincela; son sang, si long-temps arrêté, précipita son cours, répandit sur toute sa personne une teinte rosée et couvrit ses joues des plus éclatantes couleurs; sa poitrine se souleva, livrant à peine passage à sa respiration oppressée; son cœur battit avec violence, ses

mains pressèrent convulsivement les miennes.— Ursule n'était qu'endormie, elle se réveillait. —Comme la voix d'un Dieu avait dit à une jeune fille morte : « Lève-toi et marche ! » ainsi l'amour disait à Ursule : « Réveille-toi ! »

Ursule aima subitement; peut-être avait-elle aimé jusqu'alors en secret d'elle-même et des autres; en ce moment, le voile se déchira, et elle vit son amour.

Au bout de quelques secondes, elle passa la main sur son front, et dit à voix basse : — Non, ce n'est pas possible !

Je ne fis que répéter la même phrase : — Maurice d'Erval demande si vous voulez devenir sa femme, — afin d'accoutumer Ursule à cet assemblage de mots, qui, ainsi que des notes harmonieuses forment un accord, formait pour la pauvre fille une mélodie inconnue.

— Sa femme ! répéta-t-elle avec extase, sa femme ! — Et, se précipitant vers le fauteuil de sa mère : — Ma mère, entendez-vous? dit-elle; il me demande d'être sa femme !

— Ma fille, répondit la vieille aveugle en cherchant à prendre la main d'Ursule, ma fille bien-aimée, Dieu devait tôt ou tard récompenser tes vertus.

— Mon Dieu ! s'écria Ursule, qu'est-ce qui m'arrive donc aujourd'hui ? — *Sa femme !* — *Ma fille bien-aimée !*

Elle se jeta à genoux, les mains jointes, le visage inondé de larmes.

En ce moment, des pas se firent entendre dans le petit corridor.

— C'est lui ! s'écria Ursule. O mon Dieu ! ajouta-t-elle en posant ses deux mains sur son cœur, voilà donc la vie !...

Je sortis par une porte dérobée, et je laissai Ursule, belle de larmes, d'émotion, de bonheur, recevoir seule Maurice d'Erval.

Depuis ce jour, Ursule fut métamorphosée. Elle se releva, se ranima, se rajeunit sous la douce influence du bonheur. — Elle retrouva bien plus encore que la beauté qui s'était enfuie : il y eut en elle je ne sais quel rayonnement intérieur, qui donnait à son visage une expression indéfinissable de joie voilée. — Son bonheur prenait en elle quelque chose de sa première nature; il était recueilli, silencieux, calme, exalté avec mystère. —Aussi Maurice, qui avait aimé une femme assise à l'ombre, pâle et désenchantée de la vie, n'avait rien à changer aux couleurs du tableau qui lui avait plu, quoique Ursule fût heureuse.

Ils passèrent l'un à côté de l'autre de longues soirées dans le petit

salon du rez-de-chaussée, sans autre clarté que les rayons de la lune, qui descendaient jusque sur la fenêtre ouverte. — Ils se parlaient un peu, se regardaient beaucoup et rêvaient ensemble.

Ursule aimait avec candeur, avec simplicité. Elle disait à Maurice : — Je suis heureuse; je vous aime, je vous remercie.

Leur bonheur ne chercha ni le soleil, ni le grand air, ni l'espace. La petite maison grise en fut le seul témoin. Ursule travaillait toujours, et restait près de ses parens. — Mais si sa personne occupait, immobile, la même place qu'auparavant, son ame s'était envolée, libre, ressuscitée, radieuse; — les murs de cette étroite demeure ne la contenaient plus : elle avait pris son essor. Ainsi la douce magie de l'espérance non-seulement embellit l'avenir, mais encore s'empare du présent, et, par son prisme tout-puissant, métamorphose l'aspect de toutes choses! — Cette pauvre maison était toujours morne et sombre comme depuis vingt ans... Mais une seule pensée, glissée au fond du cœur d'une femme, en a fait un palais! — O rêves d'espérance! dussiez-vous fuir toujours, comme les nuages dorés s'enfuient dans le ciel, passez, passez dans notre vie!..... Celui qui ne vous a pas connus est mille fois plus pauvre que celui qui vous regrette....

Ainsi s'écoula pour Ursule un temps bien heureux.

Mais un jour arriva où Maurice, en entrant dans le petit salon, dit à sa fiancée :

— Mon amie, hâtons notre mariage; le régiment va changer de garnison : il faut nous marier pour que vous partiez avec moi.

— Allons-nous loin, Maurice?

— Êtes-vous donc effrayée, ma chère Ursule, de voir un nouveau pays, un autre coin du monde? Il y en a de plus beaux que celui-ci!

— Ce n'est pas pour moi, Maurice, mais pour mes parens; ils sont bien vieux pour faire un long voyage!

Maurice resta immobile devant Ursule. — Quoique le voile épais que le bonheur met sur les yeux eût empêché Maurice de réfléchir, pourtant il savait bien qu'Ursule, pour partager sa destinée errante, devait se séparer de ses parens. — Il avait prévu sa douleur; mais, confiant dans l'amour qu'il inspirait, il avait cru que cet amour dévoué aurait la puissance d'adoucir toutes larmes dont il ne serait pas la source. — Il fallait enfin éclairer Ursule sur son avenir. — Et, triste de l'inévitable chagrin qu'il allait donner à sa fiancée, Maurice la prit par la main, la fit asseoir à sa place accoutumée, et lui dit doucement :

— Mon amie, il est impossible que votre père et votre mère puissent nous suivre dans notre vie errante!... Jusqu'à présent, Ursule, nous avons aimé, pleuré ensemble; nous avons fait de la vie un rêve, sans aborder aucune question qui eût rapport à ses détails positifs. — Le moment est venu de parler de notre avenir. Mon amie, je suis sans fortune, je ne possède que mon épée. Encore au début de ma carrière, mes appointemens ne s'élèvent qu'à quelques cents francs, qui nous imposent à l'un et à l'autre une vie toute de privations. — J'ai compté sur votre courage. — Mais vous seule devez me suivre. — La présence de vos parens dans notre intérieur amènerait une misère impossible; nous n'aurions pas de pain!

— Quitter mon père et ma mère! s'écria Ursule.

— Laissez-les avec le peu qu'ils possèdent dans cette petite maison; confiez-les à des mains sûres, et vous, suivez votre mari.

— Quitter mon père et ma mère!... répéta Ursule; mais vous ne savez donc pas que ce qu'ils possèdent ne peut suffire à leur existence? que, pour payer le loyer de cette triste demeure, je travaille à leur insu? que depuis vingt ans ils n'ont reçu d'autres soins que les miens?

— Ma pauvre Ursule, reprit Maurice, il faut se soumettre à ce qui est inévitable. — Vous leur avez caché la perte de leur petite fortune; qu'ils l'apprennent maintenant, puisque cela est nécessaire. — Réglez leurs habitudes sur le bien qui leur reste; car, hélas! mon amie, nous n'avons rien à leur donner.

— Partir sans les emmener!.... c'est impossible! Je vous dis qu'il faut que je travaille pour eux!

— Ursule, mon Ursule! reprit Maurice en serrant dans ses mains les mains de la pauvre femme, je vous en conjure, ne vous laissez pas égarer par les élans de votre cœur généreux; réfléchissez, regardez la vérité en face. — Nous ne refusons pas de donner; nous n'avons rien à donner. — Nous ne pouvons vivre que seuls, et encore parce que vous et moi nous aurons du courage pour souffrir.

— Je ne puis les quitter!..... reprit Ursule avec déchirement en regardant les deux vieillards endormis dans leurs fauteuils.

— Ne m'aimez-vous pas, Ursule? dit Maurice à sa fiancée.

La pauvre fille ne répondit que par un torrent de larmes.

Maurice resta long-temps encore près d'elle. Il lui dit mille douces paroles de tendresse; il lui expliqua cent fois leur position, amena dans son esprit la conviction que ce qu'elle avait rêvé était impossible, entra dans les détails de l'existence future de ses parens, puis

la quitta, après lui avoir prodigué mille noms affectueux. — Elle l'avait laissé parler sans lui répondre.

Ursule, restée seule, appuya sa tête sur sa main et demeura immobile des heures entières. — Hélas! le tardif bonheur qui était venu briller un instant sur sa vie s'enfuyait! — Les doux rêves, ces amis de toutes les ames jeunes, absens pour elle depuis si long-temps, n'étaient revenus que pour partir encore! L'oubli, le silence, l'obscurité reprenaient possession de cette existence que le bonheur leur avait un instant disputée! — La nuit s'écoula ainsi. Que se passa-t-il dans l'ame de la pauvre fille? Dieu l'a vu. — Elle, elle n'en a rien dit sur la terre.

Aux premières lueurs du jour, elle tressaillit, ferma la fenêtre, restée ouverte depuis la veille au soir, et, pâle, tremblante de froid et d'émotion, elle prit du papier, une plume, et écrivit :

« Adieu, Maurice! — Je reste auprès de mon père et de ma mère.
« — Ils ont besoin de mes soins et de mon travail. — Les abandonner
« dans leur vieillesse, ce serait les faire mourir. — Ils n'ont plus que
« moi dans le monde! — Ma sœur, à son heure dernière, me les a
« confiés et m'a dit : « Au revoir, Ursule! » — Je ne la reverrais pas,
« si je ne remplissais pas mes devoirs.

« Je vous ai bien aimé! je vous aimerai toujours! — Ma vie ne
« sera plus qu'un souvenir de vous. — Vous avez été bon, généreux;
« mais, hélas! nous sommes trop pauvres pour nous marier. — Je
« l'ai compris hier.... — Adieu!... — Il faut bien du courage pour
« écrire ce mot-là!... — J'espère que votre vie sera douce. — Une
« autre femme, plus heureuse que moi, vous aimera..... Cela est si
« facile de vous aimer! — Pourtant, n'oubliez jamais tout-à-fait la
« pauvre Ursule. — Adieu, mon ami! — Ah! je savais bien, moi,
« que je ne pouvais pas être heureuse!

« URSULE. »

J'abrége ce récit. — Ursule revit Maurice, me revit. — Mais toutes nos prières, nos supplications furent inutiles; elle ne voulut jamais quitter ses parens. — Il faut que je travaille pour eux! disait-elle. — En vain, ayant de l'égoïsme à sa place, je lui parlai de l'amour de Maurice, de son bonheur à elle. En vain, avec une sorte de cruauté, je lui rappelai son âge, l'impossibilité de retrouver une chance quelconque de changer sa destinée... Elle pleurait en m'écoutant, mouillant de ses larmes l'ouvrage qu'elle ne voulait pas interrompre. —

Puis, la tête baissée sur sa poitrine, elle répétait à voix basse : — Ils en mourraient; il faut que je travaille pour eux ! — Elle exigea de nous que sa mère ne fût pas instruite de ce qui se passait. — Ceux pour qui elle se sacrifiait l'ignorèrent toujours. — Un pieux mensonge les trompa sur les causes de la rupture du mariage de leur fille... — Ursule reprit sa place près de la fenêtre, recommença ses broderies, travailla sans relâche, immobile, pâle, brisée.

Hélas! Maurice d'Erval avait une de ces ames sages et mesurées qui assignent des limites même au dévouement, et qui ne savent pas entreprendre de sublimes folies. — Son cœur, comme sa raison, admettait des choses impossibles. — Si le mariage d'Ursule eût eu lieu sans obstacle, peut-être eût-elle pu, jusqu'à son dernier soupir, croire à l'amour *sans bornes* de son époux. — Il y a des affections qui ont besoin d'un chemin facile. — Mais une barrière à franchir vint, comme une fatale épreuve, mettre en pleine lumière, aux yeux même de Maurice, l'amour qu'il éprouvait : il en vit les limites!

Maurice supplia, pleura long-temps, puis enfin se blessa, se découragea, et s'éloigna.

Un jour vint où, tandis qu'Ursule était assise près de sa fenêtre, elle entendit de loin passer une musique militaire, et des pas lourds et mesurés retentirent à son oreille. — C'était le régiment qui partait, musique en tête. — Les fanfares du départ venaient, comme un triste adieu, résonner, puis s'éteindre dans la ruelle qu'Ursule habitait. — Tremblante, elle écouta. — La musique, d'abord éclatante et tout près d'elle, bientôt s'adoucit et s'éloigna. — Puis, de loin, elle ne parvint plus à ses oreilles que comme une rumeur incertaine; puis, de temps en temps, le vent seul en apporta jusqu'à elle un son isolé, puis, enfin, un silence complet succéda à tous ces chants que l'espace emportait. — La dernière espérance de la vie d'Ursule semblait attachée à ces accords qui résonnaient au loin... elle fuyait, — s'éloignait, — s'éteignait avec eux ! — La pauvre fille laissa tomber sa broderie sur ses genoux, et cacha sa figure dans ses mains. — A travers ses doigts, quelques larmes coulèrent. — Elle resta ainsi, tant que l'on entendit le bruit des pas et de la musique du régiment; puis elle reprit son ouvrage..... Elle le reprenait pour toute sa vie !

Le soir de ce jour d'éternelle séparation, de ce jour où le grand sacrifice fut consommé, Ursule, après avoir donné à ses parens les soins qui terminaient chaque journée, s'assit au pied du lit de sa mère et se pencha vers elle, fixant sur elle un regard que l'aveugle

ne pouvait voir humide de larmes. Lui prenant doucement la main, la pauvre fiancée abandonnée murmura d'une voix émue :

— Ma mère! vous m'aimez, n'est-ce pas? Ma présence vous fait du bien? Mes soins vous sont doux, ma mère? N'est-ce pas, vous souffririez de me quitter?

L'aveugle tourna la tête du côté de la muraille, et dit :

— Mon Dieu, Ursule, je suis fatiguée; laisse-moi donc reposer!

Ce mot de tendresse, qu'elle était venue demander comme unique récompense de son douloureux dévouement, il ne fut pas prononcé. La vieille aveugle s'endormit en repoussant la main que sa fille lui tendait. — Mais entre les deux rideaux de serge verte de l'alcôve, il y avait un christ en bois, bruni par le temps. Ses pauvres mains, que nul ami ne voulait presser sur la terre, Ursule les tendit vers son Dieu, et, s'agenouillant près du lit de l'aveugle, elle pria long-temps.

Depuis lors, Ursule devint plus pâle, plus silencieuse, plus immobile que jamais. — Ces nouvelles larmes emportèrent les dernières traces de sa jeunesse et de sa beauté. — Elle vieillit en quelques jours. — A personne maintenant elle ne pouvait plaire; mais, l'eût-elle pu, Ursule ne l'eût pas désiré! — « Tout est dit! » était une phrase qu'elle avait déjà prononcée; cette fois-là, elle avait tristement raison, tout était dit pour elle!

On n'entendit plus parler de Maurice d'Erval. — Ursule lui avait plu, comme un gracieux tableau dont la mélancolie avait ému son ame; en s'éloignant, les couleurs du tableau pâlirent, puis s'effacèrent. — Il oublia!

O mon Dieu, que de choses s'oublient dans la vie! Pourquoi le ciel, qui a permis que, pour bien des cœurs, l'amour s'éteignît par l'habitude de se voir, n'a-t-il pas du moins accordé à ceux qui se séparent la faculté de se pleurer long-temps? — Mon Dieu! la vie que tu as faite est souvent bien triste!

Un an après ces évènemens, la mère d'Ursule tomba malade. — Son mal n'était pas du genre de ceux pour lesquels il existe des remèdes; c'était la vie qui s'en allait sans secousses, sans déchiremens. — Ursule veilla, pria, près du lit de sa mère, puis reçut son dernier soupir avec sa dernière bénédiction. — « A ton tour, Marthe, dit Ursule, notre mère est près de toi maintenant! conduis-la vers Dieu! »

Puis, elle vint s'agenouiller près du vieillard qui restait seul. — Elle lui fit prendre le deuil sans qu'il parût s'en apercevoir; mais le deuxième jour après la mort de la pauvre aveugle, quand on eut en-

levé le fauteuil où elle était restée assise tant d'années près de son vieux mari, le vieillard se tourna vers la place vide et cria : — « Ma femme! » — Ursule lui parla, essaya de le distraire, il répéta : — « Ma femme! » — Et deux larmes roulèrent sur ses joues. — Le soir, on lui porta sa nourriture; mais il tourna la tête, et d'une voix triste, les yeux fixés sur la place vide, il dit encore : — « Ma femme! »

Ursule, au désespoir, essaya tout ce que sa douleur et son amour purent lui suggérer... le vieillard idiot resta penché vers l'endroit où était le fauteuil de l'aveugle, et, refusant toute nourriture, les mains jointes, il regardait Ursule en répétant, comme un enfant qui supplie pour obtenir ce qu'il désire : — « Ma femme! »

Un mois après, il se mourait.

A ses derniers instans, quand le prêtre appelé près de lui essaya de le faire penser à Dieu, son créateur, un moment vint où il crut avoir ranimé cette intelligence mourante, car le vieillard joignit les mains, regarda le ciel; mais une dernière fois il s'écria : — « Ma femme! » — comme s'il l'avait vue planer au-dessus de sa tête.

Au moment où l'on emporta de la petite maison grise le cercueil de son père, Ursule murmura : « Mon Dieu, j'avais mérité qu'ils vécussent plus long-temps! »

Et Ursule resta seule pour toujours.

Tout cela s'est passé il y a bien des années.

Il m'a fallu quitter la petite ville de....., quitter Ursule. — J'ai voyagé. — Mille évènemens se sont succédé dans ma vie, sans effacer de mon souvenir l'histoire de cette pauvre fille. — Mais Ursule, comme ces ames brisées qui refusent toute consolation, se fatigua de m'écrire. — Après de vains efforts pour la porter à pleurer de loin avec moi, j'ai perdu sa trace.

Qu'est-elle devenue? existe-t-elle? est-elle morte?

Hélas! la pauvre fille n'a jamais eu de chances heureuses; je crains qu'elle ne vive encore!

Quelle que soit l'impression laissée par les pages qu'on vient de lire, on sera unanime à y reconnaître je ne sais quelle fraîcheur tendre, je ne sais quelle fleur furtive du cœur qui repose les yeux de tant d'éclats mensongers. Si c'est une obligation pour la critique de

protester contre les femmes qui ne craignent pas de se jeter dans les plus aventureux hasards de la vie littéraire, il semble que ce soit aussi un devoir pour elle de produire et de louer les talens modestes auxquels suffiraient les encouragemens de l'amitié et les sympathies des cercles intimes. Les salons ont eu de tout temps leur place et leur influence utile dans notre littérature. Aussi, à mesure que les priviléges se dispersent à jamais sous la main du temps, à mesure que les institutions du passé tombent en ruines, il n'en faut maintenir qu'avec plus de rigueur à l'élite de la société sa part dans la direction du goût. Nous avons tous en nous l'impérieux besoin de l'égalité; mais, s'il est un lieu où l'aristocratie soit utile encore, où elle soit surtout peu dangereuse, c'est assurément en littérature. Ne craignons pas trop que l'esprit mondain n'amène à sa suite la négligence et le laisser-aller. La grace châtiée d'Hamilton se peut citer à côté de la facilité incorrecte du prince de Ligne. Ici, au surplus, il ne s'agit que du roman, de ce roman surtout qui semble propre à notre littérature française, et qui est le triomphe des femmes : compositions charmantes où la sensibilité s'allie si bien à la grace; genre heureux qui, chez nous, a eu ses maîtres inimitables, et qui compte encore plus d'un livre aimé entre ces deux chefs-d'œuvre, que tant d'années séparent, *la Princesse de Clèves* et *Adèle de Sénange*. Ce sont là des modèles précieux, et en quelque sorte un idéal toujours présent pour ces personnes du monde, chaque jour plus nombreuses, qui chaque jour s'éprennent d'un goût plus vif pour les lettres, un moment délaissées.

Le mouvement qui s'est manifesté cet hiver dans les salons ne s'arrêtera pas sans doute : il ne saurait trop se rattacher à ces traditions de sentiment et d'élégance qui, on peut le dire, étaient devenues nationales. Plus d'une œuvre délicate en sortirait peut-être à laquelle le public, à la fin initié, ferait assurément bon accueil. Nous serions heureux, pour notre part, d'y contribuer en quelque chose et de révéler de nouveau la poésie qui s'ignore ou le talent qui se cache.

F. DE LAGENEVAIS.

CALCUTTA.

L'embouchure des grands fleuves présente toujours des dangers à la navigation : ici ce sont des roches sous-marines jadis recouvertes d'une épaisse couche de terre balayée par les flots, là des bancs et des grèves chaque année déplacés par les débordemens, tour à tour entraînés et formés de nouveau par les courans et les marées, ailleurs une barre limoneuse qui est comme la ligne de démarcation entre les eaux douces et l'Océan. Grossi par vingt-une rivières considérables qui se gonflent elles-mêmes périodiquement à la saison des pluies, à la fonte des neiges, le Gange, malgré les huit bouches par lesquelles il se jette dans le golfe en arrosant et inondant parfois son delta, roule une si puissante masse d'eau, que son lit, à l'entrée principale, est inégal et capricieux comme celui d'un torrent. Aussi, lorsque, dans une nuit sombre et pluvieuse de juillet, un navire poussé vent arrière par la brise du sud-ouest arrive sur les brasses, sa position n'a rien de rassurant jusqu'à ce qu'il ait à bord le pilote que lui envoie, dans une chaloupe montée par douze *lascars* intrépides, l'un des bricks toujours en croisière devant cette côte menaçante. Entre une longue ligne de récifs célèbres par plus d'un naufrage, sur lesquels mugit à marée basse la vague furieuse, et des bancs de sable mêlés de vase sur lesquels le plus gros trois-mâts tournoie et disparaît englouti, le navigateur, battu par les rafales d'un vent lourd et chargé de pluie, inondé par les eaux du ciel et par les

lames écumantes, ballotté sur une mer courte et clapoteuse à cause de son peu de profondeur, n'a pour se guider que le plomb de la sonde et les feux éclatans qu'à chaque demi-heure on brûle à la poupe des pontons mouillés, selon la saison, plus ou moins loin du rivage.

Ces feux de Bengale produisent un effet fantastique; quelquefois ils illuminent soudainement les voiles gonflées d'un grand navire qui disparaît de nouveau comme un fantôme dans les ombres de la nuit; quelquefois, vus de loin, ils ressemblent à une étoile détachée des cieux qui tremble un instant sur le sommet de la vague avant de s'éteindre dans les abîmes de l'Océan. C'est à bord de ces bâtimens stationnaires, exposés à toutes les intempéries de la mousson, aux brûlantes ardeurs d'un soleil tropical, que les apprentis pilotes passent de longues années à s'initier aux caprices du golfe, aux difficultés de ces routes changeantes à travers lesquelles ils doivent un jour guider les vaisseaux.

Quand on a franchi ces brasses périlleuses, le fleuve se déploie non dans la sereine beauté de ses rives, mais dans les effrayantes solitudes de ses *Sunderbands*. Avant d'arriver aux belles forêts du Mississipi et de ses affluens, il faut traverser ces prairies mouvantes que le voyageur, tout d'abord désappointé, contemple avec tant d'ennui; avant de rencontrer les paysages auxquels nous ont accoutumés les *oriental annuals* et les *keepsake*, il faut côtoyer l'île de Sagor et des pays d'alluvion inhabitables. Ces Sunderbands (*soundarivana*, forêts d'arbres soundari, *heritiera minor* ou *robusta*) sont une vaste étendue de terrain boisé qui termine le delta du côté de la mer, sur une longueur de cinquante-cinq lieues. Excepté dans la partie qui avoisine immédiatement le grand bras du Gange, les mille ruisseaux et rivières qui forment à travers ces terres désolées un inextricable labyrinthe sont tous salés; le sol est composé de sable et de terre noire disposés en couches régulières, mais rebelles à toute culture, comme l'ont prouvé les inutiles tentatives auxquelles les planteurs semblent avoir renoncé depuis une trentaine d'années. Ainsi cette plage, que suivent de si près tous les Européens en arrivant au Bengale, est encore de nos jours une solitude déserte, un rivage de mort sur lequel régnent en maîtres les bêtes féroces et particulièrement le tigre.

On sait quelle terreur extraordinaire inspire aux Bengalis ce roi de leurs forêts; cependant trois classes d'individus s'aventurent parfois dans les Sunderbands : le bûcheron, qui aime par instinct à se

plonger au plus épais des fourrés, à retourner à la vie sauvage; l'ascète hindou, que les retraites solitaires et inhabitées invitent à la contemplation, et le faquir musulman, qui, armé de talismans et d'amulettes, croit pouvoir dompter la férocité des tigres. Exaltés par un fanatisme puisé à des sources opposées, ces saints personnages entrent en communication avec la divinité qu'ils servent, la voient en songe, apprennent de sa bouche en quel lieu elle acceptera les prières ou les offrandes. En retour des vivres que leur apporte le bûcheron, ils lui découvrent les endroits où il fera retentir la cognée sans éveiller l'hôte terrible de ces bois. Le roucoulement de la tourterelle perchée sur les arbres voisins, le cri du paon qui court dans les sentiers frayés autour de la hutte, le vol fantasque des perroquets qui semblent rire en traversant les airs, l'aspect d'une nature tranquille augmente encore la sécurité de ces hommes retirés du monde; dans la gazelle timide qui fuit à peine devant eux, dans les troupes de singes gambadant à la cime des arbres, ils voient, ceux-ci des créatures soumises à la puissance du talisman, ceux-là des esprits de la forêt, des êtres comme eux, qui reprendront un jour la forme humaine, et ils vivent dans ces illusions jusqu'à ce qu'ils s'éveillent de leur rêve entre les griffes d'un tigre. D'ailleurs, parvînt-on à purger cette partie basse du delta des bêtes féroces et des hideux reptiles qui l'infestent, l'insalubrité d'une plage tour à tour inondée et brûlée par le soleil la rendrait inhabitable encore.

Cependant, au bruit sourd de la lame retombant sur elle-même succède le mugissement plus sonore de la vague battant la rive. On voit la terre de chaque côté, on flotte sur le fleuve. Une barque allongée s'accroche à la poupe du navire, une douzaine de Bengalis sautent à bord, saluant à la ronde, se prosternant devant tous les Européens, capitaine ou passagers, groupés derrière le grand mât. Ce sont des matelots supplémentaires dont l'équipage harassé a grand besoin; les vieux marins poussent familièrement par l'épaule et distribuent à leurs postes ces humbles Hindous, qui leur obéissent comme à des supérieurs; le mousse ouvre de grands yeux, et, se rappelant les récits entendus sur le gaillard d'avant pendant les nuits de calme sous la ligne, il comprend qu'il a touché ce fabuleux pays où il se promènera lui-même à terre dans un palanquin porté par quatre noirs. Le navire se couvre de voiles; le vent est bon, la marée favorable; les dangers sont passés; le pilote n'a plus cet air grave et soucieux qui se réfléchissait naguère sur tous les visages. D'une voix solennelle, il appelle son domestique, se rase et change de linge, car le

pilote du Gange n'a rien de commun avec ceux de nos ports que l'on voit, coiffés du chapeau ciré, vêtus de pantalons goudronnés, affronter dans de petites barques les tempêtes de la Manche, les bourrasques des côtes de Bretagne, ni même avec ceux des États-Unis qui arrivent lestement à bord sur leurs jolies goëlettes, portant habit bleu et breloques sonores, comme les *farmers* du New-Jersey: *arkati saheb* (monsieur le pilote) du Bengale est un personnage plus important payé par l'*honorable compagnie*, et non un mercenaire; sa calèche l'attend sur le quai de Calcutta; il est *gentleman;* la preuve, c'est qu'il refuse généreusement toute gratification... au-dessous de trois cents francs.

A mesure qu'on avance et quand on a dépassé cette partie si large du fleuve où les deux rives semblent étrangères l'une à l'autre, on rencontre de grands bateaux plats qui, sortis des petites rivières tributaires du Gange, remontent à la voile vers Calcutta, descendent à l'aviron aidés par le courant. Ce sont des arches immenses, habitées, comme les jonques chinoises, par des familles entières, recouvertes d'un toit en galerie comme les cabanes du rivage. Là, tout rappelle encore l'industrie primitive de la contrée; la voile est faite avec les fibres de l'hibiscus (*tiliaceus*) qui croît en abondance dans les terrains humides; un bambou coupé dans le marais et emmanché d'une palette de bois forme les rames; le pilote, vieux marin à barbe blanche, est juché sur une cage de bois d'où il peut voir les *dinguis* (petites barques) qu'il renverserait au passage. Abrité contre un soleil trop ardent par un parasol en feuilles de palmier, le nautonnier bengali conduit patiemment sa chaloupe, et du haut de son perchoir il distingue par-dessus les digues, ici les champs de riz inondés, là le laboureur qui dirige sa charrue attelée d'un seul buffle. Quand la brise faiblit, quand le flot cesse de lui être favorable, il laisse tomber son ancre de bois, formée de deux madriers pointus, mis en croix et chargés de quelques grosses pierres. Il y a loin de cette paisible navigation aux rapides *steamers* qui remorquent les grands navires avec le fracas de leurs roues puissantes.

Durant les premières années de l'établissement définitif des Anglais au Bengale, en qualité de maîtres du pays (et la date n'en remonte pas au-delà de 1765), les canaux des Sunderbands, les bouches du Gange, les criques voisines, étaient infestés, comme les grands fleuves de la Chine, par des pirates nommés *Dacoits*, désormais détruits ainsi que leurs confrères des Antilles, des îles du Cap-Vert et de l'archipel grec. Ces *Dacoits* formaient une tribu, une caste pareille à

celle des *Callers* ou voleurs du Coromandel, et à la grande corporation des *Tugs*, dont l'Hindoustan eut à souffrir si long-temps. Brigands par vocation, par état, par religion même, ils servaient leurs divinités en détroussant et égorgeant les navigateurs avec une parfaite tranquillité de conscience. Maintenant les bateaux circulent librement sans être armés; ces pirates exterminés sont un fléau de moins pour les habitans des bords du Gange inférieur, qui n'ont plus qu'un ennemi à combattre, mais un ennemi terrible et indomptable, le climat. C'est malheureusement une loi de notre globe, qu'il faille expier les bienfaits d'une végétation bénie par les influences maudites d'un air insalubre. Aussi aborde-t-on avec un serrement de cœur ces villages cachés sous les cocotiers, ces cabanes couvertes d'ombre, bâties le long de ruisseaux prêts à déborder, sur lesquels flottent des barques chargées de riz, ces anses si fraîches, ces magnifiques touffes de bambous au feuillage si flexible, ces rizières à demi baignées où le héron se promène en attendant que la perdrix vienne nicher sous les épis mûrs. Quelle moisson fera la mort, dans les derniers mois de sécheresse, parmi les enfans qui vont s'ébattre joyeux sous ces grandes fleurs auxquelles il ne sera pas donné à beaucoup d'entre eux de survivre!

La station la plus importante qu'on dépasse sur le Gange est Diamond-Harbour, où les navires de la compagnie, d'un trop grand tirant d'eau pour remonter jusqu'à Calcutta, débarquaient et embarquaient leurs cargaisons. Ce lieu est encore ce qu'il était alors, l'Eldorado des marins, quelque chose de pareil, moins la poésie, à cette île de délices que Camoens fait sortir des eaux autant pour varier ses stances pompeuses que pour reposer les héros portugais. Le village de Negueli sur le Nil n'a pas plus d'almées que Diamond-Harbour ne compte de bayadères de bas aloi; elles viennent au-devant des chaloupes qui touchent la rive avec un empressement égal à celui que mettaient les jeunes Otaïtiennes à ramer vers les vaisseaux de Cook. Les bayadères ne rougissent guère de cette partie honteuse de leur profession; autorisées par les prêtres de Vichnou, bien qu'elles soient hors caste, ces femmes initiées à la littérature, à la poésie épique de leur pays, étudient sérieusement, dans des livres infâmes, l'art corrupteur qu'elles exercent, tant le paganisme, dans sa complaisance pour les faiblesses humaines, est habile à mettre sous la protection de ses dieux les abus qu'il serait impuissant à combattre.

Plus on approche de la grande ville, et plus les deux rives du fleuve

paraissent habitées, couvertes de culture; on sent que cette population est assise aux bords du Gange, comme au bord d'un grand chemin, pour vivre de ceux qui passent. La plupart des villages échelonnés à droite et à gauche ressemblent aux tavernes qui tentent et invitent le voyageur à l'extrémité des faubourgs; ce sont des bazars où les laboureurs viennent étaler leurs fruits, les ananas, les limons, les pamplemousses, les mangues, les bananes, tous les produits d'une terre fertile et forte où l'homme seul paraît déchu et languissant. D'autres hameaux appartiennent à des gens moitié agriculteurs, moitié marins; durant la belle saison, ils naviguent dans le golfe, de Balassore à Chittagong, du Pegou à Madras; quand le premier nuage annonce la mousson et ses brises violentes, ils rentrent au gîte, halent sur la prairie leur navires désemparés, bricks et sloops, les rangent symétriquement comme des chariots, et les abandonnent pendant quatre mois aux corbeaux qui nichent sur les hunes. Cette habitude de revenir à la manière des oiseaux au même point, et de désarmer à l'époque des gros temps, commune aux anciens peuples navigateurs de l'Orient, les Arabes, les Persans, les Birmans, les Hindous, les Chinois et les Japonais, n'a-t-elle pas été un obstacle aux voyages de découverte, aux perfectionnemens de l'art nautique, dont ces diverses nations possédaient plus ou moins les élémens essentiels? ne constate-t-elle pas ce besoin de repos inconnu à l'infatigable Occident, ce quiétisme représenté par la sieste de chaque jour et la morte saison de chaque année? A bord de la chaloupe qui suit le navire, les Bengalis, pauvres rameurs, vivent avec autant d'ordre, je dirais presque de discipline, que les religieux des couvens les mieux organisés. A huit heures, après les ablutions, chaque marin trouve sur son banc, près de son aviron, le riz éclatant de blancheur dressé sur un plat de cuivre aussi brillant que les caronades d'une corvette. Après le repas, seconde ablution; le narguilé circule à la ronde, et ce repos est accompagné d'une conversation à laquelle ne se mêlent guère les grossières interjections, les interpellations brutales, si fréquentes dans la bouche des matelots européens.

Sous cette résignation, qui doit être le caractère extérieur d'un peuple divisé par castes, l'Hindou cache un esprit actif, souple, persévérant surtout; voué par sa naissance à une condition dont il ne peut ni ne veut sortir, chaque homme s'efforce au moins de tirer le meilleur parti du métier qu'il exerce. Le navire signalé d'avance par le sémaphore devient immédiatement le point de mire d'une foule de petits industriels qui s'élancent à sa rencontre. En vain dé-

fend-on l'approche du bord à ces bateaux empressés : ils s'éloignent, mais pour revenir furtivement, et tout à coup un *banyan* décemment vêtu, coiffé du turban de mousseline blanche, venu on ne sait d'où, tombe debout sur le pont et s'incline devant le capitaine, qu'il a reconnu d'un coup d'œil, en lui offrant ses services. Souvent, pour toute réponse, il reçoit l'ordre de sauter dans sa barque, et sans murmurer il se retire, mais si lentement et avec tant de *salams*, qu'on l'oublie; d'ailleurs sa barque est loin, le banyan sait qu'on ne le jettera pas à l'eau, et il se cache derrière un canon, dans un groupe de matelots. Une demi-heure se passe; un second bateau paraît, portant écrit sur sa cabine le nom de tous les navires de la même nation qui l'ont employé; un second banyan se glisse aussi sur la dunette et murmure à l'oreille du capitaine, qui ne l'a pas même aperçu, ces salutaires avis : Défiez-vous de l'autre, c'est un grand voleur!.... Quant à moi, vous pouvez voir la preuve de la confiance.... Et il récite les noms inscrits sur sa barque, longue kyrielle interrompue par la réapparition du fournisseur calomnié, qui a guetté son rival et sort de sa retraite juste à temps pour donner la réplique.

Presque toujours il arrive que les deux plaideurs se traitent de telle façon qu'ils perdent l'un et l'autre leur procès devant le capitaine, car un troisième *bazardier* (fournisseur) se présente muni d'une lettre de bienvenue dépêchée par le consignataire, qu'il remet triomphalement avec des fleurs et des fruits, petit cadeau à l'orientale offert en son propre nom. Mais les deux banyans éconduits ont profité du temps pour établir des relations particulières avec les voyageurs et les gens de l'équipage; lorsque l'ancre tombe devant le quai, ils se mettent en campagne à travers les bazars, laissant la place vide aux tailleurs, aux barbiers, aux marchands de coquillages, de foulards, d'éventails, qui tous trouvent quelque garde-robe à remettre à neuf, quelque menton à raser, quelque naïf badaud à exploiter. Grace à une subdivision infinie de métiers, tout le monde parvient à s'employer, à gagner la poignée de riz qui suffit au sobre habitant de ces contrées.

Avant de nous mêler aux bruits d'une capitale si peuplée, jetons un regard sur les abords des faubourgs, assurément plus attrayans, plus gais surtout que la ville elle-même, sur ces maisons de campagne où le riche Européen, entouré d'un luxe asiatique, jouit des aises de la vie mieux encore que le nabab qu'il a dépossédé. Les premières lueurs du jour éclairent d'élégans pavillons, isolés au milieu d'un boulingrin, loin de ces grands et beaux arbres qui attire-

raient trop les moustiques par la fraîcheur de leur feuillage. La cigogne (*argala*) à tête chauve s'élance des plus hauts toits de la ville, du sommet des pagodes, et vient s'abattre dans les allées de ce jardin silencieux, qu'elle parcourt attentivement d'un pas mesuré, le bec incliné vers le gazon, cherchant sur le sol humide de rosée sa pâture du matin. Le *mali* (jardinier), après avoir salué les quatre points cardinaux, descend vers le Gange par un large escalier, pour y faire ses ablutions, et s'en va de bosquets en bosquets, côte à côte avec la cigogne familière, cueillir les fleurs qu'il place en bouquets dans les vases de Chine posés sur la table du salon, afin de réjouir l'œil du maître. Les fenêtres s'ouvrent, l'air pur du matin circule dans les chambres spacieuses, et toute la famille éveillée s'empresse de se répandre au dehors avant que le soleil force chacun à rentrer; il se fait autour des galeries un grand mouvement de serviteurs. La calèche emporte les *ladyes*, toujours un peu romanesques, vers des sites choisis qu'elles rapporteront un jour en Angleterre, dûment esquissés sur l'album; les jeunes gens, déjà en selle, s'élancent à travers les chemins au grand trot, car le galop et le pas sont des allures naturelles au cheval trop peu en harmonie avec la raideur du cavalier anglais; l'enfant de trois ans chevauche au milieu des allées sur un petit *poney* birman, soutenu par son laquais et sa gouvernante, heureux petit prince que l'on berce et que l'on baigne comme les *chahazadas* (fils de roi) des contes persans. Quand les maîtres ont pris leur essor, une porte dérobée laisse passer à son tour le *dog-boy* (le valet de chiens), qui va promener tristement au bout d'un faisceau de cordes une meute variée, depuis le bull-dog, assez courageux pour se battre chaque nuit contre les chakals, jusqu'au roquet, dont le rôle est de débarrasser la maison des rats musqués qui l'infestent. Mais ces instans de trève que laissent à l'Européen la chaleur et les affaires sont vite écoulés; le seigneur de cette magnifique villa songe surtout au moment où il la quittera pour retourner dans les brouillards de son île, car on n'habite guère l'Inde par goût, par plaisir, et vers dix heures, tous ces heureux mortels reprennent leurs travaux, reparaissent au comptoir, au conseil, sur le siége du juge, dans le cabinet du gouverneur, pour administrer les cent millions de sujets que la conquête a confiés à leurs soins.

Calcutta occupe le long du Gange un espace de deux lieues, et renferme avec ses faubourgs une population qu'on peut, sans exagérer, évaluer à plus d'un million, en fixant à six cent mille le

nombre des habitans *intra muros;* avec les villages adjacens, on aurait le chiffre extraordinaire de deux millions d'individus, réunis sur une étendue de vingt milles, c'est-à-dire moins de sept lieues. En 1717, cette ville monstrueuse était représentée par une forêt très sauvage, très solitaire, éclaircie aux bords du Gange par des mares, de petits lacs, au milieu desquels s'élevaient deux hameaux; les cabanes, groupées sans ordre comme des tentes, suivant l'inégalité d'un sol marécageux, étaient habitées par des cultivateurs et des bateliers. Dans ces temps-là, Dehli attirait vers l'intérieur toutes les richesses, tous les produits de l'Inde soumise; quand la capitale de ce vaste empire fut Londres, la population active et industrieuse dut descendre au-devant des nouveaux maîtres. Dès l'an 1517, des navires portugais avaient paru dans le Gange, car ce fut le Portugal qui se chargea, durant tout le XVIe siècle, de préparer les voies à l'Europe, de la faire connaître, respecter et craindre, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à Diu, depuis Aden jusqu'à Malacca, glorieux antécédens dont l'Angleterre particulièrement semble avoir perdu le souvenir. Lorsque Mahmoud-Shah voulut secouer le joug, il appela à lui les Portugais, qui remontèrent une seconde fois le fleuve (1536) avec neuf vaisseaux; mais ce secours arriva trop tard : le Bengale était redevenu une dépendance de Dehli.

En 1634, un firman de l'empereur Shah-Jehan permit aux Anglais de trafiquer, non pas sur le Gange, mais à Pipley, ville de l'Orissa comprise dans la vice-royauté du Bengale; c'est dans cette cité aujourd'hui à moitié envahie par les eaux qu'ils établirent leur factorerie. Vingt-deux ans auparavant, en dépit des Portugais dont ils suivaient tous les erremens, les navigateurs de la Grande-Bretagne avaient à Surate un comptoir rival de celui de Lisbonne, et à Bander-Assi une factorerie inquiétante pour les marchands de Goa. Balassore, ville florissante jadis, située au fond d'une anse, non loin des bouches du Gange, tenta M. Day, qui venait de créer des établissemens à Madras et sentait le besoin d'ouvrir, par le moyen d'un grand fleuve, des relations plus directes avec l'intérieur du pays. Ceci se passait en 1642, et à la même époque les Anglais venaient à leur tour prendre une place à Hoogly, au milieu des Portugais, des Hollandais, des Français et des Danois, qui depuis plus d'un demi-siècle y formaient successivement des comptoirs. On connaît ce mot du nabab qui disait en mourant à son fils : « Regardez ces comptoirs des Européens comme autant de ruches d'abeilles dont vous recueil-

lerez le miel; mais, si vous troublez leur travail, craignez leurs piqûres! » Il ne se doutait guère, le confiant nabab, que ces abeilles se changeraient bientôt en frêlons empressés de piller les ruches voisines. Dès 1632 eut lieu la première rupture entre les Européens et les Mogols qui les avaient accueillis; les Portugais firent des propositions de paix que l'ennemi rejeta; la ville fut enlevée, les assiégés périrent dans les eaux du Gange en fuyant à la nage vers les vaisseaux. Sur le plus grand navire de la flotte s'étaient réfugiées près de deux mille personnes; les Mogols arrivèrent en masse pour les attaquer, et le capitaine, désespérant de pouvoir résister, se fit sauter avec tout son monde. Les Portugais n'avaient pas encore perdu les traditions de ce courage chevaleresque dont Albuquerque et João de Castro avaient donné à l'Asie de si magnifiques exemples.

Une dispute qui éclata dans le bazar d'Hoogly entre des soldats et les *péons* du nabab, en 1686, fut le signal d'une seconde guerre. Plus heureux que leurs devanciers, les Anglais battirent les Mogols: mais bientôt ils évacuèrent cette ville ouverte, impossible à défendre, et descendirent le Gange jusqu'à Chuttanuttee (Calcutta), à vingt-six milles plus bas. Cette station devait être plus définitive. Durant la seconde moitié du XVIIe siècle, les Hollandais occupaient Chinsurah, les Français Chandernagor; lors de la rébellion du vice-roi Souba-Sing, la position des Européens devint si critique au Bengale, qu'ils demandèrent et obtinrent la permission de se fortifier. Le Grand-Mogol, tout occupé de réduire ses trop puissans soubabs, s'inquiéta peu de voir des remparts enceindre les comptoirs menacés.

Un auteur anglais reproche à ses compatriotes d'avoir généralement moins bien choisi l'emplacement de leurs villes dans l'Inde que les autres Européens; mais la raison en est que les Anglais vinrent les derniers, et peut-être ce fut cette circonstance peu favorable qui les obligea à faire de plus grands efforts pour compenser l'infériorité de leur position. Comme nous l'avons dit, en 1717 Calcutta n'était qu'une misérable ville environnée de marécages, de forêts, et faiblement défendue par un petit fort, puisqu'en 1742 il fallut creuser un fossé pour prévenir l'attaque des Mahrattes. Ce peuple belliqueux, séparé en deux nations par la double usurpation du premier ministre Balajee Bajerow et du trésorier Bagojee Boonsla (qui, refusant obéissance au prince Ram Radja, s'étaient fixés l'un à Poonah, l'autre à Nagpour), obéissait à une foule de petits chefs, à peu près indépendans les uns des autres, mais toujours prêts à s'unir contre l'en-

nemi commun. La puissante confédération des Mahrattes (1) venait d'enlever Salsette et la forteresse de Bassein aux Portugais, de soumettre tout le pays de l'Indus au Gange, comme pour indiquer d'avance aux Anglais que, pour être maîtres de l'Inde entière, il fallait s'appuyer sur les deux grands fleuves qui sont ses limites naturelles.

Bientôt arriva cette crise terrible qui décida du sort de la province et la fit passer sous le joug anglais précisément en mettant la colonie à deux doigts de sa perte. Calcutta enlevé par le soubab Chiragi-el-Doulab, le fort pris, les factoreries livrées au pillage (2), la garnison détruite ou prisonnière, les malheureux colons entassés sur les navires, sans asile et sans vivres, telle fut la catastrophe qui appela le colonel Clive et l'amiral Watson dans les eaux du Gange. Six mois après, en janvier 1757, Calcutta était repris; Hoogly se rendait au futur lord Plassey, qui se vengea sur les Mogols comme la compagnie, fidèle aux principes du plus habile de ses généraux, vient de se venger sur les Afghans. Mais les Français de Chandernagor, oubliant, ainsi que les Hollandais de Chinsurah, toute considération de rivalité, étaient venus en aide aux Anglais réfugiés à bord des navires; le colonel Clive s'empara de notre établissement, rasa les fortifications, et déporta les habitans. Peut-être crut-il payer assez le service rendu en s'abstenant de passer au fil de l'épée, comme des Mogols, ses trop généreux voisins! Aussi, quand le jeune nabab revint se faire battre à Plassey, près de Mourchid-Abad, le 23 juin 1757, avec cinquante mille fantassins et cinquante pièces de canon, il se trouvait dans les rangs de son armée quarante fugitifs français, qui formaient, dit un auteur anglais, au milieu de ce ramassis, le seul corps sur lequel on pût vraiment compter.

Ce fut donc lord Clive qui fonda de nouveau Calcutta, commença le fort William, acquit à la compagnie le Bengale, le Bahar, l'Orissa, et donna l'exemple d'une politique peu loyale que l'on blâma d'abord, puis qu'enfin l'on jugea utile d'adopter, de suivre sans remords et sans scrupule.

Le fabuleux accroissement de Calcutta s'explique par les conquêtes

(1) Elle a subsisté jusqu'en 1812; le traité conclu à Bassein, le 31 décembre de la même année, lui porta le dernier coup.

(2) On connaît cette tragique histoire de cent quarante-six soldats de la garnison jetés dans l'obscur cachot (*the black hole*) dépourvu d'air, où cent vingt-trois moururent dans la nuit, asphyxiés et collés à l'ouverture, vers laquelle ils se pressaient pour respirer.

successives qui ruinèrent toutes les capitales assises sur le Gange et sur ses affluens; ce sont les grands fleuves qui font les grandes villes commerciales. De plus, Calcutta est alimenté par des canaux, par tout un système de navigation intérieure, avantage immense dont Madras est absolument privé, et que Bombay compense par son heureuse position à l'entrée d'un golfe, au milieu d'une côte immense dont cette ville est la capitale, jusqu'à ce que les bouches de l'Indus reçoivent les fondemens d'un port rival. Le grand canal (*oriental canal*) qui tombe dans le Gange au pont de Chitpoor est comme l'embouchure artificielle de tous les cours d'eau qui se divisent à l'est de Calcutta, et sur lesquels flottent les innombrables barques du Jessore, ce district préféré des planteurs d'indigo. A l'époque des débordemens, cette contrée si basse est presque entièrement inondée; les bateaux, entraînés par un courant rapide, se brisent sur les troncs d'arbres, et le brahmane voyageur, auquel il est défendu de faire cuire son riz au feu des mariniers, gens de basse caste, cherche parfois durant tout le jour un lieu sec où il puisse préparer son repas. C'est à cette abondance de rivières et de ruisseaux, à ces inondations, que Calcutta doit la fertilité de ses environs et aussi l'insalubrité de son climat; une excessive agglomération d'habitans sur un si petit espace ne détruit-elle pas en partie les salutaires effets des assèchemens qui tendent à assainir la ville? Malheureusement aussi, les pluies de la mousson (1), qui tombent avec tant de force du 15 juin au 15 octobre, c'est-à-dire au milieu de l'été, rendent trop brusque la transition d'une température brûlante et sèche à une humidité étouffante, et avant les fraîcheurs de l'hiver l'évaporation des eaux cause des fièvres terribles, presque aussi redoutées que le choléra dans les mois d'avril et de mai. Mais un fait curieux, c'est que l'accumulation des terres d'alluvion est si considérable au-dessous même de l'emplacement de Calcutta (2), que l'on arrive à la profondeur de cent quarante pieds sans trouver de sources. En creusant un étang, on a découvert à soixante pieds sous terre de massifs troncs d'arbres tout debout avec leurs branches; ailleurs, à cinquante-trois pieds, on rencontra une fine couche de charbon et d'argile bleuâtre. Heureux Anglais! sans le savoir, ils bâtissaient par

(1) Dans les grandes pluies, il tombe par jour trois, quatre et cinq pouces d'eau, ce qui donne une somme de soixante-dix à quatre-vingts pouces pour toute la saison. A Bombay, cent trois jours de mousson avaient donné, en 1832, cent quatre pouces; un seul jour de juin entrait pour sept pouces trois lignes dans ce total.

(2) Hamilton, *East India Gazetteer*.

instinct leur capitale asiatique sur un sol qui peut se transformer en combustible pour les bateaux à vapeur.

Une ville moderne à tous égards, plantée le long d'une grande rivière, ne peut offrir un coup d'œil bien pittoresque. Cependant, vue de la rive droite, et surtout de la pointe derrière laquelle se cache le jardin de botanique, Calcutta se déroule avec une certaine majesté, grace à la largeur du Gange, lorsqu'au soleil couchant l'ombre des arbres qui se reflète sur le premier plan dans ses flots profonds, recule vers une perspective fuyante et bien éclairée les quais, l'esplanade, où fourmille la foule, les lignes de navires appuyés gravement sur les chaînes de leurs ancres, ces belles eaux blanches qui se perdent dans un horizon incertain, sillonnées de barques élégantes et rapides, ou traversées lentement par les lourds bateaux dont les rames retombent comme les pattes du crabe. Mais c'est particulièrement dans les détails de sa vie privée qu'il faut étudier cette société mêlée, où chacun garde la couleur qui lui est propre; car l'Inde est ainsi faite, que le Malabar et le Bengali ne se transformeront que quand le Godaveri et le Gange auront cessé de couler. Voyez le réveil matinal de cette population qui commence volontiers sa journée par un acte religieux. Tout le long du rivage, les Hindous, hommes et femmes, se plongent dans les eaux sacrées de leur fleuve : ni le mouvement du quai déjà plein de travaux, ni celui des barques et des canots qui ont peine à se faire jour à travers ces masses compactes, rien ne dérange les baigneurs. La jeune fille dénoue ses cheveux et les trempe dans les flots avec autant de gravité que le vieil ascète qui lave sa barbe blanche et frotte sa peau ridée. Pour tous, ce bain est une prière, une ablution du corps et de l'ame après laquelle les membres assouplis semblent se mouvoir plus respectueusement au gré d'une intelligence purifiée. A ceux qui ne peuvent descendre aux bords du fleuve, de dévots personnages apportent le *Gangai tirtham* (l'eau sainte du Gange) dans des cruches suspendues aux deux extrémités d'un bambou; ils passent rapidement à travers les rues, se dirigeant sur tous les points de la ville et des faubourgs. La brahmani emporte aussi sur sa tête l'amphore allongée remplie de cette eau dont elle aura besoin pour tous les travaux du ménage; d'un pas solennel, elle marche enveloppée du long vêtement humide et diaphane à travers lequel le soleil horizontal dessine des formes belles et nobles que les poètes hindous savent peindre avec des voiles plus légers encore. Mais les femmes de ces contrées, surtout celles des hautes castes, rachètent

par la dignité de leur allure et la décence de leurs mouvemens la trop grande simplicité du costume. Au sortir de l'eau, l'Hindou va s'asseoir sous de petits hangars surmontés d'un drapeau planté au bout d'une perche. Là, il livre son front à l'artiste, qui lui applique, au moyen de couleurs rouges et bleues dans lesquelles trempe le pinceau, la marque de sa secte; alors sa toilette est faite : il peut jusqu'au soir vaquer aux travaux de sa caste.

Pendant ce temps, les gens de la campagne, hommes et femmes, apportent au marché les fruits et les légumes dans des paniers placés sur leurs têtes, et c'est en courant toujours l'espace de plusieurs milles qu'ils arrivent ainsi, dans la crainte que le soleil, les surprenant en route, ne fane les produits du jardin. Les boutiques s'ouvrent; le marchand accroupi derrière son comptoir regarde avec joie la foule qui grossit. Les bazars sont vite encombrés; cent voix interpellent dans sa langue le riche Asiatique ou Européen qui passe en palanquin; vingt brocanteurs assiégent les portières et lui offrent, tout en trottant à ses côtés, des livres dépareillés, des boîtes chinoises incrustées de cuivre, des porte-cigares, des bonnets de mandarins. Les porteurs crient, les palanquins se heurtent au tournant des rues; les voitures qui conduisent à leurs affaires les négocians et les employés de la compagnie soulèvent une poussière étouffante. Mille fiacres informes, traînés par deux *tatoos* (chevaux du pays), transportent des faubourgs au quartier du commerce les innombrables écrivains qui tiennent dans les deux langues les livres de compte, les registres de vente, et sont l'indispensable milieu par lequel l'Européen communique avec une population étrangère. Les charrettes à bœufs, lentes dans leur marche, entravent çà et là les rapides évolutions d'une foule à laquelle se mêlent les cigognes affamées toujours en embuscade sur les toits et les balcons, d'où elles se laissent tomber, les pattes tendues, au milieu des rues les plus animées, les corneilles, qui pillent hardiment et à grand bruit tout ce qui s'échappe d'un panier, d'un chariot, et les milans, aussi voraces, mais plus sauvages, effleurant de l'aile pendant une heure le poisson qu'ils convoitent sur l'étal du marchand. Quels cris, quel assourdissant tapage! Autant le musulman est calme, autant l'Hindou est remuant et criard quand le travail l'excite, comme tous les peuples serviles, blancs ou noirs, libres ou esclaves. De plus, l'Hindou aime les querelles en paroles, mais craint les coups. Sa loi lui défend les jeux, les paris, les combats de béliers et de coqs, tout ce qui tend à jeter l'esprit dans un paroxisme violent; l'ivresse est pour lui plus

qu'un déshonneur, c'est presqu'un crime capital. Quand un Européen (et ce cas n'est pas très rare malgré les *temperance societies*) traverse les rues dans cet état d'ivresse absolue que l'eau-de-vie procure aux matelots anglais, l'Hindou a le sentiment de l'infériorité momentanée du coupable à un si haut degré, que la foule s'ameute et le poursuit de ses huées. Si l'ivrogne irrité fait tête aux assaillans et lance sur eux les pierres, les briques, que le hasard met sous sa main, le peuple s'enfuit terrifié; on dirait qu'un tigre s'est échappé de sa cage; le champ de bataille reste à l'ivrogne. Puis tout à coup, quelques gardes de police survenant, les plus poltrons reviennent sur lui, le serrent, le pressent et l'entraînent en lieu de sûreté, triomphans et heureux d'avoir délivré la cité de l'ilote privé de raison, du fou furieux qui l'épouvantait. Ce n'est pas à dire pour cela que l'Inde, où l'on fabrique l'opium, où l'on fume le *banja*, où l'on boit le jus du palmier et l'eau-de-vie de dattes, soit entièrement exempte de ce vice honteux, si blâmé par Mahomet et par Manou; mais là l'ivresse n'a guère d'autre effet que de faire courir un peu plus vite le porteur de palanquin, de faire chanter plus haut le pèlerin et le rapsode; et quand le faquir musulman, criant à tue-tête, les yeux à demi fermés, répète dans les bazars son allocution lamentable : *Allah ke nam ko païssa dé baba!* donnez-moi un sou au nom d'Allah! le Persan de Chiraz, le moullah de Bombay, ne délient pas moins le cordon de leur bourse pour jeter une aumône dans la main du pauvre, à qui une contemplation trop assidue des perfections divines a sans doute donné ce regard terne et incertain, cette démarche mal assurée.

Une grande partie de la ville se compose de bazars, car on appelle de ce nom à peu près tous les quartiers à boutiques. On en distinguerait volontiers trois sortes : la première comprendrait les véritables marchés, les lieux couverts ou non couverts, halles ou places publiques, destinés à la vente des menus objets du ménage asiatique, des fruits, des poissons secs, des épices, des friperies et ustensiles, toutes choses où l'Européen n'a rien à voir, à moins qu'il ne s'amuse à surprendre dans l'intimité de sa vie une population si différente de celle de nos villes. Il y a de ces bazars qui se tiennent la nuit, à la clarté des lampions; on dirait une de nos foires de France, car on y voit des chanteurs récitant des hymnes, des infirmes qui se traînent sur les mains et poussent des cris assourdissans, des marchands de gâteaux dont les boutiques fumantes attirent, par une violente odeur de beurre fondu, les gourmands de tous les âges; là se vendent les

marchandises volées et se volent aussi les objets qu'on revendra le lendemain; la caste des jongleurs travaille la nuit aux dépens de ceux qu'elle amuse le jour. Ici, une porte ouverte laisse voir une chambre tendue de nattes; sur l'estrade placée à l'entrée, garnie de coussins, se tient assise, les genoux au menton, la bayadère, vêtue de ses mousselines à paillettes qui brillent à la lumière des flambeaux. Immobile, la joue sur sa main ornée de bagues, le pied nu sortant de dessous la robe, juste assez pour montrer les anneaux qui entourent la cheville, la danseuse fume nonchalamment son houkka sans adresser au passant d'autre provocation qu'un regard rêveur et souvent triste, si bien qu'on croirait la sagesse du côté de l'almée quand on entend à l'autre coin du bazar la voix glapissante de quelque vieux philosophe occupé à psalmodier dans sa hutte enfumée, à la lueur d'une lampe vacillante, des vers religieux qu'il épelle dans un manuscrit huileux et indéchiffrable à faire à la fois le bonheur et le désespoir d'un savant d'Europe.

Dans la seconde catégorie, on rangerait volontiers ces rues marchandes et populeuses où affluent les produits de la terre entière et les trafiquans de tout le globe. Là, vous reconnaîtrez le Juif d'Alep à son turban aplati, l'Arabe de Moka à son *aba* (manteau), qu'il laisse flotter comme un doliman; là, vous verrez le Grec en fustanelle; l'Arménien des bords de l'Euphrate, Européen par la blancheur de sa peau, Asiatique par l'ampleur de son costume; le Chinois vêtu de sa jaquette longue, de ses courtes et larges culottes, type à part auquel ne se rapporte aucun de ces visages si variés, si ce n'est, de bien loin, celui du Malais, moins blanc, moins tartare surtout, et, de plus loin encore, les traits singuliers du Birman, aux pommettes saillantes, au regard animé, aux jambes robustes et bien tournées. Tous les peuples de la haute Asie, Boukariens, Cachemiriens, Thibetains et Népalais, sont représentés aussi dans cette masse changeante qui offre toutes les nuances de la couleur asiatique, depuis les côtes de la Syrie jusqu'à celles de la mer Jaune. Tout ce monde est arrivé là par l'océan et par le désert, à travers les fleuves et les montagnes; ceux-ci par caravanes, bien armés, sur des chameaux ou des chevaux fringans, ceux-là avec le bâton de pèlerin, à pied, de pagodes en pagodes, ou blottis sous le pont d'une barque hospitalière; les uns pour apporter à cette foire permanente les riches produits de leurs pays et les convertir en or, ceux-là pour mendier la poignée de riz, l'invisible aumône tombée de la bourse du banyan.

Enfin, on classerait dans la troisième espèce de bazars les quar-

tiers, les rues consacrés à une seule industrie, comme cela se faisait en France au temps des corporations. Ainsi, il y a telle rue dans laquelle on ne fabrique rien que des stores, des nattes, telle autre où l'on ne vend que des *pagris* (turbans) tout disposés. Qui ne connaît à Calcutta cette longue rangée de boutiques occupées par des cordonniers chinois? Là le maître, assis sur un siége élevé, nu jusqu'à la ceinture, la queue retroussée autour du front, trône au milieu des Bengalis, ses apprentis et ses ouvriers. Sur l'enseigne on lit : *King-Kouang boot and shoemaker for ladies and gentlemen;* dans le fond de la boutique, on voit les images de Kong-fou-tseu, de Lao-tseu et de Fo, entourées d'une légende en caractères chinois. S'il porte lui-même de ces souliers étranges, à peu près triangulaires, faits selon la tradition du céleste empire, l'artisan de Canton et de Nanking, singulièrement habile à imiter le travail européen, sait comprendre le goût des peuples occidentaux. Le voilà qui revêt sa tunique, met sous son bras le parasol de bambou, sur sa tête le chapeau pointu, et s'en va porter des escarpins, impatiemment attendus, à quelque dame portugaise d'une couleur douteuse, dont les ancêtres viennent plutôt de Goa et de Macao que de Lisbonne.

Les Chinois sont, on le sait, d'intelligens et tranquilles travailleurs, exerçant de père en fils la même profession; ils excellent particulièrement dans les métiers de menuisiers et charpentiers en navire. Malgré le prix élevé de leurs journées, on les emploie à bord de tous les *country-ships* (bâtimens du pays) et même de tous les bâtimens anglais naviguant en Asie, parce que, grace à leurs outils plus perfectionnés, à l'assiduité d'un travail non interrompu par les mille distractions d'une paresse héréditaire, les Chinois font deux et trois fois plus de besogne que les Bengalis, habitués à se partager dans ses moindres détails et à attaquer en masse le plus simple ouvrage, non comme de sages ouvriers, mais comme des enfans tumultueux. Ces sujets du céleste empire, coupables de désertion à l'étranger, ne peuvent plus rentrer dans leur patrie. Ils s'en consolent en vivant plus libres, en gagnant plus d'argent, en fumant, à l'abri de la colère impériale, l'opium de Patna, dans de petites pipes en métal. Parfois, le soir, vous verrez un vieux Chinois, chauve et ridé, faire planer dans les airs, au bout d'une ficelle presque invisible, un cerf-volant en forme d'oiseau, si parfaitement imité, que les milans eux-mêmes y sont pris, et jusque dans ce divertissement puéril se trahit la grande différence qui existe entre les Chinois et les Hindous. Ceux-là, artisans ingénieux, positifs, se plaisent à voir voler l'image

d'un oiseau, à imiter, à copier la nature et rien de plus; ceux-ci, dominés en toute chose par l'imagination, font flotter aussi, à de grandes hauteurs, leurs *patangs* (cerfs-volans), mais ce sont des serpens de gaze à la gueule effrayante, des poissons fantastiques empruntés à la mythologie, et dont ils s'épouvantent volontiers eux-mêmes quand le soir, effaçant le fil à travers l'espace, laisse voir encore le grand reptile, le monstre aérien qui se déroule, s'agite et frémit avec un bruit strident à cent pieds au-dessus de la cime des arbres.

Cependant, malgré ces nombreux bazars, il est presque impossible à l'Européen de rien acheter par lui-même; il lui faut le *dobashi*, l'interprète, le *baboo*, l'homme d'affaires, qui s'interpose entre son compatriote et l'étranger, réduisant les prétentions de l'un et prélevant son bénéfice sur l'inexpérience de l'autre. Qui voudrait, d'ailleurs, pour les achats considérables, courir tout le jour dans des ruelles infectes où sont emmagasinées les marchandises de cargaison, chercher dans la foule, dans la cohue d'une bourse en plein air, le courtier hindou couché dans un palanquin et qu'on reconnaîtra peut-être à ses porteurs comme une voiture aux chevaux qui la traînent? Le *baboo* est donc le plus important personnage d'une maison de commerce, soit qu'en qualité de commis il dirige toutes les affaires du dehors, et passe les marchés suivant son intérêt particulier, soit qu'en qualité de banquier, il accorde ou refuse à son gré, selon les chances de succès, l'argent qui lui est demandé par le négociant qu'il alimente. Il a fallu du temps pour que les Hindous s'habituassent à prendre une part active au commerce européen; mais ils paraissent s'en être bien trouvés, et d'opulens baboos, magnifiquement établis dans de vastes hôtels, témoignent, par le luxe de leurs équipages, des gains énormes réalisés dans des spéculations qu'on regardait naguère comme hasardeuses et téméraires.

Bien que Calcutta possède des chapelles protestantes, des églises catholiques, grecques, arméniennes, une synagogue, un temple seik, des pagodes, des mosquées, on n'y voit ni clochers, ni minarets, ni dômes remarquables. Les vastes péristyles de la Monnaie (*the Mint*), les colonnes ioniques et doriques du palais du gouverneur, sont de froides copies de ces édifices soi-disant grecs auxquels les architectes modernes ne nous ont point encore habitués. Les belles maisons du fashionable quartier de Chowringhee (bâti sur l'emplacement de la forêt qui bornait Calcutta au commencement du dernier siècle) sont maladroitement ornées de colonnes revêtues de

stuc, de portiques trop vastes par lesquels le soleil entre avec toute la pompe de ses rayons, malgré les nattes sans cesse arrosées que l'on tend devant toutes les ouvertures. A ces cases plus ou moins prétentieuses et peu pittoresques, qui ne préférerait cette mosquée à peine achevée, bâtie par les neveux de Tippoo-Saheb, jeunes princes fort ennuyés de galoper sur l'esplanade, d'avoir Calcutta pour prison et un major anglais pour geôlier? Cette mosquée élégante, plantée au coin de la grande place d'une ville ennemie, sera, avec un fastueux tombeau, le seul monument de cette dynastie musulmane du Mysore qui succomba en appelant la France à son secours!

L'esplanade bordée par les hôtels de Chowringhee et les eaux du Gange, plus spacieuse encore que celle de Madras, mais moins ombragée, s'étend depuis le *Government-House* jusqu'au fort William, colossale forteresse destinée à défendre la route unique par laquelle on arrive au cœur de l'Inde. Il a coûté à construire deux millions sterling, vous diront les Anglais qui savent presque aussi bien que les Américains le prix d'une église, d'une citadelle et d'un chien de chasse; il est octogone, régulier du côté de la terre où l'on ne redoute aucune attaque, mais les trois côtés faisant face au Gange présentent des angles saillans qui menacent tous le cours du fleuve. Entre ces angles sont dressées de grosses batteries dont le feu remplacerait immédiatement celui des parties avancées que l'ennemi aurait pu esquiver en s'approchant droit devant la citadelle; des bastions forment encore une défense respectable de ce même côté. L'intérieur est aéré, planté d'arbres, découpé en boulingrins, et ne contient que les logemens indispensables des officiers et de la garnison. On y caserne ordinairement deux régimens d'infanterie, un d'artillerie, et quelques compagnies d'ouvriers pour l'arsenal; à ces troupes blanches on ajoute douze cents cypaies pris au camp de Barrackpoor, et qui font le service du fort durant un mois, à tour de rôle. Cette citadelle, la plus forte de toute l'Inde, bâtie d'après les principes modernes, et si basse qu'on passerait devant sans la voir, rappelle celle du Callao, où l'armée de Rodil bravait les indépendans du Pérou; mais quel désappointement éprouve le voyageur qui, à ce mot de forteresse, évoque dans ses souvenirs le château aérien de Québec, les bastions étagés de Malte, ou même les murailles soudées par des tours qui couronnent les montagnes du pays mahratte! Malgré son admirable construction et à cause de l'étendue de son plan, le fort William a un inconvénient bien grave, c'est qu'il a besoin de

dix mille hommes pour être complètement défendu. Pendant un blocus, ce serait une armée difficile à nourrir.

Le soir, entre l'heure de la fermeture des bureaux et celle du dîner, la population choisie de Calcutta doit faire une promenade sur l'esplanade, surtout pendant la saison moins brûlante qu'on appelle l'hiver. Là, on se trouve transporté en Europe, aux Champs-Élysées, à Hyde-Park; à voir ces riches voitures, ces équipages splendides, on comprend que la compagnie, en rétribuant avec munificence ses employés, s'est attachée à en faire comme autant de nababs qui s'attirent le respect des indigènes. On exerce par le luxe un ascendant remarquable sur des populations serviles, habituées à obéir, et le caractère aristocratique des Anglais se plie à ravir aux exigences de ce rôle. Avec quelle précaution le *civilien*, le militaire même, évite de se mêler aux gens nés dans le pays, à ceux qu'une couleur tant soit peu douteuse exclut des hauts emplois et des grades élevés! Par là, l'administration, la direction des affaires, reste entre les mains d'une classe inaltérée, qui se recrute toujours en Europe, et l'infériorité dans laquelle vivent les *country borns* (fils du pays) éteint chez eux toute velléité d'indépendance, de rivalité même. Au reste, cette société privilégiée a fondé dans l'Inde, et surtout à Calcutta, une foule d'établissemens utiles; elle garde généralement la tradition du décorum et des belles manières européennes, que la mollesse asiatique tend à corrompre. Sans parler des écoles pour les orphelins et autres fondations moins désintéressées, puisqu'elles sont destinées à secourir les enfans de ceux qui sont morts au service de la compagnie, nous citerons les colléges ouverts aux indigènes, et dans lesquels ceux-ci puisent des connaissances dont un jour ils pourraient bien ne pas faire usage dans l'intérêt des maîtres. Ces *natives schools* ont pour but de former surtout des *law officers*, des licenciés en droit qui sont plus tard juges de paix, juges civils (1), et, jusqu'à un certain point, juges criminels. En 1830, on dépensa au Bengale seulement la somme de 30,000 livres sterl. pour la *native*

(1) Calcutta est le siége d'une cour suprême, composée d'un *senior judge* et de deux *puisnés judges*, nommés par le roi. « Dans les procès entre *natifs*, dit Hamilton, les juges doivent, d'après un acte du parlement, respecter les usages du pays. Quand il s'agit d'héritage ou de contrat, la règle est de suivre la loi reconnue par les parties; si l'un des plaideurs est musulman et l'autre Hindou, on suivra la loi reconnue par le défendeur. Quant aux affaires criminelles, elles sont jugées par un jury exclusivement composé de sujets britanniques. »

education (1), et le nombre assez considérable de journaux rédigés dans les langues du pays (il était en 1830 de quatorze à Calcutta) est une preuve que l'instruction se généralise parmi le peuple hindou. Ce fut lord Minto qui, durant son gouvernement, de 1810 à 1815, prit à cœur de répandre parmi les indigènes les principes d'un enseignement trop négligé.

Les deux établissemens scientifiques les plus importans de Calcutta sont la société asiatique (*asiatic society*) fondée par sir William Jones et instituée en 1785, et le jardin de botanique. On sait quels services la société a rendus aux études orientales; par elle furent recueillis les manuscrits d'ouvrages dont le nom était à peine connu, les monumens d'une langue morte, source de la plupart des idiomes modernes; par elle fut formée cette magnifique bibliothèque hindoue et musulmane que des brahmanes et des moullahs attachés à l'établissement soignent et défendent contre les ravages du temps et ceux, plus rapides encore, des fourmis blanches. Dans ces dernières années, M. Prinsep (qui abandonna l'Inde jeune encore, accablé de fatigues et de travaux, débarqua en Angleterre privé de raison et mourut quelques mois après à Londres), dirigeait la publication du *Mahabharata*, la plus capitale épopée qui soit sortie d'un cerveau humain. C'est à cette société que les résidens près des diverses cours de l'Inde adressent le résultat de leurs recherches et le trésor des livres recueillis dans des contrées fermées aux voyageurs, et, grace à sa libéralité, les corps savans de l'Europe ont part aux conquêtes qui se font aux extrémités de l'Asie. La science ne servît-elle qu'à unir par l'intelligence les peuples dont les intérêts sont incompatibles, elle serait encore bonne à quelque chose. A cette bibliothèque est jointe comme appendice une remarquable collection d'armes et ustensiles birmans, javanais et malais, du choix le plus rare, et digne d'être étudiée; les armes offensives et défensives d'un peuple trahissent son caractère et ses penchans; il y a tel coutelas court et large emmanché dans le poignet qui donne l'idée d'un incontestable courage, tandis que certain *karga* à la lame flamboyante ne peut être manié que par un guerrier sauvage et san-

(1) La présidence de Madras a été long-temps arriérée sous ce rapport; on n'y trouva pas un seul musulman capable d'enseigner le droit arabe. On fit venir le professeur du Bengale, mais les élèves manquaient : il fallut d'abord les payer. Une fois l'élan donné, les écoles de Madras devinrent bientôt florissantes, et, proportion gardée, elles rivalisent avec celles des autres provinces.

guinaire. Au rez-de-chaussée, entre une galerie d'anatomie et un cabinet d'histoire naturelle, parmi des échantillons minéralogiques et géologiques (dont un beau morceau de grès pliant, *flexible sand stone*, est la plus grande rareté), sont rangés de remarquables fragmens de sculpture hindoue, des statues bactriennes, des bas-reliefs bouddhiques, de précieux débris de l'art asiatique à ses diverses périodes. Faut-il que le manque d'espace oblige à laisser en plein air, exposés au soleil et aux pluies, tant d'autres restes d'un travail si naïf et si perfectionné, qu'on y retrouverait volontiers les quatre phases de la sculpture chrétienne, depuis la raideur byzantine et la ferveur romane, jusqu'à l'épanouissement de l'art gothique, et au raffinement presque païen de l'époque suivante!

Quant au jardin de botanique, c'est bien la plus délicieuse retraite qu'on puisse choisir, car il est plus doux encore de vivre parmi les arbres et les fleurs que parmi les souvenirs souvent si tristes du passé. Pour bien goûter le charme d'une pareille promenade, il faut sauter d'un quai plein de poussière à bord d'un de ces jolis bateaux à deux voiles latines, où l'on trouve une cabine spacieuse et des divans. Après s'être dégagé, non sans péril quand le courant est fort, du milieu des navires, des câbles, des bouées, on côtoie l'esplanade d'assez loin pour la bien voir; on dépasse Koulee-Bazar, où sont mouillés le bateau de plaisance du gouverneur, belle barge dorée, petit palais flottant remorqué par un steamer, et les comfortables chaloupes dans lesquelles les planteurs remontent le Gange. A mesure qu'on s'éloigne de la ville, il se fait un silence qui paraît toujours rassurant et solennel au sortir d'un grand tumulte; une fois la pointe doublée, les maisons disparaissent, et l'on retrouve les arbres baignés par les eaux à marée haute. Arrivé devant une grille de fer, on débarque; deux péons à turbans rouges se lèvent en saluant l'étranger. Ce jardin a l'air aussi d'une volière, tant les oiseaux y gazouillent; bientôt on entre sous la plus régulière voûte gothique que des arbres dans leur croisement ogival puissent former, sous une merveilleuse allée de sagoutiers, dont le fruit, disposé comme celui du dattier africain, en grappes plus abondantes encore, retombe si gracieusement sous le dôme de feuilles; là aussi s'élance l'arékier, le plus svelte, le plus hardi de tous les palmiers. A l'extrémité de ce vaste enclos long de deux milles, et non loin de la charmante maison qu'habite le docteur Wallich, l'heureux directeur de ce jardin, un gardien spécial montre au visiteur un figuier multipliant dont les tiges recourbées vers la terre où elles ont pris racine embrassent une

circonférence de quatre-vingt-dix pas; c'est toute une forêt partie du même tronc. Là aussi le gouvernement essaie de naturaliser le teak, cet arbre si précieux pour la construction des navires par l'éternelle durée de son bois, et qui croît en abondance sur les collines du Malabar; mais l'acclimatation paraît difficile sur un terrain si humide et avec une température aussi extrême.

Les serres chaudes de Paris présentent, dans la proportion d'une goutte d'eau à un lac, des fragmens de paysage de l'île Bourbon et de la Nouvelle-Hollande; le jardin de Calcutta, toujours chauffé par le soleil à la température de ces pavillons vitrés, offre, dans la proportion d'un lac à une mer, le tableau à peu près complet des richesses du règne végétal en Afrique et en Asie; il y a même des instans où l'on y retrouverait à l'état sauvage plusieurs des hôtes redoutés de nos ménageries, reptiles et quadrupèdes; car dans l'Inde, au Bengale surtout, la nature se soustrait à la domination de l'homme. Si, tenté par la sereine clarté de la nuit, vous voulez jouir pleinement de ces heures précieuses, restez sur le Gange. Quand les lumières se sont éteintes derrière les fenêtres de la ville et des faubourgs, sur les navires et sur les barques, des cris étranges, et d'autant plus terribles qu'ils semblent passer d'un rire convulsif à une plainte déchirante, s'élèvent sur les deux côtés du fleuve. Tantôt ces voix s'éloignent comme les aboiemens de la meute qui a relancé la bête, tantôt elles partent d'un buisson, d'une grève voisine, si près du bateau, que vous frémissez involontairement; puis tout se tait, jusqu'à ce qu'un glapissement solitaire venant à troubler ce silence passager, un hurlement général lui réponde des quatre points de l'horizon, grossissant bientôt comme une clameur. Ce sont les chakals (1) qui se mettent en campagne, qui se réunissent et s'appellent pour chasser en petites troupes; ils parcourent en grand nombre les rues et les places, attirés par la viande que les domestiques hindous, fidèles à leur loi religieuse, jettent sur les fumiers sans la goûter, après les repas des maîtres. Dès que la grille du grand square, de cette belle place plantée d'arbres, rafraîchie par un étang encadré dans un escalier de pierre, s'est fermée sur le dernier promeneur, dès qu'il se fait un peu de silence sur les trottoirs, on est sûr d'entendre le chakal qui s'éveille

(1) Ceci n'est pas une exagération. A l'époque des grandes eaux surtout, quand les jungles sont inondés, les chakals font un tel vacarme, que, selon un auteur anglais, ces animaux rendent par leurs hurlemens les nuits hideuses (*by their howling make the nights hideous*).

et glapit là où une foule de peuple se pressait il y a une heure. D'autres chakals suivent le cours du fleuve et attendent patiemment que le flot jette sur les vases du rivage quelques-uns des cadavres auxquels le Gange sert de sépulture. L'usage est de brûler les corps, mais les pauvres qui ne peuvent suffire à la dépense du bûcher funéraire abandonnent aux eaux sacrées du fleuve le mort, auquel ils attachent, comme symbole de la cérémonie prescrite, un bouchon de paille. Dès qu'un malade est à l'extrémité, ses parens, ses amis, le portent sur leurs épaules, roulé dans un linceul, aux bords du Gange, et, après lui avoir frotté la bouche avec cette eau qui enlève les souillures de l'ame, ils le veillent pour le défendre contre les attaques des chakals jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier soupir; alors ils lancent vers la mer celui qui vient de partir pour l'éternité : mais le cadavre, avant d'arriver au golfe, est dévoré par les quadrupèdes affamés ou par les crocodiles énormes qui rôdent à l'entrée des ruisseaux dans les Sunderbands. Toute grande cité a son côté lugubre.

Notre intention n'est pas de décrire, à propos de Calcutta, les dix-huit grandes fêtes du calendrier hindou; nous nous bornerons à celles qui empruntent à la nature des lieux et à la richesse de cette capitale une solennité particulière. Les cultes divers, tous également tolérés, célébrant alternativement leurs cérémonies, il en résulte qu'une partie des habitans est presque toujours en chômage. Tantôt, durant toute une semaine, on entend retentir chaque nuit les chants des juifs, qui illuminent leurs terrasses recouvertes de branches d'arbres en forme de tonnelles; tantôt, pendant quinze soirs de suite, on voit briller au-dessus de la demeure des musulmans la lumière suspendue dans une lanterne à l'extrémité d'un long bambou. Pour les Hindous, les deux principales fêtes sont celles qui se célèbrent en l'honneur de la déesse Parvati, femme de Siva, sous ses deux manifestations de Kali la noire et de Dourgâ la terrible, tant il est vrai que le paganisme est surtout pieux envers les dieux qu'il redoute. La première tombe en avril. Une foule considérable arrive des villes voisines pour assister à l'édifiant spectacle des cruautés révoltantes que les dévots exercent sur leurs propres corps. Bien que le gouvernement anglais ait forcé les indigènes à reculer hors de la ville le théâtre de ces barbares cérémonies, combien d'Européens, attirés par le bruit des instrumens, les flots mêlés d'un peuple en habits de fête et le désir honteux de voir souffrir, s'empressent autour de ces bascules où un pénitent enivré d'arack et d'opium se suspend par les côtes à un croc de fer pour jeter à l'as-

semblée, qui frémit de joie, les fleurs de sa triste couronne! Hâtons-nous de dire, à la réhabilitation de l'esprit humain, que la loi de Manou, sévère à l'endroit des jeûnes et des expiations, ne prescrit aucune de ces pénitences odieuses, pratiquées surtout dans le sud de l'Inde, loin du berceau de la foi brahmanique.

Le Dourgâ Poudja, s'il ressemble plus à un carnaval qu'à une cérémonie religieuse, n'offre au moins aucune de ces scènes affligeantes. La solennité est si grande, que pendant huit jours la douane et tous les établissemens publics sont fermés. Ce temps est employé par les fidèles à diverses pratiques (1), dont la dernière consiste à fabriquer avec de la farine de riz bien pétrie une image de la déesse avec ses quatre bras, sa tiare, son collier de têtes de morts; autour de Dourgâ on place en manière de cortége quelques autres figures, par exemple celles de ses deux fils, l'oiseau Kartikéya, dieu des armées célestes, et Ganéça à tête d'éléphant, dieu de la sagesse, que l'on invoque à la première ligne de tous les manuscrits. La veille du dernier jour, au soir, chaque famille se livre aux réjouissances; les palais des riches radjas, illuminés avec luxe, s'ouvrent à la foule. Hindous, musulmans, chrétiens, tous sont admis, régalés même de bonbons et de friandises. A voir les lignes de lampions, la sentinelle debout aux portes, les cavaliers et les voitures, à entendre les cris de la populace, on se croirait transporté en Europe à l'anniversaire de quelque grande journée. Mais passons sous le péristyle : un serviteur, le sabre en main, le bouclier sur l'épaule, annonce au maître la visite des *Firanguis* (des Francs). *Houska pochak dekho*, vois leur costume, leur tenue, répond le radja; *saheb log*, ce sont des messieurs, murmure le portier avec une révérence, et l'on entre dans une vaste salle ornée de deux rangs de galeries. Dans une niche séparée du public, tout au fond, on voit l'idole et le groupe de figures dressées à ses côtés; à sa gauche est assis, les jambes croisées, le *pourohita*, prêtre de la famille; vêtu seulement d'un pagne, frotté de sandal, le desservant, fier comme un premier ministre auprès de son roi, jette sur l'assemblée un regard superbe, et ne sort de son immobilité que pour arroser la statue d'huile et de parfums liquides. Le radja, couvert de sa longue tunique blanche serrée par une ample ceinture, l'aigrette au front, fait les honneurs de son palais à

(1) En 1840, quelques riches Hindous achetèrent un beau tigre pour l'immoler à Kali; mais la police s'y opposa, craignant avec raison que les rôles ne vinssent à changer, et que la victime, rompant ses liens, ne prît la place du sacrificateur.

ceux qu'il y a admis. En face de l'idole dansent des bayadères cachemiriennes et bengalies, tantôt seules, tantôt par deux, alternativement. Les éventails somptueux s'agitent en cadence derrière la danseuse, que son orchestre accompagne pas à pas et ranime pour ainsi dire par les *crescendo* et les *agitato* du tambour et du rebec, à mesure qu'elle s'en va promenant ses strophes et sa pantomime tout le long des divans, où de beaux jeunes hommes nonchalamment couchés fument dans des narguilés d'or et d'argent. Aux danses succèdent, comme intermèdes, des tours de force et d'adresse exécutés par des enfans habillés en femmes. Un de leurs exercices favoris, c'est de tourner sur eux-mêmes comme des tontons, et, quand l'élan est le plus rapide, ils tirent deux sabres du fourreau, en appliquent la pointe sur leurs paupières fermées, et pirouettent avec plus de force que jamais, jusqu'à ce qu'enfin ils remettent, sans s'arrêter, la lame dans la gaîne : bien entendu qu'au moindre choc, au plus léger étourdissement, les deux pointes crèveraient les deux yeux du jongleur.

Le lendemain, dans l'après-midi, mille processions s'acheminent au bruit des instrumens vers le Gange. Selon la richesse du chef de famille, il y a derrière l'idole un nombre plus ou moins grand de serviteurs soutenant le dais ou l'escortant avec de petits drapeaux. Il s'agit de promener sur l'eau et de noyer ensuite dame Dourgâ. La statue est posée sur une litière, entre deux bateaux dont l'un porte l'orchestre et les brahmanes, l'autre le donataire et son monde. Qu'on se figure la foule se ruant vers le Gange, les cigognes surprises s'élevant au-dessus des toits, battant de l'aile au milieu de ces flots de peuple, les corbeaux tournoyant dans les airs avec des cris assourdissans, le bruit des tambours et des tam-tams, le son des cloches qu'on fait retentir devant la procession! A mesure qu'une dourgâ flotte en quittant la rive, un hourrah la salue; bientôt le Gange, couvert de barques et d'idoles, agité par des milliers de rames, s'émeut à cet épouvantable vacarme; les navires sont chargés de spectateurs; les turbans, les écharpes, les tuniques de toutes couleurs s'agitent sur la rive aussi loin que le regard peut s'étendre. Le *pourohita*, animé par l'esprit de la divinité, exécute devant elle, avec force contorsions, des danses obscènes. Dans des barques couvertes circule toute la population mêlée, les femmes surtout, que le désordre de la fête attire sur les eaux, car les classes infimes, même parmi les chrétiens séparés de l'Europe depuis plusieurs générations, prennent une part presque active à ces solen-

nités grossières, les seules auxquelles elles soient convoquées. Les bateaux sur lesquels flotte l'idole se séparent aux cris des assistans, et Dourgâ s'abîme dans les flots, emportant avec elle les injures et les malédictions de ses adorateurs, qui proclament ainsi l'impuissance de la divinité sortie de leurs mains. Ainsi finit la fête, aux derniers rayons d'un soleil d'octobre difficile à supporter, et qui ramène le beau temps et la sécheresse jusqu'à la prochaine mousson.

En voyant ce peuple ainsi subjugué par l'éclat de ses fêtes mythologiques, on se reporte malgré soi aux solennités de l'ancienne Grèce, avant le siècle de Périclès, et surtout à celles que l'Égypte célébrait sur le Nil; seulement ici il y a plus de fougue et de désordre dans l'expression des sentimens qui agitent les masses. Mais, à ceux qui accuseraient les Hindous de barbarie, on objecterait le perfectionnement extraordinaire de la langue hiératique d'une part, et de l'autre l'étonnante quantité d'écoles dirigées par des brahmanes (indépendamment des colléges dont nous avons parlé). Presque tout le monde sait lire; il n'est pas rare de voir un simple domestique, un porteur de palanquin, employer ses heures de repos à étudier des hymnes, des fragmens de légende sacrée copiés de sa main. L'Inde a toujours eu ses écoles de philosophie et de poésie, je dirais presque son académie de Bénarès; plus tard, à Dehli, la réunion de quelques poètes musulmans donna au pays un mouvement littéraire qui se communiqua partout où l'on parlait l'idiome né de la conquête. Les provinces nouvellement soumises à l'Angleterre ont encore leurs improvisateurs et leurs rapsodes; les grands poèmes qui se récitaient jadis dans les assemblées religieuses, au temps où l'Inde était intacte, se chantent aujourd'hui par lambeaux, à travers les rues, sur cette terre partout entamée. L'occupation anglaise a jeté, il est vrai, une certaine perturbation dans les études anciennes; elles les a fait, pour ainsi dire, refluer vers leurs sources, comme un courant qui en rencontre un autre moins rapide. Ainsi, d'abord, les brahmanes, gardiens des vieux textes, cachèrent le dépôt confié à leurs soins; mais, plus tard, quand ils se sont vus encouragés par le gouvernement, qui craignait leur influence, ils sont sortis un peu de ce silence obstiné; ils ont consenti, non à adopter les idées de l'Europe, mais à aider quelques savans dans l'intelligence de leurs livres, à les guider dans la lecture des inscriptions, qui sont l'histoire écrite sur les monumens, dans la rédaction des dictionnaires. Ils se sont décidés enfin à envoyer leurs enfans dans les colléges ouverts pour eux. Ces jeunes gens, fort avides de feuilleter nos livres et

d'étudier les sciences, paraissent cependant chercher dans le travail de la pensée un exercice à la curiosité de leur esprit plutôt qu'un enseignement; sur beaucoup de points, ils semblent vouloir s'abstenir de raisonner, dans la crainte de heurter inconsidérément la base de leurs propres dogmes. Ainsi, tout en tirant une étincelle de la machine électrique, le brahmane regarde en haut avec anxiété s'il ne verra pas Indra attaquer au milieu des nuées les villes invisibles dont il brise les portes avec ce bruit que nous appelons la foudre; tout en étudiant l'astronomie, il reste astrologue et récite la légende du démon qui ronge la lune quand nous la croyons éclipsée. En général, les Hindous de bonne famille viennent apprendre dans ces colléges juste ce qu'il leur faut pour s'utiliser, pour être employés dans les bureaux et les administrations, pour faire partie des sociétés savantes où l'on s'occupe des langues et de l'antiquité de leur pays. Le respect humain les retient d'ailleurs; chacun de ces jeunes gens craint d'encourir par les hardiesses de son esprit les anathèmes de sa caste : il est donc impossible de constater les progrès qu'ont faits les connaissances européennes parmi les hautes classes de cette société; seulement il est permis de supposer que l'exemple et l'expérience produiront ce que n'a pu faire encore l'enseignement.

Quant aux journaux publiés par les indigènes, ils n'ont guère l'importance qu'on leur supposerait; peuvent-ils, osent-ils avoir et exprimer une opinion contraire à celle des maîtres? D'ailleurs, le nabab qui nourrirait des sentimens hostiles à la compagnie se garderait bien de les faire connaître; il sait ce qu'il en coûte aux petits princes hindous assez hardis ou assez imprudens pour trahir leur impatience du joug qui les opprime. L'opposition, quand elle se manifeste dans les journaux de l'Inde, attaque parfois les coutumes et les mœurs anglaises dans les individus; ses thèmes favoris sont les questions religieuses et philosophiques; elle reproduit dans sa polémique les ouvrages de controverse que les Hindous, les musulmans surtout, impriment dans les diverses provinces, en réponse aux petits livres et aux bibles que distribuent largement les missionnaires réformés. A la politique extérieure, les Hindous n'entendent rien; les journaux anglais dans l'Inde affectent une très grande indifférence pour tout ce qui se passe d'intéressant hors de l'empire britannique, et c'est dans leurs colonnes que puisent les feuilles écrites en bengali et en persan. Aucune gazette n'est mieux informée du nombre exact des soldats que nous perdons à Alger et plus silencieuse sur nos succès que cer-

tains journaux spécialement destinés à l'armée, et les indigènes, qui voient dans l'Inde la France représentée par des comptoirs démantelés, privés de troupes blanches, conclut de tout cela que les nations existent en Europe comme dans cette partie de l'Asie, par la permission de l'Angleterre. Dans les abrégés historiques qu'on met entre les mains des écoliers hindous, la France disparaît en 1815 comme un vaisseau qui sombre; il est plus difficile de soustraire à la connaissance des indigènes le voisinage encore fort lointain de certaine puissance sauvage et barbare, leur dit-on, qui s'appelle la Russie, et se montre parfois vers Khiva sous la forme d'un cosaque, comme l'éclair avant l'orage. Toutefois admirons chez les Anglais cet esprit national plus vif dans l'Inde que partout ailleurs, parce qu'il y est aussi plus nécessaire; leurs gazettes de Bombay, de Madras, d'Agra, de Calcutta, renferment parfois des attaques assez violentes contre les gouverneurs, mais non contre le gouvernement; les sujets de la Grande-Bretagne tiennent à montrer qu'ils sont libres, mais, avant tout, ils craignent de se déconsidérer aux yeux d'un peuple immense qu'ils dominent par le prestige de la dignité personnelle. C'est ainsi qu'ils sont venus à bout de s'assimiler une armée immense toute composée d'indigènes aveuglément soumis aux volontés de la compagnie, aux ordres de leurs chefs. Jusqu'ici, le peuple hindou n'a donc pu, en s'éclairant, acquérir d'autre conviction que celle de la supériorité de ses maîtres; il en sera ainsi tant qu'il ne communiquera avec l'Europe que par l'intermédiaire de la nation à laquelle il obéit.

Le Gange est, comme on l'a vu, le motif dominant de toute la contrée, de toute la partie de l'Inde dont il est l'artère principale; le bras qui arrose Calcutta, nommé par les Européens Hoogly, par les indigènes Bhaghiraty, est particulièrement sacré aux yeux de ces derniers. Selon leur légende, il coulait jadis dans les cieux; l'océan ayant été avalé d'un trait par l'ascète Agasti, les innombrables fils d'un roi nommé Sagara (la mer) périrent dans ces plaines desséchées à la recherche du cheval lancé par leur père en qualité de souverain absolu de toute la contrée. C'était l'usage, après avoir conquis un royaume, de lancer un cheval qui pût errer partout sans que personne osât l'arrêter; à son retour, on immolait l'animal; cette cérémonie capitale s'appelait *açvameda*, sacrifice du cheval. Un descendant de Sagara, Bhaghirata, eut pitié de ses grands oncles gisant dans les abîmes sans sépulture, et un saint personnage lui conseilla d'aller sur le mont Kaïlassa, l'un des pics les plus élevés de la chaîne de l'Himalaya,

prier le dieu Mahadéva de faire descendre sur la terre le grand fleuve qui pût remplir l'océan, et surtout de vouloir bien lui-même soutenir dans sa chute la *Ganga*, dont le poids eût ébranlé la terre. Mahadéva céda aux prières et aux austérités du roi; « alors elle tomba du ciel, la Ganga, fille des montagnes, roulant en larges et fiers tourbillons; et le dieu supporta dans sa chute la rivière, ceinture des cieux, qui se précipita comme un collier de perles délié du haut de son front. Elle se divisa en trois bras dans son cours sinueux vers l'océan; ses eaux étaient couvertes de flocons d'écume pareils à des troupes de cygnes; tantôt se repliant avec effort, tantôt comme si elle sautait d'un flot rapide, tantôt encore couverte d'une fine enveloppe de mousse, comme ivre de plaisir, elle s'élança joyeuse jusqu'à l'océan, qu'elle remplit. »

Pour les Européens, le Gange est une source non moins sacrée de richesses immenses; la rivière, fille des montagnes, leur apporte, avec ses flocons d'écume, les produits de l'intérieur dans des bateaux montés par une population de mariniers qu'on estime être d'environ trente mille personnes; par elle aussi viennent les marchandises de la Chine, de l'Arabie, de l'Europe et de l'Amérique. Après Londres et New-York, aucun port peut-être n'offre un coup d'œil plus animé que celui de Calcutta, surtout lorsqu'au retour du beau temps, après les débordemens causés par les pluies, qui doublent la force du courant et arrachent les navires de dessus leurs ancres pour les jeter pêle-mêle en travers sur les grèves, arrivent par centaine les gros bâtimens arabes de Moka, de Mascate, de Djedda, chargés de sel et de café. A côté de ces navires on en voit se ranger d'autres environnés d'une fine vapeur blanche qui se dégage à mesure que le soleil prend de la force. Ce sont des américains de Boston; ils viennent débarquer, à un endroit choisi exprès, les énormes blocs de glace recueillis sur les lacs et les rivières du Vermont et du Rhode-Island.

Le fort William, placé au-dessus de la ville, est plutôt une défense toute prête contre une attaque par mer, c'est-à-dire contre une armée européenne, qu'une bastille destinée à contenir la plus inoffensive, la plus soumise des nations jusqu'à ce jour. Quelques gardes de police, armés d'un sabre et d'une masse de bois avec laquelle ils se plaisent à frapper les matelots ivres en les poussant à la geôle, suffisent durant la nuit à surveiller une population qui, par son nombre, est presque un peuple. Le parc d'artillerie établi à Dumdum, séjour favori de lord Clive, à deux milles au nord-est du fort, et le camp

permanent de Barrackpoor, à quinze milles sur le Gange, complètent les moyens d'attaque et de résistance dont dispose Calcutta. Le village de Barrackpoor (ville des casernes, mot barbare, anglais et hindou) est une des plus agréables stations de l'Inde; à peine a-t-on dépassé les dernières maisons de la capitale, les cabanes un peu tristes ombragées de palmiers sauvages dont les vautours noirs brisent les feuilles à force de s'y tenir perchés tout le jour, à peine est-on hors de la portée des odeurs repoussantes qui s'élèvent de l'enclos où l'on brûle les morts, triste enceinte littéralement couverte de cigognes, de milans et de corbeaux, qu'on trotte dans une magnifique allée, entre des champs de riz et des terrains bas remplis de joncs. Les *barracks* sont de comfortables cabanes bien alignées, parfaitement tenues et adaptées aux goûts des cypaies, auxquels le camp est affecté; les officiers logent à part, dans de jolies maisons de campagne, avec enclos et jardins; on dirait une ville champêtre plutôt qu'une station militaire. D'ailleurs, les cypaies hindous et musulmans ont presque toujours leurs femmes aux cantonnemens; la vie militaire n'exclut pas entièrement pour eux la vie de famille. C'est ce qui a lieu surtout pour les officiers européens, ainsi qu'on l'a vu récemment dans les désastres de Caboul, où des femmes dévouées à leurs maris subirent si fatalement les conséquences de cette campagne.

Pour égayer encore ce village de Barrackpoor et ne pas isoler les soldats du maître auxquels ils obéissent, les gouverneurs ont bâti là leur maison de plaisance, leur Versailles, ou plutôt leur Trianon, car le parc, coupé de ruisseaux, planté de bosquets et d'arbres verts, ressemble beaucoup à ce jardin modèle. C'est dans cette retraite que j'ai vu lord Auckland se promener un peu soucieux lorsque l'armée se dirigeait sur Caboul et la flotte sur Pé-King. Les rois et les gouvernans ne sont-ils pas souvent ceux qui jouissent le moins des magnificences que nous leur envions? Le gardien ouvre volontiers la porte du parc aux visiteurs et les laisse examiner à loisir la volière peu remarquable, la ménagerie assez mal disposée, dans laquelle se trouvaient alors deux ours noirs du Kutch, pareils à ceux que le jardin de Paris a perdus, un jeune rhinocéros très familier, et surtout un tigre du Bengale de la plus belle venue, long de huit pieds, superbe animal dont nos petits jaguars ne sont qu'une miniature. Presque en face de la grille s'élèvent de hautes barraques; elles servent de casernes aux éléphans attachés au service de l'armée et des officiers. Les moins dociles sont liés par un pied au tronc des

gros arbres avec une corde énorme; quand le soleil les incommode, ils se couvrent le dos d'un tas de foin et restent immobiles, comme assoupis, évidemment satisfaits d'être à l'abri de la piqûre cuisante des gros insectes qui s'introduisent dans les gerçures de leur peau; le roi des animaux lui-même a son invisible ennemi qui le poursuit. Malgré moi, j'éprouvais une certaine frayeur à traverser ce double rang de monstrueux quadrupèdes, dont aucun cependant n'interrompait son souper à mon approche; on leur avait servi une herbe tendre arrachée dans des terrains fraîchement inondés, et il fallait voir avec quelle délicatesse chaque éléphant secouait sur son genou la racine remplie de terre avant de porter à sa bouche la gerbe appétissante. On sait que cet animal ne produit jamais en captivité; ceux que nous voyions là venaient tous des forêts de Dakka. Madras recrute les siens dans les solitudes qui avoisinent le golfe de Manahar, et l'on s'étonne que la race n'en soit pas éteinte quand on songe qu'une seule chasse, faite en 1840, vers la pointe de la presque île, amena la capture de plus de soixante-dix éléphans.

Le parc du gouverneur est bordé par les eaux du Gange; vis-à-vis les fenêtres du palais, sur la rive droite, s'étend Serampoor, jolie ville danoise, tout européenne d'aspect, jadis florissante, au temps où Chandernagor était autre chose qu'un comptoir démantelé. Je ne pense pas que, depuis bien des années, aucun navire soit venu de Copenhague à Serampoor. Maintenant qu'elle n'a plus pour s'enrichir le commerce facile qu'elle faisait durant nos guerres, grace à sa neutralité, cette petite factorerie est devenue le centre des missions *baptistes*, la grande *officine* des bibles traduites dans toutes les langues de l'Asie. Croirait-on qu'il y a vingt ans des pirates du Gange attaquèrent le comptoir danois, défendu par trente cypaies, triste combat, le dernier sans doute que verra jamais ce pavillon du nord sur le sol de l'Inde? Hélas! ce n'est pas à nous de rire de la décadence de ceux qui s'installèrent les premiers sur le territoire du grand Mogol. En nous avançant au milieu du fleuve, nous verrions presque flotter nos couleurs sur les rues désertes de Chandernagor. Mais est-il besoin d'aller jusque-là pour constater que nos établissemens dans l'Inde sont désormais des ruines et rien de plus? Laissons, puisqu'il le faut, cette partie de l'Asie aux Anglais; mais profitons de leur exemple, comme ils ont, là même, profité de celui de leurs devanciers, pour porter dans d'autres contrées notre civilisation, qui peut-être vaut bien la leur.

THÉODORE PAVIE.

ÉCRIVAINS

MORALISTES

DE LA FRANCE.

X.

LE COMTE DE SÉGUR.[1]

Les écrivains polygraphes sont quelquefois difficiles à classer : s'ils se sont répandus sur une infinité de genres et de sujets, sur l'histoire, la politique du jour, la poésie légère, les essais de critique et les jeux du théâtre, on cherche leur centre, un point de vue dominant d'où l'on puisse les saisir d'un coup d'œil et les embrasser. Quelquefois ce point de vue manque; le jugement qu'on porte sur eux s'étend alors un peu au hasard et demeure dispersé comme leur vie et les productions mêmes de leur plume. Mais on est heureux lorsqu'à travers cette variété d'emplois et de talens, on arrive de tous les côtés, on revient par tous les chemins au moraliste et à l'homme, à une

(1) Ses *Œuvres* historiques et morales, chez Didier, quai des Augustins, 35.

physionomie distincte et vivante qu'on reconnaît d'abord et qui sourit.

C'est ce qui doit nous rassurer aujourd'hui que nous avons à parler de M. de Ségur. Sa longue vie, traversée de tant de vicissitudes, serait intéressante à coup sûr, peu aisée pourtant à dérouler dans son étendue et à rassembler : lui-même, en la racontant, il s'est arrêté après la période brillante de sa jeunesse. Ses ouvrages littéraires sont nombreux, divers, nés au gré des mille circonstances : ses œuvres dites complètes ne les renferment pas tout entiers. Mais à travers tout, ce qui importe le plus, l'homme est là pour nous guider et nous rappeler; il reparaît en chaque ouvrage et dans les intervalles avec sa nature expressive et bienveillante, avec son esprit net, judicieux et fin, son tour affectueux et léger, sa morale perpétuelle, touchée à peine, cette philosophie aimable de tous les instans qui répand sa douce teinte sur des fortunes si différentes, et qui fait comme l'unité de sa vie.

Ses *Mémoires* nous le peignent à ravir durant les quinze dernières années de l'ancienne monarchie jusqu'à l'heure où éclata la révolution de 89. Né en 1753, il avait vingt ans à l'avénement de Louis XVI au trône. Lui, le vicomte de Ségur son frère, La Fayette, Narbonne, Lauzun, et quelques autres, ils étaient ce que Fontanes appelait les *princes de la jeunesse*. C'est toujours une belle chose d'avoir vingt ans; mais c'est chose doublement belle et heureuse de les avoir au matin d'un règne, au commencement d'une époque, de se trouver du même âge que son temps, de grandir avec lui, de sentir harmonie et accord dans ce qui nous entoure. Avoir vingt ans en 1800, à la veille de Marengo, quel idéal pour une ame héroïque! avoir vingt ans en 1774, quand on tenait à Versailles et à la cour, c'était moins grandiose, mais bien flatteur encore : on avait là devant soi quinze années à courir d'une vive, éblouissante et fabuleuse jeunesse.

M. de Ségur nous fait toucher en mainte page de ses *Mémoires* la réunion de circonstances favorables qui rendait comme unique dans l'histoire ce moment d'illusion et d'espérance. La littérature du XVIIIe siècle avait été presque en entier consacrée à établir dans l'opinion les droits des peuples, à retrouver et à promulguer les titres du genre humain. Les classes privilégiées avaient, les premières, accepté avec ardeur ces doctrines grandissantes qui les atteignaient si directement : c'était générosité à elles, et l'on aime en France à être généreux. La jeune noblesse, en particulier, se piquait de marcher en avant et de sacrifier de plein gré ce que nul en fait ne lui

contestait à cette heure et ce que cette bonne grace en elle relevait singulièrement. Elle manifestait son adoption des idées nouvelles par toutes sortes d'indices plus ou moins frivoles, par l'anglomanie dans les modes, par la simplicité du *frac* et des costumes : « Consa-« crant tout notre temps, dit M. de Ségur, à la société, aux fêtes, « aux plaisirs, aux devoirs peu assujétissans de la cour et des garni-« sons, nous jouissions à la fois avec incurie et des avantages que « nous avaient transmis les anciennes institutions, et de la liberté « que nous apportaient les nouvelles mœurs : ainsi ces deux régimes « flattaient également, l'un notre vanité, l'autre nos penchans pour « les plaisirs.

» Retrouvant dans nos châteaux, avec nos paysans, nos gardes et « nos baillis, quelques vestiges de notre ancien pouvoir féodal, jouis-« sant à la cour et à la ville des distinctions de la naissance, élevés « par notre nom seul aux grades supérieurs dans les camps, et libres « désormais de nous mêler sans faste et sans entraves à tous nos con-« citoyens pour goûter les douceurs de l'égalité plébéienne, nous « voyions s'écouler ces courtes années de notre printemps dans un « cercle d'illusions et dans une sorte de bonheur qui, je crois, en « aucun temps, n'avait été destiné qu'à nous. Liberté, royauté, aris-« tocratie, démocratie, préjugés, raison, nouveauté, philosophie, « tout se réunissait pour rendre nos jours heureux, et jamais réveil « plus terrible ne fut précédé par un sommeil plus doux et par des « songes plus séduisans. »

Ainsi on ne se privait de rien en cet âge d'or rapide; on était aisément prodigue de ce qu'on n'avait pas perdu encore; on cumulait légèrement toutes les fleurs. Les gentilshommes faisaient comme ces princes qui se donnent les agrémens de l'*incognito*, certains d'être d'autant plus reconnus et honorés. Au sortir d'un duel où l'on avait blessé un ami, on arrivait au déjeuner de l'abbé Raynal pour y guerroyer contre les préjugés; on était le soir du quadrille de la reine après avoir joui d'une matinée patriarcale de Franklin; on courait se battre en Amérique, et l'on en revenait colonel, pour assister au triomphe des montgolfières ou aux baquets de Mesmer, et mettre le tout en vaudeville et en chanson.

Ce qu'il faut se hâter de dire à la louange de ces hommes aimables, de ces courtisans-philosophes si élégans et si accomplis, c'est que, quand vinrent les épreuves sérieuses, ils ne se trouvèrent pas trop au-dessous : la fortune eut beau s'armer de ses foudres et de ses orages, elle échoua le plus souvent contre leur humeur. On sait l'at-

titude inaltérable de Lauzun au pied de l'échafaud, celle de Narbonne au milieu des rigueurs fameuses de cette retraite glacée. Sans avoir eu à se mesurer à ces conjonctures tout-à-fait extrêmes, les deux frères Ségur, le comte et le vicomte, avec les nuances particulières qui les distinguaient, surent garder, eux aussi, leur bonne grace et toutes leurs qualités d'esprit, plume en main, dans l'adversité.

Ce que ne gardèrent pas moins, en général, les personnages de cette époque et de ce rang qui survécurent et dont la vieillesse honorée s'est prolongée jusqu'à nous, c'est une fidélité remarquable, sinon à tous les principes, du moins à l'esprit des doctrines et des mœurs dont s'était imbue leur jeunesse; c'est le don de sociabilité, la pratique affable, tolérante, presque affectueuse, vraiment libérale, sans ombre de misanthropie et d'amertume, une sorte de confiance souriante et deux fois aimable après tant de déceptions, et ce trait qui, dans l'homme excellent dont nous parlons, formait plus qu'une qualité vague et était devenu le fond même du caractère et une vertu, la bienveillance.

Mais ne devançons point les temps; nous sommes à ces années d'avant la révolution, lesquelles toutefois il ne faudrait pas juger trop frivoles. Pour M. de Ségur, cette époque peut se partager en deux moitiés séparées par la guerre d'Amérique. A son retour, il entre dans la vie déjà sérieuse et dans la seconde jeunesse. Jusqu'alors il n'avait fait qu'entremêler avec agrément les camps et la cour, cultiver la littérature légère, et arborer les goûts de son âge, non sans profiter vivement de toutes les occasions de s'éclairer ou de se mûrir au sein de ces inappréciables sociétés d'alors, qu'il appelle si bien des écoles brillantes de civilisation. C'est ce sérieux dissimulé sous des formes aimables qui en faisait le charme principal, et dont le secret s'est perdu depuis. On en retrouve le regret en même temps que l'expression en plus d'une page des *Mémoires* de M. de Ségur; car combien, sous cette plume facile, d'aperçus historiques profonds et vrais! Le lecteur amusé qui court est tenté de n'en pas saisir toute la réflexion, tant cela est dit aisément.

M. de Ségur, au retour de sa campagne d'Amérique, rapportait en portefeuille une tragédie en cinq actes de *Coriolan*, qu'il avait composée dans la traversée à bord du *Northumberland*, et qui fut jouée ensuite par ordre de Catherine sur le théâtre de l'Ermitage. Quelques contes, des fables, de jolies romances, de gais couplets, lui avaient déjà valu les encouragemens du duc de Nivernais, du che-

valier de Boufflers, et les conseils de Voltaire lui-même, au dernier voyage du grand poète à Paris. Ce gracieux bagage de famille et de société (1) offrait à la fin son étiquette et comme son cachet dans une spirituelle approbation et un privilége en parodie qui étaient censés émanés de la jeune épouse de l'auteur, petite-fille d'un illustre chancelier :

D'Aguesseau de Ségur, par la grace d'amour,
L'ornement de Paris, l'ornement de la cour,
A tous les gens à qui nous avons l'art de plaire,
C'est-à-dire à tous ceux que le bon goût éclaire,
Salut, honneur, plaisir, richesse et volupté,
Presque point de raison et beaucoup de santé.
Notre époux trop enclin à la métromanie, etc., etc.
. . . . . .
A ces causes voulant bien traiter l'exposant,
. . . . . .
Nous défendons à tous confiseurs, pâtissiers,
Marchands de beurre ainsi qu'à tous les épiciers,
De rien envelopper jamais dans cet ouvrage,
Quoiqu'à vrai dire il soit tout propre à cet usage;
Ou bien paieront dix fois ce qu'alors il vaudra,
Modique châtiment qui nul ne ruinera.
Voulons que le précis du présent privilége
Soit écrit à la fin du livre qu'il protége;
Que l'on y fasse foi comme à l'original,
Et que les gens de bien n'en disent point de mal.
Ordonnons à celui de nos gens qui sait lire
De bien exécuter ce que l'on vient d'écrire;
De soutenir partout prose, vers et couplets,
Nonobstant les clameurs, nonobstant les sifflets :
Tel est notre plaisir et telle est notre envie.
Fait dans notre boudoir, bureau digne d'envie,
Le premier jour de l'an sept cent quatre-vingt-un,
Et de nos ans un peu plus que le vingt et un.

Signé D'AGUESSEAU, comtesse de SÉGUR.

Et plus bas, LAURE de SÉGUR.

(C'était la fille de l'auteur, âgée alors de moins de trois ans.)

Pourtant les dépêches écrites par M. de Ségur durant sa campagne

(1) Une partie se trouve dans les *Mélanges*, et le reste dans le *Recueil de Famille*, volume qui n'a eu qu'une demi-publicité.

d'Amérique avaient donné de sa prudence et de sa finesse d'observation une assez haute idée, pour qu'au retour M. de Vergennes songeât à le demander au maréchal son père, et à le lancer activement dans la carrière des négociations. Le poste qu'on lui destinait au début était des plus importans : il s'agissait de représenter la France auprès de l'impératrice Catherine. Les études sérieuses et positives auxquelles dut se livrer à l'instant le jeune colonel devenu diplomate, témoignaient des ressources de son esprit et marquèrent pour lui l'entrée des années laborieuses. Ces années furent bien brillantes encore durant tout le cours de cette ambassade, où il sut se concilier la faveur de l'illustre souveraine et servir efficacement les intérêts de la France. Profitant de l'aigreur naissante qu'excitait contre les Anglais la politique toute prussienne et électorale de leur roi, usant avec adresse de l'accès qu'il s'était ouvert dans l'esprit du prince Potemkin, il parvint à signer, vers les premiers jours de l'année 1787, avec les ministres russes, un traité de commerce qui assurait à la France tous les avantages dont jusqu'alors les Anglais avaient exclusivement joui. Ce succès fut, en quelque sorte, personnel à M. de Ségur, qui, dans ses *Mémoires* et dans ses divers écrits, a pu s'en montrer fier à bon droit. Effacé à son arrivée par les ministres d'Angleterre et d'Allemagne, il n'avait dû qu'à lui-même, à cet heureux accord de décision et de bonne grace qui ne se rencontre qu'aux meilleurs momens, de se conquérir de plain-pied une considération dont l'effet s'étendit par degrés jusque sur ses démarches politiques. Si quelque intérêt s'attache aujourd'hui pour nous à cette négociation, il tient tout entier, on le conçoit, à la façon dont le négociateur nous la raconte, et au jeu subtil des mobiles qu'il nous fait toucher. La bizarrerie capricieuse du prince Potemkin ne fut pas le moindre ressort au début de cette petite comédie. Il était grand questionneur, se piquant fort d'érudition, surtout en matière ecclésiastique. Ce faible une fois découvert, M. de Ségur n'avait qu'à le mettre sur son sujet favori, qui était l'origine et les causes du schisme grec, et, l'entendant patiemment discourir durant des heures entières sur les conciles œcuméniques, il faisait chaque jour de nouveaux progrès dans sa confiance. Les autres personnages de la cour ne sont pas moins agréablement dessinés. « En s'étendant un peu longuement sur ce séjour en Russie, écrivions-nous il y a plus de quinze ans déjà, lors de l'apparition des *Mémoires*, l'auteur, ou mieux le spirituel causeur a cédé sans doute à plus d'un attrait : là où lui-même a rencontré tant de plaisirs et de

faveurs qu'il se plaît à redire, d'autres qui lui sont chers ont recueilli dans les dangers d'assez glorieux sujets à célébrer. Il y a dans ce rapprochement de famille de quoi faire naître plus d'une idée et sur la différence des époques et sur celle des manières littéraires. En se rappelant les éloquens, les généreux récits du fils, on aime à y associer par comparaison les mérites qui recommandent ceux du père, la mesure insensible du ton, ce style d'un choix si épuré, d'une aristocratie si légitime, et toute cette physionomie, si rare de nos jours, qui caractérise dans les lettres la postérité, prête à s'éteindre, des Chesterfield, des Nivernais, des Boufflers (1). »

Prête à s'éteindre! ainsi pouvions-nous écrire il y a quelques années encore. Le temps depuis a fait un pas, et cette postérité dernière est à jamais éteinte aujourd'hui.

Une partie intéressante des *Mémoires* de M. de Ségur est consacrée aux détails du voyage en Crimée où l'ambassadeur de France eut l'honneur d'accompagner Catherine. Ce voyage romanesque et même mensonger, tout rempli d'illusions et de prestiges, eut des résultats positifs et des effets historiques. Potemkin n'avait songé, en le combinant, qu'à ses intérêts de favori; il voulait, à l'aide de cette marche triomphale, enlever sa souveraine à ses rivaux, la fasciner et l'enorgueillir par le spectacle d'une puissance imaginaire, l'*enguirlander*, c'est bien le mot, je crois. Mais ce motif unique et tout particulier ne fut pas compris de loin ni même de près; on en supposa d'autres plus graves. Les cabinets étrangers, et même les ambassadeurs qui étaient de la partie, crurent voir des intentions menaçantes sous ces airs de fête, et à force de craindre une agression des Russes contre la Porte, on la fit naître à l'inverse de la part de celle-ci. M. de Ségur sait nous intéresser à ce jeu dont il nous montre au doigt point par point le dessous; il en ranime à ravir dans son récit le divertissement et les mille circonstances.

Est-ce avant, est-ce après ce voyage, qu'il eut à poser lui-même une limite dans les degrés de cette faveur personnelle qu'il avait ambitionnée auprès de l'illustre souveraine, faveur précieuse et qu'il ne voulait pourtant pas épuiser? Je crois bien que ce fut avant le voyage et dans l'été qui précéda la signature de son traité de commerce. On sait que la glorieuse impératrice n'avait pas seulement des pensées hautes, et qu'elle conserva jusqu'au bout le don des caprices légers. Aimable, jeune, empressé de plaire, il était naturel que M. de

(1) *Globe*, 16 mai 1826.

Ségur traversât à un moment l'idée auguste et mille fois conquérante. Lorsqu'on le questionnait en souriant là-dessus, il répondait par un de ces récits qui ne font qu'effleurer. Il avait été invité par l'impératrice à une des résidences d'été, Czarskozélo ou toute autre, et divers indices, jusqu'au choix de l'appartement qu'on lui avait assigné, semblaient annoncer ce qu'avec les reines il est toujours un peu plus difficile de comprendre. Or M. de Ségur, chargé d'une mission délicate qui était en bonne voie, tenait apparemment à y réussir sans qu'on pût attribuer son succès à une habileté trop en dehors de la politique. Il avait de plus quelques autres raisons sans doute comme on peut supposer qu'en suggère aisément la morale ou la jeunesse. Mais comment avertir à temps et avec convenance une fantaisie impérieuse qui d'ordinaire marchait assez droit à son but? Comment conjurer sans offense cette bonne grace imminente et son charme menaçant? Chaque après-midi, à une certaine heure, dans les jardins, l'impératrice faisait sa promenade régulière : deux allées parallèles étaient séparées par une charmille; elle arrivait d'ordinaire par l'une et revenait par l'autre. Un jour, à cette heure même de la promenade impériale, M. de Ségur imagina de se trouver dans la seconde des allées au moment du détour, et de ne pas s'y trouver seul, mais de se faire apercevoir, comme à l'improviste, prenant ou recevant une légère, une très légère marque de familiarité d'une des jolies dames de la cour qu'il n'avait sans doute pas mise dans le secret. — Au dîner qui suivit, le front de Sémiramis apparut tout chargé de nuages et silencieux; vers la fin, s'adressant au jeune ambassadeur, elle lui fit entendre que ses goûts brillans le rappelaient dans la capitale, et qu'il devait supporter impatiemment les ennuis de cette retraite monotone. A quelques objections qu'il essaya, elle coupa court d'un mot qui indiquait sa volonté. — M. de Ségur s'inclina et obéit; mais, lorsqu'il revit ensuite l'impératrice, toute bouderie avait disparu; la souveraine et la personne supérieure avaient triomphé de la femme. C'est plus que n'en faisaient aux temps héroïques les déesses elles-mêmes : *Spretæque injuria formæ* (1).

(1) S'il est vrai, comme on l'a dit, que plus tard, les circonstances européennes étant changées, Catherine, pour mieux déjouer la mission de M. de Ségur à Berlin, ait envoyé au roi de Prusse les billets confidentiels dans lesquels l'ambassadeur de France avait autrefois raillé les amours de ce neveu du grand Frédéric, elle ne fit en cela sans doute que suivre les pratiques constantes d'une politique peu scrupuleuse; mais elle put bien y mêler aussi tout bas le plaisir de se venger d'un ancien dédain. Il y a de ces retours tardifs de l'amour-propre blessé.

Lorsque M. de Ségur rentra dans sa patrie après cinq années d'absence, la révolution de 89 venait d'éclater : un autre ordre d'évènemens et de conjonctures s'ouvrait au milieu de bien des espérances déja compromises et de bien des craintes déjà justifiées. Pour la plupart des hommes de la période précédente, les rêves éblouissans allaient s'évanouir; les rivages d'Utopie et d'Atlantide s'enfuyaient à l'horizon; les voyages en Crimée étaient terminés. Les *Mémoires* de M. de Ségur finissent là aussi, comme s'il avait voulu les clore sur les derniers souvenirs de sa belle et vive jeunesse. Son rôle pourtant en ces années agitées ne fut pas inactif; il suivit honorablement la ligne constitutionnelle où plusieurs de ses amis le précédaient. Nommé au mois d'avril 91 ambassadeur extraordinaire à Rome en remplacement du cardinal de Bernis, la querelle flagrante avec le Saint-Siége l'empêcha de se rendre à sa destination. Il refusa bientôt le ministère des affaires étrangères qui lui fut offert à la sortie de M. de Montmorin ; mais il accepta de la part de Louis XVI une mission particulière à Berlin auprès du roi Frédéric-Guillaume. Il ne s'agissait de rien moins qu'après les conférences de Pilnitz, de détacher doucement le monarque prussien de l'alliance autrichienne, et de le détourner de la guerre. Dans un intéressant ouvrage publié en 1801 sur les dix années de règne de Frédéric-Guillaume, M. de Ségur a touché les circonstances de cette négociation délicate où il crut pouvoir se flatter, un très court moment, d'avoir réussi. Les *Mémoires d'un Homme d'État* sont venus depuis éclairer d'un jour nouveau et par le côté étranger toute cette portion long-temps voilée de la politique européenne; les mille causes qui déjouèrent la diplomatie de M. de Ségur, et qui auraient fait échouer tout autre en sa place, y sont parfaitement définies (1). Le moment était arrivé où, dans ce déchaînement de passions violentes et de préventions aveugles, il n'y avait certes aucun déshonneur pour les hommes sages, pour les esprits modérés, à se sentir inhabiles et impuissans.

Les évènemens se précipitaient; M. de Ségur et les siens demeurèrent attachés au sol de la France lorsqu'il n'était déjà plus qu'une arène embrasée. Son père le maréchal fut incarcéré à la Force, et lui détenu avec sa famille dans une maison de campagne à Châtenay, celle même où l'on dit qu'est né Voltaire. Le volume intitulé *Recueil de Famille* nous le montre, en ces années de ruine, plein de

(1) *Mémoires tirés des papiers d'un Homme d'État*, tom. I, pag. 180-194.

sérénité et de philosophie, adonné aux vertus domestiques, égayant, dès que le grand moment de terreur fut passé, les tristesses et les misères des êtres chéris qui l'entouraient. Son esprit n'avait jamais plus de vivacité que quand il servait son cœur. Chaque évènement, chaque anniversaire de cette vie intérieure était célébré par de petites comédies, par des vaudevilles qu'on jouait entre soi, par de gais ou tendres couplets qui parfois circulaient au-delà : quelques personnes de cette société renaissante se rappellent encore la chanson qui a pour titre : *les Amours de Laure*. En même temps, dès qu'il le put, M. de Ségur reprit son rôle de témoin attentif aux choses publiques; de Châtenay il accourait souvent à Paris; il voyait beaucoup Boissy-d'Anglas et les hommes politiques de cette nuance. S'il ne fut point lui-même à cette époque membre des assemblées instituées sous le régime de la constitution de l'an III, s'il n'eut point l'honneur de compter parmi ceux qui, comme les Siméon, les Portalis, luttèrent régulièrement pour la cause de l'ordre, de la modération et des lois, et qui, eux aussi, suivant une expression mémorable, faisaient alors au civil *leur campagne d'Italie* (1), il la fit au dehors du moins et comme en volontaire dans les journaux. Plus d'une fois, m'assure-t-on, dans les momens d'urgence, il prêta sa plume aux discours de Boissy-d'Anglas et de ses autres amis. En 1801 enfin, il contribua au rétablissement des saines notions historiques et au redressement de l'opinion par deux publications importantes et qui méritent d'être rappelées.

La Politique de tous les Cabinets de l'Europe sous Louis XV et sous Louis XVI, contenant les écrits de Favier et la correspondance secrète du comte de Broglie, avait déjà paru en 93; mais M. de Ségur en donna une édition plus complète, accompagnée de notes et de toutes sortes d'additions qui en font un ouvrage nouveau où il mit ainsi son propre cachet. La politique extérieure de la France avait subi un changement décisif de système lors du traité de Versailles (1756), au début de la guerre de sept ans : de la rivalité jusqu'alors constante avec l'Autriche, on avait passé à une étroite alliance en haine du roi de Prusse et de sa grandeur nouvelle. Les principaux chefs et agens de la diplomatie secrète que Louis XV entretenait à l'insu de son ministère, étaient très opposés à cette alliance, selon eux décevante et inféconde, avec le cabinet de Vienne, et ils ne cessaient de conseiller le retour aux anciennes traditions

(1) *Éloge de M. Siméon*, par M. le comte Portalis, pag. 21.

où la France avait puisé si long-temps gloire et influence. Ils n'avaient pour cela qu'à énumérer, comme résultats du système contraire, les pertes de la dernière guerre, le partage honteux de la Pologne, et à constater une sorte d'abaissement manifeste du cabinet de Versailles dans les conseils de l'Europe. D'une autre part, il était incontestable que d'habiles ministres, tels que M. de Choiseul et M. de Vergennes, avaient su tirer de cette situation nouvelle, l'un par le pacte de famille, l'autre à l'époque de la guerre d'Amérique, des ressources imprévues qui avaient balancé les désavantages et réparé jusqu'à un certain point l'honneur de notre politique. Élevé à l'école de ces deux ministres, M. de Ségur oppose fréquemment ses vues modérées et judicieuses aux raisonnemens un peu exclusifs du comte de Broglie et de Favier, et il en résulte d'heureux éclaircissemens. Il nous est toutefois impossible de ne pas admirer la sagacité et presque la prophétie de Favier, quand il insiste sur les inconvéniens constans de cette alliance autrichienne qu'on a vue depuis encore si fertile en erreurs et en déceptions : « Il faut, écrivait-il en faisant allusion au « mariage du dauphin (Louis XVI) et de Marie-Antoinette, il faut « avoir peu de connaissance de l'histoire pour croire qu'on puisse « en politique se reposer sur les assurances amicales qu'on se pro- « digue, ou au moment de la formation d'une alliance, ou à celui « d'une union faite ou resserrée par des mariages. La prudence « exige de n'y compter qu'autant que les intérêts communs s'y trou- « vent, et l'expérience de tous les siècles apprend que ces liaisons « de parenté sont souvent plus embarrassantes qu'utiles quand les « intérêts sont naturellement opposés. » — Un des soins de M. de Ségur dans ses notes est de rejoindre, autant que possible, la morale et la politique, et de ne plus les vouloir séparer. Vœu honorable, mais qui est plus de mise dans les livres que dans la pratique, même depuis qu'on croit l'avoir renouvelée ! De telles maximes, d'ailleurs, qui n'ont pas pour principe unique l'agrandissement, avaient peu le temps de prendre racine au lendemain du grand Frédéric et au début de Napoléon.

Une autre publication de M. de Ségur, qui date de la même année (1801), est sa *Décade historique*, ou son tableau des dix années que comprend le règne du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II (1786-1797). Sous ce titre un peu indécis, l'auteur n'avait sans doute cherché qu'un cadre pour retracer l'histoire des préliminaires de notre révolution, ses diverses phases au dedans et ses contre-coups au dehors jusqu'à l'époque de la paix de Bâle. On peut soupçonner

toutefois qu'en y rattachant si expressément en tête le nom assez disparate du roi de Prusse, en serrant de près avec une exactitude sévère le règne de ce champion si empressé de la coalition, qui fut le premier à rengaîner l'épée et à déserter dans l'action ses alliés compromis, M. de Ségur prenait à sa manière, et comme il lui convenait, sa revanche de la non-réussite de Berlin. Si ce roi eut avec lui des torts de procédé, comme on l'a dit et comme vient de le répéter un écrit récent, il les paya dans ce tableau fidèle : une plume véridique est une arme aussi. M. de Ségur ne l'a jamais eue si ferme, si franchement historique. Ici d'ailleurs comme toujours (est-il besoin de le dire?) et soit qu'il jugeât les affaires du dehors, soit qu'il déroulât les crises révolutionnaires du dedans, il usait d'une équitable mesure. Marie-Joseph Chénier, en parlant de cet écrit en son *Tableau de la Littérature*, lui a rendu une justice à laquelle ses réserves même donnent plus de prix. Placé à son point de vue modéré et pufement constitutionnel de 91, l'auteur eut le mérite d'exposer les faits intérieurs et de faire ressortir ses vues sans trop irriter les passions rivales. Quant au point de vue extérieur et européen, ce livre d'un diplomate instruit et qui avait tenu en main quelques-uns des premiers fils, commençait pour la première fois en France à tirer un coin du voile que les *Mémoires d'un Homme d'État* ont, bien plus tard, soulevé par l'autre côté. M. d'Hauterive, l'année précédente, avait publié son ouvrage de l'*État de la France à la fin de l'an VIII*. Au sein de cette régénération universelle d'alors qui s'opérait simultanément dans les lois, dans la religion, dans les lettres, les publications de MM. de Ségur et d'Hauterive eurent donc leur part : elles contribuèrent à remettre sur un bon pied et à restaurer, en quelque sorte, la connaissance historique et diplomatique contemporaine.

Un gouvernement glorieux s'inaugurait, avide de tous les services brillans et des beaux noms : la place de M. de Ségur y était à l'avance marquée. Successivement nommé au Corps législatif, à l'Institut, au Conseil d'état et au Sénat, grand-maître des cérémonies sous l'empire, nous le perdons de vue à cette époque au milieu des grandeurs qui le ravissent aux lettres, mais non pas à leur amour ni à leur reconnaissance : une élégie de Mme Dufrenoy a consacré le souvenir d'un bienfait, comme il dut en répandre beaucoup et avec une délicatesse de procédés qui n'était qu'à lui. Il aimait, en donnant, à rappeler ces années de détresse, ces journées d'humble et intime jouissance où lui-même il avait dû au travail de sa plume la subsistance de tous les siens. La première restauration traita bien M. de

Ségur : Louis XVIII, étant comte de Provence, avait voulu être pour lui un ami, que dis-je? un *frère d'armes* (1). Dans les Cent-jours, M. de Ségur n'eut d'autre tort que celui de croire qu'il pourrait revoir en face l'empereur et se délier. Lorsqu'on veut rompre avec une maîtresse impérieuse et long-temps adorée, il ne faut pas affronter sa présence : sinon, un geste, un coup d'œil suffisent, et l'on a repris ses liens. La seconde restauration se vengea avec dureté, et durant trois années M. de Ségur, dépouillé de ses dignités, de ses pensions, de son siége à la Chambre des pairs, dut recourir de nouveau à sa plume qui ne lui fit point défaut. C'est alors qu'il composa son *Histoire universelle*, simple, nette, instructive, antérieure à bien des systèmes et à bon droit estimée. Dans une *lettre à mes enfans et à mes petits-enfans*, placée en tête du manuscrit de cette histoire tout entier écrit de la main de Mme de Ségur, on lit ces paroles touchantes :

Paris, ce 1er décembre 1817.

« Je n'ai pas de fortune à vous léguer; celle que je tenais de mes pères m'a été enlevée par la révolution, et j'ai été privé par le gouvernement royal de presque toute celle que je devais à mes travaux et aux services rendus à ma patrie...

« Je vous lègue ce manuscrit : il est tel que je l'ai dicté du premier jet, sans ponctuation, sans correction; le public a l'ouvrage tel que je l'ai corrigé. Mais j'ai voulu déposer dans vos mains ce manuscrit comme je l'ai dicté, et je désire que l'aîné de ma famille le conserve toujours religieusement.

« C'est un legs précieux, honorable, sacré... J'avais perdu par une goutte sereine un œil dans la guerre d'Amérique; de longs travaux avaient affaibli l'autre; les médecins me menaçaient de le perdre, si je l'exerçais trop. Cependant la ruine de ma fortune me rendait le travail indispensable; je me décidai à écrire cet ouvrage; et pour me conserver la vue, ma femme, votre tendre et vertueuse mère,... élevée dans toutes les délicatesses du grand monde, âgée de soixante ans, presque toujours souffrante,... me servant de secrétaire avec une constance et une patience inimitables, a écrit de sa main, d'abord toutes les notes qui m'ont servi à rédiger, et ensuite tout ce livre : ainsi toute cette *Histoire universelle* a été tracée par sa main... »

Cette *Histoire universelle* qui aboutissait à la fin du Bas-Empire avait pour suite naturelle une *Histoire de France*, et M. de Ségur se

(1) On peut voir dans les *Mémoires* l'anecdote du bal de l'Opéra.

décida à l'entreprendre : il l'a poussée jusqu'au règne de Louis XI inclusivement. En louant les qualités saines de jugement, de composition et de diction qui ne cessent de recommander ce long et utile travail, nous n'essaierons pas de le discuter par comparaison avec tant d'autres plus modernes qui ont eu pour but et même pour prétention de renouveler presque tous les aspects d'un si vaste champ. Mais ce nous est un vif regret que l'auteur, eût-il dû courir sur certains intervalles, n'ait pu mener son œuvre jusqu'à travers le XVIIIe siècle; nul n'était plus désigné que lui pour retracer la suite et l'ensemble politique de ce temps encore neuf à peindre par cet aspect; il s'y fût montré original en restant lui-même.

M. de Ségur se délassait de ces travaux sévères par des morceaux plus courts, par des essais d'observation et de causerie qui, insérés d'abord dans plusieurs journaux, ont été recueillis sous le titre de *Galerie morale et politique* (1817-1823) : cet ouvrage, où l'auteur apparaît aussi peu que possible et où l'homme se découvre au naturel, était aussi celui des siens qu'il préférait. Nous partageons de grand cœur cette prédilection. M. de Ségur prend là sa place au rang de nos moralistes les plus fins et les plus aimables; on a comme la monnaie, la petite monnaie blanche de Montaigne, du Saint-Évremond sans afféterie, du Nivernais excellent. Je ne sais qui a dit de Nicole qu'il réussissait particulièrement dans les sujets moyens qui ne fourniraient pas tout-à-fait la matière d'un sermon. M. de Ségur réussit volontiers de même dans quelques-uns de ces petits sujets qui feraient aussi bien le refrain d'un couplet philosophique et qui lui fournissent un essai : — *Rien de trop! — Arrêtez-vous donc!* — On est embarrassé avec lui de citer, parce que cette causerie plaît surtout par sa grace courante et qu'elle s'insinue plus qu'elle ne mord. Son frère le vicomte, avec moins de fond, avait plus de trait et de pointe : M. de Ségur est plutôt un esprit uni, orné, nuancé; il ne sort pas des tons adoucis. N'allez rien demander non plus de bien imprévu, de bien surprenant, à la morale qu'il propose; Horace, Voltaire et bien d'autres y ont passé avant lui; c'est celle d'un Aristippe non égoïste et affectueux. Il ne croit pas pouvoir changer l'homme, il ne se pique même pas de le sonder trop à fond; mais il le sent tel qu'il est, et il tâche d'en tirer parti. Il sait le mal, mais il y glisse plutôt que d'enfoncer, et il vous incline au mieux, au possible. Sa morale est surtout usuelle. A côté des exemples à la Plutarque dont il l'autorise, et qui feraient un peu trop lieu-commun en se prolongeant, arrive un souvenir d'hier, un mot de Catherine, une

de ces anecdotes de XVIIIe siècle que M. de Ségur conte si bien; on passe avec lui d'Épaminondas à l'abbé de Breteuil, et le tout s'assaisonne, et l'on rentre en souriant dans le réel de la vie. Un des essais nous le résume surtout et nous le rend dans sa physionomie habituelle et dans l'esprit qui ne cessait de l'animer; c'est le morceau sur la *Bienveillance :* « Il est une vertu, dit-il, la plus douce et la plus éclairée de toutes, un sentiment généreux plus actif que le devoir, plus universel que la bienfaisance, plus obligeant que la bonté... » Qu'on lise le reste de l'essai, on l'y trouvera tout entier. La bienveillance, comme il l'entend, n'est autre que la *charité* sécularisée, se souvenant et se rapprochant de son étymologie de *grace*, telle qu'il l'avait entrevue dans sa jeunesse chez Mme Geoffrin, telle qu'il l'eût pu désigner non moins heureusement par un nom plus moderne de femme dont c'est le don accompli et l'immortelle couronne.

Ces pages agréables et sensibles de la *Galerie* eurent leur récompense que les livres de morale n'obtiennent pas toujours. Si elles firent alors plaisir à beaucoup, elles firent du bien à quelques-uns. L'indulgence pratique et communicative qu'elles respirent ne fut pas toute stérile. Un jour, en avril 1822, M. de Ségur reçut une lettre timbrée de Montpellier dont voici quelques extraits :

« MONSIEUR LE COMTE,

« Souffrez qu'un inconnu vous rende un hommage qui doit au « moins avoir cela de flatteur pour vous, que vous y reconnaîtrez, « j'en suis sûr, le langage de la vérité. Jouet d'une basse et odieuse « intrigue... (et ici suivent quelques détails particuliers)..., — le « temps me vengera, me disais-je; c'est inévitable, et je brûlais du « désir de voir ce temps s'écouler, et mon ame se livrait à un senti- « ment haineux, à un espoir, à un désir de vengeance qui trou- « blaient toutes mes facultés morales, qui minaient, qui consu- « maient toutes mes facultés physiques... j'étais malheureux, bien « malheureux. J'eus occasion de lire votre *Galerie morale et poli-* « *tique :* bientôt un peu de calme entra dans mon sein; je suivais « avec intérêt le voyageur que vous guidez dans l'orageux passage « de la vie; j'aurais voulu l'être ce voyageur, je le devins. Je recon- « nus aisément avec vous que les maladies de l'ame, plus cruelles « que celles du corps, nous ôtent toute tranquillité, je ne l'éprou- « vais que trop. Bientôt vous m'apprîtes qu'il *était douteux que ma* « *haine fît à mes ennemis le mal que je leur souhaitais, que ce qui*

« *était seulement certain était le mal qu'elle me faisait à moi-même.* « Vous m'exhortâtes à pardonner, à rendre le bien pour le mal, à « *montrer à ceux qui me haïssaient leur injustice, en leur prouvant* « *mes vertus, à les forcer ainsi à l'admiration, à la reconnaissance,* « et vous m'assurâtes du plus beau triomphe qu'une ame généreuse « pût souhaiter... J'eus le bonheur de pleurer et bientôt le courage « de combattre. Ce combat ne fut pas long, ni même bien pénible... « Je l'ai remporté ce triomphe, il est complet. La sérénité rentrée « dans mon ame se peignit bientôt dans mes regards, et je vois déjà « dans les yeux de ceux que j'appelais mes ennemis un étonnement « et un sentiment de regret, de honte et de compassion bienveil- « lante qui va presque à l'admiration et au respect... je suis heu- « reux, bien heureux. Un seul regret eût encore un peu altéré ce « bonheur; ma reconnaissance pour mon guide, pour mon bienfai- « teur, m'eût pesé, si je n'avais pu la lui faire connaître... »

Rentré à la Chambre des pairs au moment où M. Decazes usait de sa faveur pour ramener du moins quelque conciliation entre tant de violences contradictoires, M. de Ségur passa les onze dernières années de sa vie dans un loisir occupé, dans les travaux ou les délassemens littéraires entremêlés aux devoirs politiques, que les circonstances d'alors imposaient à tous les hommes d'un libéralisme éclairé. Le succès de ses *Mémoires* fut grand et dut le tenter à une continuation que tous désiraient : ce fut peut-être bon goût à lui de laisser les lecteurs sur ce regret et d'en rester pour son compte aux années brillantes et sans mélange. Ce fut à coup sûr une noble action que de se refuser à quelques instances plus pressantes; le libraire-éditeur ne lui demandait qu'un quatrième volume qu'il aurait intitulé : *Empire*. La somme qu'il offrait était telle que le permettaient alors les ressources opulentes de la librairie et le concert merveilleux de l'intérêt public : trente billets de 1,000 fr. le jour de la remise du manuscrit. M. de Ségur n'hésita point un moment : « Je dois tout à « l'empereur, disait-il dans l'intimité; quoique je n'aie que du bien « personnel à en dire, il y aurait des faits toutefois qui seraient iné- « vitables; il y en aurait d'autres qui seraient mal interprétés et qui « pourraient actuellement servir d'arme à ses ennemis et tourner « contre sa mémoire. — Oh! plus tard, je ne dis pas. »

M. de Ségur mourut au lendemain du triomphe de juillet. Quinze jours auparavant, un matin, sur son canapé, quatre vieillards étaient assis, lui, le général Lafayette, le général Mathieu Dumas et M. de Barbé-Marbois; le plus jeune des quatre était septuagénaire; ils cau-

saient ensemble de la situation politique et de leurs craintes, des révolutions qu'ils avaient vues et de celle qu'ils présageaient encore. C'était un spectacle touchant et inexprimable pour qui l'a pu surprendre, que cet entretien prudent, fin et doux, que ces vieillesses amies dont l'une allait être bien jeune encore, et dont aucune n'était lassée.

Mais j'aime mieux finir sur un trait plus humble, plus assorti à la morale familière dont M. de Ségur n'était un si fidèle et si persuasif organe que parce qu'il la pratiqua. Sa bonté de cœur attentive et délicate ne se démentit pas un seul jour au milieu des souffrances souvent très-vives qui précédèrent sa fin. Un jour qu'il dictait selon sa coutume, son secrétaire distrait peut-être, ou entendant mal la voix déjà altérée, lui fit répéter le même mot deux et trois fois; à la troisième, un mouvement de vivacité et d'humeur échappa. La dictée continuant, M. de Ségur eut soin d'adresser à plusieurs reprises la parole au jeune homme, comme pour couvrir ce mouvement involontaire; mais il put deviner, à l'accent un peu ému des réponses, l'impression pénible qu'il avait causée. La dictée s'achevait et le secrétaire finissait d'écrire, lorsque tout d'un coup il aperçut le vieillard de soixante-dix-huit ans qui s'était levé du canapé où il reposait et qui s'approchait de lui en tâtonnant : « Mon ami, je vous ai fait tout à l'heure de la peine, pardonnez-moi. » Ce furent ses paroles. Le secrétaire, bien digne d'ailleurs d'un tel témoignagne, ne put que saisir cette main vénérable qui le cherchait, en la baignant de larmes. Je ne sais si je m'abuse, mais un tel trait bien simple, si on l'omettait quand on en a connaissance, ferait faute au portrait du moraliste, et l'on n'aurait pas tout entier devant les yeux l'auteur de l'essai sur la *Bienveillance*.

SAINTE-BEUVE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1843.

L'ouverture des deux grandes lignes de chemins de fer est venue jeter quelque diversion dans la monotonie d'une saison politique languissante et stérile. La chambre, déjà lasse d'elle-même et comme humiliée d'une impuissance que trop d'hommes considérables semblent prendre plaisir à entretenir, est montée avec bonheur dans les waggons qui, à travers de fraîches campagnes, l'ont transportée à Orléans et à Rouen. Mieux vaut pour tout le monde respirer le grand air dans de vertes prairies, et suivre le cours sinueux d'un beau fleuve, que de s'épuiser au Palais-Bourbon en conversations énervantes et en conjectures presque toujours mal fondées sur les paroles de tel homme politique et le silence de tel autre. Durant cette éclipse du gouvernement représentatif, péril plus grand qu'on ne le soupçonne pour les hommes qui ont contribué à l'amener, il ne reste aux députés, comme aux autres citoyens, qu'à s'enquérir de la floraison de leurs vignes et de leurs pommiers, qu'à remplir leur triste mandat de commissionnaires-apostilleurs et à faire leurs affaires privées, heureux lorsqu'ils ne recherchent pas, pour faire valoir les intérêts dont ils acceptent le patronage, ces positions parlementaires qui obligent les ministres à compter avec eux.

C'est un bonheur véritable que de se soustraire pour deux jours à de telles misères, de traverser la vallée d'Étampes, et de courir à vol d'oiseau le long de la Seine. A Orléans, les nombreux voyageurs ont trouvé une population un peu froide, un peu étonnée, et comme inquiète de tout ce bruit et de ce grand changement dans des habitudes séculaires. Cette population semblait se demander ce que lui rapporterait un rapprochement dont le besoin est moins vivement senti dans une ville sans industrie, qui, malgré sa proximité de Paris, a conservé des mœurs éminemment provinciales. A Rouen, au contraire, le chemin de fer était un hôte long-temps attendu, et dont l'arrivée a

été accueillie avec transport. C'était comme le complément même de cette vie laborieuse où le temps est de l'argent, selon le proverbe anglais. Aussi rien de plus énergique et de plus vrai que l'enthousiasme des populations normandes à la vue du prince qui, suivi de l'élite de la société parisienne, venait inaugurer parmi elles ce puissant instrument de locomotion. Une gaieté intelligente et de bon aloi était peinte sur toutes ces figures, qui saluaient l'avenir avec confiance et bonheur. Sous la blouse du cultivateur et sous l'habit du garde national, elles formaient la haie au passage du solennel convoi; et lorsque celui-ci est entré dans la capitale de la Normandie, il s'est trouvé en présence d'un spectacle vraiment incomparable. La milice de 89 voyant flotter derrière ses rangs, sur d'innombrables étendards, les vieux et symboliques insignes des corporations industrielles, les populaires souvenirs d'un autre âge évoqués pour cette fête le jour même où Versailles étalait dans ses salles nouvelles les blasons étincelans et les bannières armoiriées des croisades, quel plus authentique témoignage que cette poétique évocation du passé pouvait donner la société moderne de sa victoire et de sa pleine sécurité?

Mais la chambre était à peine rentrée à Paris, qu'elle mettait en oubli ses impressions de la veille, pour se plonger dans les plus froides et les plus pénibles réalités. L'enquête électorale était à l'ordre du jour, et il fallait faire aboutir ce travail herculéen. On a été sévère pour la commission, peut-être même a-t-on été injuste. N'hésitons pas à reconnaître que le principe de l'enquête électorale admis, et cette enquête une fois ordonnée par le parlement, il était à peu près impossible d'éviter les conséquences auxquelles est arrivée la commission. Lorsqu'un pouvoir souverain se trouve dans le cas d'entreprendre une procédure, il répugne au bon sens de lui refuser les droits dont sont investies les plus modestes juridictions correctionnelles. Comment ne pas citer des témoins, et comment ne pas consigner par écrit leurs témoignages, lorsqu'il s'agit de faits que la chambre s'est refusée à juger sur procès-verbaux, et pour lesquels la preuve testimoniale est dès-lors la seule possible? et, les témoignages une fois recueillis, comment ne pas les imprimer, comment éviter de les distribuer à la chambre? Une commission a-t-elle, dans l'esprit de notre règlement parlementaire, une autre mission que celle de préparer les décisions législatives? Peut-elle s'ériger en tribunal et rendre des décisions souveraines, elle qui n'est appelée qu'à les éclairer? Qu'importe que des révélations douloureuses arrivent au public; n'est-ce pas la conséquence de toutes les procédures faites au grand jour, la salutaire et virile condition d'un régime de liberté? Il est impossible de méconnaître qu'on a systématiquement et fort injustement attaqué les opérations de la commission, lorsqu'il eût été plus équitable de s'en prendre au principe même en vertu duquel elle avait agi. N'avoir pas eu assez de fermeté pour contester le droit d'enquête en matière électorale, et faire une querelle sans bonne foi aux honorables membres qui l'ont appliqué, c'est un double tort que nous regrettons d'avoir à imputer à la majorité et au ministère lui-même.

C'était au mois d'août qu'il fallait devancer par la pensée les résultats né-

cessaires d'une telle procédure, et les faire comprendre au parlement. C'était alors qu'il fallait lui exposer les motifs qui autorisaient peut-être à dénier un droit dangereux autant qu'inutile, et qui ne s'était pas exercé une seule fois depuis 1789. A quoi bon, en effet, le droit d'enquête lorsque la confection et la pureté des listes électorales sont protégées par l'intervention des tiers et par une double juridiction administrative et judiciaire? A quoi bon le droit d'enquête lorsque le secret du vote est garanti par la loi, et que l'omission d'une seule des formalités sacramentelles de l'élection en entraîne la nullité radicale? S'agit-il de faits de violence ou de corruption, d'attentats à la liberté matérielle de l'électeur, ou de tentatives de vénalité? Mais ces faits sont qualifiés crimes ou délits par des lois spéciales : des pénalités graves les atteignent directement, et tout pouvoir qui, sur la dénonciation des parties intéressées ou sur la clameur publique, se refuserait à les poursuivre, s'exposerait à la plus sérieuse responsabilité constitutionnelle. Des protestations annexées aux procès-verbaux ne peuvent-elles suffire à éclairer la chambre, et ne vaut-il pas beaucoup mieux annuler quelques élections de plus que de donner au pays le spectacle qu'il vient d'avoir sous les yeux? Dans tous les cas, pour qui admet le droit d'enquête, il n'y a pas à reculer devant ses conséquences logiques et inévitables, et nous ne saurions nous associer, à cet égard, à des agressions peu réfléchies. La commission a fait son devoir, la chambre aussi a fait le sien. Elle n'a pas eu deux poids et deux mesures : elle a su frapper un candidat patroné par l'opposition aussi bien qu'un candidat appuyé par le pouvoir, et elle ne s'est montrée indulgente que pour la probité pauvre luttant contre la corruption effrontément organisée. C'est là un bon résultat au point de vue moral, mais il ne compense pas, à nos yeux, les périls d'une telle mesure, et les irritations locales qu'elle ne peut manquer de susciter. Il est des conquêtes politiques stériles, comme il en est de fécondes, et nous n'oserions placer le droit d'enquête au nombre de ces dernières.

La discussion des sucres a commencé, et, dans des discours peu écoutés, parce qu'ils n'ont révélé aucun fait nouveau, la chambre a vu se produire les diverses solutions sur lesquelles nous nous arrêtions il y a quinze jours avec détail. Il faudra choisir entre l'interdiction de la culture indigène et les tentatives essayées pour amener l'égalisation des charges entre les deux sucres nationaux. Il n'est plus d'attermoiement possible, et l'équilibre par les prix de revient est devenu une impossibilité reconnue par tout le monde. Procédera-t-on à l'égalisation par l'élévation progressive de l'impôt sur le sucre indigène, comme le réclame la minorité de la commission, ou par voie de dégrèvement sur le sucre colonial, ainsi que l'a demandé un orateur qui porte un nom entouré de brillans souvenirs? Telle est la question principale dans ce débat. La chambre, encore fort incertaine, paraît néanmoins incliner vers l'amendement de MM. Passy, Dumon et Muret de Bord. L'état grave de nos finances interdit toute expérimentation incertaine et ne permet pas d'essayer un dégrèvement trop faible dans ses effets pour affecter la consommation et

pour l'éteindre. Quant au projet de la majorité de la commission, il s'est produit d'une manière trop soudaine pour être accepté par la chambre, qui n'en saisit pas clairement le mécanisme. L'avis de la minorité reste donc seul en présence du remède héroïque proposé par le gouvernement. M. de Lamartine a prétendu concilier la concession de l'indemnité avec le maintien facultatif de la sucrerie indigène, et n'a pas compris qu'il ôtait ainsi à un principe désastreux par lui-même sa seule excuse politique, celle d'une solution définitive et sans appel. L'expropriation pour cause d'utilité publique pourrait seule permettre d'écrire ce mot funeste d'indemnité dans notre législation industrielle. Quant à nous, peu ébranlés par les motifs produits jusqu'ici, et conservant nos convictions pleines et entières, nous espérons encore que la chambre repoussera la mesure qui lui est si tardivement proposée, et qu'elle réservera son marché aux deux sucres nationaux en les plaçant dans des conditions égales. En agissant ainsi, elle ne rencontrera l'approbation enthousiaste ni des colonies ni des manufacturiers alléchés par les 40 millions; mais elle fera un acte de haute prévoyance politique, et elle obtiendra, dans un prochain avenir, les sympathies qui lui seront aujourd'hui refusées. Lorsque deux intérêts égoïstes sont en présence, ne satisfaire complètement personne est le moyen le plus sûr pour faire les affaires de tout le monde.

Une grande question récemment résolue vient de projeter un jour nouveau sur la situation des cours européennes. La Russie a obtenu un triomphe complet dans les négociations ouvertes à Constantinople sur les affaires de Servie. Cédant à l'impulsion nationale qui agite les provinces chrétiennes de l'empire ottoman, la Servie s'était débarrassée, par une insurrection triomphante, d'une dynastie impopulaire, et avait appelé à sa tête le fils du premier libérateur de son territoire, l'expression du génie serbe dans son énergie et sa pureté. C'est cette résurrection d'une nationalité indépendante qui a offusqué le cabinet de Saint-Pétersbourg, c'est à cette manifestation qu'il a cru devoir s'opposer en arguant de son protectorat et des droits qui lui sont assurés par les traités. Celui d'Andrinople, confirmé par un acte organique de 1839, consacre en effet, pour la principauté de Servie, le principe d'une élection populaire selon des formes déterminées, et l'on ne saurait méconnaître que ces formes constitutionnelles n'ont pas été respectées dans le mouvement révolutionnaire dont Belgrade a été le théâtre. La Russie pouvait donc, jusqu'à un certain point, argumenter de la lettre des traités, et c'est ce que paraît avoir fait très habilement M. de Boutenieff. Mais si l'Europe avait été disposée à suivre l'impulsion que sir Strafford Canning parut d'abord vouloir imprimer à l'action de ses représentans à Constantinople, il ne lui aurait pas été difficile de trouver dans la lettre et l'esprit de ces mêmes traités des argumens à opposer aux exigences de la Russie. Si elle ne l'a point essayé, c'est qu'elle a reculé devant l'ascendant chaque jour mieux établi en Orient du cabinet impérial, c'est que M. de Metternich ne veut pas s'exposer à une collision que la Russie se déclarait prête à affronter, et que l'An-

gleterre est bien moins éloignée qu'on ne le suppose des voies du 15 juillet 1840. L'attitude et les procédés sont différens; mais il y a dans cette politique russe un côté que le parti tory accepte sans hésiter, et dont la France ne parviendra point à détourner le cabinet britannique. Celle-ci s'est donc trouvée seule encore une fois entre la timidité de l'Autriche et l'égoïsme de l'Angleterre. Si elle a sagement fait de ne pas entamer, à l'occasion d'un intérêt fort secondaire pour elle, une campagne diplomatique qui ne pouvait avoir une heureuse issue, elle aurait grandement tort, si l'issue de cette affaire ne lui servait de révélation sur les dispositions intimes des grandes cours. La France est seule, malgré la prétendue reprise de l'alliance anglaise, et le cabinet britannique n'oubliera jamais ce qui lui a été révélé en 1840, qu'il y a deux politiques à faire en Orient : avec la France, une politique de conservation; avec la Russie, une politique de complicité. On dit l'ambassadeur d'Angleterre près la Porte ottomane profondément affligé de l'issue de cette affaire. Comment ne l'a-t-il pas prévue? Comment pouvait-il croire que son gouvernement, avec ses finances compromises, l'hostilité imminente des États-Unis et l'état de l'opinion publique en France, s'engagerait dans une querelle sérieuse avec la Russie? Voici d'ailleurs l'Irlande qui agite de nouveau ses haillons et ses bras nus, voici le cri du *repeal* qui retentit dans toutes les vallées de la verte Érin. M. O'Connell a quitté son siége à Westminster pour commencer une nouvelle campagne d'agitation et reprendre les erremens de 1825, oubliés depuis l'avénement du ministère whig et la réforme parlementaire. C'est là cependant, nous le croyons, un mouvement beaucoup moins profond que celui de l'association catholique et des jours de l'émancipation. Aujourd'hui, les grandes conquêtes législatives sont faites, et les positions dont l'Irlande est maîtresse suffiraient pour la faire bientôt admettre à la plénitude du droit commun et de l'égalité entre les deux royaumes; le rappel de l'union est plutôt une menace qu'un vœu populaire, c'est moins un plan politique qu'une arme de guerre, et M. O'Connell le premier ne quitterait pas sans regret la chapelle de Saint-Étienne, d'où sa voix plane sur les destinées du monde, pour venir faire à Dublin les affaires d'un état de second ordre et d'une population de huit millions d'ames. Néanmoins, malgré le caractère d'abord factice de ce mouvement, il prend, depuis quelques mois, des proportions qui ne sauraient échapper à personne. L'Irlande est tellement organisée pour l'agitation depuis un demi-siècle, qu'elle est devenue comme l'état normal de ce pays; l'Angleterre n'est donc libre d'en détourner ni son attention ni ses forces, car, après une trève de dix ans, M. O'Connell vient de rattacher au pied de sir Robert Peel le boulet redoutable que tous les cabinets anglais ont porté tour à tour. Sous ce rapport, l'agitation pour le rappel est un évènement des plus graves dans la politique générale de l'Europe.

La mauvaise humeur que doivent causer à l'Angleterre les dispositions chaque jour plus prononcées de nos chambres contre un traité de commerce, dispositions que la discussion actuelle sur les sucres a plus d'une fois révé-

lées, n'a pas empêché le cabinet britannique de signer avec le nôtre une convention postale qui ne doit pas passer inaperçue. Cet acte, dont la complication des intérêts rendait la conclusion si difficile, exercera une heureuse influence sur les relations des deux pays. Les taxes internationales sont considérablement abaissées et dans une proportion à peu près égale des deux côtés. Des sacrifices mutuels réduisent également les taxes qui grevaient la correspondance en transit ou d'outre-mer, et grace à des dispositions heureusement combinées, une accélération remarquable se trouve établie dans les correspondances échangées entre toutes les parties du monde.

C'est depuis 1836 seulement que les journaux quotidiens publiés en France et en Angleterre peuvent être envoyés d'un pays à l'autre par leurs postes respectives aux conditions déterminées par les lois des deux états. A la faveur de cette faculté si tardivement accordée, l'Angleterre envoie aujourd'hui en France à peu près sept cent trente mille journaux quotidiens par an, et la France en fournit à l'Angleterre environ trois cent cinquante mille.

Les vives et persévérantes résistances opposées par l'office des postes anglaises au transport des *revues* n'ont pu être complètement levées, malgré les efforts éclairés du négociateur français, M. Dubost, qui, dans cette circonstance, s'est acquis des titres réels à la reconnaissance du pays. Ce n'est que vers la fin de la négociation qu'on est parvenu à faire poser le principe de l'admission et de l'échange, entre les les deux pays, des ouvrages périodiques publiés sous forme de brochure. On sait que les recueils périodiques ne sont pas expédiés en Angleterre par la poste, et celle-ci craignait de voir des publications, presque innombrables au-delà de la Manche, envahir et encombrer ses moyens de transport, déjà débordés souvent par les journaux quotidiens, qui ne s'élèvent pas, au départ de Londres, à moins de cent cinquante mille par jour. D'après l'art. 74 de la convention postale, tout ouvrage pesant au-dessus de trois onces anglaises et n'excédant pas quatre onces paiera 8 pence ou 80 centimes; ce prix sera augmenté de 2 pence ou 2 décimes par once au-dessus de 4, et jusqu'au nombre de 16, limite de l'admission. Ces dispositions portent le prix d'affranchissement de la *Revue,* pour l'Angleterre, à 1 fr. 80 c. par numéro, soit 43 fr. 20 c. pour frais de poste de l'année entière. Cette somme, ajoutée à celle de 56 fr., prix de la souscription jusqu'à Calais, élève l'abonnement, pour la Grande-Bretagne, à 99 fr. 20 c. Cette situation est loin d'être satisfaisante, mais il est juste de l'accepter comme un progrès, et d'attendre de l'expérience et des lumières de l'administration anglaise, des modifications qui importent aux communications intellectuelles entre les deux pays. Nous ne doutons pas que notre direction générale des postes ne se fasse, de son côté, un devoir d'exécuter dans le sens le plus libéral un traité aujourd'hui ratifié.

L'Espagne a terminé sa crise ministérielle comme il est d'usage dans ce pays, par la solution la plus inattendue. M. Cortina et M. Olozaga semblaient seuls pouvoir rallier les élémens d'une majorité d'ailleurs problématique : le régent a choisi M. Lopez après d'habiles manœuvres pour entraver les négo-

ciations du député de Séville. Ce n'est là, du reste, qu'une solution provisoire qui ne lève aucune des difficultés du présent et de l'avenir. Le sénat a voté son projet d'adresse au milieu de l'indifférence publique. Les pensionnaires de l'Angleterre feront de vains efforts pour persuader à ce grand pays que son indépendance est menacée par la France. Cela peut s'insinuer dans un paragraphe et s'imprimer dans des journaux; mais le bon sens public n'accepte pas de telles imputations, qui retombent de tout leur poids sur leurs auteurs. Ce n'est pas la première fois qu'on affecte la pruderie pour cacher sa corruption.

Il est une question non moins sujette que celle d'Espagne aux alternatives les plus contraires et aux vicissitudes les plus soudaines : on comprend assez que nous voulons parler de celle de l'Algérie. Elle occupera la chambre sitôt après la loi des sucres, car la commission du budget s'est déclarée dans l'impossibilité de terminer son travail avant qu'un parti ait été pris sur ce grave intérêt national. Les nouvelles qui circulent depuis trois jours ont porté une sorte de découragement dans le monde politique. On s'épouvante de cette guerre dont les limites reculent sans cesse, de ces réapparitions soudaines d'un ennemi mille fois vaincu, et si l'on est disposé à faciliter au gouverneur de l'Algérie l'achèvement de la campagne aujourd'hui commencée, c'est sous la condition expresse que cette campagne marquera enfin le terme d'un système aussi rigoureux dans ses moyens que stérile dans ses résultats définitifs. L'idée d'un gouvernement civil fait de grands progrès dans la chambre et dans l'opinion, et les prochains débats ne peuvent manquer de la développer.

La *Revue* venait à peine de signaler l'intolérance et les empiétemens du parti ultrà-religieux, que déjà devant les chambres on parlait de la liberté de conscience, et que cette liberté était discutée dans les écoles. A propos d'un acte du gouvernement, des hommes dont l'opinion a une grande influence sur l'esprit public ont élevé la voix en faveur des protestans. Nommer M. le duc de Broglie, M. de Gasparin, M. Delessert, c'est montrer l'importance de la question, car le désir seul de prévenir de plus sérieuses difficultés a pu porter des hommes aussi considérables à donner ce premier avertissement. Le gouvernement, qui a reçu d'eux tant de gages d'affection et de dévouement, entendra leurs vœux. Si, après un débat approfondi, la chambre des pairs a passé à l'ordre du jour sur la pétition du consistoire protestant, c'est qu'elle a cru le ministère suffisamment averti. La discussion, au surplus, doit bientôt se reproduire devant la chambre des députés.

Dans les écoles, devant un auditoire plus jeune, le débat s'est animé davantage. Le parti ultramontain n'aura pas à se féliciter d'avoir attaqué des hommes de talent et de courage, connus pour leur modération, et qui n'avaient jamais cessé de répandre les idées morales dans leur enseignement. Pourquoi contraindre M. Ampère, M. Philarète Chasles, M. Michelet, M. Quinet, à

rappeler dans leurs cours certains traits de l'histoire des jésuites devant une génération qui l'avait un peu oubliée? Les néo-catholiques ont fait quelques essais de protestation, mais ces tentatives maladroites et inconvenantes ont été étouffées sous les applaudissemens. D'après un bruit qui circule dans le public, on aurait formé le projet de troubler l'ordre dans tous les cours où les questions historiques et philosophiques sont traitées avec indépendance. Ce qui peut donner de la consistance à ce bruit, c'est que les mêmes tentatives ont été renouvelées ces jours-ci au cours de M. Barthélemy Saint-Hilaire, quoique ce professeur, qui traite de la philosophie de Platon, n'ait pas fait la moindre allusion aux discussions actuelles. C'est avec une véritable indignation que l'on a entendu un ecclésiastique vociférer contre le professeur et essayer de lui répondre à la fin du cours. Qu'aurait dit le clergé, si, pendant le carême dernier, lorsque des prédicateurs comparaient, dans certaines églises de Paris, l'Université à une *prostituée,* quelque professeur se fût tout à coup avisé de siffler? Qu'on tâche donc de ne pas provoquer de si faciles représailles.

Nous le répétons, la question est grave; elle mérite toute la sollicitude du gouvernement. La France veut les conquêtes de la révolution, elle veut, avant tout, que la liberté de conscience, achetée au prix de si grands sacrifices, ne puisse recevoir la plus légère atteinte. Ce qu'elle veut, elle l'aura. Si le pouvoir montrait quelque hésitation à cet égard, le pays ne tarderait pas à s'inquiéter et à se souvenir des luttes dangereuses de la restauration.

M. Adolphe Dumas vient de tenter au théâtre de la Porte-Saint-Martin une épreuve qui ne lui a guère mieux réussi que *le Camp des Croisés.* Quel que soit le sentiment pénible qu'on éprouve à voir échouer les espérances d'un esprit honnête et laborieux, il n'en faut pas moins convenir que M. Adolphe Dumas, par la nature même du sujet dont il avait fait choix, s'était préparé un avortement inévitable. Prétendre mettre à la scène l'histoire de Louis XIV et de Mlle de Lavallière, grouper autour de ces royales amours, si charmantes, si simples, si parfaitement dénuées de tout ce qui constitue dans le fait l'élément dramatique, des personnages tels que Molière et Bossuet, il y avait là sans doute de quoi épouvanter un homme de génie; l'auteur du *Camp des Croisés* n'a point hésité. Voyez-vous maintenant Bossuet sous les traits de M. Jemma, l'homme des *Oraisons funèbres* faisant de son anneau épiscopal un de ces vulgaires moyens à l'usage de toutes les inventions théâtrales! A tout prendre, j'aimais mieux le Bossuet de l'Ambigu-Comique, car l'Ambigu-Comique posséda, lui aussi, son Louis XIV et sa Mlle de Lavallière; rien n'est nouveau sous le soleil du lustre, et M. Adolphe Dumas n'a pas même le mérite d'avoir découvert un sujet impossible au théâtre. Du moins ce Bossuet-là n'ouvrait la bouche qu'une fois dans le courant de la pièce, et encore avait-il le bon esprit d'emprunter aux *Oraisons funèbres* les quelques paroles qu'il

lui arrivait de prononcer. A la fin du second acte, une alcôve s'ouvrait, et vous entendiez l'aigle de Meaux s'écrier du milieu d'un groupe de femmes en alarmes : *Madame se meurt, madame est morte!* après quoi tout rentrait dans le silence, et le rideau tombait sur un de ces tableaux que le public de l'endroit affectionne à si juste titre. Tout au rebours de ce personnage du mélodrame vraiment pathétique et sublime dans son geste muet, le Bossuet de M. Adolphe Dumas ne fait que parler et discourir sur toute chose; les alexandrins coulent de sa bouche par centaines et les tirades ne lui coûtent rien. Il faut avouer aussi que Molière lui tient tête à ravir. Tout ce que M. Adolphe Dumas pense de la constitution de l'église et de la royauté absolue, du clergé gallican et de la société des gens de lettres, Bossuet et Molière sont là pour nous le dire; durant cinq actes, l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle* et l'auteur du *Misanthrope* se renvoient la paume à qui mieux mieux, et de temps en temps, pour que rien ne manque à la partie, le parterre a la satisfaction de voir Louis XIV intervenir. Cependant, à travers tant de rimes oiseuses et de scènes incohérentes, au milieu de tant d'inexpérience et de mauvais goût (pour citer un exemple, vous représentez-vous ce vers dans la bouche de Mlle de Lavallière :

Je prendrai mon congé, puisqu'on me congédie)

on trouve çà et là d'heureuses rencontres, des intentions louables qu'il faut saisir au vol, de peur qu'elles ne vous échappent; j'indiquerai entre autres, au troisième acte, une scène d'amour fort délicatement touchée. Versificateur plutôt que poète, M. Adolphe Dumas s'est acquis, à force de confectionner des hexamètres, une facilité déclamatoire qui, jointe au peu d'entente qu'il paraît avoir des moyens dramatiques, s'opposera toujours, nous le craignons, à ce qu'il réussisse au théâtre. Du reste, on peut le dire hardiment, cette fois la nature du sujet était telle que de plus forts eussent échoué. Jamais figure humaine ne répugna aussi ouvertement à toutes les conditions de la scène que cette auguste figure si mélancolique, si doucement contemplative de Molière. Quant aux amours de Louis XIV et de Mlle de La Vallière, évidemment rien au monde n'appartient moins au drame. Que peuvent donc avoir à faire les combinaisons de la mise en scène et tout l'attirail matériel d'une pièce de théâtre dans cet aimable roman du cœur, où tout est prévu d'avance, qui commence sous les ombrages de Versailles et finit aux Carmélites, sans autre péripétie que des larmes, des soupirs et des sanglots, entremêlés d'aveux charmans et de baisers? Et puis il y a dans ces héroïnes du grand siècle, dans leurs divines faiblesses et leurs tendres souffrances, une grace cachée, une délicatesse exquise que jamais ne sauront reproduire les hommes de ce temps-ci. Au fait, pourquoi le chercheraient-ils? Ces trésors de grace exquise et de sensibilité contenue n'ont-ils pas eu pour sublime interprète la poésie de Racine?

V. DE MARS.